TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9955 — 38 PAGES — MARDI 1er FÉVRIER 1977

Le froid provoque aux États-Unis la mise au chômage de près de 2 millions de salariés

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, [illegible] DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nouvelle tension entre le Soudan et l'Éthiopie

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'affrontement — *pour l'instant verbal* — qui oppose, depuis le 26 décembre 1976, l'Éthiopie et le Soudan. A Addis-Abeba, le général Teferi Bante, président du Conseil militaire provisoire, est sorti, samedi 29 janvier, de la réserve dont avaient fait preuve jusqu'à présent les autorités éthiopiennes. Il a stigmatisé les menées « subversives » de Khartoum, accusant le président Nemeiry d'aider tout à la fois les sécessionnistes érythréens et les « forces contre-révolutionnaires », animées notamment par des aristocrates de l'ancien régime réfugiés à Londres.

Ces opposants ont marqué, il est vrai, des points importants au cours des dernières semaines. L'Union démocratique éthiopienne (EDU, opposition clandestine de droite) est parvenue à prendre le contrôle de plusieurs districts et de la ville d'Humera, dans les provinces du Nord, à proximité de la frontière soudanaise. Elle aurait obtenu également le ralliement de plusieurs centaines de soldats éthiopiens, parmi lesquels le lieutenant-colonel Fisseha Gebre Nuwet. Il ne fait aucun doute que ces succès n'auraient pu être acquis sans l'aide soudanaise.

Le régime éthiopien, menacé de l'intérieur, mais également sur ses frontières du Sud, où se multiplient les opérations de commandos encouragés par la Somalie, paraît de plus en plus fragile. Les militaires en sont maintenant conscients et, soucieux de faire jouer le réflexe « patriotique », ont lancé dimanche un appel solennel à l'unité nationale. Deux cent mille personnes ont défilé peu après dans les rues d'Addis-Abeba, démontrant, d'une part, que le Derg (comité militaire) bénéficiait encore de l'appui d'une partie de la population ; d'autre part, que la multiplication des menaces étrangères pouvait effectivement servir le régime en rassemblant provisoirement un peuple déchiré depuis deux ans par les convulsions révolutionnaires.

A Khartoum, le président Nemeiry, dont le régime n'est guère mieux assuré, a haussé le ton lui aussi. Rompant avec une « neutralité » officielle — qui ne représentait, il est vrai, plus grand-chose, — il a déclaré ne plus vouloir exercer ses bons offices entre Addis-Abeba et les maquis érythréens. Dénonçant l'« oppression » dont est victime l'ancienne colonie italienne — rattachée à l'Éthiopie en 1962, — il s'est déclaré décidé à aider au maximum les fronts luttant pour l'indépendance de l'Érythrée et qui bénéficient du soutien des pays arabes. Le président soudanais a accusé les militaires éthiopiens de « tueries aveugles » et sollicité une intervention urgente de l'O.U.A., fort embarrassée au demeurant par le problème érythréens qui, après le Biafra et le Katanga, ressuscite le spectre de la « balkanisation » du continent noir.

Ces tentations de « fuites en avant » qui saisissent en même temps deux régimes vacillants, ces bruits de bottes dans la corne orientale de l'Afrique, sont d'autant plus inquiétants que d'autres facteurs contribuent à « déstabiliser » la région. Les pays arabes veulent s'assurer au plus vite — grâce à l'indépendance de l'Érythrée — le contrôle global de la mer Rouge, et les propos tenus la semaine dernière à Ryad, dans l'entourage du roi Khaled, montrent que l'Arabie Saoudite mettra tout son poids dans la balance. La prochaine indépendance de Djibouti et le retrait au moins partiel des forces françaises attisent déjà bien des convoitises. Les grandes puissances, enfin, ne restent pas inactives et, par « révolutions » interposées, se livrent aujourd'hui à une course de vitesse dont l'enjeu n'est pas mince : le contrôle de la « route du pétrole » et de l'océan Indien, devenu aujourd'hui l'une des principales zones stratégiques du monde.

La libération de M. et Mme Claustre

Le colonel Kadhafi était intervenu à la demande de l'Élysée

Annoncée dans la soirée du 30 janvier par un coup de téléphone du colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, à M. Giscard d'Estaing, la libération des époux Claustre a été confirmée par un communiqué de l'Elysée rappelant les actions menées et assurant : « Un dispositif a été mis en état d'alerte pour organiser leur retour en France. »

La présidence de la République a précisé, dans un communiqué publié lundi en fin de matinée, qu'un appareil de l'unité aérienne de liaisons ministérielles a quitté, ce même jour à 11 heures, Paris pour Tripoli. Il transporte la mère et la sœur de Mme Claustre, ainsi que le général Capillon, de l'état-major particulier de la République, et M. Michel Bassi, conseiller technique au secrétariat général de la présidence. L'ambassadeur de Libye à Paris, porteur d'un message du président Kadhafi, est attendu dans la journée dans la capitale, et il sera reçu à l'Elysée à une heure qui n'a pas été précisée.

M. Goukouni Oueddei, le dirigeant rebelle qui détenait les époux Claustre dans le Tibesti, les a conduits lui-même en Libye, où ils devaient être reçus, ce lundi matin, par le colonel Khadafi avant de tenir une conférence de presse et de regagner Paris. Toutefois, la date de leur retour n'était pas encore connue lundi en fin de matinée.

Le gouvernement de Tripoli a publié dimanche une déclaration assurant qu'il a consacré ses efforts « pendant plusieurs mois » à cette libération à la suite de l'intervention du président de la République et « conformément aux principes humanitaires de la Révolution libyenne ».

Les leçons d'une épreuve

La vie d'un négociateur, le commandant Galopin, assassiné dans des conditions odieuses, l'angoisse d'une femme et de ses proches au fil d'une interminable séquestration de trente-trois mois, des milliards d'anciens francs dépensés en missions infructueuses et en rançons sans contrepartie, même en ce jour de soulagement, le bilan de l'« affaire Claustre » ne peut que paraître incroyablement lourd.

Jamais encore un Etat n'avait été aussi longtemps soumis au chantage d'un groupe de rebelles opérant sur le sol d'un Etat étranger. Prise entre le désir de sauver une Française, avivée par l'émission de télévision qui la montra en larmes au pays, et le souhait de préserver ses intérêts au Tchad et l'ensemble de sa politique africaine, la France sort enfin d'un imbroglio apparemment inextricable.

Amplement critiquée, la coûteuse mésaventure de la négociation avec M. Hissène Habre n'aura en fin de compte servi à rien. Face à un partenaire d'une rare mauvaise foi, soucieux seulement d'obtenir des armes françaises pour lutter contre un allié de la France, les services parisiens, notamment la coopération, ont multiplié les erreurs d'appréciation et les maladresses. Le manque de coordination, le recours à des méthodes rocambolesques et aux expédients, ont abouti à de équipées humiliantes et inefficaces. L'image restera dans les mémoires d'un préfet errant dans la rocaille avec une mallette bourrée de billets, en quête d'insurgés compréhensifs sur le sol d'un « *pays ami* ».

La « filière libyenne »

Après leur échec, on ne plaçait d'espoir à Paris que dans l'élimination du geôlier de Mme Claustre, M. Hissène Habre, et dans la « *filière libyenne* » permettant les contacts avec son successeur. Les méthodes des « services spéciaux » n'ayant conduit qu'à des déconvenues ou à des coups d'éclat journalistiques, la diplomatie reprenait ses droits. Le rôle de M. Georgy, directeur des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay a été décisif à ce stade de l'opération.

P.-J. FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 4.)

LES TROIS FRANÇAIS ENLEVÉS AU CONGO ONT ÉTÉ RELACHÉS

La présidence de la République a diffusé le lundi 31 janvier, en début d'après-midi, le communiqué suivant :

« A la suite des démarches insistantes entreprises par le gouvernement auprès des autorités des pays intéressés, MM. Dressen, Ligerot et Pomie, pris en otages au Congo le 15 janvier 1977, ont été libérés par leurs ravisseurs et remis aux représentants de la société Fougerolles. Ils arriveront à Paris dans la soirée du 31 janvier. »

AU JOUR LE JOUR

Ethnologie à domicile

Dès que Françoise Claustre sera rentrée en France, il faudra la conduire au Centre Georges-Pompidou pour qu'elle puisse avoir une vue d'ensemble des progrès de l'art et de la culture, sinon en France, du moins à Paris. Au passage, peut-être aura-t-elle des échos de la pré-campagne électorale qui lui procureront une idée des progrès de la politique.

Je ne dis pas que cela lui donnera envie de retourner au Tibesti. Bien au contraire, en tant qu'ethnologue, elle se dira sans doute que ce n'est pas la peine d'aller si loin pour rencontrer des peuplades dont les mœurs étranges méritent l'étude et suscitent la perplexité.

ROBERT ESCARPIT.

L'inauguration du Centre Georges-Pompidou

Le président de la République définit la place de l'artiste dans la cité

Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou est inauguré ce lundi soir 31 janvier, à 21 heures, par le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, en présence de Mme Georges Pompidou, de M. Raymond Barre, premier ministre, et de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

Trois mille personnes, venues du monde entier, ont été invitées à cette inauguration, qui aura lieu dans le forum du Centre. Parmi les personnalités étrangères, le roi et la reine des Belges, le grand-duc et la grande-duchesse de Luxembourg ; la princesse Grace de Monaco ; M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, et son épouse ; M. Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire ; le général Mobutu, président du Zaïre, et son épouse.

Après les discours de M. Bordaz, président du Centre, et de Mme Françoise Giroud, le chef de l'Etat prononcera une allocution sur le thème de la place de l'artiste dans la cité puis rendra hommage à Georges Pompidou, l'initiateur du Centre qui porte son nom. M. Giscard d'Estaing visitera ensuite le bâtiment et ses expositions : le centre de création industrielle, la bibliothèque de lecture publique, le Musée d'art moderne, puis l'exposition Marcel Duchamp.

Le président de la République passera par la salle de la cinémathèque, à laquelle a été donné le nom d'Henri Langlois, avant de visiter, en haut, le restaurant et les terrasses sur le toit du bâtiment, d'où s'offre une splendide vue de Paris.

A l'issue de la visite, le chef de l'Etat signera le livre d'or puis raccompagnera Mme Pompidou chez elle, quai de Béthune.

Premier du genre à être construit dans le monde, coûteux à construire et à faire fonctionner, le Centre est l'occasion d'un débat d'idées en France, à travers la presse et au sein des partis (principalement le P.S. et le P.C.) sur la place de la culture contemporaine dans la société, son prix, son public, sa centralisation ou sa décentralisation. Sur l'architecture contemporaine du fer, aussi, implantée dans un quartier de Paris dont l'existence du Centre a déjà commencé à changer le destin. La presse étrangère, en particulier le New York Times, *a largement fait écho à cet événement.*

A l'échelle du siècle

par ANDRÉ FERMIGIER

Le 5 janvier 1875, le maréchal Mac-Mahon inaugurait, en présence du roi d'Espagne et du lord-maire de Londres, le nouvel Opéra de Paris. Ce 31 janvier 1977, le président de la République inaugure, en présence de plusieurs souverains et *chefs d'Etat*, le *Centre national* d'art et de culture Georges-Pompidou.

*Si l'on rapproche ces deux évé*nements, en négligeant d'autres du même ordre qui furent moins significatifs (les « palais » des expositions, de 1900 à 1937), c'est qu'ils apparaissent à un siècle de distance comme les jalons essentiels de l'histoire architecturale, culturelle et sociale du Paris moderne et contemporain, peut-être de la France elle-même.

Pivot d'une immense opération *d'urbanisme et correspondant à un* besoin précis, l'édifice de Garnier était né de la « fête impériale », de l'épicurisme d'une société qui ne concevait l'expérience artistique qu'en termes de cérémonie, de plaisir et de symboles de puissance. *Conçu lui aussi en termes de* prestige, austère et résolument technique, socialement ambigu, le Centre Pompidou accumule des fonctions *moins clairement définies, mais plus* ambitieuses et riches de possibilités *diverses se confortant l'une l'autre.* Violemment attaqué dans son principe et dès son origine, il apparaît aujourd'hui comme le champ clos du débat sur la culture. Sera-t-il une institution de plus ou un véritable lieu de création, un moyen de réduire ce que l'on nomme pudiquement les inégalités culturelles ? Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il a été réalisé avec une générosité qui paraîtra à certains choquante dans le contexte économique actuel, mais qui peut être demain payante. Qu'il est l'édifice le plus important et moderne, *au meilleur sens du terme*, qui ait été construit à Paris depuis le siècle dernier, et qu'il marquera son époque comme avait marqué la sienne le chef-d'œuvre de Charles Garnier. Sur ce point, le pari fait le 25 décembre 1969, lorsque fut décidée sa création, a été gagné.

Une sorte de Panthéon culturel

Deux mots d'histoire, où le hasard intervient plus que la nécessité. Sur les 2 hectares libérés par la destruc*tion de l'îlot insalubre Beaubourg,* on pensait depuis longtemps à construire *une grande bibliothèque* destinée à désengorger la Nationale et à pallier l'insuffisance notoire des équipements parisiens en matière de lecture publique. Le projet était dès 1967 programmé dans ses détails, chiffré, et l'on avait même commencé à *en envisager* les solutions architecturales. C'est alors qu'intervint le président de la République Georges Pompidou. Il n'aimait pas le Musée d'art moderne, il s'intéressait à l'art *contemporain*, il voulait *redonner* à Paris son lustre culturel et attacher *son nom à l'un de ces grands éta*blissements qui, depuis le dix-septième siècle, ont scandé son histoire.

Il décida donc que serait construit à Beaubourg, au centre de la ville, le nouveau musée d'art moderne, d'abord prévu à Nanterre, où il est bien évident qu'il n'avait que faire. Comme il n'était pas question de re*noncer à la bibliothèque, il décida* encore de faire à la fois la bibliothèque et le musée, auxquels s'ajoutèrent bientôt un Institut de recherches musicales et la tête chercheuse du vénérable Musée des arts décoratifs, le Centre de création industrielle. D'où un programme extrêmement chargé, celui d'une sorte de *Panthéon culturel*, de « Mecque de l'intelligence », pour parler comme Hugo, le projet rappelant curieusement celui que la Seconde République avait envisagé pour le Louvre, qui devait abriter à la fois les collections publiques, la nouvelle bibliothèque nationale et les locaux des expositions industrielles.

(Lire la suite page 24.)

Le Paraguay oublié

Une Assemblée constituante doit être élue le 6 février, au Paraguay, pour amender, une nouvelle fois, la charte fondamentale qui limite à deux mandats la carrière présidentielle de l'un quelconque des citoyens. L'objet de cette réforme est de permettre au général Stroessner — au pouvoir depuis 1954 — de demeurer chef de l'Etat au-delà de 1978, terme de son actuel mandat. Elle en ferait, virtuellement, un président à vie. La Constitution du Paraguay avait déjà été amendée, en 1967, pour permettre au général Stroessner d'entreprendre un troisième puis un quatrième quinquennats complets.

Les partis d'opposition ont annoncé leur intention de ne pas participer au scrutin du 6 février.

D'autre part, le gouvernement a libéré, le 29 janvier, quatre dirigeants communistes, dont l'un, M. Alfredo Alcorta, membre du comité central, emprisonné depuis vingt-trois ans, était le plus ancien détenu politique d'Amérique latine. Les trois autres personnes élargies sont M. Antonio Maidana, président du parti, M. Julio Rojas, membre du comité central, et Mme Gilberta Verdun, détenue depuis neuf ans et âgée de soixante-cinq ans.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série de trois articles de notre envoyé spécial au Paraguay.

I. — Au pays chouan

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Asuncion. — « *Vous croyez à la Providence ?* ». Voilà bien une question à laquelle on ne s'attend pas. L'homme — un ancien de la guerre du Chaco (1), père de quatorze enfants — aurait pu parler du coût de la vie ou du général-président qui, depuis vingt-deux ans, dirige le pays d'une « *poigne de fer* », comme disent les journalistes prudents, ou encore du barrage d'Itaipu, sur le Parana, qui sera l'un des plus grands du monde. Non, en cinq minutes de conversation improvisée, il demande au visiteur s'il croit « *à la Providence* ». Un original ? Mais la veille déjà des instituteurs avaient fait dévier la conversation vers les interrogations métaphysiques : un athée, n'est-ce pas la même chose qu'un communiste ? Les tremblements de terre et les raz de marée qui dévastent le monde ne sont-ils pas des châtiments divins ? Si le Paraguay est épargné, n'est-ce pas à cause de son humilité, parce qu'il n'a pas déserté sa foi ?

Le Paraguay a souvent l'air de venir d'un autre siècle. Oublié (2), ignoré, enfermé dans son insignifiance, il traverse les décennies sans sursaut visible, apparemment immobile, presque hors du temps. Une monnaie qui ne bouge pas, des ministres à vie ou presque, un chef d'Etat, le général Stroessner, qui s'éternise au pouvoir, un certain dédain pour le développement industriel. Et maintenant, sur place, cette révélation d'une foi immuable, d'une population obstinée à dire que l'homme ne peut rien, que « *Dieu est le seul qui décide* ». Dans son idéologie officielle, dans les croyances de ses campagnes, le Paraguay est demeuré une sorte de pays chouan.

En un quart de siècle, le pays s'est vidé d'une grande part de son intelligentsia : un million de Paraguayens, estime-t-on, vivent à l'étranger — pour un peu plus de deux millions et demi d'habitants.

(Lire la suite page 3.)

(1) C'est la partie occidentale du pays. Le nord de cette région aride a fait l'objet d'un sanglant conflit entre le Paraguay et la Bolivie entre 1932 et 1935.

(2) Le titre de ce reportage a été inspiré par un ouvrage de M. Bareiro Saguier, écrivain paraguayen, maître de conférence à l'université de Paris-VIII (Vincennes) : *le Paraguay*, aux Éditions Bordas, 128 p., 27,50 F.

ASIE

Thaïlande

SELON DES INFORMATIONS PARVENUES A BANGKOK

Des soldats cambodgiens ont massacré une trentaine de civils dans des villages frontaliers

Bangkok. — Après deux mois d'accrochages frontaliers entre soldats thaïlandais et cambodgiens, qui ont fait de part et d'autre plusieurs dizaines de victimes civiles et militaires, un violent incident a eu lieu dans la nuit de vendredi 28 à samedi 29 janvier, près d'Aranya-Prathet, le seul point de passage légal entre les deux pays (« le Monde » daté 30-31 janvier). Selon les informations parvenues à Bangkok, une trentaine de paysans (hommes, femmes et enfants) et un membre de la police thaïlandaise des frontières ont été tués par des soldats khmers qui étaient, dit-on, au nombre de plusieurs centaines. Après avoir franchi la frontière de nuit, ceux-ci ont attaqué trois petits villages, dont un défendu par un poste militaire. Ils ont tué les habitants qui y étaient restés — la plupart ayant fui la zone il y a plusieurs semaines, en raison des incidents et de la présence de mines — et incendié des paillotes.

De notre correspondant

La tension avait monté progressivement ces dernières semaines dans la région d'Aranya-Prathet, à environ 300 kilomètres à l'est de Bangkok, comme dans celle de Trat, à plus de 400 kilomètres au sud-est de la capitale thaïlandaise. Cambodgiens et Thaïlandais s'accusaient mutuellement de donner quelques coups de pouce, en leur faveur, à une frontière mal définie. Des initiatives locales mal contrôlées, un nationalisme exacerbé de deux nations qui n'ont cessé de se battre au cours de l'histoire, mais aussi la présence de « maquisards » anti-Khmers rouges cantonnés à la frontière, et qui se livrent plus à la contrebande de bois ou de pierres précieuses qu'à la guérilla, sont sans doute à l'origine de ce sanglant incident.

A plusieurs reprises, Bangkok a tenté d'entrer en négociations avec ses voisins, soit par l'intermédiaire de son ambassade à Pékin, soit par le truchement de sa mission aux Nations unies. Les seuls contacts officiels entre les deux pays étaient établis par les bureaux de liaison situés, pour les Thaïlandais, à Aranya-Prathet, et, pour les Khmers, dans la ville voisine de Polpet. Ils sont désormais interrompus, les Thaïlandais ayant décidé de fermer la frontière.

Si Bangkok proteste, en privé ou officiellement, contre ces incidents de frontière, les Cambodgiens, peu soucieux de diplomatie traditionnelle, gardent le plus souvent le silence. Au cours des dernières semaines, ils ont néanmoins réaffirmé qu'ils n'avaient aucunement l'intention de violer les frontières du pays voisin et ont accusé les « maquisards » anticommunistes khmers d'être responsables des incidents de frontière.

Pendant ce temps, à l'autre bout du pays, l'opération militaire conjointe thaïlando-malaisienne lancée le 14 janvier dernier contre une base du parti communiste de Malaisie (P.C.M.) située du côté thaïlandais de la frontière tire à sa fin. Elle avait été engagée à grands renforts de publicité pour montrer que les forces des deux pays avaient décidé de s'unir contre l'ennemi commun ; les soldats malaisiens, dont quelques unités étaient stationnées en Thaïlande jusqu'à ce que le gouvernement démocrate de M. Seni Pramot les prie de partir, en juin dernier, ont à nouveau franchi la frontière.

Kuala-Lumpur avait engagé deux mille hommes environ, ainsi que de l'artillerie, dans cette opération (Big Star). L'objectif était de chasser vers le nord les quelques centaines de guérilleros d'une fraction dissidente du P.C.M. retranchés dans le district montagneux et recouvert de jungle de Sadao.

Un millier d'hommes issus d'unités disparates, appuyés par des canons et quelques avions, devaient, du côté thaïlandais, leur barrer la route. L'opération avait été annoncée dès décembre. La presse en connaissait l'objectif deux jours à l'avance. Les communistes étaient sans doute eux aussi au courant. Après avoir fait état d'une centaine de tués et d'environ deux cents « communistes » capturés, les responsables militaires ont dû reconnaître que les communistes n'avaient pas subi de pertes et que trois soldats, deux Malaisiens et un Thaïlandais, avaient sauté sur des mines. Aucun engagement n'a eu lieu. Plusieurs camps ont été occupés, mais ils étaient vides.

Tout semble s'être passé selon un schéma devenu classique en Indochine. Avions et canons ont pilonné la région, tandis que quelques patrouilles se lançaient, surtout du côté malaisien, dans une jungle impénétrable où les communistes sont implantés depuis des dizaines d'années.

L'opération a suscité un nouvel afflux de réfugiés, dont certains se sont plaints des exactions des forces de l'ordre. Les communistes thaïlandais, en revanche, pour des raisons de propagande, évitent autant qu'ils le peuvent de faire des victimes civiles. Ainsi, racontent des témoins, quand ils se sont emparés, pour quelques heures, en décembre, d'un chef-lieu de district du Sud, ils ont saisi les armes, allant même jusqu'à frapper à la porte des policiers vivant en ville pour leur demander leurs pistolets, puis ont réuni la population pour lui expliquer ce qu'était le communisme, avant de s'en aller.

Des incidents mineurs se poursuivent, d'autre part, le long du fleuve Mékong, qui sert de frontière entre la Thaïlande et le Laos, et que franchissent quotidiennement des réfugiés. Des réseaux de passeurs et de contrebandiers opèrent presque au grand jour. Enfin, il n'est un secret pour personne qu'une partie de l'aide au P.C.T. transite par le Laos et le Cambodge, tandis que les maquis contre-révolutionnaires laotiens du sud comme du nord du pays trouvent des soutiens en Thaïlande, où réside toujours l'ancien premier ministre laotien, M. Phoumi Novasan.

Le quatrième pays avec lequel la Thaïlande a une frontière commune est la Birmanie. Le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Pachariyangkun, s'est rendu, il y a quelques jours, en visite officielle à Rangoun, pour tenter de resserrer les relations parfois tendues avec le régime du général Ne Win. Ce dernier, qui ne parvient pas à maintenir l'ordre, et auquel échappe le contrôle d'une partie de son pays, reproche à Bangkok de tolérer le trafic de la drogue et la contrebande, et de ne pas réprimer les activités des séparatistes Shans ou Karens, qui ont souvent installé leurs bases arrière dans le royaume. La Birmanie, enfin, doit, comme la Thaïlande, faire face à une insurrection communiste prochinoise en pleine expansion.

PATRICE DE BEER.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le président Carter regrette de n'avoir pas été consulté suffisamment avant la prise de position du département d'État pour M. Sakharov

L'agence Tass a critiqué, samedi 29 janvier, la prise de position du département d'Etat en faveur de M. Sakharov. Elle affirme que « la campagne antisoviétique sur l'observation des accords d'Helsinki en U.R.S.S. est préparée aux Etats-Unis à partir de centres spécialisés dans l'organisation d'actes de sabotage ». Dimanche, le président Carter a regretté de n'avoir pas été suffisamment consulté avant la déclaration du porte-parole du département d'Etat bien que, dit-il, ce texte « reflète ma position ». Il estime que les prises de position pour le respect des droits de l'homme auront davantage de poids lorsqu'il aura pu développer ses relations personnelles avec M. Brejnev. La déclaration, dit-il, aurait pu alléger davantage le sort des opposants si le président l'avait lui-même prononcée.

Washington. — Dix jours après son installation à la Maison Blanche, le président Carter provoque déjà des réserves, parfois même des critiques, en tout cas un certain scepticisme dans les milieux politiques. Certes, le désir du président d'imprimer sa marque personnelle, d'imposer un nouveau style à l'action du gouvernement, et surtout son souci d'honorer les promesses électorales, sont compris et favorablement accueillis au Capitole. Néanmoins, beaucoup, au Congrès, se demandent si le président n'a pas agi trop vite et défini des objectifs ambitieux sans s'être donné le temps suffisant de la réflexion et d'une étude approfondie des dossiers concernant notamment les problèmes fondamentaux de politique étrangère.

Au cours de ces premiers dix jours, en effet, MM. Carter et Mondale ont multiplié les déclarations d'intention concernant à la fois le renforcement de l'OTAN, la réduction du budget militaire américain, la négociation sur les armements stratégiques nucléaires, la nécessité de freiner les livraisons d'armes et de matériels nucléaires aux pays qui en sont dépourvus, sans oublier la dénonciation des atteintes réelles et potentielles aux droits de l'homme à Prague et à Moscou par le porte-parole du secrétaire d'Etat.

Ces avertissements aux régimes communistes contredisent d'ailleurs l'opinion du professeur Shulman, expert des questions soviétiques, promu la semaine dernière conseiller du secrétaire d'Etat, et qui, dans la revue *Foreign Affairs*, mettait en doute l'efficacité des critiques publiques adressées à Moscou concernant le respect des droits de l'homme. Tout comme M. Kissinger, M. Shulman croit davantage aux vertus de l'action diplomatique en coulisses.

M. Vance va probablement s'expliquer, lundi 31 janvier, dans sa première conférence de presse, sur l'initiative qui a provoqué une réaction négative de Moscou. A la Maison Blanche, on ne la juge pas incompatible avec la négociation d'un accord sur les armements stratégiques nucléaires.

De notre correspondant

Sur le plan intérieur, la rigueur manifestée par le président dans sa défense des droits de l'homme doit raffermir au Congrès sa position auprès des conservateurs des deux partis. La vieille coalition conservatrice réunissant le gros des républicains et une fraction des démocrates a démontré sa vitalité en s'opposant victorieusement à la nomination de M. Sorensen, ancien collaborateur direct du président Kennedy comme directeur de la C.I.A. Le sénateur Byrd, nouveau leader de la majorité, est apparenté aux démocrates conservateurs. Ce sont des partisans de la ligne « dure » à l'égard des Soviétiques, très sceptiques au sujet de la détente et qui ne cessent de préconiser l'accroissement de l'arsenal des Etats-Unis. En outre, le sénateur Byrd s'est plaint récemment de n'avoir pas été consulté sur certaines nominations, et le speaker de la Chambre, M. O'Neill a formulé les mêmes regrets. Il s'agit là de mouvements d'humeur sans conséquences immédiates, mais suffisamment révélateurs de l'état d'esprit d'un Congrès à majorités démocrates estimant ne rien devoir électoralement à M. Carter.

Le président Carter a conscience de ces difficultés. Tout en réaffirmant sa volonté de coopération avec le Congrès, il entend s'adresser directement à ses compatriotes. D'où une série de gestes en ce sens, au moyen de « causeries au coin du feu » et maintenir un contact aussi simple et chaleureux que possible avec la « base » populaire. D'autres mesures sont envisagées (une plus grande ouverture de la Maison Blanche aux individus ainsi qu'aux organisations, « apparition spontanée à la Giscard » dans certains foyers, etc.), pour créer ce lien privilégié avec les masses dont il entend tirer sa force.

HENRI PIERRE.

Chili

UN HAUT FONCTIONNAIRE EN VISITE AUX ÉTATS-UNIS EST PRIÉ DE REGAGNER SON PAYS

Le directeur général du ministère chilien des affaires étrangères, M. Jaime Lavin Farina, en visite aux Etats-Unis, a dû quitter ce pays vendredi 28 janvier à la demande du *gouvernement américain*, a *indiqué* samedi un porte-parole du département d'Etat.

Arrivé le 4 janvier aux Etats-Unis à l'invitation du département d'Etat, M. Lavin Farina devait rester jusqu'au 5 février, mais il a été accusé par plusieurs organisations de défense des droits de l'homme d'avoir participé à la torture de prisonniers après le coup d'Etat militaire de 1973. « Nous lui avons demandé de partir », a indiqué le porte-parole, en ajoutant que les gouvernements américain et chilien s'étaient préalablement consultés et étaient tombés d'accord pour que, « dans l'intérêt des deux pays », M. Lavin Farina abrège son séjour.

***D'autre part*, la *station de radio* Président-Balmaceda, appartenant à la démocratie chrétienne chilienne, a été fermée samedi 29 janvier par les autorités militaires de la province de Santiago. Le général Julio Canessa, commandant de la région militaire, a accusé, sans donner de précisions, les démocrates chrétiens d'enfreindre dans leurs émissions l'interdiction de toute activité politique imposée en septembre 1973 après le coup d'Etat.**

La fermeture de la station durera jusqu'à la levée de l'état d'urgence proclamé à la même date par les militaires pour une durée de trois ans et demi.

La station Président-Balmaceda a été fermée plusieurs fois par les militaires, comme elle l'avait été sous le mandat du président Allende. Après le putsch, la junte militaire a dissous tous les partis de l'Unité populaire et « suspendu » les autres, démocratie chrétienne comprise. — (A.F.P., Reuter.)

AMÉRIQUES

Le Paraguay oublié

(Suite de la première page.)

Parmi eux beaucoup d'émigrés politiques. En outre, les gens, à la campagne surtout, ont peur. Les prêtres refusent de servir d'intermédiaires: « *Les paysans répondront en guarani ; ils avertiront la police* » (3.) Ici, tout étranger est suspect. « *Un paysan qui parle,* vous dit-on, *craint toujours d'être trahi.* » D'abord, donc, un rideau de silence...

Peu de bitume : il n'y a que *deux routes goudronnées,* l'une rejoint le Brésil, l'autre l'Argentine. Peu de voitures : voici quelques années, on ne dénombrait que vingt-cinq mille véhicules à moteur, les trois quarts dans la capitale. Peu d'usines : 62 % des Paraguayens habitent les campagnes. Le pourcentage de la population *active occupée dans l'industrie* (14 %) a même diminué ces vingt dernières années. Le Paraguay évolue à rebours. Les deux tiers du territoire sont pratiquement vides. Sur le dernier tiers, les mêmes parcelles raclées *jusqu'à l'usure* : seulement 2 % de la surface totale sont cultivés. Ailleurs, ce sont des plaines livrées au seul élevage du bœuf.

Un peuple de laboureurs, d'éleveurs et de forestiers. Un pays de brouettes et de charrettes. Des femmes restent des journées entières accroupies, aux arrêts des autocars, pour vendre la *chipa,* mélange de manioc et de fromage. D'autres font de la dentelle. Elles l'étalent de sorte que la lumière *du soleil les traverse, comme elle* le ferait d'un vitrail.

Caacupé est la cinquième ou sixième localité du pays. Sa prin*cipale activité, hormis l'agricul*ture, consiste à faire, à partir d'oranges, ou de pommes de terre, des « desserts » vendus sur les trottoirs.

Une industrie qui en est au stade de la fabrique, non de l'usine. L'art, partout pratiqué, de ne rien perdre : la ferraille retapée, refaçonnée au marteau et à la flamme. Les fagots de bois devant toutes les portes. Les bûches préférées au diesel. La *terre nourricière également* utilisée pour confectionner le torchis des cases, la glaise des jarres. Dans les champs, le maïs, le manioc, l'arachide, le sucre, le coton, le soja ont engendré quelques « mini-booms ».

Une pauvreté répartie

Le tamis, le mortier, le trépied pour faire la cuisine, la viande qui sèche dehors ; le four en argile : tout atteste la persistance d'un mode de vie encore rudimentaire, avec *ses chars à bœufs,* où s'entassent les familles, l'ombrelle au-dessus du bébé qui dort. Le dimanche est le jour des chevaux de bois, des loteries jouées avec des graines de céréales, de l'accordéon, de la polka.

De loin en loin un cimetière, avec ses tombes de toutes les couleurs, ses rubans noués autour des croix. Partout l'église, en position stratégique, triomphale : installée sur ses pelouses, avec, *autour d'elle,* l'alignement des maisons, leurs galeries faisant ombre dehors, leur frais patio à l'intérieur. L'église est au centre de tout, comme au temps des « réductions » — ces territoires où les jésuites ont à la fois enfermé et protégé, *pendant cent* soixante ans, quelque 150 000 Indiens, *les soumettant* à un mode de vie et de travail « socialiste » et leur apprenant, avec l'espagnol et la bible, l'art de la harpe...

« *L'histoire du Paraguay est liée à celle de la foi. Beaucoup de Paraguayens sont encore prêts, au nom du Christ, à tous les sacrifices.* » Un siècle et demi après avoir été chassés du pays, les jésuites sont revenus, il y a cinquante ans. En force. Ils ont cinq collèges, dont trois à Asuncion. Ils sont aussi à la base de ce que le provincial de la compagnie appelle, peut-être un peu hâtivement, les « *nouvelles réductions* » : les ligues agraires, qui étaient destinées à « *conscientiser* » les campagnes, mais que le régime a brisées, car s'il a une hantise, comme dit un prêtre, c'est que « *le peuple s'organise* ».

Ce Paraguay paysan, artisan, qui vit de ses jardins, fabrique tout, ou presque, de ses mains, *fait souvent penser* à la France — une France un peu ancienne, celle des bocages et des « mares au diable ». Même les monuments aux morts incitent à la comparaison. Ici aussi, des Victoires vert-de-gris caressent le front de soldats inconnus et des généraux d'airain caracolent au milieu des places. Les avenues *célèbrent* ceux qui ont perdu des guerres plutôt que ceux qui *ont construit* l'Etat — comme ce *mariscal* Lopez qui, en 1870, a laissé le pays exsangue, après avoir combattu pendant cinq ans la triple alliance du Brésil, de l'Argentine et de l'Uruguay.

Tout ce que l'on sait, ou croit savoir, *sur le Paraguay* fait imaginer un peuple diminué, rachitique, *qui ne tient pas* sur ses jambes. Surprise : personne ne *semble mourir* de faim. Les enfants vont nu-pieds, mais ne sont pas malingres. Pas de sous-humanité réduite à ses os et à ses fièvres, comme dans certains Etats pourtant plus puissants. Pas de *lumpen prolétariat* entassé dans la boue, pas de *favelas* ou de *villas miserias* à l'ombre des gratte-ciel. « *Nous sommes pauvres,* disent les Paraguayens, *mais notre pauvreté est relativement répartie.* »

Pour avoir « oublié » de s'in*dustrialiser* et de s'urbaniser, le Paraguay a évité les banlieues « clochardisées ». Bienfait *d'une* économie retardataire ? Plutôt bénéfice d'un mode de vie enraciné dans la petite propriété agricole. Certes, la répartition des terres est injuste. « *Mais le Paraguay a une chance,* dit l'économiste Augustin Flecha : « *Il n'a pas connu l'économie de plantation ; il a donc ignoré le servage.* »

Chacun vit sur sa parcelle, souvent minuscule : quatre fois sur dix, celle-ci est inférieure à 5 hectares. Dans les départements de Cordillera, Paraguari, Guaira — le cœur du pays, — le sol a été, au cours des âges, morcelé à l'infini. Quelques poules, quelques bœufs, quelques arbres : de quoi composer un régime alimentaire précaire mais supérieur à celui, par exemple, de dizaines de millions de Brésiliens. Les hommes politique, en outre, ont été hostiles : des « occupants provisoires », ils ont fait des propriétaires. Aujourd'hui, 65 % des agriculteurs ont un titre de propriété, contre 39 % il y a vingt ans. Jacquou n'est pas riche, mais il jouit, au moins, d'une certaine stabilité.

La Prusse d'Amérique latine

Avec ses micro-propriétés et ses petits paysans, avec l'émigration *pour soupape,* le Paraguay, donc, vivote. La croissance, ces dix dernières années, n'a été que de 25 % par an et par habitant. On imagine mal que ce pays ait pu être appelé, au dix-neuvième siècle, la « *Prusse de l'Amérique latine* » : une nation de soldats-laboureurs toujours prêts à en découdre.

Depuis, le Paraguay *s'est rétréci.* Sa configuration géographique, *c'est un fait, ne l'a guère aidé.* Ses habitants n'ont pas assez de *mots* pour qualifier leur malchance de se trouver à 1 600 kilomètres de la côte la plus proche. « Méditerranée », « Mésopotamie », « réclusion », « enclavement », « enfermement » : toute une psychologie est née de cette situation. Les *peurs d'aujourd'hui en* dérivent. Et toute une conception de l'économie : cette « *île entourée de terres* » a connu, au début du dix-neuvième siècle, la plus singulière des autarcies. Son premier dictateur, Francia, avait *verrouillé les frontières.* Il avait orienté le pays vers un mode de production et de consommation autonome, presque entièrement contrôlé par l'Etat. Des intellectuels en rêvent encore. Certes, Francia n'a pas été un dictateur pour rire. Il faisait tuer ou torturer ses opposants. Avoir défendu la nation contre l'impérialisme naissant du Brésil et de l'Argentine lui vaut, pourtant, *des plaidoyers* passionnés de ceux qui, *ici comme* ailleurs, *ont* la phobie des multinationales.

La seconde obsession du Paraguay, c'est sa petitesse. Nain *entre* les nains, du moins par la démographie, il souffre, de surcroît, d'être coincé entre les deux « ogres » du continent. Il a toujours été la *colonie des colonies,* d'abord au temps du vice-royaume du Pérou, puis lors de la création de celui de La Plata. Aujourd'hui même, sa dépendance, pourrait-on dire, est « au second degré » : il est une « marche » du Brésil, lui-même présenté comme un relais de *l'empire américain*

Souvenir de son époque « prussienne », Asuncion abrite, aujourd'hui, un panthéon miniature et, trônant sur une place, un tank « arraché à l'ennemi ». *Cette ville* montre toujours « *le premier chemin de fer d'Amérique latine* » : quelques wagons au rencart, sous les verrières d'une gare muette, pleine de clochetons et de colonnades. Cette capitale a beau faire circuler dans ses rues quelques Mercedes, recevoir, dans son port *fluvial,* quelques *navires* de gros tonnage, elle ne fait pas beaucoup plus impression que l'arrière-pays. Ses charmes sont surannés. Les derniers tramways du siècle, les voilà. Les dernières soutanes aussi. Et les écoles à pupitres, *les Eglises* pour films de Buñuel, sans oublier ces bureaux de poste qui, avec leurs tables de pierre, leurs encriers et leurs pots de colle font de la rédaction et de l'envoi d'une lettre le plus solennel des beaux-arts

Dans le centre d'Asuncion, le *nombre de maisons de change et de* magasins d'import-export montre que si le pays ne produit guère, du moins il entrepose ! N'est-il pas, sans fausse honte, la première place de contrebande du continent ? Officiellement, rien n'apparaît de ce que le Paraguay vend et achète « hors taxe ». Mais il est admis que la moitié des *marchandises qui entrent dans la* capitale le font en contrebande. Cette activité « clandestine » porte, chaque année, sur 1 milliard, 1 milliard et demi de dollars, trois à quatre fois plus que le commerce extérieur « légal ».

Aujourd'hui, le Paraguay se plaint moins que naguère d'être *un Etat tampon entre des voisins* trop puissants. Certes, il dépend toujours de l'Argentine — pour son blé et son accès à la mer — et du Brésil pour une partie de ses investissements (les Brésiliens ont, d'ailleurs, eu l'habileté de lui *offrir une route et un port franc,* pour lui ouvrir une deuxième « fenêtre » sur l'océan). Mais Asuncion a découvert qu'il pouvait être avantagé de jouxter les deux premiers marchés d'Amérique du Sud. « *D'un inconvénient il a fait un privilège de situation,* dit un diplomate. Il ajoute : « *Le Paraguay est une sorte de Suisse. Au lieu de capitaux, il abrite des marchandises.* »

Certains préfèrent comparer le pays à Hongkong ou à Panama. Ils estiment que le « *privilège de situation* » risque, à long terme, de coûter cher. Les tissus, les objets de confection, les œufs, les *volailles, les chaussures* importés « hors taxes » ruinent en effet la production locale. C'est là une situation malsaine. Mais la contrebande échappe aux analyses classiques tout comme aux raisonnements à long terme. Avec son *corollaire la corruption,* elle est en effet, selon un observateur étranger, une « *méthode de gouvernement* ».

« *Il y a sept ans,* ajoute-t-il, *le régime était encore une dictature avec un degré de corruption tolérable. Aujourd'hui, toutes les bornes sont franchies.* »

La contrebande prix de la paix

Beaucoup de Paraguayens répètent ce *mot prêté au général* Stroessner : « *La contrebande c'est le prix de la paix.* » Le président a obtenu la paix dans les casernes en donnant à chaque général ou amiral sa part du butin : « *A l'un des estancias d'élevage,* dit un opposant, *à un autre le trafic de drogue. Le consortium au pouvoir ne fait pas de mécontents.* »

Certains noms sont, désormais, *sur toutes* les lèvres : le numéro deux du régime, le général Andres Rodriguez, commandant la cavalerie, « *est impliqué jusqu'au cou,* dit-on, *dans le trafic d'héroïne* ». L'un de ses comparses serait le chef de la police secrète, M. Coronel Pastor. L'amiral Hugo Gonzalez, assure-t-on, a trempé dans le trafic d'armes. Le chef de la *sécurité présidentielle* serait compromis avec la prostitution et dirigerait les boîtes de nuit de la capitale.

Un livre écrit par deux Américains sur la « *Latin Connection* » a expliqué en détail la place du Paraguay et de certains de ses dirigeants dans le commerce international des stupéfiants. Le chanvre indien cultivé dans la région de Pedro-Juan-Caballero, à la frontière brésilienne, la cocaïne importée de Bolivie, et l'héroïne venue du Proche-Orient, tout cela est ensuite convoyé vers les Etats-Unis.

Les affaires de l'« entourage », des amis ou des parents du président sont un peu moins connues. « *Ces derniers temps,* nous a-t-on assuré, *chaque membre de la famille a reçu un secteur d'industrie. Le gendre, M. Dominguez Dibb, les piles électriques. M. Gustavo Stroessner, le fils aîné, les frigorifiques. M. Alfredo Stroessner, le cadet, la fabrication du fil de fer, en même temps que la direction d'un club de football qui, comme par hasard, a gagné la coupe nationale. Un autre parent, M. Matianda, a été gratifié d'un poste de douane qui, au Paraguay, prélève des taxes sans donner de reçu en échange.* »

Deux à trois mille familles, estime-t-on, tirent chacune, en moyenne, un demi-million de dollars par an de la contrebande. Le paiement d'une « *commission* » est indispensable à tous les échelons de la vie administrative pour la réussite de quelque projet que ce soit. Un représentant de l'Eglise assure que les subventions accordées par le gouvernement ne sont débloquées qu'une fois dûment *gratifié* le fonctionnaire responsable.

« *Pareille situation est celle-là même que certains auteurs caractérisent sous le nom de société scélérate* », écrivaient récemment les évêques paraguayens dans un « *Diagnostic de la réalité nationale* ». Pour amortir le choc, l'expression « *scélérate* » a été écrite en latin...

CHARLES VANHECKE.



(3) Avec l'espagnol, le guarani est la seconde langue officielle du pays.

Prochain article :

« BIG BROTHER » ET SES ROUGES

Argentine

● LE QUOTIDIEN *LA OPINION* A ETE SAISI les 29 et 30 janvier à Buenos-Aires. Cette mesure a été prise en raison de la publication d'un article signé par un prêtre, le Père Vicente Pellegrini. Ce texte tendait, selon le décret de saisie, « *à déprécier l'image des forces armées en les accusant de violer les droits de l'homme* ». Ce quotidien est connu par ses prises de position favorables en général au gouvernement militaire. — *(A.F.P.)*

● CINQ GUERRILLEROS ONT ETE TUES le dimanche 30 janvier au cours d'une fusillade avec la police près du commissariat de *Ciudadela,* dans la banlieue de Buenos-Aires. Dans la même localité, le 28 janvier, une bombe avait explosé dans le commissariat, tuant trois policiers et faisant onze blessés. Selon des sources militaires, c'est une étudiante, actuellement en fuite, qui avait posé la bombe. — *(A.F.P., Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

Egypte

L'objectif des émeutes (des 18 et 19 janvier) était de renverser le régime

affirme le président Sadate

De notre correspondant

Le Caire. — Le président Sadate recule de jour en jour *la date du discours qu'il a* l'intention de prononcer au sujet des émeutes des 18 et 19 janvier derniers. Selon ses *proches, le chef de l'Etat* attendrait pour parler d'être en *mesure* d'annoncer des « nouvelles concrètes » concernant *soit l'origine* des désordres, soit les mesures de redressement économique promises.

Recevant dernièrement les dirigeants syndicaux puis le conseil de l'université, le président a déclaré aux premiers : « *L'objectif des émeutes était de renverser le régime. (...) Les complots seront encore nombreux.* » *Je ne tolérerai plus les activités politiques clandestines dans les facultés. Epurez-les avant leur réouverture* » (dans moins d'une semaine), dit-il aux représentants de l'Université.

Dimanche, M. Khaled Mohieddine, chef du Rassemblement progressiste et unioniste (parti légal regroupant une partie des marxistes et des nassériens) a, pour sa part, répondu aux accusations du premier ministre qui avait affirmé la veille que son parti avait pris part aux émeutes. « *Les masses,* a-t-il dit, *ont peut-être exprimé un sentiment identique à celui de notre parti, mais ce dernier ne les pas incitées à le faire. S'il y a eu les mêmes slogans dans tout le pays, c'est que le problème, qui est politique, est le même partout.* »

Après avoir reconnu que « *quelques membres de* [sa] *formation ont participé aux manifestations* », le fondateur du rassemblement progressiste s'en est remis à la justice pour déterminer si ces militants « *appartenaient aussi à un mouvement illégal* », ce que lui-même ne croit pas.

M. Mohieddine a précisé que 108 arrestations avaient été opérées au sein de son parti, qui a-t-il dit, regroupe 150 000 membres. Compte tenu des 329 personnes qui ont été relâchées samedi soir, *plus de 1 000 Egyptiens* restent encore incarcérés après les émeutes des 18 et 19 janvier. Selon les informations recueillies tant auprès des autorités que dans les milieux d'opposition les prisonniers se répartiraient, par ordre d'importance, en trois grandes catégories les « casseurs » et pillards pris *en flagrant* délit, les manifestants proprement dits et 180 personnes, notamment des intellectuels, interpellés chez elles pendant ou après les troubles.

Aux noms de ces dernières, que nous avons déjà publiées (*le Monde* daté 23-24 et 30-31 janvier), il convient d'ajouter ceux des journalistes Abdel Latif Hanafi, *Rouchdi Aboul Hassan et* Abdel Moneim Ghassas, des auteurs-compositeurs Fouad Negm et Samir Abdel Baqi et des avocats Hamza Moustapha Hadaoui, Farouk Sabet et Farouk Radouane, celui-ci ayant été blessé durant les manifestations de Beni-Souef (Moyenne-Egypte). Contrairement à des rumeurs persistantes, l'écrivain Louis Awad et l'avocat Abdallah Zohdi n'ont pas été inquiétés.

En ce qui concerne les cadres *du Rassemblement progressiste* mis en prison, il faut citer, outre les personnalités antérieurement nommées dans ces colonnes, MM. Hussein Abdel Razzak, membre du comité exécutif de ce parti : Salah Zaki, responsable de la jeunesse, et Abdel Abou Abdel Moneim, syndicaliste. Dans la province de Qeneh (Haute-Egypte), le principal dirigeant syndical, M. Mohamed Moustapha Bakri, a été arrêté. Parmi les étudiants emprisonnés figure la fille du critique de théâtre Mahmoud Amine Alem, lequel travaille actuellement en France

Les familles qui ont pu visiter leurs parents en prison ont déclaré que ceux-ci étaient bien traités et qu'elles avaient pu leur apporter ce dont ils avaient besoin.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

LE CORRESPONDANT DU « GUARDIAN » EST EXPULSÉ

Le correspondant du journal britannique « Guardian » en Egypte, David Hirst, a été expulsé, vendredi 28 janvier, par les autorités égyptiennes, qui ont affirmé que son permis de séjour était arrivé à expiration. A son arrivée à Nicosie, le journaliste britannique a déclaré que quatre policiers en civil s'étaient présentés à son hôtel dans la nuit de jeudi à vendredi et l'avaient invité à les suivre. Lorsqu'il a demandé à téléphoner à son ambassade, l'un des policiers, dit-il, l'a menacé de son pistolet. David Hirst a déclaré que l'expiration de son permis de séjour n'était qu'un prétexte et qu'en réalité les autorités égyptiennes avaient été irritées par le ton critique de ses articles.

De source officieuse au Caire, on précise que les autorités égyptiennes ont refusé de renouveler le permis de séjour de David Hirst à la suite d'articles « manquant d'objectivité et déformant la réalité des faits ». Selon un responsable égyptien, cité par le correspondant du « Times » au Caire, l'expulsion de David Hirst a été motivée par un article sur la corruption régnant au sein du régime égyptien. Dans cet article, daté du 21 janvier, le journaliste britannique écrivait que le train de vie élevé des dirigeants égyptiens et les scandales avaient ébranlé le régime de M. Sadate. Il citait notamment les critiques dirigées contre la nouvelle « famille royale » et affirmait que Mme Sadate était particulièrement visée par ces critiques. — (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)

Liban

WASHINGTON AURAIT DONNÉ A BEYROUTH L'ASSURANCE QU'ISRAËL N'INTERVIENDRA PAS DANS LE SUD DU PAYS

Selon les journaux libanais, les Etats-Unis ont donné au gouvernement de Beyrouth l'assurance qu'Israël ne se livrera à aucune agression contre le Sud-Liban à *la suite du déploiement de la* force arabe de dissuasion dans *cette région.*

Cette assurance aurait été fournie dimanche 30 janvier par le chargé d'affaires américain à Beyrouth, M. Lane, au ministre libanais des affaires étrangères, *M. Fouad Boutros.*

● *A Jérusalem,* le gouvernement a consacré, dimanche, sa réunion hebdomadaire à ce problème. A l'issue de la séance, un porte-parole officieux a fait savoir qu'Israël s'opposerait au déploiement unilatéal et non agréé de forces syriennes dans le Sud-Liban, et qu'il refuserait d'accepter *la nouvelle* situation ainsi créée. Le porte-parole a précisé *que le gouvernement avait pris* des « *mesures diplomatiques* » nécessaires pour rétablir le *statu quo ante.*

« *Nous cherchons, par l'intermédiaire des Etats-Unis à désamorcer la situation et à lui trouver une solution diplomatique* » a déclaré à ce propos M. Pérès, ministre israélien de la défense. — *(A.F.P.)*

Israël

LE VOYAGE DE M. D'ORNANO EST AJOURNÉ

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Comme il était prévisible, le gouvernement israélien a demandé à M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, de surseoir au voyage officiel qu'il comptait effectuer à Jérusalem le 7 février.

C'est le chargé d'affaires de l'ambassade israélienne à Paris, M. Mordekhaï Drori, qui a communiqué au ministre français le « souhait » de M. Allon, fondé « sur le climat peu propice qui règne en ce moment dans les rapports franco-israéliens ».

Une autre visite officielle française était prévue pour le 27 février, celle de M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères. On ne sait pas encore si d'ici là le climat sera « plus propice » et si une formule sera trouvée permettant le retour à son poste de M. Mordekhaï Gazit, rappelé de Paris après la libération d'Abou Daoud.

Mais, même si le voyage de M. de Guiringaud devenait possible, on pourrait lui imposer à Jérusalem des limites très strictes. Les entretiens qu'aurait le ministre français à Jérusalem se borneraient, nous dit-on de bonne source, à l'examen des seules questions intéressant les rapports franco-israéliens. A aucun moment les conversations avec M. de Guiringaud ne déborderaient des limites des relations bilatérales, afin de manifester clairement le refus d'Israël d'admettre la France comme intermédiaire dans le conflit du Proche-Orient. — A. S.

AFRIQUE

LA LIBÉRATION DE M. ET DE MME CLAUSTRE

LE COMMUNIQUÉ DE L'ÉLYSÉE

Le colonel Kadhafi a annoncé la libération au président Giscard d'Estaing

La présidence de la République a diffusé, dans la nuit du dimanche 30 au lundi 31 janvier, le communiqué suivant :

« Après l'échec de plusieurs tentatives, la stratégie concernant les diverses voies à utiliser pour aboutir à la libération de Mme Claustre et de son époux a été arrêtée au cours d'une réunion qui s'est tenue à l'Élysée le 9 septembre 1976 et à laquelle participaient, autour du président de la République, le ministre des affaires étrangères, le ministre de la coopération, M. Georgy, directeur d'Afrique au ministère des affaires étrangères, et M. René Journiac (1).

» L'objet de cette délibération avait été tenu secret. M. Robert Galley, ministre de la coopération, s'est rendu à N'Djamena pour obtenir le concours des autorités tchadiennes.

» En accord avec celles-ci, des démarches ont été faites auprès du gouvernement libyen. Simultanément, la France apportait son appui à l'œuvre de réconciliation nationale conduite par le gouvernement du Tchad.

» La semaine dernière, l'ambassadeur de France à Tripoli a été reçu par le colonel Kadhafi qui lui donnait, à l'intention du président de la République, l'indication d'une libération prochaine de M. et Mme Claustre.

» Un dispositif a été mis en état d'alerte pour organiser leur retour en France.

» Dans la soirée de dimanche, le colonel Khadafi a appelé le président de la République pour lui faire part de la libération de M. et de Mme Claustre et de leur arrivée à Tripoli.

» On se souvient que, au cours de sa dernière conférence de presse, le président de la République avait déclaré : « Il y » a à l'heure actuelle en cours non pas une action, mais des » actions visant à obtenir la libération de Mme Françoise » Claustre et à ce qu'il soit mis fin à cette odieuse séquestration. »

» Mme Treinen, mère de Mme Claustre, a été constamment tenue informée par le président de la République du déroulement des démarches entreprises. Elle avait d'ailleurs été reçue à déjeuner le jour de Noël par le président. »

(1) Conseiller technique à la présidence de la République. — (N.D.L.R.)

LE FROLINAT : la nouvelle « n'est pas importante ».

(De notre correspondant.)

Alger. — La nouvelle de la libération de Mme Françoise Claustre a été annoncée sans commentaires par Radio-Alger. M. Abba Seddik, secrétaire général du FROLINAT, est, selon ses proches, absent d'Alger « pour une durée indéterminée ». Ses collaborateurs précisent qu'en tout état de cause « il n'a aucun commentaire à faire » et que « l'affaire Claustre n'est pas une nouvelle importante pour le FROLINAT ».

Il y a quelques semaines, les membres du FROLINAT à Alger avaient pourtant déclaré que Mme Claustre était entre les mains de « leurs » combattants, qu'une enquête serait menée à son sujet et que, « si l'ethnologue était innocente », elle serait libérée. Depuis, il est apparu que M. Goukouni Oueddei ne reconnaissait pas l'autorité de M. Abba Seddik.

LES LEÇONS D'UNE ÉPREUVE

(Suite de la première page.)

Cet ancien ambassadeur en Libye, ami personnel du Derdeï, père de ce Goukouni qui détenait Mme Claustre et son mari, a démêlé l'écheveau avec une patience et un savoir-faire remarquables. Fort de ses sympathies à Tripoli et connaissant mieux que personne le très complexe réseau des parentés et des allégeances du Tibesti, il a, avec l'appui complet de l'Élysée, réussi à mener à bien sa tâche.

L'affaire était d'autant plus délicate que ni M. Hissène Habré ni M. Goukouni n'étaient « entre les mains des Libyens ». Le gouvernement du colonel Kadhafi a facilité les choses, même s'il est permis de douter qu'il a agi, comme il s'en targue, « *conformément aux principes humanitaires de la révolution libyenne et de sa politique de lutte contre le terrorisme, la séquestration et le chantage* ». Reste que les bons rapports entretenus par la France avec les pays arabes, et maintenus récemment à l'occasion de l'« *affaire Abou Daoud* » au prix élevé qu'on connaît, ont contribué à l'heureux dénouement.

Si une leçon doit être tirée de mais un précédent, — elle se dégage sans peine des erreurs évidemment commises. Les Allemands, qui ont obtenu très vite contre une liasse de deutschemarks la libération de leur ressortissant enlevé avec l'ethnologue, avaient montré les avantages de l'esprit de décision. La discrétion, qu'a imposée avec courage le président de la République à une opinion inquiète, était une des conditions du succès. Le mélange de piraterie aérienne et de bonnes manières diplomatiques pratiqué par un pouvoir irrésolu en employant des hommes et des moyens douteux ne pouvait que conduire à l'échec.

Enfin, il est, hélas ! permis de s'interroger sur les limites de l'assistance qu'un État peut apporter à l'un de ses ressortissants enlevé afin d'exercer une pression contre lui. Ne jamais céder, *par principe* ? la « *solution israélienne* » répond à une situation sans équivalent et ne peut donc servir de modèle. Ouvrir une négociation ? Rien ne dit qu'elle sera toujours fructueuse, et l'opinion doit admettre la possibilité d'un échec. La grande joie qu'apporte la libération de Mme Claustre n'est pas assombrie par le rappel de cette vérité amère.

P.-J. FRANCESCHINI.

Selon l'agence ARNA

TRIPOLI : M. Goukouni a manifesté une « compréhension totale ».

L'agence de presse libyenne ARNA, citée par U.P.I., donne les précisions suivantes sur les circonstances de la libération de Mme Françoise Claustre et de son mari :

« On sait que les rebelles du Tchad détenaient depuis deux ans l'archéologue Françoise Claustre et son mari, et les gardaient dans la région contrôlée par eux.

» De nombreuses tentatives avaient été faites pour obtenir leur libération, mais en vain.

» Le président Giscard d'Estaing demanda au colonel Moammar Kadhafi de s'entremettre, et l'ancien premier ministre français, M. Jacques Chirac, le lui demanda aussi au cours d'une visite officielle au mois de mars dernier.

» Conformément aux principes humanitaires de la Révolution de septembre et à la politique de la lutte contre le terrorisme, la détention et le chantage, et étant donné que cette affaire était purement humanitaire, les autorités libyennes ont multiplié sans relâche leurs efforts pendant plusieurs mois. Elles ont pris contact avec les rebelles tchadiens dans la région du Tibesti, et en particulier avec M. Goukouni, le chef des rebelles dans cette région, qui a manifesté une compréhension totale et a notifié à la République arabe de Libye qu'il était prêt à lui remettre l'archéologue et son mari.

» A la suite du refus par Hassène Habré de remettre l'otage, et en raison de la poursuite de sa tentative de faire chanter le gouvernement français et la famille Claustre, les rebelles tchadiens ont décidé de le décharger de ses fonctions et de lui retirer le commandement de la seconde armée du front, commandement qui a été pris en charge par M. Goukouni.

» Une délégation de la République arabe de Libye a reçu Mme Claustre et son mari, qui sont arrivés en bonne santé en Libye. »

Trente-trois mois de tractations et d'espoirs déçus

21 AVRIL. — A Bardaï, dans le Tibesti, un groupe de rebelles tchadiens commandés par M. Hissène Habré attaque le poste militaire et enlève Mme Claustre, chargée de mission au C.N.R.S. ; M. Combe, coopérant attaché à la mission de réformes administratives, et le Dr Staewen, ressortissant allemand. La femme du Dr Staewen ainsi que deux officiers tchadiens sont tués au cours de l'affrontement.

22 AVRIL. — Le premier message radio donne l'alerte. M. Claustre, qui se trouve à Largeau, prend contact avec les rebelles.

23 AVRIL. — Dans deux contacts radio, M. Hissène Habré donne le texte d'un communiqué « politico-militaire » que doivent diffuser Radio-Bonn et France-Inter. M. Messmer, premier ministre, refuse ces conditions.

24 AVRIL. — Cent vingt soldats tchadiens, transportés par des appareils français, brûlent la localité de Bardaï et sa palmeraie.

4 MAI. — M. Puissant, conseiller des affaires étrangères (coopération), arrive à N'Djamena. Les contacts radio avec les rebelles se poursuivent.

10 MAI. — Les rebelles exigent la publication du manifeste politique et la libération de trente-deux détenus politiques au Tchad, dont le général Félix Malloum, l'actuel chef de l'État.

15 MAI. — M. Puissant arrive à Bardaï. Trois jours plus tard, MM. Puissant, Claustre, les négociateurs allemands et M. Hissène Habré se rencontrent à Zouï, à 15 kilomètres de Bardaï. Le gouvernement tchadien a refusé d'envoyer des émissaires.

20 MAI. — Le Tchad refuse de céder aux exigences des ravisseurs.

3 JUIN. — Soixante membres de la famille de M. Hissène Habré, dont son père, sa mère et son fils, sont arrêtés, près de Largeau, par des soldats tchadiens. La palmeraie de Kirdimi est brûlée.

6 JUIN. — Rencontre orageuse entre M. Puissant, M. Claustre et M. Hissène Habré.

8 JUIN. — M. Claustre revient à Paris.

11 JUIN. — L'Allemagne obtient, à l'insu du gouvernement tchadien et moyennant une rançon, la libération du Dr Staewen. Le lendemain, le Tchad rompt les relations diplomatiques avec Bonn.

15 JUIN. — Le commandant Galopin, officier français détaché auprès du « bureau de coordination » de l'armée tchadienne, est rappelé de France et désigné, à la demande du président Tombalbaye, chef de l'État tchadien, comme négociateur aux côtés de M. Estrade, consul général de France.

JUILLET. — M. Estrade et le commandant Galopin rencontrent les ravisseurs à quatre reprises.

4 AOUT. — M. Hissène Habré retient le commandant Galopin comme otage. Cet événement n'est pas rendu public.

21 AOUT. — Nouvelle rencontre entre MM. Estrade et Hissène Habré.

31 AOUT. — Les ravisseurs demandent que la France livre pour 600 millions de francs C.F.A. (12 millions de francs) d'armes et de munitions. Cette exigence n'est pas rendue publique.

OCTOBRE. — M. Claustre peut rencontrer sa femme.

30 NOVEMBRE. — Le Tchad renoue ses relations diplomatiques avec l'Allemagne fédérale.

6 JANVIER. — M. Puissant rencontre M. Hissène Habré et parvient à un accord pour la libération d'un otage en échange de la libération de dix détenus politiques et de la remise de matériel. Six jours plus tard, M. Giscard d'Estaing envoie un message à M. Tombalbaye pour lui demander d'accepter l'accord conclu le 6 janvier. Le président tchadien maintient son refus.

L'EXÉCUTION DU COMMANDANT GALOPIN

2 AVRIL. — Le gouvernement français fait savoir à M. Hissène Habré qu'il accepte la publication d'un manifeste politique et le versement d'une rançon. De son côté, M. Tombalbaye accepte la libération de tous les détenus politiques, sauf cinq. M. Hissène Habré répond que le commandant Galopin sera exécuté le 4 avril si la France refuse de fournir des armes.

9 AVRIL. — M. Tombalbaye accepte les termes de l'accord du 6 janvier.

12 AVRIL. — MM. Puissant et Estrade rencontre M. Hissène Habré, qui leur annonce l'exécution peu auparavant du commandant Galopin et exige pour 4 millions de francs d'armements et pour 6 millions de matériel. Ces informations ne sont pas rendues publiques.

13 AVRIL. — Le président Tombalbaye est tué au cours d'un coup d'État. Quelques jours plus tard, les prisonniers politiques sont libérés et le général Félix Malloum devient chef de l'État.

23 MAI. — M. Combe s'échappe et réussit à gagner la Libye.

5 JUIN. — Première mission à N'Djamena de M. Stéphane Hessel, ministre plénipotentiaire, chargé de mission au ministère de la coopération. Il ne peut rencontrer que les lieutenants de M. Hissène Habré.

10 JUIN. — Enlèvement, dans l'Ennedi, du pasteur Paul Horala par des éléments du Frolinat.

16 JUILLET. — Après trois missions infructueuses, M. Stéphane Hessel finit par rencontrer M. Hissène Habré et annonce être parvenu à un accord. On saura plus tard que celui-ci prévoit le versement d'une rançon de 4 millions de francs et la livraison de matériel non militaire pour un montant de 6 millions. Mme Claustre doit être libérée le 1er août. Le gouvernement tchadien exprime sa « satisfaction ».

23 JUILLET. — Le conseil militaire supérieur tchadien décide de suspendre l'autorisation donnée aux Français de négocier directement avec M. Hissène Habré. Il accuse M. Stéphane Hessel d'ingérence dans les affaires intérieures du Tchad.

26 AOUT. — N'Djamena déplore un « voyage clandestin » de M. Claustre, qui est arrivé au Tibesti le 23 août à bord d'un avion qui amenait également des journalistes, et est à son tour retenu prisonnier.

2 SEPTEMBRE. — M. Hissène Habré ayant fait connaître qu'il exécuterait Mme Claustre le 23 septembre s'il n'obtenait pas satisfaction, le gouvernement français, qui déclare « ne pas refuser de payer la rançon », décide l'envoi au Tchad de M. René Journiac, conseiller technique à la présidence de la République, ancien adjoint de M. Foccart.

12 SEPTEMBRE. — Paris envoie un message à M. Hissène Habré, lui demandant de fixer les modalités de versement d'une rançon de 10 millions de francs. Le gouvernement tchadien accuse la France de « se mettre à genoux ».

23 SEPTEMBRE. — A l'expiration de l'ultimatum, Paris annonce que « les contacts se poursuivent ».

25 SEPTEMBRE. — Rencontre au Tibesti entre M. Morel, préfet des Vosges, et M. Hissène Habré, en présence de deux observateurs de Guinée-Bissau. Une rançon de 4 millions de francs en liquide est versée au chef rebelle. Un accord est conclu pour la livraison de matériel non militaire, pour une valeur de 6 millions de francs. A Toulouse, des ambassadeurs d'Afrique francophone examinent le matériel, qui serr livré le jour suivant.

27 SEPTEMBRE. — Le Tchad demande le retrait, dans un délai d'un mois, des troupes françaises stationnées sur son sol.

6 OCTOBRE. — Paris annonce que M. Hissène Habré, à qui la totalité de la rançon a été livrée, exige en outre des armes pour libérer Mme Claustre.

22 NOVEMBRE. — Le pasteur Paul Horala, détenu depuis cinq mois par le FROLINAT, est libéré.

23 DÉCEMBRE. — M. Robert Galley, ministre de l'équipement, se rend au Gabon, qui a proposé sa médiation entre Paris et N'Djamena.

5-6 MARS. — M. Jacques Chirac se rend au Tchad. La France décide d'accroître son aide au régime de N'Djamena.

22 AVRIL. — M. Giscard d'Estaing annonce qu'il a pris une « initiative personnelle » pour hâter la libération de Mme Claustre.

9 SEPTEMBRE. — Le président de la République convoque secrètement à l'Élysée, pour arrêter la « stratégie concernant les diverses voies à utiliser pour aboutir à la libération des époux Claustre », MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Georgy, directeur d'Afrique au Quai d'Orsay, et René Journiac, conseiller technique à l'Élysée.

10 NOVEMBRE. — Un porte-parole du FROLINAT déclare que Mme Claustre est désormais entre les mains de ce mouvement, qu'elle est en « bonne santé et en sécurité » et sera rendue aux siens avant Noël « si elle est innocente ». Le FROLINAT ajoute que M. Goukouni Oueddei a remplacé M. Hissène Habré à la tête des rebelles toubous.

25 DÉCEMBRE. — *M. Giscard d'Estaing reçoit à déjeuner à l'Élysée la mère de Mme Claustre.*

3 JANVIER. — M. Goukouni Oueddei affirme être « seul en mesure » de discuter la libération de Mme Claustre.

18 JANVIER. — Le président de la République déclare que des actions sont en cours pour mettre fin à cette « odieuse séquestration ».

30 JANVIER. — M. et Mme Claustre sont libérés et conduits à Tripoli.

LE COMMANDANT GALOPIN NÉGOCIATEUR ASSASSINÉ

L'affaire Claustre a fait une victime française, le commandant Pierre Galopin, négociateur exécuté par Hissène Habré, dont la mort fut annoncée par les rebelles toubous le 12 avril 1975

Après avoir servi en Indochine, en Algérie et en Mauritanie, le commandant Galopin arrive au Tchad le 15 décembre 1967, au titre de l'assistance militaire technique, avec le grade de capitaine. Officier de renseignements, il fait partie du bureau de coordination de l'armée nationale tchadienne, puis est chargé des problèmes de sécurité et de renseignements auprès du président Tombalbaye.

En juin 1974, alors qu'il est à Paris, détaché auprès du ministère de la coopération, il se porte volontaire pour négocier au Tibesti. Sa mission est acceptée par N'Djamena et par M. Hissène Habré. Il est retenu en otage le 4 août 1974 et assassiné le 4 avril 1975, après avoir, assurera-t-on plus tard de source gouvernementale française, subi un « supplice ».

M. Raymond Théry, pilote de l'avion qui récupéra au Tibesti en juillet 1975 trois journalistes de l'agence Gamma, affirme, dans un livre qui vient de paraître (1) : « Les Toubous lui lézardèrent le corps à coups de silex tranchants afin de lui faire dresser une liste d'armes et avouer les « contacts africains » de son ancien supérieur hiérarchique. » *Il ajoute :* « Il mourut dans la nuit du 3 au 4 avril 1975, attaché, le ventre ouvert, entre les pattes arrière d'un chameau. »

(1) *Ma mission au Tibesti à bord du DC-4.* La Table ronde.

LES REBELLES TOUBOUS

Les « rebelles » toubous, qui ont détenu Mme Claustre pendant plus de trente-trois mois, relevaient, à l'origine, du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad), dirigé par M. Abba Siddick, qui mène depuis bientôt dix ans une lutte armée contre le gouvernement central de N'Djamena. L'un des dirigeants de la rébellion, M. Goukouni Oueddei, fils du Derdeï, chef spirituel des Toubous, dirigea le Conseil de commandement des forces armées du Nord, dites « deuxième armée » du Frolinat, de 1969 à 1971. Il entra ensuite en dissidence et devint l'adjoint du nouveau commandant de la deuxième armée, M. Hissène Habré, qu'il devait évincer le 18 octobre 1976. Le sort de M. Hissène Habré, dont certaines informations signalaient la « fuite », n'est toujours pas connu. En novembre, un porte-parole du Frolinat le qualifiait d'« agent provocateur » au service de la France.

La deuxième armée toubou opère dans les régions où vivent traditionnellement les populations nomades. Entre soixante mille et quatre-vingt mille personnes reconnaîtraient son autorité. L'état-major des Toubous se trouve dans le triangle Bardaï-Zouar-Yibbi-Bou. La rébellion assure disposer d'un millier d'hommes en armes. Les rebelles toubous ont tenté de mettre en place, dans leur zone, un embryon d'administration. Descendants d'anciennes tribus, vraisemblablement originaires de Nubie, les Toubous n'exigent pas l'indépendance, mais seulement une plus grande autonomie.

UNE ETHNOLOGUE SPÉCIALISTE DU TCHAD

Mme Claustre, née Treiner, est âgée de trente-sept ans. Ethnologue et archéologue de formation, africaniste de haut niveau, elle a notamment passé plusieurs années dans un petit village du Tchad. Elle a épousé, en 1972, M. Pierre Claustre, haut fonctionnaire du ministère de la coopération, qui dirigeait à N'Djamena la mission de réforme administrative. C'est dans les locaux dont disposait cette mission à Bardaï qu'elle se trouvait le jour de son enlèvement.

Angola

PARIS ET LUANDA ÉTABLISSENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

Un communiqué conjoint, publié simultanément à Paris et à Luanda, dimanche 30 janvier à minuit, a déclaré :

« Les gouvernements de la République populaire d'Angola et de la République française, désireux de développer les liens d'amitié entre les deux peuples et de promouvoir la coopération entre les deux États sur la base du respect mutuel de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de l'égalité des droits et de la non-ingérence dans les affaires internes, ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau d'ambassade à partir du 31 janvier 1977. »

Cette normalisation des rapports entre les deux États intervient plus de quatorze mois après l'accession de l'ancienne colonie portugaise à la souveraineté internationale. Elle fait suite à la mission accomplie en décembre et en janvier à Luanda par une délégation française que conduisait M. René Servoise, ministre plénipotentiaire. La France avait reconnu, en février 1976, la République populaire avant ses partenaires du Marché commun. Mais l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Danemark sont déjà représentés à Luanda.

La lenteur avec laquelle a été réalisée la normalisation des rapports franco-angolais s'explique essentiellement par le fait que certains services spéciaux français et certaines sociétés privées françaises ont, au plus fort de la guerre civile angolaise, apporté une aide directe aux adversaires du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) de M. Neto. Par l'intermédiaire du Zaïre, notamment, des armes françaises ont été livrées aux troupes de l'UNITA de M. Jonas Savimbi et du F.N.L.A. de M. Holden Roberto, et même au corps expéditionnaire sud-africain en Angola.

L'étroite coopération entre Paris et Kinshasa a longtemps irrité les dirigeants de Luanda. De même ceux-ci ne ménagent pas leurs critiques en ce qui concerne l'attitude française à l'égard des dirigeants de Pretoria. Les livraisons d'armes au régime de M. Vorster, la conclusion de contrats pour la vente de centrales nucléaires aux Sud-Africains, ont exaspéré M. Neto et ses amis.

Aujourd'hui, les dirigeants angolais, très liés à l'Union soviétique, à Cuba et aux autres pays de l'Est, sont heureux de diversifier leurs relations. Ils souhaitent pratiquer une véritable politique de non-alignement. Faute de pouvoir se rapprocher aussi vite qu'ils le souhaiteraient du Portugal, avec lequel existe un contentieux financier important, les Angolais amorcent un dialogue avec des pays comme le Brésil et la France.

Les ravages de la guerre civile ont beaucoup compromis les exportations agricoles traditionnelles. Les plantations de café ont été en grande partie détruites, et il faudra, dit-on, au moins cinq ans pour les remettre en état. La plus grande partie du cheptel bovin est à l'abandon. Une part importante de la récolte de canne à sucre est restée sur pied. L'exploitation du minerai de fer a été arrêtée et celle des diamants a considérablement diminué. Les exportations de pétrole, provenant presque exclusivement de l'enclave de Cabinda, représentent 80 % des recettes du commerce extérieur angolais. Tous ceux qui peuvent contribuer d'une façon ou d'une autre à une relance de l'économie nationale sont donc les bienvenus à Luanda.

Les entreprises privées françaises ont déjà passé plusieurs contrats importants ; ce qui exigeait plus que la présence dans la capitale angolaise d'un agent consulaire et d'un conseiller commercial français. La société Thomson-C.S.F. doit équiper le réseau national de télécommunications. La société Degremont est chargée du traitement de l'eau potable destinée à la capitale ; les Chantiers de l'Atlantique doivent fournir deux groupes électrogènes à la centrale de Moçamedes. La société Entrepose va aménager un terminal pétrolier, etc.

Les conditions sont réunies pour que se noue enfin un véritable dialogue entre Français et Angolais. Toutefois, les incidents signalés dans l'enclave de Cabinda risquent de ranimer des rancœurs et de compromettre le rapprochement.

PHILIPPE DECRAENE.

LE BOTSWANA DANS L'ŒIL DU CYCLONE AUSTRAL

II — Un développement harmonieux

De notre envoyée spéciale CHRISTIANE CHOMBEAU

Ilot de stabilité en Afrique australe, le Botswana offre le spectacle d'une démocratie qui, depuis dix ans, admet, sous la présidence de Sir Seretse Khama, l'existence d'une opposition et la coexistence harmonieuse des Noirs et des Blancs. Toutefois, l'ancien protectorat britannique reste économiquement très dépendant de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, et ne peut donc pousser jusqu'à la rupture sa condamnation de l'apartheid et des régimes blancs d'Afrique australe (« le Monde » daté 30-31 janvier).

Gaborone. — Quelques centaines d'habitants, des huttes au toit de chaume, et déjà le manège vrombissant des bulldozers. C'était Gaborone lors de l'indépendance du Botswana, en septembre 1966 : un village devenant capitale.

A deux reprises, le Bechuanaland fut déclaré protectorat britannique. En 1884, quand les troupes de Sa Majesté protégèrent le pays contre l'invasion des Boers, et en 1895, sur la requête de Khama III, chef des Bamangweto et ancêtre de l'actuel président. Il craignait, à juste titre, la *mégalomanie* de Cecil Rhodes, qui rêvait de créer du Cap à Suez un immense empire. Mais à aucun moment la Grande-Bretagne ne jugea utile d'installer son administration à l'intérieur des frontières, préférant établir ses quartiers à Mafeking, en territoire sud-africain.

Ce n'est qu'en 1963 que le gouvernement de Sa Majesté songea à construire une véritable capitale au Bechuanaland. La possibilité d'édifier un barrage dans *cette contrée où l'eau manque* parfois dramatiquement conduisit au choix de Gaborone. Il fallut cependant attendre 1969, soit trois ans après l'indépendance, pour que tous les dossiers soient transférés de Mafeking.

La ville illustre bien le chemin parcouru par le Botswana depuis 1966, et son type de développement : harmonieux et sans clinquant. Comptant aujourd'hui trente mille habitants, la cité a été construite en demi-cercle autour d'un centre *commercial*, « Mall », où les piétons sont rois. Pas de constructions tapageuses ni de dépenses de prestige, mais des bâtiments modestes des maisons coquettes, quoique sobres.

Le second gisement diamants du monde

Botswana était l'un des plus ...ces des vingt-cinq pays les ...s développés : un cheptel de ...s pour unique ressource ou ...ue, un revenu national trop ... pour couvrir les dépenses ...ntes... Peu de nations ont ...encé à voler de leurs pro... ailes avec aussi peu d'atouts. *...orsque nous avons acquis ... indépendance, tout le monde ...ait que nous ne serions pas ...bles d'équilibrer notre budget ... l'aide britannique avant une ...aine d'années*, raconte Quett Masire, vice-président ministre des finances et du ... *Nous y sommes cependant venus avant la dixième année.* » ...our l'exercice 1975-76, le budget ...usait *même* un surplus d'envi... 187 millions de francs, avec ...s rentrées de 485 millions. La situation était suffisamment saine pour qu'en août dernier le gouvernement décidât de se retirer de la zone monétaire sud-africaine rand et frappe sa propre monnaie, le pula. « Pula », en setswana, est une invocation au ciel et signifie « qu'il pleuve ». C'est également le slogan dans ce pays aux deux tiers désertique.

Ce remarquable redressement tient aux dix ans de recherches menées par les filiales de l'Anglo-American Corporation — société sud-africaine présidée par M. Harry Oppenheimer — *et* à la découverte de gisements de diamants, de nickel et de cuivre.

Il ne fallut pas moins de douze ans de prospection avant que la De Beers Botswana découvre, en 1967, à 240 kilomètres à l'ouest de Francistown, le second gisement de diamants du monde, après celui de Williamson en Tanzanie. Selon les experts, il peut être exploité au rythme de 24 millions de carats par an pendant quarante ans. Les premières pierres *furent extraites en 1971*. L'an passé, leur vente a procuré à la De Beers et au gouvernement un revenu de 210 millions de francs.

Deux autres gisements, DK 1 et DK 2, moins importants, mais de plus grande qualité, situés à Lethakane, à 40 kilomètres d'Orapa, vont commencer à être exploités au rythme de 320 000 carats par an, puis 400 000 carats par an d'ici à 1979.

La situation est beaucoup moins *brillante dans l'extraction du cuivre* et du nickel de Selebi-Pikwe. La Bamangwato Concessions LTD (B.C.L.), compagnie batswana dont les principaux actionnaires sont le gouvernement du Botswana (34 % des parts), l'American Metal Climax (30 %) et l'Anglo American Corporation (30 %), se heurte en effet à des difficultés imprévues. Dans les plans originaux, la société devait utiliser du charbon rhodésien. Entre temps, l'Anglo American *Corporation découvrit un gisement* à Marupule, non loin de Serowe. Les plans furent alors changés, et l'on décida d'utiliser les ressources nationales. Mais celles-ci se révélèrent inadaptées aux fours thermiques. En outre, l'exploitation du minerai à ciel ouvert provoqua des réactions chimiques et des variations de concentration. Enfin, les fluctuations des cours diminuèrent fortement les revenus escomptés...

Les réserves de Selebi-Pikwe *sont estimées à 44 millions* de tonnes, avec une teneur de 1,14 % de nickel et 1,54 % de cuivre. Alors que l'extraction devait atteindre dès 1974 le rythme de 42 000 tonnes par an, la société s'estime satisfaite depuis le mois d'août avec 3 500 tonnes par mois.

Le bilan de l'opération est *lourd : 1 300 millions* de francs ont été dépensés, soit le double du budget prévu. Il faut ajouter 370 millions de fonds publics pour la construction de la centrale thermique, d'un barrage, d'une cité pour les ouvriers, d'une route et d'une voie de chemin de fer.

Ces richesses minières — le sous-sol du Botswana renferme aussi du minerai de fer — n'apportent pas que des bienfaits, et le gouvernement voit d'un mauvais œil les paysans affluer vers les villes et un sous-prolétariat apparaître.

Il s'est, pour la première fois en 1975, heurté à un important mouvement de grève. Le conflit a éclaté lorsque la direction des mines de Selebi-Pikwe a décidé d'augmenter les salaires des mineurs « les plus méritants » plutôt que de généraliser les augmentations. Apparemment, le gouvernement avait donné son accord. Les quelque deux mille mineurs débrayèrent. Le gouvernement intervint énergiquement, et le président lui-même tint un discours très ferme : « *Ma patience a des limites. Le pays espère que le peu de Botswanas qui ont la chance d'avoir un travail contribueront à sa richesse en travaillant dur. Il est vital pour le développement du pays de continuer à attirer les capitaux étrangers... Ce n'est possible que si les compagnies qui investissent peuvent espérer un substantiel profit pour leurs investissements.* »

Pour freiner le dépeuplement des campagnes, le gouvernement essaie de limiter les salaires des ouvriers. Actuellement, si un paysan (80 % de la population active) gagne environ 60 F par mois, un *mineur peut espérer en obtenir* plus de 300

Moderniser l'élevage

Evalué à un million de têtes avant l'indépendance, le troupeau compte actuellement environ 2,5 millions de bovins, mais 8 % seulement passent par l'abattoir ultra-moderne de la Botswana Meat Commission, situé à Lobatse, dans le sud du pays. La persistance des traditions, les conditions climatiques difficiles et l'insuffisance de l'infrastructure routière freinent tout développement dans ce secteur. Pour les paysans, la vache représente, aujourd'hui encore, un *signe de richesse, et* beaucoup hésitent à s'en séparer. Les animaux, souvent maigres et mal soignés, errent en liberté à travers le pays, à la merci de sécheresses comme celle de 1963-1965. Les troupeaux arrivent, affaiblis et même décimés, à Lobatse après avoir traversé les zones arides du centre où les points d'eau sont distants les uns des autres de plusieurs dizaines de kilomètres.

Grâce à de nombreux prêts provenant des pays scandinaves, d'Allemagne fédérale, des Etats-Unis, du Canada, de la C.E.E. ou de la Banque mondiale, le Botswana construit petit à petit un nouveau réseau routier et développe les chemins de fer. Des techniciens étrangers font des recherches ou enseignent de nouvelles méthodes d'agriculture.

Sanitas, une petite exploitation agricole à quelques kilomètres de Gaborone, témoigne des possibilités du pays. M. Gus Nilson s'est installé au Botswana il y a quelques années. Sur sa propriété de 6 hectares, *il a tenté plusieurs* expériences. Il parvient à faire pousser aujourd'hui des artichauts, des radis, des tomates, et il exporte des roses vers l'Europe, des graines de laitues aux Etats-Unis.

Il y a encore quelque temps, le gouvernement prévoyait d'ouvrir d'ici deux à trois ans un nouvel abattoir dans le nord du pays. Mais, depuis l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, il en parle beaucoup *moins. Cette adhésion a en effet* privé l'élevage de son meilleur client. Heureusement, le pays est membre de la convention de Lomé, et les Neuf ont décidé de ne lui faire payer que 10 % des taxes normalement imposées aux tiers. Toutefois, cet accord est renouvelable tous les six mois, et le Botswana vit dans la crainte de voir abolir des mesures de faveur.

Pour le moment, le gouvernement consacre ses efforts à l'éducation des paysans, *afin qu'ils* ne laissent plus vagabonder les animaux et les fassent régulièrement vacciner. Il vient, d'autre part, de mettre sur pied un plan de restructuration des sols. Celui-ci prévoit la création de trois zones : la première regroupe les terres cultivées appartenant aux villageois et exploitées selon les méthodes traditionnelles ; la seconde, appelée « zone commerciale », est réservée aux familles qui veulent bien se regrouper pour cultiver ensemble une grande propriété, le gouvernement leur cédant les terres ; la troisième reste vacante pour une utilisation future. Sans heurter de front les *traditions, le plan a l'avantage* de donner des facilités à ceux qui désirent créer des fermes coopératives. Car le Botswana souffre d'une très grande disparité dans la taille des exploitations, et donc dans les revenus agricoles.

L'effort d'éducation

Le gouvernement a récemment renégocié les contrats qui le lient à la De Beers pour les mines d'Opara. Après d'âpres discussions, il est parvenu à porter sa participation à 50 %. En vertu du nouvel accord, le gouvernement obtient environ 65 à 70 % des profits d'exploitation. En échange, il a autorisé la compagnie à accroître sa production de 2,4 millions à 4,5 millions de carats.

Comme tous les pays en voie de développement, le Botswana manque de cadres et de techniciens, tout en souffrant d'un fort taux de chômage. Le gouvernement a créé en 1970 la Botswana Development Corporation (B.D.C.) pour stimuler l'établissement de commerces et d'industries dans le pays. Les résultats, bien que satisfaisants, sont loin d'être suffisants. *Ce n'est pas* quatre mille emplois, mais plus du double, qu'il faudrait créer chaque année.

En attendant, le pays essaie de combler son retard en matière d'enseignement. Des écoles et des lycées sont ouverts un peu partout.

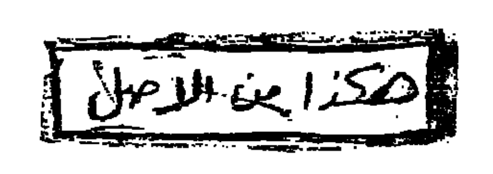
Plus de cent mille jeunes vont à l'école primaire aujourd'hui, contre à peine la moitié il y a dix ans. Le gouvernement suscite la création de « brigades », sortes d'écoles techniques où les enfants apprennent à cultiver les champs et à faire des petits travaux d'artisanat. La vente de leurs produits sert à payer leurs études.

Jusqu'à l'an passé, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland, les trois anciens protectorats britanniques d'Afrique australe, avaient une université commune. A la suite d'un désaccord, le Lesotho s'en est retiré. Gaborone décida alors d'adresser un appel au pays et demanda aux habitants d'envoyer *« tout ce qu'ils pouvaient »* pour agrandir l'université. *« En quelques mois*, dit le vice-président, *nous avons reçu des milliers de poules, de chèvres, de vaches et des dons en argent. Nous espérons réunir environ 6 millions de francs.* »

La jeunesse est pourtant insatisfaite et organise des grèves (la dernière en date avait pour but de protester contre l'« autoritarisme » du recteur de l'université). Mais elle est surtout préoccupée par la situation dans les pays voisins.

Car, finalement, on en revient toujours au même problème, celui que pose au Botswana la crise de l'Afrique australe. « *Il nous sera difficile sinon impossible*, déclarait récemment le président Khama, *de préserver notre liberté tant que nous serons entourés de pays gouvernés par la minorité.* »

FIN



EUROPE

Espagne

TANDIS QUE M. SUAREZ PLAIDE POUR UN «DIALOGUE PACIFIQUE»

Des manifestations de mauvaise humeur sont enregistrées dans l'armée et la police

De notre envoyé spécial

Madrid. — Plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées samedi et dimanche dans les rangs de l'extrême gauche, cependant que des incidents qui ont éclaté à Madrid à l'occasion des obsèques des trois membres des forces de l'ordre tués le vendredi 28 janvier *ont mis en évidence le malaise* régnant dans certains secteurs de la police et des forces armées.

Revendiqué par le GRAPO et condamné par toutes les formations politiques, de *la droite à la* gauche, l'assassinat de deux policiers et d'un garde civil a incité *les autorités à frapper sévèrement* les organisations révolutionnaires qui se situent à la gauche du parti communiste. Le P.C., quant à lui, échappe à la répression et aux perquisitions policières, du moins pour le moment.

Un mois seulement après la sortie de prison de son secrétaire général, M. Carrillo, le P.C. se trouve déjà *de facto* sur la même ligne que les autres formations modérées de l'opposition qui entretiennent de très bonnes relations avec le gouvernement. Deux facteurs ont contribué à cette évolution : la reconnaissance implicite par les dirigeants, et aussi par une large partie de l'opinion, *que le P.C.E. appartient* décidément aux formations qui souhaitent l'instauration d'une véritable démocratie en Espagne ; la manière digne et disciplinée dont le P.C.E. a réagi à l'assassinat, la semaine dernière, de plusieurs avocats, membres du parti. Détail révélateur : le comité central du P.C.E. a fait publier dimanche dans la presse des placards de *condoléances pour les policiers* et le garde civil assassinés.

Les actes terroristes de la *semaine dernière* n'ont apparemment pas été improvisés. Le meurtre délibéré d'un étudiant pendant une manifestation en faveur de l'amnistie tendait à provoquer *des désordres généralisés* dans la rue. L'enlèvement du général Villaescusa, président du conseil *suprême de justice* militaire, est un défi brutal lancé à une armée qui s'interroge parfois sur les modalités de la marche à la démocratie. Les rappels, publics ou discrets, à la *discipline ont été fréquents* ces deux derniers mois. Mais le haut commandement de l'armée n'a pas bougé. *Il a même réaffirmé*, à plusieurs reprises, sa volonté de ne pas tomber dans le piège de la provocation. Des nominations récentes, celles, par exemple, des généraux Gutierrez Mellado à la première vice-présidence du gouvernement, Vega Rodriguez au poste-clé de chef d'état-major, et Gomez de Salazar à la direction de la région militaire de Madrid, expliquent, en partie, cette sérénité. Mais des généraux limogés, mis à la retraite anticipée *ou mutés*, grognent dans la coulisse.

Arrestations dans l'extrême gauche

On signale des réunions d'officiers dans les casernes et les états-majors. Et des officiers connus pour leur sympathie avec la droite franquiste, comme *les généraux* Prada, Merry Gordon, Millans del Bosch ou Coloma Gallegos, ne se sont *pas gênés, ces derniers jours*, pour faire connaître publiquement leur réprobation et réclamer un *régime fort*.

Les services de police et la garde civile n'ont pas échappé à cette subtile remise au pas engagée par le gouvernement et le roi. Les brigades politiques et sociales, la police politique, ont été en partie démantelées, et leurs agents *mutés dans d'autres unités*. Les directeurs de la garde civile, de la police armée et de la sûreté générale *ont été remplacés* il y a trois semaines. Ces nominations sont sans doute encore trop récentes pour avoir pu produire tout leur effet. L'assassinat, vendredi dernier, de trois policiers remet au premier plan des préoccupations des forces de l'ordre la question de leur sécurité. Certains *fonctionnaires de police* murmurent déjà que leurs anciens patrons étaient, eux, des *«hommes à poigne»*. On affirme, dans certains milieux informés, que M. Martin Villa, ministre de l'intérieur, éprouve de grandes *difficultés* à contrôler tous les rouages de son administration.

On ajoute qu'un service d'information parallèle serait monté pour suppléer certaines carences. La *mauvaise volonté de la police* — pour ne pas dire plus — est fréquemment dénoncée par les porte-parole de plusieurs *formations* politiques de gauche et du centre. Mais comment s'étonner que des structures façonnées par quarante années de franquisme ne puissent être modifiées du jour au lendemain ?

L'ordre donné par les autorités d'appréhender « *tous les extrémistes* » *a été appliqué* de manière un peu unilatérale; particulièrement en province. Les plus touchés, sinon les seuls, sont les militants du parti du travail *(P.T.E.)*, de l'Organisation révolutionnaire des travailleurs (O.R.T.) et de l'Organisation de *la gauche communiste* (O.I.C.). On signale aussi les détentions de membres de la Ligue communiste (*trotskiste*)

Le parti du travail et le mouvement communiste ont publié, le *dimanche 30 janvier, un communiqué* pour protester contre cette « *discrimination* » des autorités.

L'extrême droite et la droite franquiste continuent pourtant, semble-t-il, de faire l'amalgame *entre le parti communiste et les* formations révolutionnaires d'extrême gauche. Des incidents ont *éclaté, le 29 janvier à Madrid*, au moment où les cercueils des trois membres des forces de l'ordre, portés par leurs camarades, sortaient de la chapelle ardente de l'hôpital militaire Gomez-Ulloa. Un prêtre, le père Sobrino, a été entouré par la foule aux cris de « *Traître* », « *Pas de rouge ici* », « *Vive le Christ-Roi* ». Plusieurs leaders d'extrême *droite et de nombreux* militaires présents ont ensuite entonné l'hymne de l'infanterie. *Le général* Gutierrez Mellado, pâle et crispé, nu-tête, a tenté en vain d'obtenir le silence. Il a *été interrompu par de nombreux* cris : « *Franco ! Franco !* » Les membres du gouvernement, dont le ministre de l'intérieur, ont dû quitter l'hôpital par une sortie discrète.

Dans ces circonstances difficiles, M. Adolfo Suarez a lancé à la télévision, samedi soir 29 janvier, un appel à ses compatriotes. Le chef du gouvernement, les traits tirés, n'a pas caché qu'il ne pouvait y avoir « *de solution miracle* » dans la lutte contre le terrorisme. Mais il a réaffirmé les objectifs du gouvernement, et insisté sur sa volonté d'ouverture afin de bâtir une véritable démocratie, selon le vœu exprimé par les Espagnols lors du référendum du 15 décembre dernier. « *Pas question de céder à la subversion. Pas question d'adopter des attitudes de faiblesses face aux provocations. Pas question de nous désintéresser des grands problèmes qui peuvent affecter l'unité nationale, l'indépendance ou la sécurité de la patrie. Mais, en revanche*, a dit le chef du gouvernement, *tout pour le dialogue pacifique. Tout pour ouvrir le jeu politique. Tout pour reconnaître les particularités et la personnalité des régions. Tout pour que les différentes options politiques puissent exprimer leurs légitimes aspirations. Absolument toutes...* »

Une autre note d'espoir dans un tableau dans l'ensemble très préoccupant : à Salamanque samedi, lors des obsèques du policier Sanchez Hernandez, *tué* vendredi, le père d'un des avocats de gauche assassiné à Madrid, M. Serafino Holgado, également originaire de Salamanque, est allé offrir ses condoléances et des fleurs à la famille de la victime. « *Nous avons perdu chacun un fils. Certains diront que votre fils appartenait à un camp et mon fils à l'autre. Je pense que c'est faux. Nous sommes victimes des mêmes assassins.* »

MARCEL NIEDERGANG.

Portugal

DEUX CONGRÈS IMPORTANTS

• A l'Intersyndicale : recherche de l'unité
• Au P.S. : l'aile gauche obtient une demi-victoire

De notre correspondant

Lisbonne. — *Deux événements ont dominé la vie sociale et politique portugaise de la dernière fin de semaine : le congrès des syndicats et le congrès extraordinaire du parti socialiste.*

Pour un millier de syndicalistes réunis à Lisbonne depuis le jeudi 27 janvier, il s'agissait d'approuver les nouveaux statuts de la centrale unique, la Confédération générale des travailleurs portugais — dite Intersyndicale, — d'élaborer un programme d'action et de préparer un projet de loi syndicale.

De leur côté, les congressistes du P.S. devaient, dimanche à Porto, adopter les nouveaux statuts du parti qui, faute de temp, n'avaient pas pu être discutés pendant le congrès ordinaire, l'automne dernier.

A Lisbonne, il s'agissait de savoir dans quelle mesure la tendance communiste, fortement majoritaire à la direction de l'Intersyndicale, partagerait le pouvoir avec d'autres courants. Une vingtaine de syndicats, appartenant, pour l'essentiel, au secteur des services, avaient, en effet, boycotté le congrès. Ils se plaignaient de *manipulations*. Les syndicats « contestataires » accusaient le P.C. d'avoir préparé « *sur mesure* » un congrès qui ne servirait, en fin de compte, qu'à ratifier sa position *hégémonique*.

Or, malgré la prépondérance du parti communiste, des tendances identifiées à la « gauche révolutionnaire » *seront représentées* dans le secrétariat de la Confédération générale des travailleurs portugais. Il est également probable que le poste de secrétaire *général, à créer, sera occupé* par M. Kalidas Barreto, ancien député socialiste à l'Assemblée constituante, une des personnalités les plus connues de l'aide gauche du P.S.

Le congrès socialiste

Des appels à l'unité ont ponctué les principales interventions. Le programme d'action adopté à partir d'un projet du Syndicat *du* textile, proche du Mouvement de la *gauche socialiste, énumère* les « *fronts de lutte syndicale* » : salaires et prix, négociations collectives, chômage et licenciements, contrôle ouvrier, gestion des entreprises nationalisées, des coopératives et des entreprises en autogestion, poursuite de la réforme agraire et défense de la Constitution. Le principe de l'« unicité » ne figure pas dans le projet de loi syndicale, car, *comme l'a souligné un* des membres de la commission organisatrice du congrès, il est en contradiction avec la Constitution. Ce principe est remplacé, dans le *texte voté par la majorité* des délégués, par une expression préconisant « *l'unité, la liberté, la démocratie et l'indépendance* » des syndicats.

A Porto, l'aile gauche du P.S. a obtenu une demi-victoire. Certes, elle s'est vu refuser par la *présidence du congrès deux motions*, l'une demandant la réintégration des militants exclus par mesure disciplinaire, l'autre la discussion de l'orientation politique du parti. Mais plusieurs amendements au projet de statuts présentés par la direction pourront *favoriser* cette tendance. Ainsi, les délégués aux congrès seront-ils choisis directement par les militants des sections de base. Le projet initial prévoyait l'élection des congressistes au niveau des fédérations. D'autre part, le P.S. reconnaît le droit de tendance, *et surtout la possibilité* d'expression publique d'éventuelles divergences. Malgré l'opposition de M. Salgado Zenha, numéro deux du parti, le congrès a refusé un article qui aurait interdit aux militants de soutenir hors des structures du parti des opinions contraires aux décisions prises par ses organes supérieurs.

Les débats à ce compte ne se sont animés qu'à l'occasion des interventions de M. Lopes Cardoso. *L'ancien ministre de l'agriculture* a été la vedette de la réunion. Il a présenté une dizaine de motions. Il a proposé des alternatives aux décisions de la présidence. Il a *protesté contre le « manque de discussion et de débats au sein du parti* ».

Au fil des heures, les délégués ont abandonné la salle. On était à la *moitié de la discussion* des statuts lorsqu'on dut constater que le quorum ne serait plus atteint. Aussi, le secrétaire du P.S., a-t-il proposé que l'adoption de la partie restante du *projet soit confiée* à la commission nationale. « *Il faut connaître les raisons qui justifient un tel désintérêt* », a déclaré M. Lopes Cardoso. « *La discussion des statuts ne constitue jamais une affaire passionnante* », lui a *répondu* M. Soares dans son discours de clôture.

JOSÉ REBELO.

Irlande

L'IRA PROVISOIRE REVENDIQUE LES DERNIERS ATTENTATS

Dans un coup de téléphone à l'hebdomadaire *Sunday Mirror*, à Manchester, un inconnu a revendiqué, samedi soir 29 janvier, au nom de l'IRA provisoire, la responsabilité des onze attentats à la bombe qui ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi dans le centre de Londres.

Dimanche soir, Scotland Yard, *qui redoute une nouvelle vague* de terrorisme de l'IRA, a incité les Londoniens à la vigilance. Les grands hôtels et les magasins vont encore renforcer leurs mesures de sécurité.

Dimanche, quelque huit cents personnes ont *manifesté* à Londres à l'occasion de cet anniversaire pour réclamer le départ des troupes britanniques d'Irlande du Nord. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

Tchécoslovaquie

MM. Hajek et Patocka sont convoqués chez le procureur

Les efforts des autorités tchécoslovaques pour réduire au silence les animateurs du mouvement de défense des droits de l'homme de Charte 77 semblent devoir prendre un tour plus discret, alors que, à l'étranger, se multiplient les prises de *position* contre la *répression*.

Dans un commentaire, la télévision a affirmé, samedi 29 janvier, que « *la Tchécoslovaquie n'avait l'intention de déporter personne* ». Ce commentaire fait suite à l'offre faite vendredi à six des signataires de s'exiler en Autriche. *La télévision a dit que* la démarche de l'ambassadeur à Vienne visait seulement à vérifier *si M. Kreisky avait bien*, de son propre chef, proposé d'accueillir *des opposants tchécoslovaques en* Autriche.

D'autre part, M. Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères, et le philosophe Jan Patocka (porte-parole de Charte 77 avec le *dramaturge* V. Havel, actuellement en prison), ont été convoqués pour ce lundi 31 janvier *par le procureur* de Prague. Selon M. Patocka, l'interrogatoire pourrait porter sur la lettre ouverte dans laquelle il affirmait avec M. Hajek que les articles 28 et 29 de la Constitution garantissant le droit de critique et de publication n'existaient que sur le papier.

Enfin, M. Ludvik Vaculik a accusé les autorités de mener une campagne diffamatoire contre lui : samedi, les correspondants étrangers ont trouvé dans leurs boites à lettres une collection de photographies pornographiques de M. Vaculik dans des enveloppes portant l'inscription « *Mein Kampf pour les droits de l'homme* ».

A l'étranger, les prises de position se multiplient. Après que *M. Forlani, ministre* italien des affaires étrangères, a refusé de rencontrer son collègue tchécoslovaque, lors d'une escale à Prague, la Norvège à son tour manifeste sa réprobation. *Le gouvernement* d'Oslo a annulé, « *compte tenu des circonstances actuelles* », la visite que devait faire à partir de ce lundi M. Barcak, ministre tchécoslovaque du commerce extérieur.

Les relations entre Prague et ses voisins, l'Allemagne de l'Ouest et l'Autriche, pourraient également pâtir de l'affaire du manifeste. Le président Husak devait faire une visite officielle à Bonn dans le courant de l'année. Dans les *milieux diplomatiques* ouest-allemands, on indique qu'aucune date n'a encore été fixée ; on *estime qu'elle ne pourra* avoir lieu aussi longtemps que la politique des autorités tchécoslovaques *heurtera* l'opinion publique allemande. Pour sa part, M. Strougal, le premier ministre tchécoslovaque, devait se rendre à Vienne au printemps. Les critiques réciproques à *propos de la* répression des signataires de Charte 77 risquent de rendre ce *déplacement difficile*.

Enfin, à Stockholm, où ils étaient venus saluer M. Palme pour son cinquantième anniversaire, MM. Kreisky, Brandt et les dirigeants sociaux-démocrates danois, finnois et norvégiens, ont étudié les problèmes des droits de l'homme en Tchécoslovaquie. — *(A.F.P., Reuter.)*

Union soviétique

M. BORISSOV RISQUE DE DEMEURER INDÉFINIMENT DANS UNE PRISON PSYCHIATRIQUE

M. Vladimir Borissov, ouvrier électricien militant pour les droits de l'homme en U.R.S.S., interné *depuis le jour de* Noël à Leningrad, risque de demeurer indéfiniment dans une prison psychiatrique, *nous signale* M. Victor Fainberg, qui vit à Londres, après avoir expérimenté ce genre d'incarcération.

Peu après son arrestation, M. Borissov avait refusé d'émigrer, comme le lui proposaient les autorités, aussi longtemps qu'on ne *l'aurait pas relâché et déclaré* officiellement sain d'esprit. Aussi le K.G.B. a-t-il commencé contre *lui, dans la plus grande discrétion*, une procédure judiciaire. On lui reprocherait d'avoir diffusé des textes du Samizdat : il serait alors accusé de diffuser des calomnies sur l'État soviétique. Comme il se trouve dans une institution psychiatrique, la condamnation qui est généralement infligée est l'internement sans limitation, en raison du « *danger social* » que représente aux yeux des autorités le condamné. M. Borissov a déjà eu à subir *deux internements* de neuf ans au total. Il est âgé actuellement de trente-trois ans.

Quant aux médecins qui le soignent, ils semblent fort embarrassés *lorsqu'on les interroge*. « *Il n'est ni malade ni en bonne santé*, disent-ils. *Il a besoin d'un traitement par vitamines.* » Faut-il interner quelqu'un pour lui administrer des vitamines ?

A.-M. B.

Pologne

Le gouvernement retire aux catholiques libéraux les moyens de financer leur presse

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Passant des menaces aux actes, le ministère polonais pour les affaires du culte a retiré le 24 janvier, apprenons-nous à Vienne, la gestion de l'entreprise Libella au Club des intellectuels catholiques (KIK), de Varsovie. L'entreprise a été confiée à une organisation rivale, le *Club des intellectuels polonais* (P.K.I.K.), fondée l'automne dernier et jugée plus docile envers le *régime*. Elle devrait être intégrée dans une nouvelle société, la S.Z.M., récemment créée par le P.K.I.K.

Une procédure en vue de la liquidation de Libella a déjà été engagée auprès du tribunal de commerce, mais l'expropriation du Club des intellectuels *catholiques* peut être considérée comme acquise. Dans le domaine des relations avec l'Église, une *mesure* semblable n'avait pas été prise depuis vingt-cinq ans. L'émoi serait grand parmi les intellectuels catholiques de la capitale, non seulement en raison des conséquences financières de ces décisions, mais pour ce qu'elles révèlent des intentions du pouvoir.

La situation est surtout critique pour la revue *Wiez*, l'une des rares publications non marxistes paraissant en Pologne, qui vivait des revenus tirés de l'exploitation de l'entreprise Libella. La revue, dont la qualité est reconnue à l'étranger, se trouve en quelque sorte entre les mains d'adversaires. Cette situation peut être rapprochée de celle qui avait régné en 1953, lorsque la direction *de l'hebdomadaire catholique* de Cracovie, *Tygodnik Powszechny* avait été confiée au groupe Pax. *Le titre était alors resté le même*, mais l'orientation du journal avait été modifiée. Cette expérience avait duré trois ans.

MANUEL LUCBERT.

Italie

L'enquête sur le scandale Lockheed

La commission parlementaire absout M. Rumor mais demande l'inculpation de deux anciens ministres

De notre correspondant

Rome. — La commission parlementaire qui enquête depuis un an sur l'affaire des pots-de-vin versés par la société Lockheed en *Italie a rendu son verdict*, le samedi 29 janvier. Parmi les personnes qui, selon elle, se sont rendues *coupables de corruption* figurent deux anciens ministres de la défense : MM. Mario Tanassi (social-démocrate) et Luigi Gui (démocrate-chrétien). Il s'est *dégagé*, en revanche, une faible majorité pour absoudre M. Rumor, ancien président du conseil, en qui beaucoup voyaient le mystérieux « Antelope Cobbler » cité dans les documents secrets de la firme aéronautique américaine. Les vingt parlementaires de la *commission se sont partagés* pour moitié à propos de M. Rumor, lequel n'a dû son acquittement qu'à la voix supplémentaire accordée au président (démocrate-*chrétien*) en cas de parité.

La vente de quatorze Hercules C 130 à l'Italie, en 1970, s'était accompagnée *non seulement* de « cadeaux » à des responsables de l'État et de *l'armée mais* d'un vol, puisque le prix de ces appareils avait augmenté en cours de négociations. Aucun des trois anciens ministres ne parait *devoir* être poursuivi *pour* ce deuxième délit, qui est, en revanche, reproché à deux hommes d'affaires en fuite, les frères Antonio et Ovidio Lefebvre. Les autres *principaux protagonistes* de ce scandale seraient le général Duilio Fanali, ancien chef d'état-major de l'aéronautique, et M. Camillo Crociani (en fuite), ex-président d'une société para-publique, la Finmeccanica.

Le conditionnel s'impose, puisque la commission d'enquête n'était pas habilitée à prononcer de jugement. Elle n'avait pour rôle que de désigner aux deux Chambres des inculpés. Le cas de ceux-ci sera donc examiné dans le *courant de février* par le Parlement qui pourra décider de les traduire devant la Cour constitutionnelle. Rien n'interdit aux neuf cent quarante-cinq sénateurs et *députés* d'ajouter, malgré tout, à la liste le nom de M. Rumor : il faudrait recueillir *pour cela quatre cent soixante*-dix-sept signatures.

Le parti communiste se prêtera-t-il à une telle opération, susceptible d'empoisonner les rapports avec la démocratie chrétienne ? Si ses délégués à la commission se sont déclarés convaincus de la culpabilité de M. Rumor, le P.C.I. n'en rend pas moins hommage au travail d'une commission qui — malgré ses défauts et ses lenteurs — vient de montrer qu'un procès politique en Italie pouvait échapper à l'ensablement.

Députés et sénateurs voteront à bulletin secret, contrairement aux *membres de la commission* d'enquête qui ont presque travaillé au grand jour, tant en Italie qu'aux États-Unis. Le Parlement se contentera-t-il des trois mille pages de rapport qui lui sont soumises avant de saisir la Cour constitutionnelle ? Ou bien demandera-t-il un supplément d'enquête à la commission ? Dans ce dernier cas, *il lui* serait très probablement reproché de vouloir noyer le poisson.

ROBERT SOLÉ.

A travers le monde

Algérie

● LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES se dérouleront le 25 février, a-t-on annoncé dimanche 30 janvier à Alger. La commission nationale de candidatures, présidée par le chef de l'État, M. Boumediène, a décidé de présenter trois candidats — au lieu de deux prévus à *l'origine* (*le Monde* du 26 janvier) — pour chaque siège à pourvoir, « afin *d'élargir le choix offert aux citoyens* ». — *(A.F.P.)*

Canada

● M. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, premier ministre canadien, a déclaré, samedi 29 janvier à Québec, au terme d'une visite de trois jours dans la « vieille capitale », qu'il abandonnerait la politique fédérale si les Québécois disaient « oui » à l'indépendance de leur province. « *J'aurai alors perdu mon pari* », a ajouté M. Trudeau, en se référant au fait qu'il a été élu en 1968 pour « *rapprocher le Canada anglais et le Canada français* ». D'autre part, M. Lévesque, premier ministre québécois, s'est refusé, dans une interview au journal de Toronto, *The Sun*, à précipiter l'organisation d'un référendum sur l'indépendance pour répondre au vœu de M. Trudeau. — *(A.F.P., A.P.)*

Israël

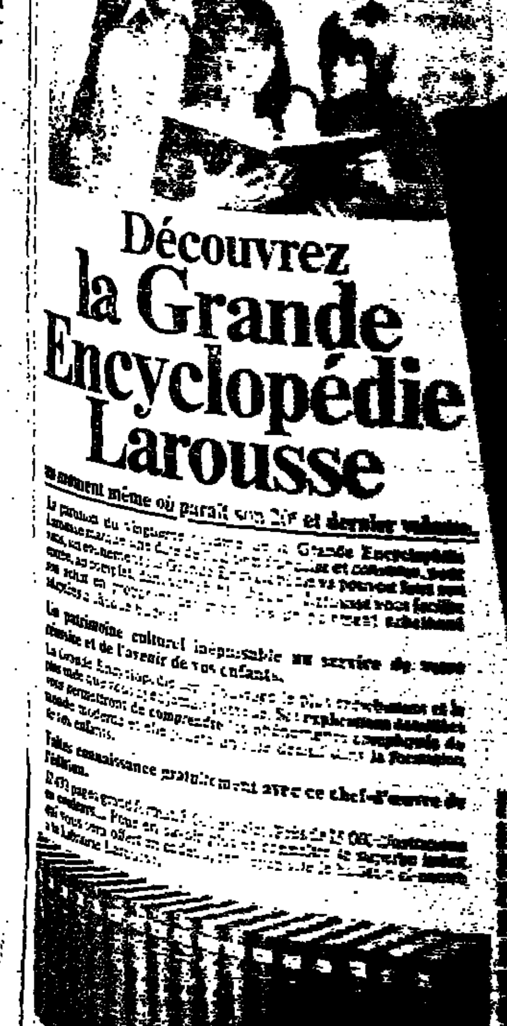
● L'ORGANISATION AMNESTY INTERNATIONAL a adressé, jeudi 27 janvier, un *télégramme à l'attorney général* israélien, M. Aaron Barak, « *pour exprimer son inquiétude* » à la suite d'informations faisant état de la grève de la faim de prisonniers arabes en Israël. Selon un communiqué, Amnesty International a *fait observer qu'un prisonnier* est déjà mort à la suite de la grève de la faim, commencée le 10 décembre dernier par des détenus arabes à Ashkelon, pour protester contre *leurs* conditions de détention. L'organisation demande à M. Barak « *de faire tout ce qui est possible pour empêcher d'autres décès*. »

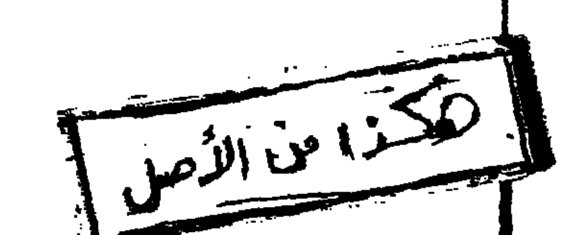
Italie

● LE COLONEL DES CARABINIERS Michele Santoro, deux anciens officiers *de la sûreté*, Samelio Molnao et Angelo Pignatelli, ont été arrêtés pour complicité *dans une série* d'attentats à la bombe commis à Trente en 1971. Deux agents des services secrets, accusés d'avoir placé les bombes avaient été arrêtés l'an dernier. — *(Reuter.)*

Ouganda

● L'AVION DU PRÉSIDENT IDI AMIN DADA, porté disparu dimanche après-midi 30 janvier, a été retrouvé lundi matin, près de Kidepo, dans le nord du pays. Tous ses passagers, dix-huit citoyens britanniques invités aux fêtes du sixième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de l'armée, ont été retrouvés sains et saufs.





LA VISITE EN FRANCE DU VICE-PRÉSIDENT AMÉRICAIN

M. Giscard d'Estaing a demandé aux États-Unis de restreindre leurs importations d'énergie

Arrivé à Tokyo dimanche après une escale en Islande, où il a rencontré le chef du gouvernement, M. Hallgrimsson, le vice-président des Etats-Unis, M. Mondale, a, ce lundi 31 janvier, un entretien avec le premier ministre japonais, M. Fukuda. Ces échanges de vue, sans ordre du jour précis, doivent préparer la rencontre prévue pour fin mars entre M. Fukuda et le président Carter, écrit notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons. Deux questions domineront néanmoins les conversations : les affaires économiques modiales et l'éventuel retrait d'une partie des troupes américaines en Corée du Sud. Les Japonais se préparent à un « ton nouveau » dans leurs relations avec la Maison Blanche, l'entretien téléphonique que M. Carter a eu peu après son investiture avec M. Fukuda leur ayant donné à cet égard une première indication. M. Carter, toujours selon notre correspondant, entend demander à Tokyo de « prendre des res- M. Fukuda. Ces échanges de vues, sans domaine économique que dans celui de la sécurité en Asie ».

M. Mondale a décliné une invitation du gouvernement de Corée du Sud à se rendre à Séoul.

Les entretiens qu'a eu M. Mondale, samedi 29 janvier, à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing ont été jugés par le vice-président américain, au cours d'une conférence de presse, « *utiles et constructifs* ». Les mêmes adjectifs ont été employés du côté français. Des nuances — dont l'avenir dira si elles révèlent des divergences — apparaissent pourtant sur deux points : le projet de « sommet » des grands pays industrialisés (du type Rambouillet et Porto-Rico) et les problèmes énergétiques.

1) *La préparation du « sommet »* a été, selon M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, au centre des entretiens. Les points délicats portent sur sa nature exacte et sa date par rapport au dialogue Nord-Sud.

Conçu par le président français comme essentiellement économique et monétaire, le « sommet » devrait, pour les Américains, aborder aussi les problèmes politiques. En outre, fait-on valoir du côté français, l'ordre du jour et la composition d'un tel « sommet » sont intimement liés. Comment, pour citer un exemple hypothétique, pourrait-on discuter utilement de la prolifération nucléaire avec des pays non nucléaires ?

A l'origine, ces « sommets » avaient été imaginés (par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt en 1975) pour provoquer une grande explication sur les responsabilités dans la crise économique occidentale. Ils devaient réunir les dirigeants des seules grandes puissances industrielles à économie libérale, celles qui jouent dans le monde un rôle moteur. Dans cette optique, ils doivent garder un caractère limité, tant par leur ordre du jour que par leur composition. Si la France a suggéré que le nouveau « sommet » se tienne à Londres et non au Japon, comme le voudrait la rotation géographique, c'est pour éviter, après l'invitation du Canada à Porto-Rico, la tentation de l'élargir à l'Australie.

La question de la date reste ouverte, plus précisément celle de son enchaînement avec la conférence ministérielle qui doit enregistrer les premiers résultats du dialogue Nord-Sud. Rappelant que l'Arabie Saoudite a été, avec la France, l'initiatrice de ce dialogue, M. Giscard d'Estaing a indiqué que, pour le roi Khaled et lui-même, il est « *préférable* » de tenir le « sommet » occidental avant la réunion Nord-Sud. Nous ne devons pas diviser le monde entre riches et pauvres — argumente-t-on du côté français — mais procéder par ordre : il est logique qu'un Conseil européen arrête d'abord le point de vue des Neuf, puis que les pays industrialisés se réunissent, tandis que les pays en voie de développement définiront leur position dans leurs propres instances. Après quoi, les uns et les autres se retrouveront au sein de la conférence Nord-Sud.

2) *Le nouveau programme énergétique*, projeté par M. Carter, a fait l'objet d'un exposé de M. Mondale qui a été accueilli du côté français « *avec le plus grand intérêt* ». Rappelant qu'un département de l'énergie a été créé au sein de l'administration américaine, le vice-président a insisté sur la volonté de M. Carter d'accroître le stockage du pétrole, d'avoir une politique de conservation et de production de l'énergie « *à beaucoup plus long terme qu'aujourd'hui* », et de renforcer la coopération internationale dans ce domaine. M. Giscard d'Estaing a jugé nécessaire de préciser ses préoccupations dans une lettre au président Carter qu'il a confiée à M. Mondale

On n'indique pas, du côté français, la substance de cette lettre, mais on peut l'imaginer en se reportant à l'intervention du président de la République au Conseil européen de La Haye (*le Monde* du 1er décembre 1976). M. Giscard d'Estaing avait alors proposé (vainement d'ailleurs) à ses partenaires de fixer un plafond à leurs importations de pétrole et de faire une démarche commune auprès des *Etats-Unis* pour qu'ils en fassent autant. M. Giscard d'Estaing estime que la plus grande contribution que les Etats-Unis, grands producteurs et grands consommateurs de pétrole, puissent apporter à leur coopération avec l'Europe serait de produire plus de pétrole et d'en consommer moins. Est-ce le point de vue de M. Carter ? C'est, en substance, ce que lui demanderait M. Giscard d'Estaing.

Les autres questions abordées à l'Elysée semblent, d'après les propos du vice-président et de M. Lecat, avoir fait l'objet d'une large *convergence de vues*.

● *Relance économique.* — M. Mondale a exposé le plan de redressement économique de M. Carter, insistant sur son caractère bénéfique pour l'ensemble du monde. « *Le dialogue* (avec l'Europe) *sur nos vues économiques, la nécessité pour les économies les plus fortes de jouer un rôle stimulant, le besoin de coopérer pour traiter à la fois les problèmes du chômage et de l'inflation, se déroule très bien* », a dit M. Mondale. Les « *économies les plus fortes* », dans l'esprit de M. Mondale, sont celles des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale et du Japon. Les propos du vice-président paraissent cependant quelque peu optimistes. Dans des déclarations à l'hebdomadaire dominical *Welt am Sonntag*, M. Apel, ministre des finances de l'Allemagne fédérale, exprime son opposition aux suggestions américaines, parce qu'elles seraient génératrices d'inflation.

● *Sécurité et stratégie.* — Selon M. Mondale, la prise de position de M. Carter pour une interdiction des armes atomiques et la suppression de tout essai nucléaire ne signifie pas que la stratégie américaine de dissuasion soit modifiée : « *Nous ne ferons rien qui aille à l'encontre de la sécurité européenne* », a-t-il dit. Il s'est aussi prononcé pour une intensification des négociations sur la « *rationnalisation* » des armements alliés.

● *La non-prolifération nucléaire.* — M. Mondale s'est félicité de la décision française de ne plus exporter d'usines de retraitement du combustible nucléaire. Le contrat de vente d'une telle usine déjà conclu par la France avec le Pakistan a fait l'objet « *de discussions antérieures* » (entre Français et Américains), a dit le vice-président. M. Lecat a indiqué de son côté que cette affaire particulière n'avait pas été évoquée à l'Elysée.

Une démarche à Moscou

● *Les ventes d'armes.* — M. Mondale a suggéré de discuter de la réduction des ventes d'armes entre pays exportateurs. Il a, a-t-il dit, reçu « *une réponse chaleureuse* ». La course aux armements est ruineuse, surtout pour les pays les plus pauvres — a-t-il précisé en substance, — et M. Giscard d'Estaing « *en a été complètement d'accord* ». « *Les Etats-Unis sont malheureusement les plus grands marchands d'armes du monde*, a ajouté M. Mondale, *et il faudra bien que nous prenions notre part de la réduction.* » « *Bien entendu, nous devons aussi faire des démarches pressantes auprès de l'U.R.S.S. afin qu'elle ne se substitue pas à nous* », a encore dit M. Mondale. Sur ce point aussi, M. Giscard d'Estaing aurait donné son accord.

● *Le terrorisme international.* — « *Nous avons soulevé cette question d'un point de vue constructif* », a dit M. Mondale, ajoutant qu'elle préoccupait grandement les Etats-Unis. Il a refusé de répondre à une question sur Abou Daoud, indiquant seulement que le gouvernement français partageait les inquiétudes américaines.

● *Concorde.* — M. Giscard d'Estaing a insisté pour que Concorde puisse atterrir à New-York. Il a souligné les graves conséquences qu'aurait un refus américain pour l'industrie aéronautique française et européenne. M. Mondale a dit qu'il transmettrait ces propos à M. Carter, mais que l'affaire relevait pour le moment des tribunaux.

Enfin, M. Mondale a insisté sur le bon accueil qu'il a reçu en Europe et sur le désir du président Carter de développer la coopération politique internationale « *au plus haut niveau* ». « *Les relations personnelles ne peuvent tout simplement pas être meilleures qu'aujourd'hui* », a-t-il dit. M. Lecat, pour sa part, a évoqué « *l'ambiance de confiance* » qui a régné pendant les conversations de l'Elysée. Ces propos sont toujours de mise en de telles occasions, mais il arrive qu'ils soient justifiés.

MAURICE DELARUE.

Vers une réglementation internationale du commerce des armes ?

Au nom d'un pays qui assure, à lui seul, chaque année, la moitié du commerce mondial des armements, M. Mondale a proposé au chef de l'Etat français, pendant son séjour à Paris, de limiter les ventes de matériels militaires à l'exportation, au besoin en établissant des règles qu'observeraient tous les pays producteurs, y compris l'Union soviétique, après concertation.

Ce n'est pas la première fois que la conclusion de tels accords internationaux a été envisagée, sans doute de bonne foi, par les pays fournisseurs, dont les dirigeants se déclarent eux-mêmes effrayés par l'expansion de ce « commerce de la mort », comme l'ont baptisé ses adversaires. Dans le passé, déjà, certains avaient tenté d'instituer des limitations régionales de leurs envois d'armes, mais ces décisions unilatérales, voire concertées entre deux ou trois pays fournisseurs, d'embargo régional ou particulier à tel ou tel type d'armements ont été assez peu efficaces.

A la fin d'août 1976, à San-Francisco, M. Mondale, qui n'était alors que sénateur démocrate du Minnesota, avait sévèrement critiqué la politique de ventes d'armes de l'administration républicaine. « *Les ventes d'armes à l'étranger*, avait-il précisé, *ne sont pas le moyen souhaitable pour équilibrer notre commerce extérieur et résoudre, localement, les problèmes de chômage.* »

Contrairement à une idée largement répandue qui prétend qu'un pays accroît son influence politique en distribuant des matériels militaires à l'étranger, M. Mondale avait expliqué, prenant l'exemple des récents conflits indo-pakistanais ou gréco-turc, qu'il ne suffit pas d'être un fournisseur d'armements pour contrôler indirectement une situation.

La prolifération des fournisseurs

Mais l'argumentation de M. Mondale ne peut pas longtemps s'inspirer de l'exemple de ce qui a déjà été obtenu par les puissances industrielles à l'encontre des risques de la prolifération nucléaire. Le nombre des pays *fournisseurs en puissance*, dans le domaine des armements classiques, est de beaucoup supérieur à celui des Etats qui ont réussi à dominer la technologie nucléaire. Et cette prolifération des vendeurs potentiels est, à elle seule, un sérieux handicap dans une négociation destinée à définir les systèmes de contrôle ou d'inspection nécessaires. Dès que les sources d'approvisionnement sont multiples, il existe de nombreux moyens de tourner les prohibitions légales ou les traités conclus en bonne et due forme.

Chaque gouvernement, en général, cherche à constituer sa propre industrie d'armement, pour expliquer, ensuite, à ses électeurs que les dépenses militaires nationales deviennent moins lourdes si l'on peut amortir le prix des matériels grâce à l'exportation. Dans le cas particulier des Etats-Unis, l'argumentation est plus subtile. Les études ou recherches militaires, y entend-on souvent dire, sont de plus en plus indispensables et coûteuses et, dans ces conditions, le contribuable américain tire profit d'une politique de ventes d'armes tous azimuts qui permet de réduire les coûts. En fait, le marché intérieur américain, représenté par les trois armes et leurs services, est suffisant pour amortir une large partie de la production, à lui seul. Et si les Etats-Unis doivent conserver leur avance technologique, ajoute-t-on encore parmi les partisans du « complexe militaro-industriel », c'est pour mieux assurer la direction d'une politique de l'avenir en la matière, à savoir la nécessaire standardisation des armes chez tous les alliés.

A l'Est, le raisonnement est quelque peu différent. Les préoccupations stratégiques l'emportent sur les intérêts strictement industriels.

Les services occidentaux de renseignements sont souvent intrigués par la présence massive de conseillers soviétiques dans les pays qui se ravitaillent en armes auprès de Moscou. Cet afflux de techniciens dépasse souvent les seuls besoins de l'encadrement requis pour assister le pays client. A ce jour, par exemple, des dizaines de milliers de conseillers soviétiques servent les cinq mille cinq cents avions modernes, de conception soviétique, vendus hors d'U.R.S.S.

Parfois, ces matériels sont simplement parqués dans certains territoires et constituent, apparemment, des stocks destinés à entrer rapidement en service avec l'arrivée, sur place, des personnels opérationnels. Ainsi, l'Union soviétique s'efforce de prendre en main la totalité de la responsabilité de la défense de son client. Elle constitue à cette fin un réservoir de matériels et de spécialistes entraînés, dans lequel l'état-major soviétique puisera, le cas échéant, pour soutenir une action depuis ce même territoire.

Autrement dit, les motivations et les pratiques des différents pays fournisseurs sont si variées et, souvent, si bien dissimulées, qu'elles encouragent — davantage qu'elles ne freinent — les accumulations de moyens de destruction dans les zones de tension ou d'instabilité.

Reste la pression des opinions publiques, du moins dans les Etats où elle peut se manifester en toute liberté. Il est symptomatique que le Congrès américain ait renforcé son contrôle, dans un sens restrictif, du commerce des armes par les Etats-Unis, en pleine affaire du Watergate ; il est désormais difficile à un président des Etats-Unis de vendre n'importe quel armement à n'importe quel client.

En France, la persistance de la crise économique mondiale, et la capacité, probablement conjoncturelle, de certains pays à se surarmer, ont plaidé en faveur du maintien d'un fort courant d'exportation. Les propositions de M. Mondale sont l'occasion de rappeler que M. Giscard d'Estaing avait promis, durant sa campagne de 1974, de moraliser le commerce des armes.

JACQUES ISNARD.

DEUX RÉUNIONS PRÉPARATOIRES A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

La préparation de la rencontre de Belgrade, le 15 juin, entre les trente-cinq pays signataires de l'acte final de la conférence d'Helsinki, est la principale question traitée lundi 31 janvier et mardi 1er février, d'une part à Londres par les ministres des affaires étrangères des neu pays du Marche commun, da'utre part à Belgrade par les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères des neuf pays européens neutres et non alignés.

C'est la première fois que le conseil des ministres des Neuf se réunit à Londres. Il est présidé par un Britannique, M. Crosland, secrétaire au Foreign Office.

A Belgrade, les trois pays non alignés d'Europe (Yougoslavie, Chypre et Malte) et les quatre pays neutres (Autriche, Suède, Suisse et Finlande), auxquels se sont joints le Lichtenstein et San-Marin, ont commencé leurs entretiens afin, notamment, de dégager une plate-forme « non alignée » à la conférence de Belgrade.

A Strasbourg

LES ENTRETIENS GRÉCO-TURCS ONT OUVERT DES « PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES »

Strasbourg (*A.F.P., Reuter*). — Après un entretien d'une heure en tête-à-tête, près de Strasbourg, où ils venaient d'assister à une réunion du comité des ministres du Conseil de l'Europe, les ministres des affaires étrangères de Grèce et de Turquie, MM. Bitsios et Caglayangil, ont fait samedi 29 janvier une déclaration conjointe dans laquelle ils expriment « *leur satisfaction de la rencontre Makarios-Denktash* » et formulent « *l'espoir que la reprise des négociations intercommunautaires aboutisse à une solution juste et équitable* ».

Au sujet du plateau continental, ils ont donné de nouvelles instructions aux experts pour préparer et faire aboutir les négociations qui s'ouvrent à Londres, ce 31 janvier. En ce qui concerne l'espace aérien égéen, ils ont souligné « *leur volonté d'aboutir aussi rapidement que possible à une solution satisfaisante* ».

Commentant la déclaration, M. Caglayangil a précisé : « *Notre entretien a été très positif et prometteur et s'est déroulé dans une bonne atmosphère, ouvrant des perspectives encourageantes pour l'avenir.* »

MM. Barre et Chirac

Dédramatisation, désescalade, décrispation en somme, ont marqué la journée du dimanche 30 janvier après la progression de la tension que chaque jour de la semaine écoulée avait connue.

Ce souci, cette volonté, semblent désormais partagés par les amis R.P.R. de M. Chirac et par le premier ministre, M. Raymond Barre. Ce dernier, qui participait dimanche soir au « Club de la presse » d'Europe 1, avait demandé qu'exceptionnellement l'émission ne fût pas enregistrée le vendredi comme c'est l'habitude, mais qu'elle eût lieu en direct. M. Barre voulait, en effet, savoir ce que dirait M. Chirac, à Marseille, vendredi soir (« le Monde » daté 30-31 janvier) et ce que déciderait dimanche le comité central du R.P.R. De ces deux événements dépendait, en effet, la définition de son comportement futur.

M. Jacques Chirac a recueilli du comité central de son mouvement une approbation totale et sans équivoque ni restriction. Mais surtout, il a reçu l'appui ouvert, public et proclamé des membres du gouvernement qui appartiennent au R.P.R. M. Jérôme Monod, secrétaire général, a même pu affirmer que ceux des ministres qui, pour des raisons diverses, étaient absents — M. Bourges était en Bretagne, M. Bord en Alsace et M. Galley malade — « n'avaient aucune raison de prendre une position différente des autres qui étaient présents et que tous apporteraient un soutien complet aux listes d'union dirigées par M. Chirac à Paris ». M. Boulin et M. Guichard ont explicité clairement leur accord.

M. Olivier Guichard, s'exprimant au nom des huit membres du gouvernement appartenant au R.P.R., a déclaré sans ambages : « Il y aura des élections primaires à Paris comme en 1965 et en 1971. L'heure n'est plus aux regrets. Il faut que l'on apporte de part et d'autre de la modération dans la compétition. Il faut, d'autre part, que le gouvernement ne soit pas engagé dans la bataille. M. d'Ornano reste le candidat de son parti. Les ministres membres du R.P.R. soutiendront les listes animées par M. Jacques Chirac. »

Le président du R.P.R., dans une longue intervention, avant de dénoncer ceux qui l'avaient critiqué en les comparant à « des

Le premier ministre : il n'y a ni crise des institutions ni crise de régime

M. Raymond Barre, hôte du Club de la presse d'Europe 1, dimanche soir 30 janvier, a notamment déclaré :

« Les péripéties électorales parisiennes ne doivent pas retenir exclusivement l'attention et ne doivent pas masquer certains faits essentiels.

» Le premier fait est qu'à l'occasion des élections municipales la majorité est parvenue à une solution d'union, dans six cent vingt villes et communes de plus de neuf mille habitants sur huit cent dix. C'est à Paris que la majorité n'a pu parvenir à cette solution d'union. Je crois donc que la situation à Paris ne doit pas faire oublier la situation dans l'ensemble de la France. Je signale que l'opposition, quant à elle, dans ces huit cent dix villes de plus de neuf mille habitants, n'a pu constituer que quatre cent quatre-vingt-une listes d'union.

» Le deuxième fait, c'est que la majorité parlementaire a été unie depuis le mois de septembre dernier dans son soutien au gouvernement et je n'ai pas entendu dire que le parti le plus important de la majorité ait décidé de cesser d'apoprter son soutien au gouvernement ; c'est même le contraire, j'ai reçu il y a quelques jours le président du groupe R.P.R., qui m'a dit combien le R.P.R. était décidé à soutenir mon action.

» Troisième fait, M. Chirac lui-même ne cesse de souligner que son action s'inscrit dans le cadre de la majorité, qu'il est fidèle au président de la République et qu'il soutient l'action du premier ministre.

» Dans ces conditions, je vois mal comment la situation à Paris, situation que je déplore, pourrait avoir comme conséquence d'entraîner un processus de crise des institutions et donc un processus de crise du régime.

» Un tel processus ne pourrait s'ouvrir que si les deux conditions du bon fonctionnement des institutions de la Ve République étaient remises en question. La première c'est l'autorité du président de la République, clé de voûte des institutions, la seconde c'est le fait majoritaire. Or, je n'ai pas entendu dire que l'autorité du président de la République était mise en question, et je viens de vous préciser les raisons pour lesquelles je crois que le fait majoritaire demeure.

» J'ai exprimé mon inquiétude à M. Jacques Chirac, et les lettres publiées le prouvent. Je l'ai fait parce que c'est l'interprétation que l'on peut donner de certaines initiatives et de certaines décisions qui peut conduire à enclencher un processus que l'on ne réussirait plus à contrôler ou à dominer, et qui pourrait aboutir à des conséquences néfastes. Je souhaite que l'on garde assez de sang-froid pour éviter de telles conséquences. »

Retraçant les étapes de la désignation de M. d'Ornano, M. Barre ajoute :

« Le président de la République, soucieux que l'union se manifeste à Paris, m'a demandé de rechercher une solution. M. Chirac m'a fait savoir que sa décision était irrévocable.

» Je constate donc que nous n'avons pas pu parvenir à la solution d'union que nous souhaitions.

» Dans ces conditions, nous avons un candidat, M. Chirac ; M. d'Ornano se maintient et vous comprendrez qu'il ne m'est pas possible de le désavouer, de lui demander de se retirer pour la raison bien simple que ce ne serait pas convenable et pour la raison supplémentaire que cet homme n'a pas hésité à me dire qu'il était prêt à s'effacer si une solution d'union pouvait être trouvé.

» Vous me parlez des ministres R.P.R. Ils sont venus m'entretenir de leur situation au sein de leur mouvement et au sein du gouvernement. Je leur ai exposé que les ministres; tous les ministres n'étaient pas les délégués de leur parti dans leu rgouvernement et que je veillerai, conformément aux instructions du président de la République, à ce que le gouvernement soit uni et solidaire. Pour le reste, ce sont des hommes, des hommes politiques qui appartiennent à un mouvement et il est bien de leur droit de soutenir le candidat de leur choix à condition que leur comportement soit tel qu'ils ne mettent pas en question la cohésion et l'unité du gouvernement.

» En effet, ce qui est important pour le gouvernement, c'est de conduire les affaires de la France et je ne laisserai pas, pour ma part, les affaires parisiennes compromettre de quelque façon que ce soit la politique de redressement conomique qui a t entreprise. J'espère donc que, faisant preuve du sang-froid que j'ai voqu tout à l'heure, tous sauront adopter, au cours de la priode qui s'ouvre, l'attitude de correction et de modration qui s'impose. (...)

» Je me suis efforcé, en tant que premier ministre et en raison des relations qui m'unissent aux uns et aux autres, de garder, dans cette affaire, de la modération et de la mesure, mais je ne voudrais pas que cette modération et cette mesure puissent être interprétées comme de la faiblesse.

» Je ne crois pas que la candidature de M. Jacques Chirac serve la majorité, non pas parce que les intentions pourraient être mauvaises — je ne fais jamais de procès d'intention — mais parce que, comme je l'ai écrit dans ma lettre à M. Chirac, l'interprétation que l'on en donne est celle d'un défi au président de la République ; ce n'est pas moi qui ai eu cette interprétation, il suffit de vous lire, messieurs, c'est vous qui le dites.

» Dans tous les journaux ont paru des articles tout à fait significatifs. Je me souviens avoir lu dans le Monde, *sous la plume inimitable de M. Barrillon, un article qui affirmait que le président de la République était défié, que le premier ministre avait essuyé un affront, que le ministre d'Etat, garde des sceaux, était ridiculisé. »*

Revenant sur l'élection de Paris, M. Barre déclare : « *Je vous ai dit que les ministres R.P.R. étaient libres, en tant qu'individus, d'avoir pour une élection municipale, fût-elle celle de Paris, le sentiment de leur choix. Ce qui compte pour moi, c'est ce qu'ils font comme ministres de mon gouvernement, et si cet engagement était contraire à l'action qu'ils mènent dans le gouvernement, je serais amené à reconsidérer la question. Mais comme tel n'est pas le cas, pourquoi voulez-vous que je les prive du plaisir, et, d'autre part, du droit d'exercer leurs sentiments électoraux de la manière qui leur plaît ?*

» N'oubliez pas que nous sommes sous la Ve République et que le gouvernement est indépendant de la pression des partis et que, par conséquent, les ministres qui y sont sont indépendants de la pression des partis. »

Enfin, interrogé sur lui-même, M. Barre répond : « *Je lis avec beaucoup d'intérêt tout ce qui se dit de moi ; je dois dire d'ailleurs que c'est assez gentil. Les journalistes, notamment les journalistes politiques, sont soucieux de me voir prendre une attitude qu'ils nomment politique. Je dois vous dire aussi que j'ai été très touché, en allant dans le Centre, par une pancarte sur laquelle il y avait simplement ceci : « Babarre, il y » en a marre ! » Alors, je me suis dit : du moment qu'on m'appelle Babarre, c'est que vraiment il y a quelque chose qui passe, n'est-ce pas ? Dans le cas contraire, on ne m'aurait pas donné ce surnom. »*

INIMITABLE ?

Alors que nous n'étions là ni pour le questionner ni pour lui répondre, M. Raymond Barre — dit Babarre — a cru bienséant de se plaindre de ce qu'il avait lu « sous la plume inimitable de M. Barrillon ».

Depuis le début de l'offensive politique de M. Chirac, nous n'avons cessé d'expliquer — scripta manent *— que l'ancien premier ministre défiait M. Giscard d'Estaing. M. Barre s'est enfin résigné à l'admettre dans la lettre qu'il a adressée, le 27 janvier, au président du R.P.R.*

Puisque le chef du gouvernement nous imite, fût-ce avec quelques mois de retard, comment peut-il prétendre que nous soyons inimitable. ? — R. B.

M. PONIATOWSKI EST « TRISTE ET PRÉOCCUPÉ »

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, président du conseil exécutif des républicains indépendants, a affirmé, samedi 29 janvier, devant les clubs Perspectives et réalités, réunis à Paris : « *Le problème politique qui est posé est général et grave. Je tiens à dire ma tristesse et ma préoccupation. En refusant de s'entretenir avec le premier ministre sur une candidature d'union, en refusant de considérer comme « graves et impérieuses » les raisons touchant à l'intérêt du pays, au respect des institutions, à l'unité de la majorité et à la défense de la monnaie, M. Chirac a pris une redoutable responsabilité. J'espère que tous, quelles que soient les formations politiques auxquelles nous appartenons, nous n'aurons pas un jour à regretter son acte de division. »*

M. Poniatowski a aussi dénoncé « *ceux qui opposent légitimité et légalité ; ceux qui opposent majorité électorale et majorité sociologique ; ceux qui pèsent les voix au lieu de les compter ; ceux qui décident, à leur convenance, que la majorité parlementaire a cessé d'être la majorité, et tous ceux qui font courir au pays le risque d'une aventure autoritaire ou totalitaire* ». « *Le totalitarisme,* a-t-il dit, *qu'il soit de droite ou de gauche, sape la légitimé de l'Etat avant d'instaurer sa propre légitimité : la contestation annonce la révolution, et la révolution précède la répression. »*

Le ministre d'Etat a ajouté : « *Les habituels commentateurs nous reprocheront de relancer les « slogans éculés de l'anticommunisme » et l'anticommunisme primaire. Mais il n'existe pas d'anticommunisme primaire ou secondaire. Il existe seulement un anticommunisme nécessaire. »*

M. D'ORNANO : la division n'est pas de mon fait.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a déclaré samedi 9 janvier à Nice :

« *J'ai toujours souhaité l'union de la majorité. Si division il y a, elle n'est pas de mon fait. Il est incontestable que la candidature de M. Jacques Chirac divise la majorité. »*

Comme on lui demandait s'il estimait que les chances de la majorité se trouvaient compromises à Paris, M. d'Ornano a répondu : « *Paris avait donné 57 % de voix à M. Giscard d'Estaing au deuxième tour des présidentielles. Paris comporte vingt-quatre députés de la majorité sur trente et un, et les deux tiers des conseillers municipaux appartiennent à la majorité. Mais indiscutablement, la candidature de M. Chirac rend plus difficile notre combat, notamment pour la répartition des voix au deuxième tour. »*

● *M. Jacques Dominati*, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, a déclaré samedi 29 janvier à Lille, où il inaugurait le nouveau siège départemental de son parti : « *En se portant candidat à la mairie de Paris, M. Jacques Chirac a lancé un défi au premier ministre mais aussi au président de la République. Il ne s'agit plus d'une bataille municipale mais d'une brisure de la majorité, pour la plus grande joie de l'opposition. L'intérêt national passé par le soutien au président de la République. »*

des élections municipales

s'efforcent de « décrisper » la situation

papillons sous un abat-jour », avait retracé l'histoire des relations entre le mouvement gaulliste et le chef de l'Etat depuis l'élection présidentielle de 1974. Rappelant — comme il l'a déjà fait plusieurs fois — qu'il n'avait pas « apporté l'U.D.R. sur un plateau pour qu'on lui torde le cou », il a dénoncé l'intention des giscardiens de mener contre les gaullistes à Paris une opération de « dératisation », précisant toutefois que ce mot n'était pas du président de la République lui-même. Enfin, M. Chirac a demandé que le gouvernement et *son chef observent une stricte neutralité dans la* « primaire » parisienne. Parmi les nombreux orateurs qui sont intervenus, *dont M. Labbé*, président du groupe parlementaire, beaucoup ont critiqué le comportement du chef de l'Etat et de ses principaux ministres — dont M. Poniatowski, — tout en épargnant M. Barre. M. Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement, a précisé sa position favorable à M. Chirac, dans un texte qu'il a distribué. La veille de la réunion du comité central, M. Guichard s'était fait l'avocat de l'apaisement auprès de M. Barre, et ce dernier avait obtenu du président de la République qu'il empêche M. Poniatowski de faire pendant le week-end des déclarations qui pourraient irriter le R.P.R.

L'attitude prise par le comité central et par les ministres qui y participaient constitue donc une offre d'armistice sous condition de réciprocité. Mais cela implique également que soient officiellement oubliées de la part de MM. Giscard d'Estaing, Barre, Poniatowski, Lecanuet et autres, les raisons qui leur avaient fait condamner depuis le 19 janvier la candidature de M. Chirac. Il fallait toutefois que ce recul n'apparût pas trop comme un reniement ou une humiliation infligés au chef de l'Etat.

C'est donc à préserver les formes que M. Barre s'est employé, après avoir noté qu'au*cune attitude désobligeante ou agressive* n'avait été prise par le comité central du R.P.R. Tout au long de ses réponses dans l'émission d'Europe 1, le premier ministre s'est comporté comme un chauffeur précautionneux qui voudrait effectuer une marche arrière sans que ses passagers s'en aperçoivent.

S'efforçant — avec une bonheur inégal — de ne pas paraître embarrassé, minimisant la gravité des divergeances, M. Barre a voulu réduire les élections parisiennes à une « péripétie ». Il s'est surtout attaché au fait que le R.P.R. proclamait sa fidélité à la majorité et au président de la République, approuvait le plan de lutte contre l'inflation et que ses ministres continuaient d'exercer loyalement leurs responsabilités gouvernementales, comme si tout cela constituait autant d'éléments nouveaux, alors que M. Chirac et ses amis ont toujours proclamé leur fidélité à ces principes.

M. Barre a aussi insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'il craignait surtout l' « interprétation » qui était donnée de l'initiative de *M. Chirac, plutôt que cette initiative elle-même.* Mais dans l'analyse sémantique et gramma*ticale des termes des lettres qu'il a adressées à* M. Chirac et dans son souci d'attribuer à la presse une part de responsabilité, le premier ministre n'a été ni très clair ni très convaincant.

Reconnaissant qu'il ne serait pas « convenable » de « désavouer M. d'Ornano », M. Barre a été contraint d'admettre qu'il n'avait « pas pu parvenir à une solution d'union ». Laissant les ministres R.P.R. libres de soutenir les candidats de leur choix, il a seulement souhaité que ceux-là et les autres observent une « attitude de correction et de modération ».

Niant qu'il y ait eu une menace de « crise institutionnelle », demandant qu'on « laisse le chef de l'Etat hors de la mêlée », M. Barre a en quelque sorte voulu mettre entre parenthèses l'échange de lettres qu'il a eu avec M. Chirac et même la demande impérative de retrait que M. Giscard d'Estaing avait adressée au président du R.P.R. Sorti vainqueur de cette épreuve de force dans laquelle son président était contesté, le R.P.R., fort d'un comité central élargi, rajeuni et féminisé, va lancer dans le pays une *vaste campagne d'information et de* recrutement ainsi qu'une souscription natio*nale, avant le renouvellement de ses instances* locales et nationales prévu pour le mois de mai. S. M. d'Ornano a commencé ce lundi matin sa campagne parisienne, M. Chirac la lancera mardi 1er février, en raison de l'inauguration du centre Georges-Pompidou.

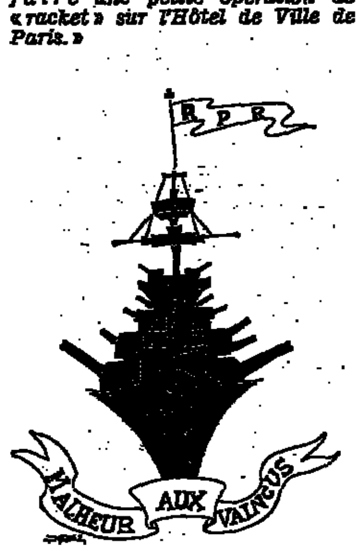
Plus que l'installation dans l'armistice, c'est l'organisation de la paix armée qui commence.

ANDRÉ PASSERON.

LE CHEF DU R.P.R. : le piège de la provocation.

M. Jacques Chirac, dans une interview au *Journal du dimanche* du 30 janvier, a déclaré :

« Il n'est pas sérieux de dire que je mets en cause l'équilibre économique national. Il n'est pas sérieux de prétendre que nous mettons en cause les institutions. Tout cela, ce sont de mauvais prétextes. Comme je n'en ai pas entendu d'autres, eh bien, je vous dis clairement que maintenant je suis persuadé qu'il s'agissait d'une querelle personnelle et que je ne suis pas prêt à me soumettre aux exigences, non pas du président de la République, que j'aurais été prêt à entendre s'il en avait eues, mais aux exigences d'un petit clan qui essaie d'éliminer ceux qui me font confiance et que je représente. Depuis que je suis candidat, je n'ai participé à aucune agression. J'ai reçu beaucoup de coups, mais je n'en ai donné aucun. Ne comptez pas sur moi pour tomber dans le piège de la provocation qui m'est tendu par ceux qui s'imaginaient pouvoir faire une petite opération de « racket » sur l'Hôtel de Ville de Paris. »



(Dessin de CHENEZ.)

LA MOTION DU COMITÉ CENTRAL DU R.P.R. : pour que triomphe la cause de la liberté.

La motion adoptée à l'unanimité par le comité central du R.P.R. est ainsi rédigée : *« Le comité central élargi en application des statuts adoptés le 5 décembre 1976, conformément à l'esprit d'ouverture qui anime le Rassemblement, a examiné la situation politique. Constatant que l'appel lancé par Jacques Chirac le 5 décembre à Paris a suscité un immense courant d'adhésions provenant de citoyens appartenant à toutes les catégories sociales et à toutes les familles politiques ; il considère que le mouvement populaire est la volonté d'union des Français autour des idées développées par le Rassemblement, qu'il atteste leur détermination de s'opposer avec résolution au péril que représenterait la mainmise du collectivisme sur le pays. Le comité central approuve la candidature de Jacques Chirac aux élections municipales à Paris, qui se place effectivement sous le signe de l'union et de la défense de la liberté.*

» Il dénonce le danger que constitue pour les institutions la mise en cause de la solidarité majoritaire par certaines polémiques insensées dirigées contre le président du R.P.R., principal mouvement de la majorité. Il exprime sa totale confiance à Jacques Chirac, au moment où il s'engage dans une étape décisive du combat qu'il mène à la tête du Rassemblement pour que triomphe à Paris et dans toute la France la cause de la liberté. »

● *M. Georges Sarre*, candidat socialiste à la mairie de Paris et conseiller sortant, s'est demandé, samedi 29 janvier, si *M. Chirac ne voulait pas « imposer »* des élections législatives anticipées.

Il a déclaré : *« La majorité n'a plus de chef. Le gouvernement n'a plus de majorité. Y a-t-il encore un gouvernement ? »*

M. Mitterrand : M. Chirac se place dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche en 1978

M. Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a déclaré, samedi 29 janvier, à son retour d'un voyage en Amérique latine, que *« la querelle qu'entretiennent M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, et qui semble s'aggraver, est nuisible aux intérêts de la France ».*

« Les leaders de la majorité font la démonstration qu'ils ont échoué dans leur politique, et, ayant échoué, ils ne savent pas dominer cet échec », a-t-il ajouté, observant que *« M. Chirac s'est rendu insupportable à ses propres amis ».*

Au cours de son entretien avec les journalistes, M. Mitterrand a également déclaré : *« Je pense que Jacques Chirac doit estimer au lendemain des élections législatives de 1978 que la gauche devrait l'emporter, puisqu'il présuppose que les socialistes seraient à la tête du gouvernement. Comment pourrait-il en être autrement si la gauche l'emporte? Comment le président de la République pourrait-il faire autrement que d'appeler l'un des responsables de la nouvelle majorité ? C'est en tout cas l'hypothèse dans laquelle se place M. Chirac. »*

En ce qui concerne l'analyse des divisions de la majorité à moyen terme, M. Mitterrand a estimé qu'il n'y avait pas de différence profonde avec le parti communiste : *« Le parti communiste comme le parti socialiste sont conscients que tant Giscard d'Estaing que Jacques Chirac défendent les intérêts de la société conservatrice. »* Mais il a ajouté : *« Il ne faut pas négliger le quotidien, les oppositions immédiates d'intérêt à intérêt, de clan à clan, de personne à personne, et d'ambition à ambition. Ce sont des faits qu'il serait dangereux de négliger. »*

M. DEFFERRE : un bilan désastreux.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a souhaité, samedi 29 janvier à Paris, que *« tous ceux qui prétendent occuper la mairie de Marseille l'occupent de façon aussi démocratique »* qu'il l'a fait. Le maire de Marseille répondait ainsi à M. Chirac qui avait évoqué, jeudi, dans une interview au quotidien *le Méridional-la France*, *« le combat contre l'homme qui a fait main basse sur la ville »* (*le Monde* du 28 janvier). Il a ajouté : *« Les électeurs m'ont accordé leur confiance un certain nombre de fois. Ils m'ont élu. J'ai, sans doute, bien administré Marseille jusqu'à maintenant, à la satisfaction des Marseillais, puisqu'ils m'ont toujours réélu. »*

Dans un éditorial publié lundi 31 janvier par *le Provençal*, journal qu'il dirige, M. Defferre estime que *« le bilan de son action gouvernementale devrait inciter M. Chirac à la modestie ».* Il écrit : *« Dans tous les domaines* [ce bilan] *est désastreux pour la France et tous les Français. Il a essayé de le faire oublier à force d'éclats de toutes sortes. Cela ne change ni les faits, ni les chiffres.*

« L'HUMANITÉ » A M. MARTINET : la droite se sépare pour mieux abuser les électeurs.

« Secrétaire du parti socialiste, Gilles Martinet juge (N.D.L.R. : voir *le Monde* daté *30-31 janvier*) notre analyse concernant l'accord de fond entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac « parfaitement idiote ». (...) Ce qui confond l'esprit, répond René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, c'est l'aisance avec laquelle certains augures passent à côté de l'essentiel. Non pas que la droite au pouvoir ne connaisse pas des difficultés grandissantes dues à l'échec — *éclatant en effet* — de sa politique.

» *Mais de là à croire* qu'elle est hors de combat, impuissante, sans recours, il y a une marge.

» (...) Au moment où sa politique porte les fruits que l'on sait — où sont les promesses mirifiques d'antan ? — le pouvoir a *intérêt à afficher son pluralisme* qui permet à chaque formation de la majorité de susurrer à l'électeur déçu qui lui demande des comptes : *« Ce n'est pas moi, monsieur, c'est l'autre. »* (...) Mais s'agissant du programme, on chercherait *vainement dans* ses propos (de M. Chirac) la moindre divergence avec M. Valéry Giscard d'Estaing. (...) Ne pouvant se différencier sur le fond de la politique gouvernementale, M. Chirac rivalise de démagogie avec elle. À Marseille, il a même dévoilé quelques-unes *de ses batteries en se réclamant* de Jaurès, en délivrant un brevet de républicanisme à F. Mitterrand et en lançant un appel aux socialistes au nom du rassemblement antimarxiste. (...) Les ficelles ont la grosseur de câbles. (...) tout cas qui donne à la manœuvre une nouvelle ampleur. C'est *pour mieux se retrouver sur l'objectif* qui leur est commun que les *forces de droite se séparent* au plan tactique, afin de mieux abuser les électeurs. »

Sondages

Le « Journal du dimanche » *daté du 30 janvier 1977 publie* un sondage de popularité des personnalités politiques, réalisé par l'IFOP entre le 18 et le 24 janvier, et qui place en tête Mme Simone Veil (70 % d'opinions positives et 16 % d'opinions négatives), suivie de Mme Françoise Giroud (61 % et 23 %) et de M. François Mitterrand, (66 % et 29 %). Placé en huitième position, M. Chirac recueille 45 % *d'opinions* positives et 42 % d'opinions négatives au lieu de 57 % et 32 % à la fin de novembre et il perd donc 12 points. M. d'Ornano *arrive vingt-troisième avec* la même proportion d'opinions positives et négatives (34 %). Dans une interview accordée à Ivan Levai dans le même journal le président du R.P.R. déclare :

« Vous évoquez un sondage, *et je suis très libre à cet égard*, vous savez, qu'ils m'aient été favorables ou défavorables, j'ai toujours émis les plus expresses réserves sur les sondages.

» Le sondage auquel vous faites allusion est un sondage *national* qui n'a rien à voir avec la situation politique de l'opinion parisienne. Je dirai qu'il est normal, naturel, que les provinciaux soient impressionnés par la bataille qui a été déclenchée à Paris contre ma candidature par un *petit clan* qui considérait que Paris était, en *quelque sorte, son domaine* réservé.

» *Je ne vais pas me battre* sur quelques points. Je trouve ça naturel et normal. Lorsque l'on prend une position ferme, lorsque l'on est sûr de son bon *droit, il y a toujours un moment* où l'opinion publique n'a pas encore compris ou ressenti exactement quelles sont les différentes données d'un phénomène politique. »

L'hebdomadaire « le Point » *daté du 31 janvier publie les* résultats d'un autre sondage *IFOP réalisé le 26 janvier et* dont les principales données sont les suivantes :

— Au premier tour des élections municipales de Paris, les électeurs se prononceraient de la manière suivante : 39 % pour les listes de l'union de la gauche, 24 % pour les listes de M. Chirac, 20 % pour celles de M. d'Ornano, le reste des suffrages allant aux écologistes (7 %), à M. Jobert (6 %) et à l'extrême gauche (4 %).

— *62 % des personnes interrogées estiment qu'en se présentant* à la mairie de Paris M. Chirac a « lancé un défi au président de la République » ; 54 % pensent qu'il a agi ainsi « d'abord pour lutter contre l'union de la gauche ».

M. Boulin : j'apporte mon soutien

M. Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement, a lu devant le comité central la déclaration suivante :

Un des principes fondamentaux du gaullisme, à caractère institutionnel, est que le gouvernement tient sa légitimité du chef de l'Etat.

Les ministres, de ce fait, ne sauraient, en aucun cas, être les délégués ou les représentants de telle ou telle formation politique au sein du gouvernement auquel ils *appartiennent, comme c'était* le cas sous les Républiques antérieures.

Cela n'est pas exclusif du fait qu'un ministre peut, sur le plan personnel, appartenir à *une formation* politique et y militer, mais il ne saurait y avoir confusion des genres.

L'affaire de la mairie de Paris ne peut être un conflit avec le président de la République, au-dessus de ces contingences, soucieux de l'intérêt général et seul détenteur de la légitimité nationale. Elle doit être l'occasion d'une action ardente de chaque *formation pour assurer sa victoire*, tout en amorçant les accords nécessaires, au cas de second tour, pour assurer la défaite des socialo-communistes. Toute autre attitude affaiblirait l'action entreprise et serait source de division.

De ce fait, membre d'un gouvernement uni et solidaire, tout orienté, dans mes fonctions, vers la cohérence et l'unité de la majorité parlementaire, je souhaite que le soutien individuel apporté légitimement par chaque ministre au candidat de la formation politique à laquelle il appartient, *comme je le fais en apportant* mon soutien à Jacques Chirac, ne soit pas l'occasion de la moindre agression à l'égard des autres.

C'est à ce prix que seront préservées *l'unité majoritaire* parlementaire et la poursuite de son soutien actif à l'action gouvernementale.

NANCY : M. Huriet annonce son retrait.

(De notre correspondant.)

Nancy. — *M. Claude Huriet*, républicain indépendant, conseiller *général*, qui avait annoncé, mardi 18 janvier, sa candidature (*le Monde* du 21 janvier), a indiqué, *dimanche* soir 30 janvier, qu'il se retire au profit de M. Claude Coulais (R.I.), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche.

NORD : des gaullistes d'opposition figureront sur plusieurs listes d'union de la gauche.

(De notre correspondant.)

Lille. — Les « gaullistes d'opposition » ont annoncé, samedi 29 janvier, à l'issue d'une réunion qui s'est tenue dans la banlieue lilloise, à Marcq-en-Barœul, la *création d'une « coordination nationale pour aider dans toute la France les candidats gaullistes d'opposition sur les listes de gauche dans le sens d'une normalisation ».*

Sept personnalités participaient à cette *réunion* : MM. Antoine Sanguinetti, vice-amiral d'escadre ; Léo Hamon, ancien ministre, président du club d'Initiative républicaine et socialiste : Dominique Gallet, *François* Binoche et Jacques Debu-Bridel, coprési*dents du Front progressiste* ; Gilles Bacquaert, membre du bureau national de l'U.J.P. Ils ont été reçus par MM. Pierre Mauroy, P.S., maire de Lille ; Gustave Ansart, secrétaire de la *fédération* du P.C. du Nord, et Claude Catesson, conseiller *municipal*, responsable des radicaux de gauche.

Des gaullistes d'opposition seront présents sur plusieurs listes d'union de la gauche dans la région du Nord, mais sans doute pas à Lille, où il avait été question de la participation de M. Robert Menu (ancien député U.D.R.). Celui-ci se réclame de la *Fédération* des républicains de progrès, dont le *fondateur*, M. *Jean* Charbonnel, ne participait pas à la *réunion* de Lille.

POLITIQUE

LORSQUE M. CHIRAC ÉTAIT A L'HOTEL MATIGNON

Les ambiguïtés de l'ancien premier ministre

M. Jacques Chirac, qui était l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 23 janvier, avait déclaré : « *Depuis le début de 1975, et notamment à la fin de 1975, j'avais demandé avec insistance qu'un plan de redressement économique soit engagé... j'avais même souhaité... qu'il soit pris de façon très rapide, je dirais un peu musclée, par voie d'ordonnance.* »

Invité du même « Club de la presse », dimanche 30 janvier, M Raymond Barre a répondu : « *A lire ce qu'on écrit et à entendre ce qui se dit, le moment viendra où on me demandera de payer des droits d'auteur sur le plan Barre à M. Jacques Chirac. Soyons sérieux !...*

» J'ai été ministre du commerce extérieur à partir du mois de janvier 1976. A partir du mois de mars, vous le savez messieurs, dans le communiqué que je publiais sur le commerce extérieur j'indiquais quels étaient les difficultés et les dangers de la situation économique et monétaire, à ce moment-là, je n'ai pas entendu dire qu'un plan se préparait Au mois de juillet, dans l'Express, j'ai publié un article sur le commerce extérieur dans lequel je faisais part de mes préoccupations ; je n'ai pas entendu dire qu'un plan était en préparation

» Lorsque j'ai été nommé premier ministre, M Chirac m'a « passé les pouvoirs » et il ne m'a pas dit qu'un plan était en préparation Il est vrai que les membres de son cabinet ont donné aux membres de mon cabinet, selon la règle, des notes de travail sur les divers problèmes qui intéressent le premier ministre. [...]

» Je peux vous assurer que pour ce qui est du plan auquel on a donné mon nom, c'est-à-dire pour ce qui est de la politique de redressement de la France, il a été préparé sous mon entière responsabilité et avec le concours d'un petit nombre d'experts que vous connaissez. »

On peut se demander si M Chirac avait fait preuve, en matière économique de la même fermeté et de la même persévérance que dans le domaine politique.

« *Chirac est courageux, mais manque trop de persévérance. A Matignon, il se battait comme un hussard, pas comme un légionnaire.* » Ce jugement porté par un proche de l'ancien premier ministre n'explique pas *toute* l'ambiguïté d'une personnalité, plus variée que ne pourrait le laisser croire le côté « *fonceur* » qui saute d'abord aux yeux. Mais il éclaire bien la principale faiblesse du personnage, qui donne de lui l'image d'un homme politique ferme et décidé, ne transigeant pas, fixant une fois pour toutes la ligne à suivre et n'en démordant pas.

M. Chirac fut-il en matière économique l'homme de la fermeté ? Pour ceux qui ont suivi entre juin 1974 et août 1976 l'itinéraire de ses analyses et de ses décisions, la réponse ne peut pas être affirmative. Tout au plus peut-on poser des questions. Si M. Chirac a prouvé qu'il tenait beaucoup à certaines idées (l'importance pour la France de son agriculture, de ses classes moyennes, de l'armée) et qu'il pouvait se battre ferme pour les défendre, il a aussi montré une étonnante « flexibilité » que certains de ses amis résument ainsi : « *Jacques n'a qu'un défaut : ne pas savoir dire « non » aux amis.* » M. Chirac semble avoir eu beaucoup d'amis...

La fermeté en matière de politique économique n'est pas affaire de gestes ou de paroles Elle naît d'un ensemble de conditions, toutes nécessaires et difficiles à rassembler: solidité et clairvoyance des jugements, nature des choix, cohérence de ces choix et courage déployé pour les appliquer, persévérance pour atteindre les objectifs.

● *M. Chirac a-t-il été clairvoyant dans ses analyses et ses jugements?*

Les observations que nous avons pu faire comme les informations que nous avons recueillies ont toutes un dénominateur commun : M. Chirac « *est un intuitif qui sent les choses plus qu'il ne les analyse* ». Résultat : des « *pointages politiques* », en matière électorale notamment, *étonnamment justes mais des erreurs* manifestes pour l'économie. Les chiffres et les indices n'intéressent-ils pas vraiment l'ancien premier ministre ou ne l'intéressent-ils que sous l'angle politique ?

L'ancien premier ministre coupait souvent les exposés techniques qu'on lui faisait par un bref : « *Oui, je sais tout cela, passons.* » Mais il donnait des consignes de travail très directives : « *Présentez ce dossier pour faire apparaître tel élément... Souvenez-vous que nous sommes à quelques mois des élections* » Trop de calculs politiques n'obscurcissaient-ils pas le jugement ?

L'économie, en tous les cas, pardonne mal les erreurs, et M Chirac s'est trompé ou a repris à son compte des analyses erronées, ce qui revient au même quand on est premier ministre Il a, par exemple, avalisé le plan d'austérité de juin 1974, trop brutal parce que trop tard venu, plan dont les effets ont été décuplés par la dépression mondiale, qui, loin de se terminer, se poursuivait, s'amplifiait même La médecine était tout à fait contre-indiquée, on l'a vu par la suite Plus grave : il a tardé à s'en apercevoir et a ensuite sous-estimé les effets inflationnistes du plan de relance massive de septembre 1975, en contradiction formelle avec la rentrée du franc dans le « serpent » (mai 1975), qui exigeait une politique d'austérité et de rigueur encore plus grande

On objectera que le « château » — l'Elysée — intervenait en priorité sur tous les grands sujets. Il n'empêche que M Chirac avait son mot à dire et que rien ne l'empêchait de s'opposer aux décisions qu'il jugeait erronées. L'homme sait se dépenser sans compter quand il le veut...

● *Les choix économiques de M Chirac ont dans beaucoup de cas été inspirés par le souci de protéger, de conserver ce qui existait et, à la limite de ne pas déplaire.*

L'ancien premier ministre se déclarait *partisan* des réformes Mais qu'est-il arrivé ? Ce n'est un secret *pour personne que* la taxation des plus-values, qui devait, selon lui, « *abolir des privilèges... tout à fait injustifiables* », ne l'a finalement *rempli ni d'enthousiasme ni d'allant* réformateur

Sur le projet de réforme de l'entreprise, l'attitude de M Chirac a été beaucoup plus ambiguë encore, en mauvais termes avec l'aile la plus conservatrice du patronat, qu'il critiquait ouvertement, il insistait beaucoup sur les vertus de l'information, *de la concertation, du dialogue*, vertus qu'il pratiquait beaucoup lui-même, aussi surprenant que cela puisse paraître pour un homme à la réputation de sabreur Pourtant, la réforme de l'entreprise a finalement accouché d'une *souris*. M. Chirac n'a jamais donné l'impression de s'y attacher particulièrement.

Lorsqu'il s'est agi d'orienter l'économie aux moments cruciaux où l'opinion publique s'inquiétait *soit* de la montée du chômage, soit de l'accélération de l'inflation, son souci a presque toujours été d'éviter non pas *tellement les politiques « dures »* — l'idée ne lui déplaisait pas — mais les mesures concrètes contraignantes; ainsi après avoir critiqué le plan qui lie les mains et annonce clairement les *politiques*, il avait finalement accepté la planification revue et corrigée par M Giscard *d'Estaing En revanche, il était resté* très hostile au blocage des prix et des revenus, ainsi qu'aux contrôles administratifs de toutes sortes

Des choix conservateurs

Les choix de M Chirac n'ont pas tous été guidés par le souci de plaire Mais tous se sont appuyés *sur une* conviction profonde qui n'a jamais varié la majorité gagnera les élections en s'appuyant sur les *forces traditionnelles du pays, notamment* sur les paysans et les classes moyennes « *Il est indispensable que la France de l'an 2000 telle que nous la concevons ait toujours des artisans boulangers et des artisans horlogers, et des artisans heureux de l'être* », déclarait M Chirac en mai 1976 au Conseil économique C'est l'analyse que faisait M Pompidou Ce n'est pas celle de M Giscard d'Estaing Elle postule finalement qu'on accomplisse peu de réformes dans la mesure où celles qu'on fait déplaisent à beaucoup sans conquérir sûrement un nouvel électorat Le tollé soulevé par la réforme de la patente semble lui donner raison A court terme En ce sens, M. Chirac apparaît conservateur

● *La volonté qu'a toujours manifestée l'ancien premier ministre de ne pas traumatiser les Français par des réformes ou des changements profonds, son souci d'arranger les choses, d'arrondir les angles, l'ont assez souvent amené à se contredire*

Lorsque le budget de l'Etat pour 1977 fut préparé, au début de l'année 1976, la consigne donnée par MM Chirac et Fourcade fut de comprimer *au maximum les dépenses* publiques après les débordements du plan de relance de septembre 1975 A Matignon comme à Rivoli, on était conscient du mauvais effet produit sur les marchés des changes et à l'étranger par un déficit budgétaire *massif* (38 milliards de francs en 1975) M Chirac était lui-même convaincu de la nécessité de présenter un budget en équilibre et travaillait dans ce sens avec ses services et ceux de Rivoli Mais, dès qu'il s'éloignait de Matignon, ses sages résolutions s'estompaient On apprenait qu'ici et là le premier ministre avait accordé des crédits supplémentaires : à *l'agriculture* (les indemnités versées aux paysans pour la sécheresse auraient sûrement doublé par rapport aux 6 milliards qui furent finalement accordés si le ministère des finances, soutenu par l'Elysée, ne s'y était opposé), à l'armée (« *Il frémissait quand on lui parlait de la gendarmerie, corps pour lequel il débordait d'affection* », selon un de ses proches), à l'aéronautique Les pêcheurs bretons, la Corse, les territoires et départements *d'outre-mer* ont, *eux aussi*, à des époques différentes, bénéficié de faveurs imprévues

Ses impulsions étaient irrésistibles C'est ainsi qu'au Salon de l'aéronautique de juin 1975 il déclara tout de go que la France avait décidé de *lancer l'étude et la réalisation de l'« avion civil nouveau »*, à savoir le Mercure-200 Le gouvernement n'avait pourtant encore rien décidé

Même contradiction, même ambiguïté lorsqu'il s'agit de freiner la hausse des salaires M. Chirac dénonce à plusieurs reprises l'excessive progression des rémunérations dans le secteur privé Mais, début 1976 après quelques hésitations, il ne modifie pas l'accord E.D.F garantissant au personnel de l'entreprise *publique une progression de 2 % par an* du pouvoir d'achat. « *Il aimait trop Bergeron pour le mettre à ce point dans l'embarras* », ironise un peu amèrement un haut fonctionnaire qui a assisté à cette dérobade.

En fait, M Chirac n'a pas osé affronter les syndicats Dans ce domaine — *comme dans d'autres*, — l'Etat ne donnera pas l'exemple de l'austérité

La peur du « suicide politique »

En juillet 1976 pourtant, M Chirac *assure* de nouveau que « *nous avons relativement vécu au-dessus de nos moyens et que cela ne pourra durer indéfiniment* » On parle alors à Matignon d'une *stabilisation nécessaire du* pouvoir d'achat, qu'on obtiendra par une politique « *de la carotte et du bâton* » Aux journalistes qui cherchent à en savoir *plus* et sur la carotte et sur le bâton, les conseillers du premier ministre décrivent *à grands traits une politique* contractuelle faite d'engagements réciproques Ce n'est pas un plan, et rien n'est encore très précis sauf sur un point important : aucune mesure autoritaire n'est *prévue* Ni les prix ni les salaires ne seront bloqués *M.* Chirac a d'ailleurs dit très clairement que cette décision n'était pas justifiée par la situation et que les Français ne l'accepteraient pas. Il a reçu au fil des semaines les représentants de nombreuses professions (libérales notamment) auxquels il a tenu des propos plutôt lénifiants.

Sur d'autres sujets importants, l'ancien premier ministre a pareillement reculé devant la difficulté, critiquant notamment l'application de la taxe conjoncturelle qui, théoriquement, devait *pénaliser les industriels* entretenant l'inflation par des coûts de *revient* (salariaux) trop élevés, désavouant les déclarations — assez courageuses — de M Fourcade *sur* le financement par les familles du déficit de la Sécurité sociale (novembre 1975).

L'antagonisme *entre les deux* hommes était devenu si aigu l'année dernière qu'on ne peut pas savoir dans quelle mesure M Chirac contredisait M. Fourcade dans le seul but de s'opposer à lui ou par crainte de commettre une gaffe électorale. « *Ce que vous me proposez là est un suicide politique* », rétorquait souvent M. Chirac au ministre de l'économie et des finances, quand il ne lui coupait pas sèchement la parole Toujours est-il qu'au cours des derniers mois de son règne M. Chirac avait multiplié les interdits et les recommandations, *notamment pour alléger* les contrôles de prix et les contrôles fiscaux. Le premier ministre alla même jusqu'à *dénoncer dans un discours public le* zèle excessif et « *politique* » de certains contrôles fiscaux. Curieuse façon de donner du cœur au ventre aux inspecteurs officiellement *chargés par* les plus hautes autorités de l'Etat d'intensifier la chasse à la fraude fiscale.

Il est certain que cette attitude « coulante » a été dictée par le projet — secret à l'époque — qu'avait fait M Chirac de procéder à des élections anticipées Mais il ne s'agit pas seulement de tactique ; déjà à la fin de 1973, celui qui était alors ministre de l'agriculture s'était empressé — à peine *M.* Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, venait-il de s'envoler pour la Malaisie — d'adoucir la taxation *des fruits* et *des légumes* pour calmer la grogne des commerçants

● *Enfin, M Chirac a montré qu'il manquait de la persévérance dont semble faire preuve M Barre.*

Lorsqu'il est nommé premier ministre à la fin de mai 1974, la France est en pleine inflation des prix (+ 13,9 % de hausse annuelle) et des salaires (+ 6 % au deuxième trimestre, le chiffre le plus élevé depuis Grenelle...). Le premier ministre semble tout à fait convaincu de la nécessité de mener une politique énergique pour freiner ces emballements L'Elysée, Matignon, Rivoli, mettent au point, en parfaite harmonie, un plan assez draconien qui, imprudemment, vise à casser la volonté d'investir des chefs d'entreprise, les dépenses d'équipement étant globalement juges inflationnistes par l'excès de demandes qu'elles créent

Lorsqu'au début de 1975 M. Fourcade commence à s'inquiéter d'une « stabilisation » qui dépasse ses espérances — la production industrielle a chuté de 9 % en cinq mois — et propose quelques mesures limitées de soutien aux investissements, M. Chirac lui répond fermement qu'on ne relancera pas l'économie avant d'avoir vaincu l'inflation Cinq mois plus tard, le discours de Matignon sur la fermeté a fait place au désarroi parce que le chômage augmente très vite : deux cent mille demandes supplémentaires d'emploi non satisfaites entre janvier et juin 1975 Le souvenir de mai 1968 est si *présent* qu'en septembre 1975 on décide précipitamment de réinjecter 30 milliards de francs lourds dans l'économie, dont 5 *milliards pour la seule relance de la consommation...* Curieuse façon de lutter contre l'inflation, qui, quelques mois plus tôt, était encore pour M Chirac le fléau numéro un

L'ancien premier ministre n'est sûrement pas le seul responsable de cette déroutante politique de « *stop and go* » dont se sont satisfaits nos dirigeants depuis des années — et M Giscard d'Estaing le premier — « *la politique de l'escarpolette* » qu'a ridiculisée M. Barre récemment. *Mais il est certain que M Chirac* s'est fort bien accommodé de ces actions qui, au gré des circonstances, ont vu les pouvoirs publics, en l'espace de quatorze mois, freiner l'activité puis la relancer à grands frais pour l'Etat.

« *Ne jugez pas M Chirac sur ses déclarations. Les paroles ont peu d'importance pour lui. C'est un homme d'action* », confie un haut fonctionnaire qui le connaît bien. L'homme d'action a-t-il vraiment été ligoté par M Giscard d'Estaing ? L'a-t-on vraiment empêché de mener une politique énergique ? M Giscard d'Estaing a-t-il attendu septembre 1976 et l'arrivée de M Barre au gouvernement pour admettre la nécessité d'une action d'envergure contre l'inflation ? La question reste posée.

ALAIN VERNHOLES.

Le X[e] congrès du P.S.U. confirme le choix d'une stratégie électorale « unitaire »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le X[e] congrès du P.S.U., réuni du 28 au 30 janvier, à Strasbourg, a vu s'affronter en termes parfois très vifs trois courants qui résument et symbolisent assez bien les tentations permanentes des socialistes unifiés : l'alliance *tactique avec les grands partis de* gauche, l'unité d'action avec les formations révolutionnaires ou la liberté laissée aux sections de se prononcer au « coup par coup » à cet égard. Ce congrès a aussi permis à la direction sortante de clarifier et de consolider ses positions.

La consécration de la stratégie électorale unitaire vis-à-vis des partis de l'union de la gauche, stratégie défendue par M. Michel Mousel et ses amis, était d'autant moins inattendue que dans différentes circonstances récentes les instances du P.S.U. en avaient approuvé les grandes lignes. Du moins, les membres du secrétariat national (qui ont été reconduits, à l'exception de M. Barjonnet, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat pour convenances personnelles) peuvent-ils estimer, à l'issue du congrès de Strasbourg, qu'aucune ambiguïté majeure ne pèse plus *désormais sur le choix auquel ils ont, avec* succès, invité leur parti.

Ce succès de la majorité sortante est acquis au détriment des animateurs des deux autres courants, bien que, sur plusieurs points, l'« appel aux militants autogestionnaires », la plus petite minorité, regroupée autour du texte C (« le Monde » daté 30-31 décembre) ait rejoint la majorité. Les animateurs des deux oppositions, tout en s'inclinant devant la règle *majoritaire, vont poursuivre leurs efforts à* l'intérieur du P.S.U. pour développer leurs thèses respectives ; mais la direction du parti peut désormais se prévaloir, dans ses choix stratégiques et dans les négociations qu'ils impliquent, d'une légitimité que lui contestaient jusqu'alors un certain nombre de ses adversaires, pour qui l'orientation arrêtée lors du précédent congrès, en décembre 1974 à Amiens, au lendemain du départ de MM. Rocard et Chapuis pour le P.S., n'impliquait en aucune façon la préférence donnée aux partis de gauche en matière d'accords électoraux.

La réunion de Strasbourg a, *d'autre part*, confirmé l'importance qu'ont pris au P.S.U. les questions internationales. Si l'intervention de M. Leonid Pliouchtch a été la plus remarquée, et la plus applaudie, de nombreuses autres personnalités et délégations étrangères ont pris la parole à la tribune du congrès. Le *nombre et la variété des messages de solidarité* et d'amitié adressés au P.S.U. pouvaient presque faire croire à la réunion d'une V[e] Internationale.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le dixième congrès a adopté le texte d'un « appel aux militants autogestionnaires » dans lequel on lit notamment :

« *La crise actuelle n'est pas seulement une crise économique caractérisée par l'inflation et la hausse des prix, les licenciements et la montée du chômage. C'est une crise de société qui met en cause la finalité de la production pour le profit, les catastrophes engendrées par la croissance sauvage du capitalisme, les conditions de vie dans les villes et les campagnes, la hiérarchie et l'organisation du travail; l'étouffement des actions minoritaires et l'impossibilité de « vivre au pays », l'aliénation des femmes et de la justice, le rôle des classes, de l'information, de la justice, de la santé, des forces armées, etc. C'est pourquoi de plus en plus nombreux, notamment parmi les travailleurs sont ceux qui aspirent à un changement de société. Ils manifestent leur volonté d'en finir avec les gouvernements de droite et le pouvoir de la bourgeoisie. (...) Mais le changement de l'équipe de gouvernement ne changerait rien d'essentiel par lui-même si la victoire électorale ne s'accompagnait pas d'une mobilisation populaire pour imposer à la bourgeoisie la volonté des travailleurs. Le changement de société ne sera possible que si se réalise à tous les niveaux une large unité de toutes les forces sociales qui veulent en finir avec une société fondée sur le profit et si cette unité populaire s'exprime par ses propres organes. (...) Le P.S.U. s'adresse aux militants qui luttent sur des objectifs autogestionnaires : aux syndicalistes aux militants écologistes et « nationalitaires », aux divers mouvements et associations qui développent des pratiques auto-gestionnaires. Il s'adresse aussi et sans exclusive aux militants des mouvements ouvriers et aux organismes révolutionnaires qui s'orientent vers des conceptions ou des pratiques autogestionnaires. (...) Il leur propose d'étendre, de développer et de généraliser les expériences de coordination et de rassemblement en cours, en respectant leur diversité. (...) Il leur propose d'ouvrir un débat sans exclusive. (...) Il leur propose enfin d'organiser ensemble une nouvelle session des états généraux pour l'autogestion avec pour objectif de faire progresser la convergence politique des autogestions. Cette dynamique unitaire renforcera les chances de la victoire sur la droite et la bourgeoisie en exprimant les aspirations profondes des travailleurs à un changement radical de société* »

D'autre part, la résolution politique adoptée par le congrès précise : « *Le pouvoir poursuit son offensive contre les travailleurs (...). Cette politique provoque un mécontentement croissant au sein de la classe ouvrière et des masses populaires. Il restreint ainsi la base sociale de l'actuelle coalition gouvernementale et ouvre la possibilité d'une défaite de celle-ci aux prochaines élections législatives. De ce fait, les tensions s'accroissent entre les différentes forces actuellement associées au pouvoir (...) Ces divergences ne reflètent pas une opposition fondamentale sur les questions de politique économique et sociale (...) L'interprétation caricaturale de ce conflit par le parti communiste l'interprétation symbolisée par la formule « blanc bonnet et bonnet blanc » et certains silences du parti socialiste ont une même conséquence la perte par la gauche de l'initiative politique largement laissée à la droite, ce qui peut hypothéquer ses chances de victoire électorale. En fait, au-delà des divergences d'appréciation, une tâche s'impose actuellement celle de mener la lutte contre l'ensemble des forces de droite, contre leur politique d'aggravation du sort des travailleurs. Cette tâche est incompatible avec tout esprit attentiste, avec des manœuvres tendant à subordonner la conduite de la riposte contre la politique gouvernementale et patronale à des calculs électoraux condamnés d'avance à l'échec.*

» Elle nécessite que l'ensemble des forces politiques et syndicales du mouvement ouvrier s'accroissent autour des objectifs de lutte susceptibles de mettre en échec le plan Barre. »

Le P.S.U se propose de soumettre à la discussion des partis de gauche, d'extrême gauche et des syndicats les divers points examinés par son congrès, notamment les nationalisations sous contrôle ouvrier, les problèmes de la croissance (et particulièrement ceux qui sont liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire), l'Europe.

LA NOUVELLE DIRECTION

Le secrétariat national, élu par le dixième congrès, est composé de MM Pascal Gollet, Victor Leduc, Michel Mousel, Mlle Geneviève Petiot (seul nouveau membre), et M. Charles Piaget.

Le bureau national, outre les membres du secrétariat, comprend MM. Akoun, Berger Mme Bouchardot, MM. Chamblain, Dalbert, Depaquit, Desmoulin, Hercet, Léchelon, Pallier, Pringot, Ravenel, Régnier, Schulbaum, et Varagne.

M. JOBERT PROPOSE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, qui avait été reçu par M. Raymond Barre, a déclaré, samedi 29 janvier, à Sud-Radio :

« *Le président de la République devrait provoquer immédiatement des élections législatives, avant même les municipales prévues pour les 13 et 20 mars prochain.*

» Les compteurs du temps, comme l'a dit M. Giscard d'Estaing, tournent à un rythme accéléré. Il ne lui reste plus guère que deux possibilités pour résoudre la crise ouverte par son différend avec Jacques Chirac. Une première possibilité serait qu'il convoque tout de suite l'Assemblée nationale en session extraordinaire et qu'il lui propose une nouvelle loi électorale pour de nouvelles législatives, sans attendre les municipales. La deuxième possibilité serait que, constatant la crise, il remette son mandat en jeu et provoque des élections présidentielles. Si les résultats de ces présidentielles lui étaient favorables, il pourrait, dans la foulée, faire procéder aux municipales et aux législatives prévues. »

● *Le Syndicat national des secrétaires généraux des villes de France*, réuni en colloque, le samedi 29 janvier à Dijon avec l'Association des ingénieurs des villes de France, a estimé nécessaire de « *rétablir d'urgence la commune dans ses compétences* », afin que le maire ait « *le moyen d'exercer ses pouvoirs* ». M. Philippe Antoine a souhaité que l'espoir soulevé par le rapport Guichard chez les fonctionnaires communaux « *ne soit pas déçu* ». Il a ajouté : « *Tout échec en matière de décentralisation administrative aboutit en France à une super-centralisation.* »

M. Jean-Pierre Chevènement, le P.S. et l'eurocommunisme

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, est le chef de file du Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES), structure qui regroupe la minorité du parti socialiste. Lui-même et ses amis ont participé activement à la création en juin 1971 du nouveau P.S. M. Chevènement a siégé au sein du secrétariat national de cette formation jusqu'en février 1975. A ce titre, il a été l'un des négociateurs du programme commun, programme dont le CERES défendait avec fougue le principe dans le cadre du P.S.

Associé de près au processus d'union de la gauche, M. Jean-Pierre Chevènement est ainsi un observateur privilégié de l'évolution du mouvement communiste en Europe occidentale, et plus particulièrement en France. Nous avons retenu dans l'ouvrage intitulé « Les socialistes, les communistes et les autres » que M. Jean-Pierre Chevènement fait paraître aux éditions Aubier-Montaigne (354 pages, 42 francs) le chapitre qu'il consacre à « la question de l'eurocommunisme ».

Bien au-delà des partis communistes, c'est le mouvement ouvrier tout entier qui reste imprégné, même inconsciemment, par les orientations stratégiques et plus encore par les schémas politiques définis par Lénine dans le cours même de la révolution d'Octobre et que Staline ensuite a formalisés en doctrine : le léninisme est ainsi devenu peu à peu un recueil de dogmes. Mais, en réalité, n'y a-t-il qu'un léninisme ou plusieurs, constitués au fil du temps et de l'expérience, même si le ton souvent tranchant et péremptoire de W. Illitch ne semblait guère sur le moment laisser place à la contradiction ? Sur l'organisation du parti, Lénine *change à plusieurs reprises* : scissions, réunification alternent. Démocratie, centralisme se balancent. Dans le parti bolchevique il y a même *place pour les tendances jusqu'en* 1921. Et que dire de l'Etat ? Des syndicats ? De la révolution ? La conception de la révolution comme rupture en son maillon le plus faible de la chaîne impérialiste est une intuition remarquable, mais Lénine se garde d'en faire l'axe historique du développement du socialisme dans le monde. Lénine parle bien de l' « Asie avancée » et de l' « Europe arriérée », mais c'est pour ajouter aussitôt après qu'une révolution socialiste en Europe laisserait derrière elle l'expérience de l'Union soviétique. Il parle bien de la corruption par *l'impérialisme de l'aristocratie ouvrière* en Europe, mais il ne généralise pas à l'ensemble de la classe ouvrière occidentale, et ne la renvoie pas au pourrissoir de l'histoire. *Lénine s'allie avec qui* il peut, et quand il est seul avec personne. Mais c'est Staline ensuite qui bâtit la théorie du parti unique. Bref, dans les années qui suivent la mort de Lénine, Staline formalise une théorie du *léninisme qui fige en principes* immuables les solutions souvent circonstancielles que Lénine, admirable ingénieur de l'histoire et connaisseur du terrain, a adoptées *sous la contrainte féroce* de l'événement.

La dialectique de l'unité

La remise en cause simultanée de la problématique dite léniniste, mais en fait stalinienne, et des vieux schémas de la social-*démocratie* est ce que j'appelle la dialectique de l'unité. Celle-ci n'est pas un dialogue éthéré. C'est un processus réel et par conséquent douloureux.

La dialectique de l'unité entre le P.C. et le P.S. se développe en *fonction de plusieurs variables* : approfondissement de la crise interne de la société française et plus généralement capitaliste, menaces extérieures, impératifs *de la diplomatie soviétique*, progrès de la déstalinisation au sein du monde communiste, éloignement du pouvoir du parti socialiste, rapports de forces entre les *deux organisations*.

J'analyserai particulièrement l'impact de la désoviétisation sur la déstalinisation mentale des P.C. Tant qu'il reste étroitement *dans la mouvance soviétique*, le P.C.F. ne peut concevoir l'unité que s'il y a coïncidence entre l'intérêt national et la stratégie *définie par l'Internationale communiste* : *lieu de confluences*, le P.C.F. est aussi le lieu de contradictions : en 1936 et en 1945 l'unité se fait. En 1939 et en 1948 elle se brise. Seuls les progrès de *la déstalinisation pouvaient faire* qu'il en aille autrement.

La déstalinisation, on l'a *vu*, est très lente après le XXe Congrès du P.C.U.S. en 1956. Il faut attendre 1964 pour que Waldeck Rochet affirme la pluralité des partis *dans le socialisme* et *surtout 1965* pour qu'il engage le P.C.F. derrière M. François Mitterrand dans le pari de l'union de la gauche. Celle-ci se développe avec le feu orange de Moscou, qui préfère de Gaulle et même M. Giscard *d'Estaing au candidat* de la gauche. Les progrès de l'union sont sans doute liés au développement du polycentrisme dans le mouvement communiste international (en France c'est *en 1968 le manifeste* de Champigny). En fait ils s'accélèrent surtout à partir du moment où un parti socialiste régénéré pose devant les masses les problèmes communs des socialistes et des communistes tels *qu'ils résultent du programme* que les deux partis ont, à partir de 1972, en commun. La distanciation d'avec l'U.R.S.S. sur les chapitres de la démocratie socialiste, de la *coexistence pacifique et de l'internationalisme* socialiste sera chose faite avec le XXIIe Congrès du P.C.F., en février 1976, M. Georges Marchais n'hésitera pas à déclarer :

« Nous ne pouvons faire nôtre *la formule utilisée voici longtemps*, dans des conditions toutes différentes, selon laquelle la pierre de touche de l'internationalisme serait le soutien en toutes choses *de l'Union soviétique* (1). »

Condamnation des « méthodes *administratives* » dans la lutte contre l'adversaire de classe, et de la doctrine Brejnev de la souveraineté *limitée dans les* rapports entre pays socialistes, refus de subordonner la lutte pour le passage au socialisme en Europe occidentale aux intérêts d'Etat de la diplomatie soviétique, le P.C.F. a multiplié à cette occasion les *signes d'indépendance*.

Cette attitude critique si nouvelle vis-à-vis de l'U.R.S.S. ne peut manquer de réagir sur l'idée que le P.C.F. se fait de lui-même *et de son avenir. Est-il interdit* d'imaginer qu'à travers la critique amorcée du stalinisme, le P.C.F. en vienne à réexaminer sous un jour nouveau l'histoire du socialisme dans un seul pays et celle du mouvement ouvrier français depuis le congrès de Tours ? Nous n'en sommes pas encore là. Du moins les pressions de Moscou ne *peuvent* plus *s'exercer* aujourd'hui que par la voie du rappel à l'ordre idéologique et par le biais apparemment peu efficace des conférences internationales des P.C.

Toute médaille a son revers et son endroit : *c'est le partage du* monde à Yalta qui, paradoxalement, met aujourd'hui les P.C. *occidentaux à l'abri des chars* soviétiques et crée la possibilité de cet « eurocommunisme » dont on parle souvent sans bien savoir ce qu'il pourrait être. Enrico Ber*linguer a-t-il* raison d'imaginer que l'OTAN puisse permettre à l'Italie d'avancer vers le socialisme ?

Dans quelle mesure l'U.R.S.S. peut-*elle envisager favorablement* le développement d'une expérience socialiste en Occident qui, par la force des choses, bouleverserait les schémas reçus ? La polémique ouverte par un article de Zarodov dans la *Pravda* du *6 août 1975 manifeste les réticences* soviétiques vis-à-vis des stratégies d'union de la gauche et de passage pacifique au socialisme en Europe occidentale. *Comme souvent les problèmes* évoqués — le rôle du suffrage universel, la conception de l'union avec les partis socialistes et démocratiques, les étapes dans la *marche au socialisme*, la condamnation de la « logique menchevique » — dissimulent vraisemblablement le problème réel qui est celui des conséquences pour la coexistence pacifique, et peut être aussi pour la société soviétique d'une avancée de la gauche à Paris, à Madrid ou à Rome : dès lors que la théorie doit commander à la stratégie, est-il étonnant que les divergen*ces stratégiques soient travesties* en différences idéologiques ? (...)

L'article de Zarodov, écrit au plus chaud de l'affaire portugaise, constitue ainsi un rappel à l'ordre à l'égard de ceux qui, sur les bords du Tibre et de la Seine, confondent les « *compromis historiques* » et les stratégies d'union « conséquentes » inspirées du seul modèle qui ait d'ailleurs réussi sur ces bases : celui de la révolution russe *et qui* ne réussira plus.

Il serait facile, en effet, de montrer les différences existant entre la situation de la Russie au début du siècle et celles de la France ou de l'Italie en 1975 : là-bas une bourgeoisie faible coincée entre les masses rurales, le capital étranger et l'autocratie tsariste et incapable de mener par elle-même sa propre révolution, ici des bourgeoisies anciennes ayant depuis longtemps leur révolution derrière elles ; impossible de ramener l'étape de la « démocratie avancée » en France à *celle de la révolution démocratique* bourgeoise dont rêvaient les cadets et les socialistes menchévisants sous l'empire tsariste.

Soixante-dix ans après la parution des *Deux tactiques de la social-démocratie* de Lénine, on peut s'interroger sur la superbe dogmatique qui consiste à généraliser pour l'ensemble du mouvement ouvrier international le choix tactique des bolcheviks dans la lutte contre l'autocratie tsariste. On s'étonnera que l'un des problèmes les plus difficiles et sans doute un des plus mal résolus de la révolution russe, celui des alliances entre le parti *bolchevique et les autres partis* socialistes, puisse être traité de façon aussi cuistre, comme si la solution ou plus exactement le défaut de solution d'alors n'avait pas eu par la *suite quelque chose* à voir avec le développement du stalinisme.

La réticence des « vieux bolcheviks », Kamenez et Zinoniev, qui hésitaient en *1918* à s'engager dans la voie du parti unique et eussent préféré la pause à cette fuite en avant manquait peut-être de base politique : Lénine ne souhaitait pas le monopole du pouvoir pour son parti. Mais, s'il est vrai *que* les hommes ne font pas l'histoire qu'ils veulent, la généralisation d'une expérience ratée ne peut, sans quelque effronterie, être opposée à ceux *qui veulent en inventer* une autre. Reste que le véritable propos de Zarodov, tout englué de phraséologie « léniniste », est ailleurs : il nous permet au moins de *saisir le lien dialectique qui existe* entre la distanciation des PC occidentaux dans les faits à l'égard de l'U.R.S.S. et leur déstalinisation mentale. Il nous montre à *quel* point *le* rappel *des* vieux dogmes est le dernier recours d'un centralisme qui avait depuis longtemps oublié d'être démocratique et, inversement, il nous laisse entrevoir le mécanisme qui conduit de la liberté de mouvement à la liberté de pensée.

Un contentieux en trois points

Le polycentrisme est pour l'ensemble des partis communistes *européens la conséquence du* Rapport Khrouchtchev (1956) (...)

Sur la voie du polycentrisme, le P.C.I. de Togliatti puis de Berlinguer s'avancera le premier, *bientôt suivi et même dépassé* par le P.C. espagnol, et enfin tardivement imité par le P.C.F.

Le contentieux porte sur trois points : la démocratie socialiste, l'internationalisme et la coexistence pacifique. Sur le premier point, le P.C. français fut longtemps le plus timide. Réaffirmant sa solidarité dans le combat contre l'antisoviétisme, il se contente souvent de mettre en garde contre « les mesures répressives » et « les facilités de l'autorité et de la répression (2) ». Ses critiques sont à la mesure d'un diagnostic relativement favorable *sur la situation en U.R.S.S. et* sur la nature du phénomène stalinien : les excès enregistrés sont considérés comme de fâcheuses survivances, imputables aux condi*tions particulières du* développement du socialisme en U.R.S.S. et au « retard des superstructures sur la base matérielle ».

C'est l'interprétation du « phénomène stalinien » par Elleinstein qui soustend ces jugements en 1974 modérés. La position des Italiens *et surtout celle des Espagnols* vont plus loin. Ces derniers n'hésitent pas à incriminer le rôle prédominant de l'Etat au détriment du parti dans les principaux pays socialistes : « *Une telle déformation* de l'essence du socialisme avec la limitation ou la suppression de la démocratie socialiste (au moins en ce qui concerne les *questions politiques fondamentales* qui sont résolues par un petit noyau de dirigeants) fait que le rôle et le poids de la classe ouvrière et des masses se réduisent, *diminuent et sont ramenés* à des zones secondaires (3). »

L'internationalisme est le deuxième point de friction avec les Soviétiques. On discerne aisé*ment ce qui est en cause* : *c'est* la prétention persistance du P.C.U.S., à travers tous les déguisements, à jouer un rôle d'« avant-garde » dans le mouvement *communiste*. Et le *corollaire*, c'est évidemment la tentation de l' « eurocommunisme » : là encore c'est le P.C. français qui est le plus timide : « Nous ne saurions *admettre, dit M. Marchais*, de voir [l'internationalisme prolétarien] découpé en tranches régionales. » Alors que les Espagnols, au contraire, insistent sur « la *nécessité* d'une certaine *décentralisation* du processus unitaire ».

Laissons à Enrico Berlinguer le soin de conclure avec nuances : « Il y a longtemps que nous-mêmes et les autres partis occidentaux travaillons à adapter les interprétations *de la doctrine* marxiste et notre propre action politique aux réalités historiques et politiques de chaque pays et de tout d'Occident. Nous nous libérons, *ce faisant*, *de tout dogmatisme*, offrons une contribution originale à la pensée marxiste et ouvrons un nouveau débat avec les partis socialistes. Mais l'auto*nomie de l'action politique* et de la recherche théorique, notre indépendance organisationnelle, la fin de tout parti-guide et de tout Etat-guide, les rapports construc*tifs avec les socialistes* ne signifient pas que nous souhaitions devenir des sociaux-démocrates et pas davantage que nous cessions d'être internationalistes, comme si le P.C.I. n'appartenait à aucune Internationale. Nous nous opposons à l'existence de directives communes et de liens d'ordre organisationnel, mais nous souhaitons trouver des points communs de recherche et de coopération (4).

Le troisième et dernier point de divergence des P.C. occiden*taux avec le P.C.U.S. concerne* la coexistence pacifique et le refus qu'elle puisse entraîner en Europe occidentale un *statu quo* politique et social.

On connaît les déclarations d'Helmut Sonnenfeldt, conseiller de Kissinger, en faveur du *statu quo* en Europe de l'Est. Comment ne pas les rapprocher des analyses du *futurologue soviétique* Inosemtsev, de l'Institut des relations internationales de Moscou, sur la stabilité prévisible du système capitaliste en Occident, *analyses justement mises en cause* par le P.C.E. ? De même le P.C.F. ne se prive-t-il pas de critiquer la complaisance des autorités soviétiques à l'égard de Giscard d'Estaing *et de rappeler* que la coexistence doit favoriser et non freiner le développement des luttes de classes et les changements démocratiques en Europe de l'Ouest.

On voit ainsi émerger à l'intérieur du mouvement communiste une virtualité du socialisme « occidental ». Les uns (les Français) préfèrent insister sur l'asject national d'une variante française du socialisme. Les autres, espagnols et italiens (question de situation et question d'histoire sans doute), préfèrent invoquer la dimension européenne.

« *Une tâche essentielle*, écrit M. Azcarate, pour les partis communistes d'Europe occidentale est d'élaborer ensemble une « image de marque » de ce que *le socialisme peut et doit être* dans cette partie du monde (5) ».

Il existe ainsi un rapport direct entre la liberté toute neuve dont les P.C. européens jouissent vis-à-vis du « modèle soviétique » et leur approche intellectuelle de la réalité occidentale, entre le polycentrisme et la déstalinisation mentale. La liberté de pensée est le corrollaire de l'indépendance stratégique.

Mais il est plus facile de modifier sa stratégie que de modifier sa pensée, encore que l'un n'aille pas indépendamment de l'autre.

(1) Georges Marchais au comité central du 31 mars 1976.
(2) Georges Marchais au comité central du 31 mars 1976.
(3) *Manifeste-programme du P.C.E.*, *in* Bosi, Porteili, p. 200.
(4) Comité central du 31 mars 1976.
(5) E. Berlinguer, interview au supplément Europa du *Monde*, 3 février 1976.

POLITIQUE

A L'ISSUE DE SON DEUXIÈME CONGRÈS

La L.C.R. considère que l'« attentisme » des partis de gauche favorise les initiatives de M. Chirac

A l'issue du deuxième congrès de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), réuni à huis clos pendant quatre jours à Paris, M. Alain Krivine, membre du bureau politique, a indiqué, dimanche 30 janvier, que les « thèses politiques » de la direction sortante ont été approuvées par 64,7 % des voix contre 24,7 % à la principale tendance d'opposition. Un autre vote a eu lieu sur les « thèses d'organisation » : la tendance majoritaire a recueilli 50 % des suffrages contre 23,4 % à sa concurrente. M. Krivine a souligné que le congrès a ratifié l'accord conclu par la Ligue avec Lutte ouvrière et l'Organisation communiste révolutionnaire en vue des élections municipales (*le Monde* du 26 janvier).

La L.C.R. considère que « l'attentisme » des partis signataires du programme commun devant la crise économique autorise la droite à « *prendre des initiatives audacieuses et pleines de risques* » comme celle de M. Chirac, « *qui se permet de diviser la majorité pour essayer de la recomposer sous sa houlette dans un avenir proche* ». Elle propose aux travailleurs « *une plate-forme d'action* » qui jette « *les bases d'une contre-offensive immédiate au plan Barre* ». M. Krivine a précisé cependant que la Ligue ne fera pas obstacle à une victoire de la gauche au deuxième tour des élections législatives.

Selon un compte rendu publié par *Rouge*, organe du mouvement, les porte-parole du courant majoritaire ont estimé que, en dépit du « *fossé existant entre la conscience des larges masses et leur place objective* », il se produit au cours de la période actuelle une « *recomposition du mouvement ouvrier* », qui entraîne l'émergence d'une « *avant-garde ouvrière large* ». Les partisans de l'autre tendance ont demandé que l'organisation « *distingue les différents niveaux de conscience de la classe ouvrière et ne s'en tienne pas à la notion restrictive et sectaire d'une soi-disant avant-garde large* ». Les positions des diverses tendances avaient été exposées largement dans les colonnes de *Rouge* avant l'ouverture du congrès (*le Monde* du 26 et 28 janvier).

Le débat sur l'organisation a porté principalement, toujours selon *Rouge*, sur la place des femmes. Les problèmes de démocratie et d'information ont été également examinés. M. Krivine a précisé que les effectifs de la L.C.R., qui atteignent le chiffre d'environ sept mille militants et sympathisants, sont en augmentation de 13 % par rapport à décembre 1974.

Deux élections cantonales

YVELINES : canton de Saint-Germain-en-Laye Nord (1er tour).

Inscr., 20 392 ; vot., 8 671 ; suffr. expr., 8 515.

MM. Jean Chastang, R.I., maire de Saint-Germain-en-Laye, 4 223 voix ; Pierre Soulat, P.C., 2 380 ; Alain Salmon, P.S., 1 385 ; Georges Klutchko, P.S.U., 280 ; Patrick Dacquay, M.R.G., 237. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jean-Paul Palewski, député R.P.R., décédé le 10 décembre 1976. Jean-Paul Palewski, président du conseil général des Yvelines, avait été réélu conseiller général aux élections cantonales de mars 1976. Au premier tour, Jean-Paul Palewski était arrivé en tête avec 3 915 voix devant MM. Soulat, P.C., 2 880 ; Salmon, P.S., 2 367, et Vincent Consigny, réf., 2 099, sur 20 407 inscrits, 11 481 votants et 11 261 suffrages exprimés. Jean-Paul Palewski l'avait emporté au second tour avec 6 214 voix contre 5 135 à M. Soulat et 425 à Mme Marie Coant, div. g., qui ne s'était présenté qu'au second tour. Il y avait eu 12 164 votants et 11 774 suffrages exprimés sur 20 403 inscrits.]

RHONE : canton de Lyon 8 (1er tour).

Inscr., 17 622 ; vot., 5 904 ; suffr. expr., 5 839.

MM. Yves Bruyas, C.N.I.P., cons. mun., 2 270 voix ; Denys Bansillon, C.D.S., 1 632 ; Henri Tissier, P.S., 1 267 ; Mme Jacqueline Dessert, P.C., 512 ; MM. Bernard Chanelière, Front national, 105 ; Alain Martinez, Union du peuple de France, 53. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Louis Pradel, maire de Lyon, décédé dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 novembre 1976. Louis Pradel avait été réélu conseiller général au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 4 593 voix contre 2 054 à M. Jacques Roger-Machart, P.S. Il y avait eu 6 647 suffrages exprimés et 6 758 votants sur 18 047 inscrits. *Les résultats du premier tour avaient été les suivants* : inscr., 18 047 ; vot., 5 583 ; suffr. expr., 5 466. MM. Louis Pradel, 3 696 voix ; Jacques Roger-Machart, P.S., 1 283, et Fernand Gelin, P.C., 487. A l'issue de ce premier tour, M. Pradel, qui avait obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, n'avait pu être proclamé élu, n'ayant pas recueilli un nombre de voix au moins égal à 25 % du nombre des électeurs inscrits.

M. Jean Denis (div. g.), qui a fait acte de candidature pour cette élection partielle, s'est retiré avant le premier tour. La loi du 16 juillet 1976 éliminant au second tour les candidats qui n'ont pas recueilli au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des inscrits et autorisant — le cas échéant — le candidat arrivé en deuxième position au premier tour (même s'il n'a pas obtenu un nombre de voix au moins égal à 10 % des inscrits) à faire acte de candidature au second tour, seuls MM. Bruyas et Bansillon peuvent se présenter le dimanche 6 février.]

LES PARLEMENTAIRES POLYNÉSIENS CRITIQUENT LE NOUVEAU PROJET DE STATUT

M. Daniel Millaud, sénateur (autonomiste) de la Polynésie, a transmis à MM. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, une note dans laquelle il souligne que le Front uni pour l'autonomie interne (auquel appartient également M. Francis Sanford, député du territoire) ne retrouve pas dans le projet de statut qui lui a été soumis les principes qui avaient été arrêtés en commun par les parlementaires et le gouvernement lors de rencontres, en décembre dernier (*le Monde* du 28 janvier).

M. Millaud souligne : « *Le conseil de gouvernement, qui est l'organe d'exécution des décisions de l'Assemblée territoriale, ne peut confier cette responsabilité au haut commissaire. L'élection du conseil de gouvernement doit se faire au scrutin de liste majoritaire. Les compétences de l'Etat débordent largement sur les attributions actuelles du territoire et lui enlèvent l'initiative de ses principales possibilités économiques.* »

La majorité de l'Assemblée territoriale, que préside M. Gaston Flosse (R.P.R.), n'a pas, pour l'instant, fait connaître sa réaction sur le texte proposé par le gouvernement.



ÉDUCATION

AU COURS D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Comité national d'action laïque renouvelle ses attaques contre l'enseignement privé

La formation professionnelle initiale et continue était le thème de la journée d'étude du Comité national d'action laïque (CNAL) (1), à laquelle ont assisté, samedi 29 janvier, à la Mutualité à Paris, plus de six cents personnes.

La vocation fondamentale du CNAL, l'actualité et les interventions des secrétaires généraux de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) et du président de la principale fédération de parents d'élèves devaient, toutefois, conférer à la fin de cette journée l'apparence d'une grand-messe de la laïcité.

Il fallait s'y attendre. Né en 1951 des premières « alertes » que constituaient les mesures d'aides à l'enseignement privé contenues dans les lois Marie et Barangé, le CNAL a connu ses plus beaux jours — au moment de la préparation et du vote de la loi Debré en 1959, et n'a cessé, jusqu'au renouvellement de celle-ci, en 1971, de la combattre. On a pu croire, à partir de ce moment, que la laïcité ne constituerait plus qu'un thème parmi d'autres de ce vaste regroupement de fédérations.

Mais « *l'actualité a ses obligations* », comme l'a dit M. Jean Vanrullen, président en exercice du CNAL et président de la Fédération des délégués départementaux de l'Education nationale. Aussi, est-ce avec la force de l'évidence que la polyphonie des thèmes chers au CNAL — défense de la laïcité, nationalisation de l'enseignement privé, renforcement du « service public d'éducation » — a, pour finir, couvert les propos très sages qui avaient porté, toute la matinée, sur la formation professionnelle initiale ou continue.

D'autant que tout semblait avoir été déjà dit sur le sujet, notamment lors de la journée d'étude que consacrait, le 17 novembre 1976, à la formation continue, la FEN, qui fournit au CNAL une partie de ses troupes. L'ennemi, sur le terrain de la formation continue, c'est une autre forme de privé, ce « *réseau de boutiques et d'officines* » dont a parlé M. Michel Lasserre, secrétaire général du CNAL, qui assurent la grande majorité des actions de formation continue.

La formation permanente échappe-t-elle aussi, par sa philosophie, à l'état d'esprit du service public ? « *Tous les rapports soulignent,* affirma un orateur, *l'influence patronale et celle des marchands de formation comme prédominante.* » Ainsi, est-il difficile, selon les militants du CNAL, d'échapper à l'aspect utilitariste et dépourvu de toute dimension socio-culturelle de beaucoup d'actions de formation. D'autant plus que beaucoup de travailleurs ne demandent souvent rien d'autre, du moins dans les premiers temps, que des recettes commodes pour gravir promptement un échelon dans la hiérarchie ouvrière.

Tout en rejetant l'hypothèse de la constitution d'un corps spécialisé de formateurs d'adultes, les participants insistaient sur les effets de rénovation pédagogique que devrait avoir sur les maîtres la formation alternée de jeunes et d'adultes, et sur les bénéfices que tous pourraient tirer d'une « *ouverture de l'école dans les deux sens* ».

Dénonçant la « *vaste entreprise de privatisation* » des différents types de formation et, partant, « *les dangers encourus par le service public* », le CNAL, par la voix de son secrétaire général, se fixait comme objectif de redonner à la France « *une éducation digne de son peuple, une éducation permanente laïque au service de la nation tout entière* ».

Mais, comme dans cet opéra qui fait succéder à son final... un second final, les interventions de clôture de MM. Guy Georges, Jean Cornec et André Henry replaçait ensuite ces débuts dans l'actuelle « querelle scolaire » et l'éternel combat du CNAL pour la laïcité, montrant à l'évidence que ces notions conservent leur plein sens pour plus d'un.

La querelle scolaire

Après avoir dénoncé le caractère « *antidémocratique* », l'« *injustice* » et « *la nocivité pour la jeunesse des lois Royer et Haby* », le secrétaire général du S.N.I.-P.E.G.C. s'en prenait à « *ceux qui ont ranimé la guerre scolaire parce que l'égalité leur fait peur* », c'est-à-dire à la « *traditionnelle droite conservatrice* ». Soulignant le risque d'une concurrence entre public et privé qui s'appuierait « *sur la ségrégation entre classes sociales, entre les écoles de la réussite où n'entreraient que les futures élites, et l'école du commun, promise aux destinées plus modestes de l'obéissance, de la docilité* », M. Guy Georges interrogeait : « *N'est-ce pas cela la véritable intention du dualisme qu'on pare du nom de liberté ? N'est-ce pas... la liberté du renard libre dans le poulailler libre ?* »

Le président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.) donnait ensuite lecture d'une lettre qu'il a adressée le 25 janvier au président de la République. Dans cette missive qui accompagnait un exemplaire d'un ouvrage sur la *Laïcité*, pour répondre à l'envoi de *Démocratie française*, Me Jean Cornec fait à M. Giscard d'Estaing une leçon d'histoire sur la notion de laïcité, le morigène discrètement et lui assène maintes citations de « grands ancêtres » ou, *a contrario*, de son frère, M. Olivier Giscard d'Estaing, avant de conclure avec sévérité : « *... Votre calcul est mauvais, car il se fonde sur un contresens historique : les catholiques français, dans leur immense majorité, ne veulent plus être la masse de manœuvre des politiciens conservateurs, et ils savent que la liberté de leur foi repose sur la laïcité. De son côté, la hiérarchie catholique... semble renâcler aujourd'hui à se lier les mains pour une école qui lui échappe, et à continuer de se compromettre avec des conservateurs anachroniques dont elle cherche à se démarquer.* »

Enfin, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, affirma : « *La nationalisation laïque de l'enseignement représente pour l'avenir un acte de progrès, de promotion, de concorde et de paix.* » Et de décrire ensuite « *deux éléments essentiels* » à mettre en œuvre : « *Une gestion décentralisée et tripartite du service public* », associant des représentants de la puissance publique, des personnels et des usagers et placés sous le contrôle d'un conseil national de l'éducation, et « *une intégration progressive et négociée des établissements privés et de leurs personnels* ».

Le temps n'est plus où le comité d'action laïque rassemblait près de onze millions de signatures hostiles à l'aide à l'enseignement privé. Tel qu'on le vit samedi à la Mutualité, c'est-à-dire sans le soutien visible des partis de gauche, et servant une nouvelle fois de chambre d'écho à des affirmations dont l'éternel retour n'affaiblit pas la charge politique, le CNAL contribuera-t-il, cette fois, et avec quelles conséquences, à ébranler l'édifice qu'il s'évertue depuis plus d'un quart de siècle, de mettre à bas ?

MICHEL KAJMAN.

(1) Le Comité national d'action laïque regroupe : la Fédération de l'éducation nationale, le Syndicat national des instituteurs, qui est membre de la FEN, la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves (fédération Cornec), la Ligue française de l'enseignement et la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale. Le CNAL estime à cinq millions le nombre de ses adhérents.

Les comités d'action lycéens vont multiplier les interventions pratiques dans la vie scolaire

Le neuvième congrès de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) a réuni, les 29 et 30 janvier, à Malakoff (Hauts-de-Seine), plus de deux cents délégués.

On notera, parmi les décisions adoptées après des discussions parfois sommaires : le lancement prochain d'un grand débat dans les lycées afin que les élèves « *décident enfin de leur vie* », l'organisation de trois jours de « *débats intenses* », à des dates différentes dans les trois zones scolaires, sur ce même thème et sur les derniers décrets de la réforme Haby.

Le congrès, qui a réaffirmé sans désemparer son hostilité à cette réforme a, d'autre part, décidé de mettre en place un certain nombre de services (« jobs » d'été, voyages, cours de rattrapage en collaboration avec les étudiants), destinés aux lycées. Il a aussi invité les lycéens à donner un second souffle aux foyers socio-éducatifs et aux associations sportives.

Deux publications, le journal *Albert*, destiné à tous les lycéens et un bulletin s'adressant aux délégués de classe, doivent, dans un proche avenir, diffuser les propositions de l'UNCAL et les contributions de ses adhérents.

Combien sont-ils ? Plus de trente-cinq mille, au dire des responsables qui font état d'importants succès lors des récentes élections de délégués. Les estimations — déjà floues — du passé sont rendues plus difficiles aujourd'hui par les principes nouveaux de recrutement de l'UNCAL : l'adoption d'un badge vaut adhésion et « *l'on ne demande à personne qui il est, ni d'où il vient* », dans ce qui doit être « *l'organisation de tous les lycéens* » ou encore « *un syndicat de masse* ».

Voire, affirma une minorité, qui réclamait un soutien explicite au programme commun d'union de la gauche, d'autant plus justifié, selon elle, que « *son contenu sur l'éducation et nos propositions sont identiques* ». « *Si on laisse dans une classe une vitre brisée, n'est-ce pas à cause de la politique de pénurie que nous impose le système...* » A quoi il fut répliqué : « *Si une vitre est cassée, un élève favorable au R.P.R. a aussi froid qu'un élève proche des jeunesses communistes.* » C'est donc la thèse du « *syndicat de masse* » fondé sur la « *communauté d'intérêt* », qui l'emporta, au terme du seul débat un peu animé de ce congrès.

DÉFENSE

CORRESPONDANCE

Quinze ans après...

Les obsèques du général Bernard Challe ont eu lieu le 15 janvier dernier. Commandant de la IIe région aérienne (Paris) en 1961 lors du putsch dirigé à Alger par son homonyme, le général Maurice Challe et le général Jouhaud, le général Bernard Challe déclara qu'il donnerait à ses chasseurs l'ordre de ne pas tirer au but si des appareils envoyés par les généraux d'Alger se présentaient. Il fut mis en disponibilité jusqu'à sa retraite (le Monde du 15 janvier).

Le docteur G. Challe, son neveu, nous écrit notamment à propos de ses obsèques :

La cérémonie eut lieu en la chapelle des Invalides, à Paris, parmi les membres de sa famille et ses amis, parmi lesquels figurait le général Jouhaud. (...) C'était un ami de longue date de mon oncle. A ce titre, il venait se recueillir parmi nous et prévoyait d'évoquer sa mémoire. M. Bourges, ministre, le lui a interdit formellement.

Dans de telles circonstances, cela me paraît intolérable. (...) Et c'est significatif d'une conformation mentale que je croyais rare de nos jours : l'intolérance. Quinze ans ! De l'eau a coulé sous les ponts et le ministre n'a pas pu oublier ?

LES ÉLÈVES DE CINQUIÈME SUBIRONT A PARTIR DE CETTE ANNÉE DES ÉPREUVES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

Les élèves de cinquième subiront, à partir de cette année, un examen donnant lieu à la délivrance d'une « *attestation scolaire de sécurité routière* ». Un arrêté, publié au *Journal officiel* du 28 janvier, précise que l'examen comportera une épreuve écrite de quarante questions (durée : une heure), portant sur les règles de sécurité routière, et une appréciation de l'aptitude de l'élève à faire face, « *comme piéton et cycliste* », aux difficultés de la circulation.

Cette appréciation, précise le ministère de l'éducation, sera portée par les professeurs d'éducation physique, qui établiront, pour chaque candidat, « *un bilan d'observations sous forme d'un commentaire succinct accompagné d'une note globale sur vingt* ».

Face au centre Georges-Pompidou

FERMETURE (PROVISOIRE) D'UNE ÉCOLE EXPÉRIMENTALE

L'école à « aires ouvertes » Saint-Merri à Paris (4e arrondissement) a été fermée ce lundi 31 janvier pour une journée par l'administration de la Ville de Paris. Le conseil de parents d'élèves de l'école (fédération Cornec) avait prévu d'organiser à cette date une manifestation à l'occasion de l'inauguration du centre Georges-Pompidou, situé juste en face. Ils voulaient ainsi attirer l'attention sur des problèmes de sécurité, en faisant visiter l'école aux élus locaux et aux journalistes et en organisant ensuite un « sit-in » dans la rue. L'établissement, où l'on pratique une pédagogie rénovée, a été construit en hauteur — le terrain étant assez étroit — pour remplacer la vieille école Saint-Merri, qui a cédé sa place en 1973 au centre de recherche musicale. Les cours de récréation, notamment, ne sont pas au niveau du sol et sont mal protégées, expliquent les parents, qui ont obtenu des « *protections provisoires* ». Celles-ci, précisent-ils, « *sont dans un état lamentable aussi dangereux qu'auparavant : toutes les semaines, une équipe de sécurité doit passer pour les rafistoler* ».

Selon l'administration, les travaux de sécurité demandés par les parents ont commencé, et la manifestation est sans objet. Des faux plafonds, précise-t-on au rectorat, vont être remplacés cette semaine, mais les travaux des terrasses sont à l'étude, celles-ci n'étant pas utilisées en ce moment en raison du mauvais temps. Le conseil de parents d'élèves a décidé de reporter les actions prévues au mardi 1er février. Les enfants qui se sont présentés à l'école ce lundi matin ont été accueillis dans une école voisine.

D'UNE REGION A L'AUTRE

A PROPOS DE...

LA DÉCENTRALISATION DES SIÈGES SOCIAUX

Le bon moment

« La décentralisation d'un siège social en province » : tel était le thème d'une journée « Portes ouvertes » organisée il y a quelques jours par l'Association bureaux province et la société Sandvik-France, et qui s'est déroulée dans les nouveaux locaux de cette entreprise sur la zone industrielle d'Orléans-La Source.

Une « table ronde » a rassemblé des représentants de différents services de l'administration locale, de l'université et d'entreprises récemment décentralisées ou orléannaises de longue date ainsi qu'un responsable de la DATAR, qui ont confronté leurs points de vue.

Bien que située dans la « zone blanche » des cartes de la DATAR, qui la prive ainsi des aides de l'Etat, l'agglomération d'Orléans, située à une heure de train et d'autoroute de la capitale, détient des records en matière de décentralisation : entre 1965 et 1975, par exemple, près de soixante entreprises sont venues gonfler les zones industrielles et seize mille emplois ont été créés. Décentralisation qui a été plus qu'une simple « déconcentration » puisque dans bien des cas, les sièges sociaux ont suivi les usines.

C'est le cas notamment de la firme Sandvik, obligée de quitter son siège social à Levallois à la suite d'une décision d'expropriation et qui, après avoir visité cent soixante zones industrielles, a fait porter son choix sur Orléans.

Commentant leur décentralisation, les dirigeants de l'entreprise ont insisté sur trois points. D'abord un transfert nécessite une trésorerie « solide ». On sait en effet que la « mortalité » des entreprises qui se lancent dans une décentralisation est élevée : une sur cent soixante alors que la « mortalité » est de une sur deux cent trente pour l'ensemble des entreprises françaises. Ensuite, il vaut mieux se décentraliser en période de « basse conjoncture » : le personnel sera moins exigeant, le contact avec les entrepreneurs de travaux plus facile. Enfin, parmi le personnel, les cadres sont de meilleurs candidats à la décentralisation que les ouvriers.

Sandvik a testé ses cadres : 75 à 80 % d'entre eux sont mariés, 40 % ont des conjoints qui travaillent, 60 % sont propriétaires d'un logement. La moitié refuse un transfert éloigné, dans le Nord ou l'Est, et un trajet supérieur à une heure. Au moment du départ, 40 % pour le personnel de la firme ont accepté le transfert : c'est un pourcentage plus élevé que la normale, affirment les dirigeants de Sandvik : le chiffre habituel est de l'ordre de 15 à 20 %. Et parmi ces 40 % de volontaires, il y avait 70 % de cadres. Parmi ceux, au contraire, qui ont préféré rester à Levallois, on relève 50 % de femmes retenues par le travail de leur conjoint.

RÉGIS GUYOTAT.

Rhône-Alpes

La vallée du Gier « dans le rouge »

De notre correspondant

Saint-Etienne. — *La situation sociale se dégrade de jour en jour dans la Loire et singulièrement à Rive-de-Gier où, à l'annonce de la prochaine suppression de trois cent cinquante-deux emplois à B.S.N.* (le Monde *du 17 décembre 1976), vient s'ajouter la réduction de la durée du travail pour une partie des ouvriers des aciéries Marrel.*

Or cette filiale de Creusot-Loire est la principale entreprise de la ville par le nombre de ses salariés (1 382) et son chiffre d'affaires (241 millions de francs en 1975).

Afin, dit-elle, d'atteindre les vacances sans licenciements, la direction vient d'annoncer que deux cent cinquante ouvriers de deux ateliers seront mis en congé du 13 au 20 février, et, à partir du 31 janvier, les cent cinquante ouvriers d'une autre usine passeront de quatre à trois postes. Enfin, au début du mois de mars, pour l'ensemble du personnel de la production, l'horaire hebdomadaire sera ramené de 42 h. 30 à 32 heures.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C. se sont élevés contre le fait d'avoir été *« une fois de plus mis devant le fait accompli, sans discussion préalable »*, alors qu'à plusieurs reprises *« ils avaient fait des propositions permettant de maintenir l'emploi et les salaires »*.

Tout un chacun se sent concerné par la crise que connaît la vallée du Gier. *« Depuis quelques années les suppressions d'emplois sont de plus en plus nombreuses, et non seulement elles mettent un frein à tout développement, mais aussi dégradent le commerce local »*, vient d'écrire l'association des commerçants de Saint-Chamond au maire de la ville, M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, en demandant d'user *« de toute son autorité et de toute sa compétence »* pour éviter la fermeture dont est menacée l'usine saint-chamonaise du groupe J.-B. Martin occupant deux cent trente salariés.

Boën-sur-Lignon, chef-lieu de canton du Montbrisonnais, est lui aussi atteint par le marasme économique. Quand E.P.G. (Energy Products Group), société américaine qui faisait partie du groupe Gulf and Western Industries Inc., acheta, en mars 1975, les établissements métallurgiques Moizieux S.A., employant à l'époque trois cent soixante-quinze salariés à la fabrication de brides de raccords, elle annonça la création de cent vingt-cinq emplois dans les cinq ans. Aujourd'hui, c'est une menace de *licenciement collectif* qui pèse sur cinquante-trois salariés de cette entreprise. Depuis le début du mois de décembre il ne se passe guère de jour sans débrayages, réunions et autres manifestations de rue pour la défense de l'emploi, sans parler des démarches auprès des élus de la région.

Le député de la circonscription, M. Henri Bayard (R.I.), est intervenu auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, lui rappelant qu'à Boën sont réalisés les deux tiers de la fabrication française de brides de raccords. Faisant état des importations qui se multiplient, d'Espagne et de Pologne, à des prix presque inférieurs de moitié, le parlementaire a *demandé que soit instauré un visa* technique à l'entrée et la prise de mesures de sauvegarde prévues entre la Communauté et l'Espagne.

PAUL CHAPPEL.

Ile-de-France

La première session politique du conseil régional

Les élus cherchent à prendre le pouvoir

Le conseil régional d'Ile-de-France inaugure, le 1er février, sa première session de l'année 1977. A son ordre du jour figurent l'élection du bureau, le renouvellement des commissions ainsi que l'examen des mémoires préfectoraux concernant les pouvoirs de la commission déléguée, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Paris, le financement d'équipements scolaires expérimentaux en zone rurale et surtout le financement des autoroutes régionales.

La session du conseil régional sera beaucoup plus politique que ne le laisse apparaître l'énoncé de ces sujets. Sauf coup de théâtre toujours possible dans le contexte électoral parisien, la réélection du bureau ne devrait pas soulever de difficultés. Les partis de gauche ne peuvent espérer l'emporter. M. Michel Giraud, président R.P.R. du conseil régional, a trop joué l'ouverture et la conciliation en direction des centristes et des républicains indépendants *pour se voir opposer un concurrent* issu de la majorité présidentielle, d'autant que président et bureau seront, une fois encore, renouvelés après les élections municipales de mars prochain.

Le débat politique qui est en train de s'ouvrir porte, en fait, sur le rôle des institutions régionales et la répartition des pouvoirs entre les élus, le gouvernement et la préfecture de région. En présentant, le 15 février, au conseil dix *propositions pour « une véritable politique d'aménagement régional »*, M. Michel Giraud cherchera à affirmer le rôle de l'assemblée régionale face à l'administration, qui a élaboré, elle, le contenu du VIIe Plan *(le Monde* du 27 janvier).

Toutefois, le pouvoir central ne laissera pas l'Ile-de-France prendre du poids aussi facilement. On trouvera un avant-goût de la résistance à laquelle les élus peuvent s'attendre dans l'« affaire des deux-roues ». Le service régional de l'équipement vient de publier un bulletin consacré à l'approche d'une politique régionale en faveur de la bicyclette. Ce sujet tout à fait local a pourtant *déclenché une petite tempête* : l'Elysée s'est inquiété du coût de cette publication, et M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a exigé de présenter lui-même les projets régionaux de pistes cyclables. Le président du conseil régional a tout de même obtenu d'être aux côtés de M. Fourcade lors de cette présentation.

L'« activisme » des associations de défense

L'administration régionale, qui était toute-puissante du temps du District de la région parisienne, jusqu'en juillet 1976, est désorientée. La « montée en puissance » des élus lui fait se poser des questions sur sa raison d'être. L'intrusion de la politique dans l'aménagement du territoire lui paraît saugrenue. De plus, elle juge que l'« activisme » des associations de défense a rendu très difficile la construction d'équipements régionaux tels que les autoroutes ou les villes nouvelles.

Une préfecture sur la défensive, un gouvernement soucieux de *contrôler la région où se trouve* la capitale, des élus à la recherche de leurs pouvoirs : ces trois données politiques se retrouveront, au cours de l'année 1977, dans tous les débats du conseil régional d'Ile-de-France.

ALAIN FAUJAS.

M. SARRE CRITIQUE LE RÉAMÉNAGEMENT DU MARAIS

M. Georges Sarre, candidat socialiste à la mairie de Paris s'est élevé, dimanche 30 janvier, contre l'utilisation qui est faite par la majorité actuelle du conseil de Paris de la société d'économie mixte pour le réaménagement du Marais (SOREMA). Après avoir visité l'exposition de la SOREMA, rue du Parc-Royal, dans le Marais, le conseiller de Paris a déclaré : *« La Ville de Paris ne cherche pas à contrôler les prix des terrains mais, par le biais de la SOREMA, elle se comporte comme un promoteur spéculatif. Si de remarquables restaurations ont été menées à bien dans ce magnifique quartier historique, la SOREMA n'a pas construit le moindre logement social. »*

M. Sarre a précisé que le troisième arrondissement était le quartier de Paris où la population de la capitale a été la plus forte. Puis il a dénoncé *« le prix des logements anciens qui, dans ce quartier, est de 3 900 F le mètre carré, soit une augmentation de 220 % en six ans, et celui des logements neufs, qui atteint 7 000 à 8 000 F le mètre carré, soit une augmentation de 260 % en six ans »*.

Centre

Les élus donnent une « dernière chance » aux défenseurs de la Sologne

De notre correspondant

Orléans. — Le conseil régional du Centre, dont la session vient de s'achever à Orléans, s'est doté d'un budget de 121 millions de francs, en progression de 16 % par rapport à 1976.

Un crédit de près de 6 millions de francs a été voté pour la construction de deux nouveaux ponts sur la Loire, à Gien et à Amboise. Le Centre de neutronthérapie d'Orléans-la-Source, l'université de Tours pour l'achat de matériel informatique, l'hospice de Bourgueil en Indre-et-Loire, se sont vu attribuer également d'importantes subventions.

Il a été enfin question de la Sologne. Le 12 octobre dernier, le Conseil d'Etat a émis un avis défavorable à la création d'une fondation pour la Sologne, qui aurait eu pour but de racheter d'éventuels domaines mis en vente et de les ouvrir aux promeneurs (*le Monde* du 26 octobre 1976). La région comme l'Etat s'étaient engagés dans l'opération en votant quelque 4 millions de francs.

Une Association pour la Fondation Sologne, selon la loi de 1901 a été néanmoins constituée, et les assemblées régionales ont décidé de reporter sur elle les crédits. Mais, ont dit en substance les conseillers régionaux, si cette nouvelle association ne montre pas d'ici à la fin de 1977 qu'elle est en mesure de fonctionner, la région lui retirera son concours.

Cela signifierait l'échec quasi irrémédiable d'un projet considéré par beaucoup comme une tentative d'ouverture ou une *« brèche dans les barbelés »* de la Sologne. — R. G.

Alsace

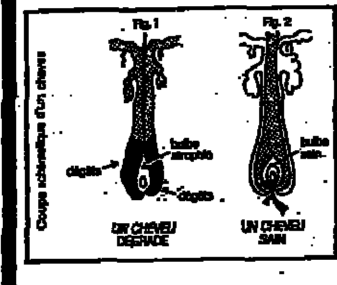
MANIFESTATION ANTINUCLÉAIRE A GERSTHEIM

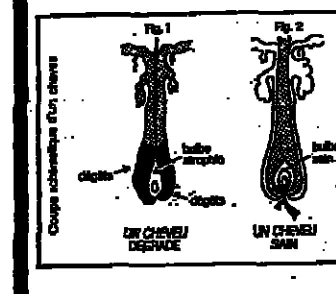
(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Après Marckolsheim et Whyl, Gerstheim (Bas-Rhin) est devenu le symbole de la lutte engagée de manière générale dans la plaine du Rhin, entre les partisans de l'énergie nucléaire et ceux de la défense de l'environnement.

Dimanche 30 janvier, quelque trois mille personnes habitant la région et militants allemands, français, suisses et luxembourgeois de la défense de la nature se sont retrouvés près de l'usine hydro-électrique de Gerstheim, à une vingtaine de kilomètres au sud de Strasbourg, pour protester non seulement contre les dangers que représente pour l'environnement la création d'une centrale nucléaire, mais surtout contre ce qu'ils considèrent comme *« un mépris de la démocratie locale »*.

Dans une motion prise à l'unanimité le matin même, en séance extraordinaire, le conseil municipal de Gerstheim demande qu'E.D.F. tienne compte des délibérations, des motions prises par les élus demandant que le site de Gerstheim-Erstein *« ne soit pas retenu dans le programme nucléaire »*.





EQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

UN « PLAN BLEU » POUR LA MÉDITERRANÉE

Belgrade. — Cinquante spécialistes de seize pays méditerranéens se réuniront, du 31 janvier au 4 février, à Split, en Yougoslavie, pour lancer le « plan bleu » pour la Méditerranée. La conférence, à laquelle participeront les représentants de douze organisations spécialisées de l'ONU, est convoquée par le programme des Nations unies pour l'environnement.

Les spécialistes se proposent de sélectionner une demi-douzaine de sujets prioritaires susceptibles de se prêter à une action rapide, notamment la protection du sol, la gestion des ressources aquatiques, le développement de l'aquaculture, du tourisme, de l'énergie solaire et des mesures sanitaires. — *(A.F.P.)*

- DORDOGNE, RIVIERE PROPRE. — Après le Lot, la Dordogne va bénéficier d'une opération « rivière propre ». Ainsi en a décidé le ministre de la qualité de la vie qui a désigné M. Pierre Truteau, déjà chargé de l'opération du Lot, pour élaborer un programme d'action. Celui-ci, qui couvrira les 500 kilomètres de la rivière, intéressera quatre régions et six départements, sera soumis aux préfets concernés au cours du mois de février. Les problèmes essentiels sont ceux qui résultent des barrages de l'E.D.F. retenant, en haute-Dordogne 1,3 milliard de mètres cubes d'eau (et produisent 3 500 mW) et de la surexploitation du lit par les gravières.

- M. LE MAIRE ET LES ENGRAIS. — L'usine d'engrais de Lavilledieu (Ardèche) va-t-elle fermer ses portes ? A la demande d'une association de défense arguant du caractère nocif de cette installation travaillant à partir de fientes de volailles, le tribunal administratif de Lyon a annulé l'arrêté préfectoral de 1973 autorisant son ouverture.

  L'affaire fait d'autant plus de bruit dans la région que l'un des propriétaires de l'usine, *qui est aussi le maire* de Lavilledieu, avait il y a quelques mois pris un arrêté municipal interdisant la construction de maisons préfabriquées dans le souci de préserver l'environnement. — *(Cor.)*

- PAYS-BAS : NON AUX DECHETS NUCLEAIRES. — Juchés à cinquante mètres au-dessus du sol, sur une plate-forme de forage située à Warfum, dans le nord des Pays-Bas, cinq citoyens néerlandais (quatre hommes et une femme) refusent d'en descendre tant que le gouvernement n'aura pas pris l'engagement qu'aucun puits de gaz ou de pétrole ne sera utilisé pour y enfouir ultérieurement des déchets nucléaires, comme le projet en a été avancé. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

L'AVION A PETITS PRIX AU DÉPART DE LONDRES

Les tarifs aériens de British Airways à destination de l'Italie, de la Grèce, de la Turquie et de la Yougoslavie seront réduits de 50 % à partir du 1er avril prochain. Ces nouveaux barèmes s'appliqueront uniquement au billet aller et retour avec obligation de rester sur place au moins deux semaines (une semaine seulement dans le cas de la Grèce), le billet devra être payé par le passager au moins un mois avant la date de départ. A titre d'exemple, l'aller et retour Loidres-Rome passera de 148 livres à 77,50, Londres-Athènes de 170 livres à 85 livres.

Des modifications seront également apportées aux tarifs de groupe. C'est ainsi que deux adultes et un enfant payant demi tarif suffiront à former un groupe bénéficiant d'un tarif préférentiel pour l'Espagne et le Portugal. Le vol Londres-Palma aller et retour coûtera seulement 47 livres.

Ces nouveaux tarifs doivent encore être approuvés par le gouvernement mais il s'agit, selon British Airways, d'une pure formalité. — *(A.F.P.)*

EAST AFRICAN AIRWAYS CRIBLÉE DE DETTES RÉDUIT SES ACTIVITÉS

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — East African Airways, la compagnie de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda et Tanzanie), a décidé, le jeudi 27 janvier, de suspendre un certain nombre de ses liaisons intercommunautaires et internationales. Criblée de dettes, elle ne parvient plus à payer ses notes de carburant et ses droits d'atterrissage à Nairobi.

A la mi-décembre, en raison des non-paiements par la Tanzanie et l'Ouganda des arriérés de leur quote-part, le conseil d'administration de la compagnie avait déjà recommandé la dissolution de l'E.A.A. Cette proposition fut aussitôt rejetée par le conseil des ministres de la Communauté (*le Monde* du 16 décembre). Le 24 janvier, Dar-Es-Salaam aurait pris l'engagement de rembourser la quasi-totalité de ses arriérés et Kampala aurait indiqué son intention d'en rembourser les deux tiers.

Mis, entre-temps, les fournisseurs de carburant auraient exigé le paiement par avance de leurs futures livraisons. Le conseil d'administration d'E.A.A. a donc été contraint de réduire sérieusement les activités de la compagnie. Il évalue à 100 millions de shillings (plus de 60 millions de francs) les fonds qui lui sont dus.

- PARIS : 20 MILLIONS DE PASSAGERS AERIENS. — L'Aéroport de Paris a traité, l'an dernier, 19 723 111 passagers ; 53,8 % l'ont été à Orly, 38 % à Charles-de-Gaulle et 8,2 % au Bourget. D'autre part, cet établissement public a acheminé 400 881 tonnes de fret, dont 107 915 tonnes en provenance ou à destination des pays européens. Le trafic des passagers et le trafic de fret représentent, en 1976, respectivement le double de leur volume de 1969.

- AIR CANADA EN DEFICIT. — Les vols hebdomadaires d'Air Canada à destination de Moscou, Prague et Bruxelles seront suspendus à partir de la dernière semaine de janvier, vient d'indiquer un porte-parole de la compagnie. Cette annonce est faite peu après la révélation par M. Claude Taylor, le président d'Air Canada, que la compagnie a accusé une perte nette de 22 millions de dollars en 1976. — *(A.F.P.)*

- DES TRAINS SUR LA RIVE DROITE DU RHONE ? — Le comité de défense du rail des régions Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes réclame la réouverture de la ligne Nîmes (Gard)-Givors (Rhône) qui avait été fermée au trafic des voyageurs au mois d'avril 1973. Selon cette association, *« des horaires mal établis et peu pratiques, ne tenant pas compte des emplois existants et des mutations économiques, ont entraîné abusivement la fermeture de la ligne, aggravant ainsi la situation de certaines villes »*.

- PORT DE ROUEN : + 21 %. — Le trafic maritime du port de Rouen a atteint, en 1976, le tonnage record de 15 millions 593 000 tonnes, soit une progression de 21,5 % sur 1975. Les importations ont augmenté plus nettement que les exportations. 1976 est surtout marquée par une importante reprise des entrées de charbon destiné aux centrales thermiques de l'E.D.F. situées dans l'arrière-pays du port de Rouen. — *(Corresp.)*

SPORTS

Congrès

L'U.S.J.S.F. accentue sa lutte contre les non-professionnels

Consciente des difficultés de l'emploi, qui n'épargnent pas plus les journalistes sportifs que les autres journalistes, l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (U.S.J.S.F.), qui tenait son congrès annuel les 28 et 29 janvier à Dijon, a décidé de lutter contre les organes de presse qui recourent abusivement aux services de non-professionnels. S'appuyant sur la loi et sur les conventions collectives, l'Union est décidée à mener son action jusque devant les tribunaux.

« Indépendamment de l'aide que l'U.S.J.S.F. peut apporter aux journalistes en difficulté, précise le texte d'une motion votée au terme du congrès, *une action vigoureuse sera engagée par tous les moyens, y compris judiciaires, contre l'utilisation par les éditeurs de non-professionnels remplaçant en permanence des journalistes professionnels responsables. »*

Le congrès s'est longuement préoccupé du resserrement des liens entre journalistes de la presse écrite, qui représentent le plus grand nombre de ses adhérents, et journalistes de radio et de télévision qui, *« malgré leurs problèmes spécifiques, appartiennent à une profession qui, dans son propre intérêt, ne doit cesser de renforcer son unité ».*

Le bureau du comité directeur de l'U.S.J.S.F. a été reconduit dans sa quasi-totalité, avec notamment, comme président, M. Maurice Vidal (Editions J.), comme premier vice-président, M. Jacques Ferran (*France-football*) et, comme secrétaire général, M. Jacques Marchand.

Les prochains congrès de l'U.S.J.S.F. auront lieu à Strasbourg, en 1978, et à Tours, en 1979. — F. S.

Equitation

Un nouveau président à la tête de la Fédération

M. Christian Legrez, cinquante-huit ans, qui a été élu samedi 29 janvier président de la Fédération équestre française pour une durée de quatre ans, succède au docteur Pouret, président sortant, qui ne s'est pas représenté.

Homme nouveau dans les sphères officielles, candidat de la dernière heure, M. Christian Legrez, cadre supérieur de l'industrie chimique, membre du conseil supérieur de l'équitation, est, de surcroît, cavalier de cœur et d'esprit. Sa candidature, il l'explique en quelques mots : *« Elle a été motivée par l'intervention, au début de décembre, d'un groupe de présidents de ligues qui m'ont délégué Jacques Bozo, leur collègue de Normandie. Les uns et les autres s'étaient montrés inquiets du « désarroi » qui se manifestait dans toutes les couches du « tissu équestre », et face aussi à un certain désordre au sommet, dont l'un des points culminants ne s'était que trop exprimé, lors d'une certaine réunion post-olympique du comité directeur fédéral.*

» J'ai accepté de tenter cette expérience passionnante puisque mon organisation professionnelle peut me laisser le temps quotidien ou hebdomadaire nécessaire, puisque j'aime le travail en équipe, qu'il y a belle lurette — et avant la lettre — que le management m'a appris à déléguer les responsabilités. »

Réputé autoritaire sans être pour autant fermé à toutes les formes de discussion, M. Christian Legrez aurait été désigné pour, selon le mot d'un ancien président, dégager la fédération de la « glu » où, depuis des années, elle s'enlise. Il passe pour bénéficier du soutien discret, mais actif, du ministre de l'agriculture, qui est, comme chacun sait, grand argentier du sport équestre.

* * *

Deux autres fédérations renouvelaient également leurs comités directeurs au cours de ce week-end. A la fédération d'aviron, c'est M. Charles Girard qui a été réélu, tandis que M. Robert Martzloff, conseiller à la cour d'appel de Paris, a été élu président de la fédération de parachutisme, en remplacement de M. René Gardes, qui ne se représentait pas.

ESCRIME

Les Allemands confirment leur victoire de Montréal

Harald Hein, Thomas Bach, Klaus Reichert et Behr avaient créé une belle surprise en obtenant, à Montréal, le premier titre olympique de fleuret par équipes pour la République fédérale d'Allemagne. Les trois premiers ont confirmé la valeur montante de l'école allemande de fleuret en accédant, avec le Hongrois Lajo Somodi, aux demi-finales du challenge Martini, disputé les 29 et 30 janvier, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, et gagné par Harald Hein.

Déjà l'an dernier, seul Bernard Talvard avait su venir à bout, en finale de ce même challenge, de ce petit Allemand trapu à l'air espiègle, chargeant à la hussarde la fine fleur du fleuret mondial. En l'absence des Soviétiques, de l'Italien Fabio Dal Zotto, l'inattendu champion olympique, des Français Christian Noël et Daniel Revenu, qui ont renoncé aux grandes compétitions internationales, et de Bernard Talvard, grippé, il peut paraître logique qu'Harald Hein ait accédé à cette consécration en étant le premier Allemand à inscrire son nom au palmarès de ce challenge créé en 1953.

Safra en quart de finale

Première grande épreuve internationale depuis les derniers Jeux olympiques, ce challenge est abordé par des tireurs encore à court de compétition et même, le plus souvent, d'entraînement. Heureusement, le palmarès est à la hauteur de cette compétition, suivie, cette année encore, par plus de quatre mille spectateurs. La principale originalité de cette épreuve réside en effet dans sa formule semblable à celle du championnat de France de rugby. A partir des seizièmes de finale, la progression des fleurettistes s'opère par élimination directe au terme d'assauts disputés en dix touches. Si le caractère dramatique de chaque rencontre, où le perdant est éliminé sans recours, se trouve ainsi accentué, le procédé permet aussi de limiter la part de surprise des traditionnels matches en cinq touches et surtout d'éviter les irrégularités toujours possibles dans les compétitions par poules.

Agé de vingt-sept ans, le chef de file du cercle d'escrime de Tauberbischofsheim, près de Francfort — qui est en Allemagne ce que Melun est en France dans le domaine du fleuret, — alliait l'expérience, l'envie de vaincre et une condition physique supérieure à celle de la plupart de ses adversaires. Ce n'était pas le cas des jeunes tireurs français, puisque seul notre confrère Jean-Marie Safra, qui a réussi à cette occasion son meilleur résultat individuel, a pu accéder aux quarts de finale, où il fut battu par Thomas Bach, le coéquipier d'Harald Hein.

Certes, les meilleurs fleurettistes français et leurs maîtres d'armes peuvent faire la moue devant le spectacle de ces bretteurs allemands, dont l'encadrement technique est assuré au plus haut niveau par des Belges. Avec les autres tenants de la tradition, et notamment avec les Soviétiques et les Hongrois, ils ne devraient pas, toutefois, négliger ce nouvel avertissement donné par les tireurs allemands dès la première grande épreuve internationale suivant les Jeux de Montréal. L'avenir dira, en effet, si ces Jeux, qui ont consacré des tireurs d'instinct comme l'Italien Dal Zotto ou les Allemands, n'auront été qu'une péripétie ou auront marqué l'avènement au plus haut niveau d'un fleuret où l'efficacité primera sur la beauté des coups.

GÉRARD ALBOUY.

SKI

Le retour des anciens

Victorieux dans toutes les descentes de la saison, invaincu dans cette discipline depuis un an après dix succès consécutifs — y compris celui des Jeux olympiques, — l'Autrichien Frantz Klammer a dû se contenter de la quatrième place dans la première des deux descentes de Morzine-Avoriaz, disputée le 30 janvier.

Devancé par ses compatriotes Josef Walcher et Ernst Winkler, Frantz Klammer a dû laisser la victoire au Suisse Bernhard Russi, champion du monde à Val-Gardena en 1970 et champion olympique à Sapporo en 1972.

Barré ensuite par son compatriote Roland Colombin puis par Frantz Klammer, Bernhard Russi, qui a aujourd'hui vingt-neuf ans, n'avait plus gagné de descente en Coupe du monde depuis le 3 février 1973, à Saint-Anton. Le retour au premier plan de cet « ancien » avait été complété la veille, à Megève, par la victoire de la doyenne des skieuses autrichiennes, Monika Kaserer, dans le slalom géant de Megève.

De notre envoyé spécial

Megève. — Malgré les nappes de brouillard qui avaient retardé le départ et cachaient par moments la piste des pylônes du mont d'Arbois, le slalom géant féminin, comptant pour la Coupe du monde, disputé le samedi 29 janvier à Megève, a été un grand succès, sinon pour les Françaises, comme la veille — Fabienne Serrat étant la seule à se classer sixième, — du moins pour l'équipe autrichienne, dont quatre skieuses se répartissent dans les dix premières. La gagnante fut Monika Kaserer, vingt-cinq ans, doyenne des concurrentes, devant Lise-Marie Morerod, deuxième, et Anne-Marie Proëll-Moser, troisième.

Celle-ci, renouant régulièrement avec le succès ou les places d'honneur après deux ans d'absence des pistes, a illustré cette vérité fondamentale du ski alpin : il n'y a pas grande disparité entre la course de descente et le slalom géant, pour peu que la souplesse ne soit pas contredite par la précipitation et que la vitesse s'allie à la précision. Or l'épreuve de Megève, courue sur un beau tracé dû au Canadien Bernard Lalande, long de 1 150 mètres pour une dénivellation de 360 mètres et cinquante-deux portes de contrôle, rappelait les descentes slalomées que nous vîmes préfigurer les premiers slaloms géants, il y a un quart de siècle.

Avec ses larges virages bien dessinés qu'il fallait couler et son faux-plat à mi-parcours où il fallait savoir garder l'impulsion, ce « géant » en une seule manche nous changeait agréablement des épreuves en deux manches qui, par leur nervosité, se rapprochent davantage aujourd'hui de la discipline du slalom spécial. Sans doute la jeune Perrine Pelen, si brillante vendredi et classée onzième ce samedi, était-elle un peu légère pour ce type de tracé. On comprend plus difficilement les courses médiocres de Danielle Debernard et de Patricia Emonet.

Dernière observation concernant ces deux journées de ski féminin : la silhouette de nos slalomeuses débarrassées de leurs affreux casques et moulées dans des combinaisons plastiques qui avantagent leurs formes n'a rien à envier à la ligne mannequin. Disparition totale en tout cas des gabarits importants jouant les bulldozers.

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (Vingtième journée)

*Villeurbanne b. Challans	99-83
*Caen b. Bagnolet	130-86
*S.F. Evry et Berck	82-82
Le Mans b. *Clermont	91-87
*Nice b. Valenciennes	109-86
*Tours b. C.R.O. Lyon	94-88
Antibes b. *Monaco	87-83
Orthez b. *Tarare	85-81

Classement. — 1. Villeurbanne, 54 pts ; 2. Caen, 52 ; 3. Le Mans et Berck, 47 ; 5. Nice, 46 ; 6. Tours et Antibes, 44 ; 8. Orthez et Bagnolet, 42 ; 10. Monaco, 40 ; 11. Clermont et Challans, 36 ; 13. C.R.O. Lyon, 32 ; 14. S.F. Evry, 30 ; 15. Valenciennes, 26 ; 16. Tarare, 22.

Cyclisme

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLO-CROSS A HANOVRE

PROFESSIONNELS

1. Albert Zweifel (Suisse), les 24,6 km en 1 h. 4 min. 15 sec. ; 2. Frischknech (Suisse), à 30 sec. ; 3. Eric De Vlaeminck (Belg.), à 1 min. 5 sec. ; 4. Liénhard (Suisse), à 2 min. 5 sec. ; 5. Van Damme (Belg.), à 2 min. 35 sec. ; 6. De Block (Belg.), à 2 min. 45 sec. ; 7. Wildeboer (P.-B.), à 3 min. 5 sec. ; 8. Grepener (Suisse), à 3 min. 15 sec. ; 9. Thaler (R.F.A.), à 3 min. 50 sec. ; 10. Steiner (Suisse), à 4 min. ; 11. Dernelle (Belg.) ; 12. Shaffer (Holl.) ; 13. Mariano Martinez (Fr.)...

Classement par équipes. — 1. Suisse, 7 pts ; 2. Belgique, 14 ; 3. Espagne, 50 ; 4. Hollande, 53 ; 5. France, 57...

AMATEURS

1. Robert Vermeire (Belg.), les 21,6 km en 56 min. 12 sec. ; 2. Teichreiber (R.F.A.), à 26 sec. ; 3. Cervinak (Tch.), m.t. ; 4. Uebing (R.F.A.), à 32 sec. ; 5. Fisers (Tch.), à 46 sec. ; 6. Plaisance (Fr.), à 58 sec. ; 7. Gérardin (Fr.), m.t., etc.

Escrime

CHALLENGE MARTINI

Quarts de finale. — Reichert (R.F.A.) b. Dabrowski (Pol.), 10-8 ; Somodi (Hongrie) b. Crabay (Bel.), 10-6 ; Hein (R.-F.-A.) b. Soumagne (Bel.), 10-3 ; Bach (R.F.A.) b. Safra (Fr.), 10-3.

Demi-finales. — Somodi b. Reichert, 10-6 ; Hein b. Bach, 10-7.

Finale. — Hein b. Somodi, 10-5.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt-troisième journée)

Lyon ayant été battu à Lens (2 à 0), c'est avec une avance de trois points que les Nantais occupent la première place du classement. Bastia a renoué avec le succès à Valenciennes (2 à 1) et partage la troisième place avec Lens avant de recevoir, samedi prochain, son suivant immédiat, Paris-Saint-Germain, tenu en échec au Parc des Princes par Nîmes (0 à 0). La crise du Stade rennais, dernier du classement et à nouveau battu (4 à 0) à Nice, connaît un nouvel épisode avec la démission de son président, M. Roger Lemoux.

*Nantes b. Sochaux	2-1
*Lens b. Lyon	2-0
Bastia b. *Valenciennes	2-1
*Reims et Nancy	3-3
*Metz b. Marseille	3-0
*Saint-Etienne b. Troyes	4-0
*Laval b. Lille	1-0
*Paris-Saint-Germain et Nîmes	0-0
*Nice b. Rennes	4-0
*Bordeaux b. Angers	4-1

Classement. — 1. Nantes, 33 pts ; 2. Lyon, 30 ; 3. Bastia et Lens, 29 ; 5. Paris-Saint-Germain, 27 ; 6. Nancy et Nice, 25 ; 8. Saint-Etienne et Metz, 25 ; 10. Bordeaux, Reims et Laval, 23 ; 13. Nîmes, 21 ; 14. Angers et Marseille, 20 ; 16. Sochaux, 19 ;

17. Valenciennes et Troyes, 19 ; 19. Lille, 13 ; 20. Rennes, 12.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION ((vingtième journée)

GROUPE A

*Angoulême b. Auxerre	3-1
Ajaccio b. *Fontainebleau	1-0
*Red Star et Paris F.-C.	2-2
*Tavaux b. Bourges	1-0
*Toulon et Cannes	0-0
*Gueugnon et Avignon	1-1
*Monaco et Béziers	1-1
*Martigues b. Toulouse	3-2
Arles b. *Sète	3-1

Classement. — 1. Toulon, 28 pts ; 2. Auxerre et Gueugnon, 26 ; 4. Monaco, 24 ; 5. Avignon et Martigues, 23 ; 7. Angoulême, 22 ; 8. Béziers, 21 ; 9. Paris F.-C., Toulouse, Red Star, Cannes, Fontainebleau et Ajaccio, 19 ; 15. Arles, 18 ; 16. Tavaux, 13 ; 17. Bourges et Sète, 10.

GROUPE B

*Strasbourg b. Nœux	4-2
*Lucé et Rouen	1-1
*Dunkerque b. Besançon	2-0
*Quimper et Amiens	1-1
Saint-Dié b. *Lorient	1-0
Brest b. *Hazebrouck	2-1
*Boulogne b. Chaumont	2-0
*Châteauroux b. Tours	3-2
*Epinal b. Caen	2-0

Classement. — 1. Strasbourg, 28 pts ; 2. Lucé, 25 ; 3. Besançon et Châteauroux, 24 ; 5. Rouen, 23 ; 6. Quimper, 22 ; 7. Tours, Brest et Chaumont, 20 ; 10. Boulogne, Lorient et Epinal, 19 ; 13. Dunkerque et Saint-Dié, 18 ; 15. Nœux et Amiens, 16 ; 17. Caen, 15 ; 18. Hazebrouck, 14.

Handball

Le tournoi de France organisé à Dijon, Nancy et Metz a été gagné par la Pologne, devant l'Espagne, la France et les Pays-Bas. L'équipe de France avait battu les Pays-Bas 20-17 avant de s'incliner devant l'Espagne 18-14 et de réussir un match nul contre la Pologne 20-20.

Hippisme

Le prix d'Amérique, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été enlevé pour la troisième année consécutive par « Bellino II », suivi de « Eleazar » et de « Francia Maria ». La combinaison gagnante est 18-15-1.

Le record total des jeux pour le P.M.U. a été battu à cette occasion avec 127 millions de francs.

Jeu à XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (Dix-neuvième journée)

POULE A

Villeneuve b. *Villefranche	8-0
*Albi et Toulouse	11-11
*Lézignan et Avignon	19-19
Carcassonne b. *Tonneins	18-3
XIII Catalan b. *Limoux	26-21
*St-Estève b. Marseille	31-16

Classement. — 1. XIII Catalan, 50 pts ; 2. Avignon, 45 ; 3. Villeneuve, 40 ; 4. Albi, 39 ; 5. Toulouse, 38 ; 6. Carcassonne, 36 ; 7. Lézignan, 36 ; 8. Saint-Estève, 36 ; 9. Limoux, 35 ; 10. Marseille, 34 ; 11. Tonneins, 30 ; 12. Villefranche, 16.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR

POULE A

*Montferrand b. Auch	62-16
Perpignan b. *St. toulousain	19-15

Classement. — 1. Perpignan, 16 pts ; 2. Montferrand, 13 ; 3. Auch, 7 ; 4. Stade toulousain, 4.

POULE B

*Graulhet b. Grenoble	16-0
*Racing et Castres	20-20

Classement. — 1. Graulhet, 16 pts ; 2. Grenoble, 12 ; 3. Racing, 11 ; 4. Castres, 9.

POULE C

*Narbonne b. Tarbes	60-0
*Mont-de-Marsan b. PUC	38-11

Classement. — 1. Narbonne, 16 pts ; 2. Tarbes et Mont-de-Marsan, 12 ; 4. PUC, 8.

POULE D

*Dax b. Biarritz	30-25
*La Rochelle b. Pau	26-7

Classement. — 1. Dax, 14 pts ; 2. Pau et Biarritz, 12 ; 4. La Rochelle, 10.

POULE E

*Agen b. Vichy	28-10
*Romans b. Montauban	33-13

Classement. — 1. Agen, 13 pts ; 2. Romans, 11 ; 3. Vichy et Montauban, 10.

POULE F

*Brive b. La Voulte	17-6

Classement. — 1. La Voulte, 12 pts ; 2. Brive, 11 ; 3. Angoulême, 10 ; 4. Bègles, 7.

POULE G

*Béziers b. Bayonne	58-6
*Lourdes b. Toulon	14-3

Classement. — 1. Béziers, 14 pts ; 2. Toulon et Lourdes, 12 ; 4. Bayonne, 10.

Tennis

En championnat d'Europe, la Pologne a battu la France par 2 victoires à 1 à Katowice. Haillet bat Wisniewski 6-3, 6-0 ; Nowicki bat Deblicker 6-3, 6-4 ; Nowicki-Drzymalski battent Dominguez-Haillet 6-7, 7-5, 7-5.

L'Américain Dick Stockton a gagné le championnat des Etats-Unis en salle, à Philadelphie, en battant en finale Jimmy Connors 3-6, 6-4, 3-6, 6-1, 6-2.

Tennis de table

Battu en quart de finale de l'épreuve individuelle des championnats internationaux de Tchécoslovaquie par le Hongrois Gergely, le Français Jacques Secretin, associé à Patrick Birocheau, s'est adjugé le double en dominant en finale les Yougoslaves Karakasevic-Kosasevic.

Ski

DESCENTE MESSIEURS A MORZINE-AVORIAZ

1. Russi (Suisse), 1 min. 45 sec. 57 ; 2. Walcher (Aut.), 1 min. 46 sec. 16 ; 3. Winkler (Aut.), 1 min. 46 sec. 18 ; 4. Klammer (Aut.), 1 min. 46 sec. 27 ; 5. Plank (It.), 1 min. 46 sec. 74 ; 6. Spiess (Aut.), 1 min. 47 sec. 53 ; 7. Josi (Suisse), 1 min. 47 sec. 61 ; 8. Perstl (R.F.A.), 1 min. 47 sec. 68 ; 9. Corvi (It.), 1 min. 47 sec. 78 ; 10. Muller (Suisse), 1 min. 47 sec. 81.

SLALOM GÉANT DAMES A MEGÈVE

1. M. Kaserer (Aut.), 1 min. 34 sec. 87 ; 2. L.-M. Morerod (Suisse), 1 min. 34 sec. 89 ; 3. A.-M. Proell (Aut.), 1 min. 35 sec. 6 ; 4. V. Fleckenstein (E.-U.), 1 min. 35 sec. 40 ; 5. H. Sackl (Aut.), 1 min. 35 sec. 53 ; 6. Fabienne Serrat (Fr.), 1 min. 35 sec. 61 ; 7. A. Fischer (E.-U.), 1 min. 36 sec. 28 ; 8. B. Dorsey (E.-U.), 1 min. 36 sec. 29 ; 9. L. Soltkner (Aut.), 1 min. 36 sec. 63 ; 10. B. Habersatter (Aut.), 1 min. 36 sec. 78.

— Le Français Jean-Paul Pierrat a gagné la Marche de Cavalève, une compétition de ski de fond disputée sur 70 kilomètres et réunissant quatre mille cinq cents concurrents, en devançant les Suédois Matti Kousko et Erik Wappling et le Finlandais Raimo Lethinen.

Volley-ball

La V.G.A. Saint-Maur a gagné son match de retard en championnat contre Montpellier U.C. par 3 sets à 1. Au classement, Montpellier U.C. reste deuxième derrière le Racing et devant la V.G.A. Saint-Maur.

PATINAGE ARTISTIQUE

LA R.D.A. ET L'UNION SOVIÉTIQUE DOMINENT LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Mme Jutta Muller, l'entraîneur de la République démocratique allemande, peut être satisfaite : ses deux élèves Jan Hoffmann et Anett Poetsch ont obtenu à Helsinki les titres individuels des championnats d'Europe de patinage artistique.

Jan Hoffmann a renoué avec le succès. Champion d'Europe et du monde en 1974, il avait dû, un temps, cesser toute activité sportive à cause d'une blessure à un ménisque. Son retour à la compétition a été tout à fait probant, tout comme l'a été la progression régulière de sa compatriote Anett Poetsch, seize ans, formée elle aussi à la bonne école de Mme Jutta Muller, déjà connue par les succès de sa fille, Gabrielle Seyfert, championne d'Europe et du monde. C'est au terme d'une bonne exhibition, mais sans très grande originalité, qu'Anett Poetsch a gagné son premier titre européen, victoire favorisée sans doute par les retraits de sa compatriote Christine Errath, trois fois championne d'Europe, et de la Néerlandaise Diane de Leeuw, tenante du titre.

Les deux titres en couples sont revenus aux Soviétiques. Irina Rodnina et Alexandre Zaitseev ont enlevé leur cinquième victoire consécutive et, encore une fois, ils ont dominé tous leurs concurrents. Dans cette compétition, une fillette soviétique de douze ans, classée troisième avec son athlétique partenaire Sergei Shakhrai, a remporté un franc succès de curiosité : elle mesure 1,32 m et pèse 27 kilos. Tout comme Irina Rodnina et Alexandre Zaitseev, Irina Moiseeva et Andrei Minenkov se sont facilement imposés dans l'épreuve de danse.

TIR

LA VALSE DES RECORDS

Trois records de France ont été battus au cours des épreuves de sélection du Club France organisées par la Fédération les 29 et 30 janvier sur le stand de Châlons-sur-Marne en vue des championnats d'Europe, carabine et pistolet à 10 mètres, qui se dérouleront du 8 au 13 février à Andorre.

Le Châlonnais Patrice de Mullenheim, avec 388 points, a établi le nouveau record de France à la carabine. Au pistolet, Jean Billon, de la Ligue d'Ile-de-France, a porté le record de 381 à 391 points, soit à un point du Soviétique Kossych, recordmann du monde depuis 1973. Chez les dames, Mlle Elysabeth Lesou, de Belfort, a réussi 383 points à la carabine, améliorant de 5 points le record de France.

هكذا من الأصل

JUSTICE

anciens

spécial

OLIVIER MERLIN.

PATINAGE ARTISTIQUE

LA R.D.A. ET L'UNION SOVIÉTIQUE ... LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

TIR

LA VALSE DES RECORDS

Libres opinions

La fin des notables

par JEAN-LOUIS BROCHEN (*)

« Je jure, comme avocat, d'exercer la défense et le conseil avec dignité, conscience, indépendance et humanité, dans le respect des tribunaux, des autorités publiques et des règles de mon ordre ainsi que de ne rien dire ni publier qui soit contraire aux lois, aux règlements, aux bonnes mœurs, à la sûreté de l'Etat et à la paix publique. »

CE serment séculaire, jalon vénérable d'une immuable tradition *depuis le 22 ventose an XII*, fut prononcé par mon grand-père, il y a plus de cinquante ans. Vingt années plus tard, mon père à son tour prenait cet engagement solennel auquel il fut fidèle pendant près d'un demi-siècle.

Dernier héritier d'une tradition familiale, je le *prêtais à mon tour* quarante ans plus tard, persuadé que cette cérémonie bâclée au début de l'audience de la 1re chambre de la cour d'appel dans la salle solennelle du Parlement de Flandre devant un président et des conseillers indifférents, mais en robe rouge, m'ouvrait la *porte de la prestigieuse profession d'avocat* et me conférait en même temps le savoir, l'autorité, la notabilité.

« Dans un magistrat ignorant, c'est la robe qu'on admire. »

J'ignorais tout de mon métier, mais je portais la robe, et, dès le lendemain, *commis d'office, je plaidais devant le tribunal correctionnel* pour un voleur de voiture récidiviste, qui paya d'un an de prison ferme son méfait mais aussi mon inexpérience

Devant le tribunal permanent des forces armées, j'exerçais, sans plus de succès, mon jeune talent pour des déserteurs à l'intérieur et en temps de paix, malheureuses victimes marginales, sous-éduquées et sous-développées d'un monde injuste et inégalitaire, *livrées à la merci du simulacre de justice* d'une juridiction d'exception.

Je plaidais devant le tribunal pour enfants ou la cour d'assises des mineurs où de jeunes délinquants m'étaient confiés parce *qu'abandonnés physiquement et moralement par des parents* irresponsables ou victimes d'une société impitoyable. Pour une petite fille de quatorze ans qui, après s'être accouchée seule, avait abandonné son enfant enveloppé dans du papier journal dans un jardin public parce que son père alcoolique n'en voulait pas, je réussis, après qu'elle eut purgé un mois et demi de détention avant jugement au quartier des femmes, à obtenir du juge d'instruction qu'il permette *à cette enfant de sortir, et qu'elle soit placée dans un foyer pour* qu'elle ne passe pas Noël en prison.

Ces déceptions ne suffirent pas à ébranler ma foi croissante pour la fonction de défense dans une justice idéale. J'étais fier d'appartenir à une profession dont l'honneur est de défendre gratuitement ceux qui sont sans ressources.

Je regrettais seulement que par mon inexpérience, ma jeunesse peut-être, mes prestations ne soient pas plus efficaces et que ceux qui ont véritablement besoin de la justice n'y comparaissent qu'assignés devant elle.

***

Ayant quitté le stage, je n'eus plus à défendre les véritables *déshérités, d'autres plus jeunes, commis d'office à leur tour*, se formaient en les défendant au prix de nouvelles désillusions.

En réalité, une transformation en profondeur du rôle de l'avocat *s'opère : des clients imposés par une désignation* anonyme d'un *bureau d'aide* judiciaire irresponsable, l'appât de l'indemnité au terme de la procédure quel qu'en soit le résultat, la fin de la confiance et du consentement entre le client et l'avocat, une nouvelle génération presque fonctionnarisée, plus préoccupée de percevoir l'indemnité parcimonieusement accordé par l'Etat que *d'assumer la fonction de défense, n'ayant plus à veiller à l'opinion* du client, mais à ménager plutôt celle du secrétariat à l'aide judiciaire, répartiteur de la manne.

Tant qu'il assumait bénévolement l'assistance judiciaire et la *défense pénale gratuite* des indigents, l'avocat « notable » se faisait une gloire de ce bénévolat, contre-partie de son indépendance morale et pécuniaire.

Mal *rémunéré*, privé d'autonomie dans ses rapports avec ses clients, bridé dans la direction du procès par une désignation qui lui ôte tout choix, l'avocat est écrasé par ailleurs par des charges sans cesse grandissantes, par une fiscalité agressive, par un statut *social misérable (combien de Français* savent qu'un avocat après quarante ans d'exercice et âgé d'au moins soixante-cinq ans, perçoit en 1976 une retraite à peine égale au S.I.M.C. ?).

Les avocats se sont peu à peu paupérisés sans oser se l'avouer, presque sans s'en rendre compte. Ces notables auréolés de prestige se sont aperçus un beau jour que leurs ressources étaient inférieures à celles de la fonction publique, pour ne pas parler du secteur privé.

***

Et puis ce fut *le 5 décembre* 1975 et la promulgation des *« décrets scélérats »*, et en un mois la montée dans la France entière, de Bretagne en Provence, du Nord au *Languedoc*, d'un grand mouvement de colère, d'une prise de conscience par l'ensemble de la profession de ce qu'une page était tournée.

Pour la première fois, le samedi 17 janvier 1976, lors d'une « journée nationale de protestation contre les abus intolérables du pouvoir » deux mille avocats français allaient marcher en robe du *palais de justice à la place Vendôme pour crier à* l'opinion publique ce qu'un gouvernement indifférent ou hostile refusait d'entendre.

Certes la motivation de ceux qui marchèrent dans la rue ce jour-là n'était pas la même pour tous. La majorité était sans doute animée par le souci de la défense d'intérêts personnels. Le nouveau code de procédure civile ne semblait-il pas faire chanceler le sacro-saint monopole, et n'allait-on pas bientôt pouvoir se passer d'avocats et voir les *derniers clients déserter définitivement* les cabinets au profit d'officines d'agents d'affaires plus ou moins *contrôlées* ou de conseillers juridiques plus ou moins compétents ? N'allait-on pas enfin voir les justiciables se présenter seuls devant leurs juges pour le plus grand bonheur de ceux-ci, et les avocats fermer définitivement leurs cabinets ?

Mais pour beaucoup l'inquiétude provenait de la dégradation du droit de la défense institué en *principe par les nouveaux textes :* la disparition de l'avocat plaçait le justiciable seul devant le juge, ignorant *de ses droits comme* des éléments non contradictoirement débattus sur lesquels le juge fondera sa conviction.

Le mai 1968 des avocats après une journée de fièvre, le 17 janvier 1976, et une semaine de grève, a lui aussi fait long feu. *Les passions se sont éteintes*, les enthousiasmes refroidis, la vie a repris au palais, mais un ressort depuis semble brisé.

Le mot de « tarification », jadis tabou est rentré dans le langage courant : des avocats participent même à des « boutiques de droit », *en dépit de l'émotion* de leur conseil de l'ordre : le contact de la rue a fait descendre notre profession de sa tour d'ivoire. L'hostilité *des pouvoirs publics* a poussé le barreau français à rentrer dans l'arène, à se préoccuper de réhabiliter aux yeux du *public une* image de marque bien ternie, à envisager la promotion publicitaire et le combat syndical.

L'avocat n'est plus un notable, il a perdu son auréole, mais il a gagné de l'authenticité, de la crédibilité et de *l'efficacité* : il s'est rapproché du justiciable. Yves Elaurie de Kermartin, saint Yves, notre patron, était l'avocat *des pauvres. Nous devrions nous* en souvenir.

(*) Ancien président de l'Union des jeunes avocats de Lille.

A LA RENTRÉE DE LA CONFÉRENCE DU STAGE

M. Giscard d'Estaing célèbre le rôle de l'avocat

Le bâtonnier de Paris suggère l'abrogation de la peine de mort

En présence des chefs de la Cour de cassation et des hauts magistrats parisiens, M. Valéry Giscard d'Estaing a assisté, samedi 29 janvier, à la traditionnelle rentrée de la conférence du stage des avocats, concours d'éloquence dont les douze vainqueurs constituent le collège des secrétaire de la Conférence, renouvelé chaque année.

L'avocat, a déclaré le président de la République, *« est, et doit rester par excellence le défenseur de l'individu, de ses droits et de ses libertés. (...) C'est pourquoi son rôle, tant symbolique que réel, est essentiel dans une société comme la nôtre dont l'individu est à la fois le commencement et la fin. (...) La justice n'est la justice que si la loi est égale pour tous ; le juge, indépendant et serein ; l'avocat, constamment présent et entièrement libre. Du juge il dépend que l'application de la loi établisse la paix dans les cœurs et entre les hommes, aussi ne peut-il remplir son rôle que dans la sérénité et l'indépendance. Indépendance qu'il faut entendre dans la plénitude du terme : c'est-à-dire à la fois envers les pressions extérieures et les penchants personnels (...) ».*

Puis, le chef de l'Etat indique : *« Je repousse avec force la perspective, que certains veulent nous présenter comme un progrès, d'une justice sans avocat ou encore d'un avocat fonctionnaire »*, et rappelle qu'il est *« garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire ».*

M. Valéry Giscard d'Estaing observe ensuite : *« Je souhaite que les liens avocats et magistrats soient encore renforcés. (...) Une formation initiale en partie commune, un accès commun aux moyens modernes de formation permanente, l'ouverture plus large de la carrière de magistrat aux avocats d'expérience, vont dans ce sens. J'attends des uns et des autres qu'ils prennent les initiatives nécessaires au renforcement de leur collaboration. »*

Réaffirmant le caractère libéral de la profession d'avocat, il observe en même temps que *« l'avocat doit pouvoir préciser les conditions d'honoraires auxquelles doit s'attendre son client ».*

S'écartant du texte écrit de son allocution, le chef de l'Etat devait révéler : *« Dans le cadre des hautes et lourdes responsabilités qui pèsent sur moi, l'éloquence des défenseurs m'a amené à modifier des décisions que j'avais envisagées. »*

Ce fut la seule réponse qu'il fit à un passage du discours du bâtonnier Francis Mollet-Viéville qui l'avait accueilli et avait déclaré à propos de la peine de mort : *« Il faudrait bien que prochainement la nation décide de la survivance d'une peine atroce et capitale ou de l'institution d'un repentir perpétuel et peut-être salutaire. Le juge ne doit plus être enfermé dans le plus cruel des dilemme, et le problème d'un homicide légal ne doit plus se poser ni à l'Etat ni à son chef. Puisse cesser enfin la querelle de ceux qui veulent donner son prix à la vie et de ceux qui cherchent un sens à la mort. Mieux vaudrait s'attaquer en tout cas aux causes profondes de l'acte antisocial commis, aux raisons psychologiques ou médicales qui l'ont provoqué, ou même à la responsabilité collective d'une société qui a pu en créer l'occasion, plutôt que de consentir à ce que le prétoire soit sur la triste pente de la place de Grève. »*

Cette cérémonie devait s'achever avec l'éloge du cardinal Gerlier, par M. Antoine Valéry, premier secrétaire de la Conférence, et par le discours de M. Didier de la Marnierre, deuxième secrétaire, *« MM. de Thou et de Cinq-Mars, ou l'impossibilité d'être jeune et tout à fait sage ».*

APRÈS CASSATION DE SA CONDAMNATION A MORT

Jérôme Carrein comparaît devant la cour d'assises du Nord

De notre correspondant

Lille. — Devant la cour d'assises du Nord s'ouvre, ce lundi 31 janvier, à Douai, le procès de Jérôme Carrein, trente-six ans, accusé d'avoir assassiné une fillette de huit ans, Cathy Petit, le 27 octobre 1975, dans les marais d'Arleux (Pas-de-Calais). Jérôme Carrein avait été condamné à mort le 12 juillet 1976 par la cour d'assises du Pas-de-Calais à Saint-Omer, mais la décision fut cassée par la cour de cassation.

Les faits sont odieux : Jérôme Carrein, qui vivait quasiment en état de vagabondage et s'enivrait souvent, fréquentait un débit de boissons d'Arleux tenu par la mère de la jeune Cathy. La fillette ne fit donc aucune objection quand, le 27 octobre, Jérôme Carrein lui proposa, au sortir de l'école, de l'emmener jusqu'à l'étang voisin pour y prendre des alevins. Quand ils furent seuls dans le marais, Jérôme Carrein se jeta sur la fillette pour la violer. Celle-ci se débattit, il l'étrangla, et la viola. Voyant que la fillette respirait encore faiblement, il la jeta dans l'étang voisin. C'est là que fut découvert son corps le lendemain matin.

Aux assises du Pas-de-Calais, à Saint-Omer, Jérôme Carrein, qui avait été reconnu responsable de ses actes par les psychiatres, s'était défendu d'avoir prémédité son crime : *« Si elle ne s'était pas débattue, je ne l'aurais pas tuée. J'ai dit tout ce que les gendarmes voulaient me faire dire pour qu'ils me laissent tranquille... »*

Ce crime est encore plus révoltant que celui commis à Troyes. Il suscite pourtant un intérêt beaucoup moindre dans la région. Est-ce en raison de la personnalité du coupable ? Est-ce parce que cette affaire a déjà été jugée (*le Monde* du 14 juillet 1976) et que les faits se sont estompés dans les mémoires ?

Le quotidien communiste du Nord, *Liberté*, dans son édition de dimanche, écrit : *« C'est un assassin ignoble qui doit être puni sévèrement, mais le sang doit-il appeler le sang ? (...) La justice peut-elle être confondue avec la vengeance ? Doit-elle se trouver dans la recherche de l'égalité dans le malheur ? Cette justice élémentaire là n'est finalement ni pour nicontre le puni, mais permet à celui qui l'a exercée de se défouler. En conservant dans notre arsenal de répression la guillotine, en la présentant comme une arme de dissuasion, n'est-ce pas plutôt se donner bonne conscience (...). »*

FAITS ET JUGEMENTS

M. Bachir ben Barka réplique à Me Lemarchand.

Après les déclarations de Me Pierre Lemarchand, qui estime « fausses » les conclusions des experts lui attribuant la paternité du questionnaire apparemment destiné à un interrogatoire de Mehdi Ben Barka (*le Monde* daté 30-31 janvier), le fils de ce dernier, M. Bachir Ben Barka, considère que cette réaction est *« des plus normales »*. Il ajoute : *« Les experts sont catégoriques, l'écriture est bien celle de Me Lemarchand. Mes défenseurs et moi-même pensons que c'est Me Lemarchand qui est l'auteur des lignes manuscrites, mais ce n'est pas forcément lui qui les a rédigées. »*

D'autre part, M. Hubert Pinsseau, magistrat chargé de l'instruction, a entendu la mère de Georges Figon. Celui-ci, qui avait pour avocat Me Lemarchand, avait été soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement de Mehdi Ben Barka et avait été retrouvé mort, en janvier 1966, alors que la police s'apprêtait à l'arrêter.

Un dirigeant d'entreprise est inculpé de blessures involontaires.

M. Jean Muguet, quarante et un ans, directeur de l'entreprise *Constructions mécaniques de Carvin* (Pas-de-Calais) vient d'être inculpé par M. Patrice de Charette, juge d'instruction à Béthune (Pas-de-Calais) pour blessures involontaires et infraction à la législation du travail. Le 28 janvier 1976 un ouvrier de l'entreprise, M. Antoine Barbuzza, cinquante-deux ans, avait eu les deux jambes coupées après la chute de plusieurs tonnes de tôles. L'ouvrier est toujours en traitement au centre hélio-marin de Berck-sur-mer. C'est le procédé de stockage des tôles qui semblerait à l'origine de l'accident ; selon une expertise le support destiné à les maintenir était beaucoup trop faible. — *(Corresp.)*

● *L'audience de la cour d'appel d'Orléans*, qui devait examiner le 26 janvier le différend opposant un agriculteur normand, M. Jean-Louis Noize, à un éleveur, M. André Soulier, sur l'origine et la qualité d'un élevage charolais (*le Monde* daté 14-15 novembre 1976 et 29 janvier 1977), a été reportée au 18 février.

MÉDECINE

Mme Veil demande une enquête sur la maternité des Lilas

Le ministre de la santé, Mme Simone Veil, a ordonné une mission d'enquête à l'inspection générale de la santé sur la situation de la maternité des Lilas (Seine-Saint-Denis) placée sous administration judiciaire à la fin de 1976 et menacée de fermeture (« le Monde » du 25 décembre 1976). L'inspection générale, qui devrait remettre un rapport vers le milieu du mois de février, devra enquêter sur la gestion de cet établissement privé et déterminer si les méthodes originales utilisées aux Lilas (« naissance sans violence » et « accueil à l'enfant ») justifient le maintien de cet établissement. Récemment, plusieurs centaines de femmes, qui ont prévu d'accoucher aux Lilas dans le premier semestre de 1977, ont adressé une pétition à Mme Veil lui demandant de sauver cet établissement.

Les difficultés de trésorerie

Le docteur J.-P. Langeard, de Caen, responsable départemental du Syndicat des cliniques privées de Normandie, nous écrit :

Vous avez fait récemment état de la situation difficile de la maternité des Lilas. Il est certes navrant qu'une maternité qui a le vent en poupe, parce qu'elle se donne le mal d'appliquer une méthode plus humaine et plus patiente, ne puisse obtenir des prix de journée suffisants pour boucler sa gestion.

Mais cette situation n'a rien d'exceptionnel ; la grande majorité des cliniques privées d'accouchement sur l'ensemble du territoire connaît des difficultés de trésorerie dramatiques ; les prix qui leur sont imposés (entre 220 F et 160 F selon la catégorie, A, B ou C) sont ridiculement bas par rapport à ceux des hôpitaux publics ou assimilés, et ce même si l'on tient compte de la différence des honoraires dans le public et le privé.

Ainsi, pour prendre un exemple régional, un accouchement normal revient-il pour huit jours d'hospitalisation, honoraires médicaux compris, à $600 \times 8 = 4\,800$ F à l'hôpital et, en clinique, à $240 \times 8 = 1\,920$ F + 500 F (honoraires) = 2 420 F, en clinique privée, catégorie A, à conditions de sécurité et de confort identiques.

Pourquoi ces différences inadmissibles ?

Comment peut-on imaginer dans ces conditions que les cliniques puissent continuer à rétribuer tout le personnel qualifié nécessaire et à s'équiper en matériel lourd adapté à l'obstétrique moderne tel que le veut la loi Dienesch ? Le public plébiscite largement le privé puisque, est-il utile de le rappeler, 50 % des accouchements se font encore en France, en clinique privée conventionnée. Encore faudrait-il donner à ces cliniques les moyens nécessaires pour continuer à bien remplir leur tâche.

Dans la région parisienne.

SOIXANTE CENTRES DE SANTÉ ONT DU FERMER EN L'ESPACE DE CINQ ANS

Il existe en France cinq cent quatre-vingt-neuf centres de soins médicaux et trois cent soixante-quinze centres de soins dentaires *qui constituent une structure originale* : ils pratiquent le tiers payant ; ils sont situés essentiellement dans les grandes agglomérations (plus de 50 % sont installés dans la région parisienne) et ils réunissent la plupart du temps en un lieu unique des disciplines médicales et paramédicales diverses. Ce sont souvent les collectivités locales, les mutuelles, et même les comités d'entreprise, qui sont à l'origine de la création de tels centres.

Or, ceux-ci connaissent une situation financière très critique. Soixante d'entre eux ont dû fermer en l'espace de cinq ans dans la région parisienne. Le Comité de défense et de liaison de ces centres (1) a suscité, du 24 au 29 janvier, une semaine d'information et d'action (pétitions, affiches, journées « portes ouvertes ») pour dénoncer cette situation.

En effet, les responsables des centres de santé demandent la suppression des abattements de 7 à 20 % qui frappent les recettes de ces établissements. De plus, ils voudraient que les pouvoirs publics participent au financement de l'équipement de leurs centres, qui seraient ainsi intégrés à la carte sanitaire. Ils proposent enfin que les charges de trésorerie *qui résultent* de la pratique du tiers payant, et qui, d'après eux, s'élèveraient à 10 % des recettes, soient prises en charge par les caisses de Sécurité sociale.

Pour le docteur Jean Reigner, président du Comité de défense des centres de santé, *« ces journées ont certainement contribué à sensibiliser les usagers, et tout au moins à faire prendre conscience aux personnels de ces centres des problèmes qui se posent. Or, ceci est un préalable indispensable aux actions qui devront être menées dans de nombreux centres dont la survie est menacée. »*

(1) Comité de défense et de liaison des dispensaires et centres de santé à but non lucratif, 3, rue de Stockholm, 75008 Paris. Tél. 522-21-40

FAITS DIVERS

ACCIDENT DE TÉLÉCABINE A VAL-D'ISÈRE

Deux bennes du télécabine de la Daille, à Val-d'Isère (Savoie), se sont heurtées samedi 29 janvier dans l'après-midi, par suite de la rupture d'une galet entraînant *l'une d'entre elles. Les deux* bennes sont tombées au sol d'une hauteur d'une dizaine de mètres. Cinq personnes qui se trouvaient à bord ont été blessées et ont dû être *hospitalisées* à Bourg-Saint-Maurice (Savoie). Le lendemain, une avalanche s'est produite hors des pistes de la station, dans le massif du Manchet, ensevelissant *deux skieurs, dont l'un*, M. Raoul Bazille, moniteur de ski, n'a pu être ranimé.

RELIGION

L'ACTION CATHOLIQUE DES MILIEUX INDÉPENDANTS RENOUVELLE SON COMITÉ NATIONAL

Le conseil national de l'Action catholique des milieux indépendants (ACI), qui s'est réuni à Paris les 29 et 30 janvier, a élu un nouveau comité national de vingt-cinq membres.

Bien qu'ils soient rééligibles, Mme Rivière et M. Gabriel Marc, présidents nationaux sortants, ne se représentaient pas. Ont été élus à leur place, Mme Ghislaine de Poix, mère de cinq enfants, et M. Guy Raclet, cinquante-huit ans, père de six enfants, chargé de mission à la société Agache-Willot.

La vitalité de l'ACI se traduit *notamment par le renouvellement* des membres du conseil national réélu dans les diocèses : les trois quarts sont nouveaux. A noter aussi que l'ACI compte 25 % d'hommes, et ce pourcentage a tendance à augmenter régulièrement. Les personnes de plus de soixante-cinq ans ne sont que 13 %.

Mgr Bernard, évêque de Nancy, *qui a participé aux travaux du* conseil national, a retracé les objectifs de ce mouvement d'action catholique.

LE MONASTÈRE BOUDDHIQUE DE JOINVILLE-LE-PONT S'INSTALLE DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

Le monastère bouddhique Linh-Son, situé depuis quelques années à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), change de résidence. Il est transféré 9, rue Jean-Jaurès, *dans la même commune*, et continuera donc à profiter de la liaison avec Paris par le R.E.R. Les nouveaux locaux ont été inaugurés dimanche 30 janvier. Quelques moines y vivent autour du bonze supérieur de la communauté, le vénérable Thich Huyen Vi ; tous sont d'origine vietnamienne.

Au cours de l'inauguration, Mme N. Kauffmann, présidente de l'Association des amis du bouddhisme, rappela les fondements du bouddhisme et présenta *« le chemin de l'extinction de la souffrance »* : la moralité, la concentration et la sagesse

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Nostalgie rituelle

C'est bientôt la guerre, en Lorraine, dans un gros bourg où se joue, au quotidien, la comédie de la IIIe République ; le maître d'école continue, trente ans après, la guerre de la laïcité, et ce serait mauvais pour lui si cela se savait : son fils va au catéchisme, il prépare sa communion solennelle, pis, il fait l'enfant de chœur. Les Confessions d'un enfant de chœur sont de Jean l'Hôte (le Huguenot récalcitrant, le Prussien), autant dire, pas une méchante satire, pas une fresque, une chronique où, quand les portes s'ouvrent, ce n'est pas le vent de l'histoire qui emporte les protagonistes, mais le souffle léger de l'air du temps. La religion qui séduit le petit Pierre, chez lui les anges, le désir (mais aussi la tentation), ont le visage de Virginie, une adolescente ; la religion est faite de rituel, de patenôtres qu'on marmonne, de processions de la Fête-Dieu ; ce sont les âmes du purgatoire dont on écoute le tourment en se collant l'oreille contre les crucifix, comme on guette les Indiens près des poteaux télégraphiques ; c'est le dernier lieu d'un monde où dire les formules permet de créer un réel réservé, et c'est en même temps devenir un grand en accomplissant les gestes par quoi on montre qu'on est initié. Petites notes justes, émouvantes, inventions qui tiennent à la fiction pure — le fou qui peint tout en vert, le wagon-restaurant en balade sur le chemin de fer industriel. Un film nostalgique qui donne la nostalgie d'une télévision où les créateurs pourraient tenir une place plus large.

Ce n'est pas que Jacques Martin ne soit pas un créateur : après la réussite du « Petit Rapporteur », sur cinquantes minutes, il était tentant de lui en confier dix fois plus. Tentant mais pas original. Pour tenir la distance, il faut juxtaposer des formules, des recettes qui, forcément, en rappellent d'autres. A l'usage, on verra si — à part l'habillage — le gentil démiurge du dimanche après-midi peut faire vraiment mieux, vraiment autre chose que Tchernia et Guy Lux, ses prédécesseurs.

MARTIN EVEN.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 31 JANVIER

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie et de la recherche, est l'invité de « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la culture, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Alain Peyrefitte* parle des « maladies de la civilisation française » à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— Le discours de *M. Valéry Giscard d'Estaing* à l'inauguration du Centre Georges-Pompidou est retransmis en direct sur TF 1, France-Inter et France-Culture, à 22 heures.

MARDI 1er FEVRIER

— Le *Mouvement des démocrates socialistes en France* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* répond aux téléspectateurs aux « dossiers de l'écran » sur Antenne 2, à 20 h. 30.

PRESSE

● *Le conseil national du Syndicat des journalistes français C.F.D.T.*, qui s'est réuni le samedi 29 janvier à Dijon, dénonce dans un communiqué le récent licenciement de Pierre Duclos, journaliste à *Ouest-France* et dirigeant syndical. Citant d'autres faits de « *reprise en main* », le S.J.F.-C.F.D.T. affirme qu'ils « *sont à replacer dans le cadre général du durcissement des conflits politiques dans le pays* ».

Le S.F.J. dénonce à cette occasion « *les insuffisances du dispositif juridique pour les licenciements qui permet au patronat de préparer longuement dans le secret, des décisions appliquées brusquement sans possibilités de négociations* ».

D'une chaîne à l'autre

AUX « DOSSIERS », SOIXANTE « FRANÇAIS-ECHANTILLONS » INTERROGENT L'ELYSEE

● « *Le modèle réduit d'un échantillon représentatif de la population française* » : voilà ce que sont, selon M. Pierre Weill, président de la SOFRES, les soixante Français auxquels fera face M. Giscard d'Estaing au cours des « Dossiers de l'écran » du mardi 1er février 1977. Un reportage de vingt minutes ouvrira l'émission : ce court film réalisé par Jacques Gérard-Cornu permettra à Jean-Pierre Bertrand d'expliquer comment ont été sélectionnés les invités.

Ainsi les responsables et les enquêteurs de la SOFRES ont rencontré « *des cadres, des ouvriers, des agriculteurs, des hommes, des femmes, des R.I. et des communistes, etc.* »). Ils ont rendu visite à mille deux cents Français, leur ont confié *Démocratie française*, le livre du président de la République, puis sont revenus huit jours plus tard. Enfin, l'ordinateur a sélectionné parmi ceux-ci soixante personnes « *représentatives* », « *en toute impartialité* ». Les questions posées aborderont « *tous les problèmes* ».

RECONDUCTION DU MOUVEMENT DES ARTISTES C.G.T.

● La grève des artistes interprètes C.G.T. de la radio et de la télévision est reconduite jusqu'au 6 février. Le conseil national du Syndicat français des artistes (S.F.A.-C.G.T.) a décidé de poursuivre le mouvement commencé le 18 novembre, afin de « *consulter valablement la profession* » au cours de l'assemblée générale prévue pour le samedi 5 février. (Le S.F.A. n'a, en effet, pas signé l'accord intervenu le 13 janvier entre les sociétés de télévision et l'autre syndicat des artistes interprètes, l'USDA-Autonome.)

D'autre part, les bureaux du SFA et du S.F.R.T. (Syndicat français des réalisateurs de télévision, C.G.T.) se sont rencontrés le samedi 29 janvier et ont appelé à « *une concertation rapide de toutes les personnes concernées par le développement d'une production nationale de télévision, afin de déterminer les modalités d'une action d'ensemble* ».

LUNDI 31 JANVIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (●), La caméra du lundi : « les Temps modernes », de Ch. Chaplin (1935), avec Ch. Chaplin, P. Goddard, H. Bergman, Ch. Conklin (muet. N.).

Perturbé par le travail à la chaîne dans une usine, Charlot reprend sa vie de hasard, en compagnie d'une jeune vagabonde. La révolte d'un individualiste contre la société industrielle. Ambiguïté d'un pamphlet social où Charlot reste volontairement un être en marge. Mais il y a d'excellents gags et un attachant personnage féminin.

21 h. 55, En direct du plateau Beaubourg : Inauguration officielle du centre Pompidou ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : Les années bonheur (1939) ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

L'euthanasie, avec les docteurs Jacques Bréant et Emile Rimbault.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma public (R.) : « la Ligne de démarcation », de Cl. Chabrol (1965), avec J. Seberg, M. Ronet, D. Gélin, St Audran, J. Perrin (N.).

En 1941, dans un village occupé du Jura, un hobereau, que la défaite française a rendu amer, se tient à l'écart de la Résistance, à laquelle participe sa femme. Mais il prendra finalement parti. D'après un scénario du colonel Rémy, une reconstitution honnête, sobre et un peu grise d'une certaine réalité historique des années 40.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., L'autre scène ou Les vivants et les dieux, de Cl. Mettra ; 21 h. 30, Entretien avec Christian Jambet, par Ph. Nemo ; 22 h., En direct du plateau Beaubourg : retransmission de l'inauguration officielle du centre Pompidou ; 23 h., L'opéra aujourd'hui, par G. Manoni ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Conversation souterraine ; 20 h. 30, En direct du Studio 105... entrée de jeu ; 22 h., Echanges internationaux... Orchestre de chambre de la radio néerlandaise, direction L. Vis (œuvres de Jose Antonio de Seixas) ; 22 h. 30, *La ruée vers l'or, par D. Collins et J. Drillon (Mozart, Bach, Schubert, Haendel, Pink Floyd)* ; 23 h. 30, Musique traditionnelle européenne : Irlande ; 0 h. 5, « Grands mages, fermez donc la portière », par A. Noël.

MARDI 1er FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu.

20 h. 30 (R.), Série : Faits divers (Les naufragés de la neige, réal. F. Martin).

Douze mille vacanciers bloqués sur l'autoroute du soleil — très enneigée — à la fin du mois de décembre 1969 : panique et solidarité.

21 h. 25, Magazine : La France défigurée ; 22 h. 30, Concert à Saint-Eustache : « Symphonie avec orgue », de Saint-Saëns, par l'orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec P. Cochereau (soliste) ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, la série La nouvelle équipe.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, en direct de l'Elysée.

M. Valéry Giscard d'Estaing répond aux téléspectateurs, choisis sur un échantillonnage établi par la SOFRES.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Mutt et Jeff et Télescope ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Mouvement des démocrates socialistes de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Le voleur qui vient dîner », de B. Yorkin (1972), avec R. O'Neal, D. Bisset, W. Oates, D. Clayburg.

Lassé de programmes des ordinateurs, un jeune informaticien se fait voleur de bijoux. Une curieuse jeune fille de bonne famille devient sa complice. Sur le thème — usé — du gentleman-cambrioleur, une comédie américaine qui s'essouffle à retrouver les recettes d'autrefois.

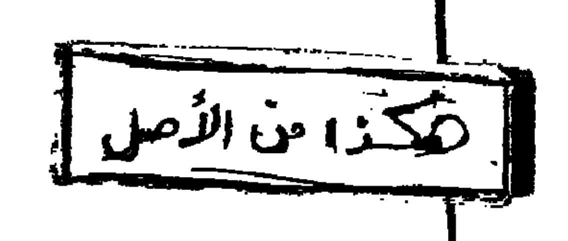
22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : la culture au Carré, avec H. Damish et D. Roche ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Cycle d'orgue... Récital à l'église Saint-Germain-des-Prés, avec André Isoir : Fantaisie en cinq parts sur « Une jeune fillette » (E. du Caurroy) ; « Hymne Pange Lingua » (J. Titelouze) ; « Voluntary en sol » (H. Purcell) ; « Fantasia a giusto italiano » (J.-L. Krebs) ; « Suite du premier ton » (L. Marchand) ; « Toccata, Adagio et Fugue en ut majeur BWV 564 » (Bach) ; 22 h. 30, Ainsi la nuit... Entretien avec Henri Dutilleux, par P. Szersnovicz ; 0 h. 5, Musique traditionnelle européenne : Irlande ; 0 h. 30, La ruée vers l'or, par D. Collins et J. Drillons (Dowland, Marais, Bach) ; 1 h. 15, Distorsions.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Le débat sur la Sécurité sociale

L'ORGANISATION et le financement de la Sécurité sociale font l'objet des préoccupations de plus en plus vives du gouvernement de M. Raymond Barre. Elles ne sont pas spécifiques à la France. Les autres pays européens connaissent, à des titres divers, les mêmes difficultés. L' « ère de l'opulence » n'est pas ce que l'économiste américain John Kenneth Galbraith avait annoncé, encourageant ses collègues à délaisser les vieux modèles économiques fondés sur l'idée de rareté, à renoncer à leurs exhortations en faveur d'une utilisation parcimonieuse des facteurs de production et à se consacrer résolument aux tâches nouvelles que leur dictait le nouveau paradis économique. Il a fallu en rabattre depuis.

Les taux d'inflation ont pris des proportions inquiétantes. Le chômage s'est installé et menace de durer. Les budgets publics accusent des déficits croissants. Dans plus d'un pays le déséquilibre grandissant de la balance des paiements éclipse les autres problèmes. Il n'est donc pas étonnant que le système de protection sociale se soit trouvé ébranlé lui aussi. Etant davantage sollicité par le chômage, par le souci de compenser la baisse des revenus et affecté par le vieillissement de la population européenne, il est mis à rude épreuve. En outre, le ralentissement de la croissance diminue ses ressources, et ce, bien que les charges pesant sur les revenus du travail, sous forme de cotisations obligatoires et d'impôts directs, aient atteint un volume qu'il devient difficile d'augmenter encore. Le professeur Bruno Molitor, de l'université de Wurzburg, donne ici son point de vue, et Jean-Pierre Dumont analyse les causes du phénomène d'accroissement des dépenses de Sécurité sociale, les remèdes déjà mis sur plan ici et là et esquisse les solutions d'avenir.

L'heure est au pluralisme

par BRUNO MOLITOR (*)

CE qui était bénéfique menace de devenir nocif. Le système instauré sous le signe de la sécurité généralisée pour parer aux risques que comporte le monde du travail devenant lui-même source d'insécurité, il est temps de soumettre à un examen nouveau l'orientation de la politique sociale. C'est d'autant plus vrai qu'à l'évidence la politique sociale a elle-même contribué à perturber l'infrastructure économique. Dans l'euphorie de la croissance inflationniste, les hommes politiques n'ont pas toujours résisté à la tentation de préférer, en matière de protection sociale, la quantité à la qualité, les succès de l'expansion aux exigences de la rigueur. Ainsi a-t-on, parfois coupablement, négligé l'aspect moral des problèmes de risques : quand il en fait trop, le dispositif de protection finit par contribuer lui-même à créer les risques qu'il était destiné à couvrir. C'est ce qui se passe pour le chômage et la maladie. De même, n'a-t-on pas suffisamment vu qu'en insistant trop sur le souci de sécurité, on finissait par compromettre la mobilité du travail, qu'il faudrait pourtant accroître si l'on veut permettre l'évolution des structures économiques. Et dans plus d'un pays on a tenté de faire de la protection sociale un instrument d'égalisation, cette tentative devenant tellement dominante que la politique sociale a perdu son efficacité dans les cas qui demandent réellement une assistance. Il faut bien voir que, dans tout cela, il s'agit moins d'options idéologiques que de choix techniques à faire pour atteindre les buts visés. Ce qui est en question, c'est l'échelle des priorités en matière de politique sociale, et la forme à donner aux dispositions concrètes. Il s'agit de concevoir la protection sociale de telle façon qu'elle puisse fonctionner, même quand l'économie est en période de vaches maigres.

Rétablir les équilibres économiques

La lutte contre l'inflation est le premier terrain sur lequel se déroulent, aujourd'hui, les batailles. Car non seulement l'inflation entrave le progrès social, mais elle sape continuellement la valeur réelle des avantages acquis. Manier les clauses d'indexation revient à soigner le symptôme au lieu de la maladie, et ce genre d'indexation a une fâcheuse tendance à aggraver encore l'inflation.

Dans tous les pays, les budgets publics, avec leurs milliards de déficit, restent une cause déterminante de la dévaluation des revenus. On ne sortira pas de la situation actuelle si l'on n'équilibre pas les budgets. Il s'agit d'aboutir à ce que l'ensemble des dépenses courantes de l'Etat (et leur taux d'augmentation « naturelle ») soit couvert, à chaque période considérée, par le produit de l'impôt (et sa croissance « automatique »), la dette publique se limitant au financement de véritables investissements publics. Et il faut naturellement que, dans le domaine des prestations sociales comme dans les autres, on élimine tout ce qui peut compromettre l'assainissement de la politique financière et alimenter de nouveau l'inflation.

(Lire la suite page 20.)

(*) Professeur à l'Institut d'économie politique de l'université de Würzburg.

L'irrésistible ascension

par JEAN-PIERRE DUMONT

DANS la quasi-totalité des pays industriels, les dépenses consacrées aux prestations maladie, vieillesse, chômage et famille augmentent beaucoup plus vite que la production ; 15 à 16 % par an en moyenne, depuis 1966, dans certains pays comme la Belgique, au lieu de 11 % pour le P.N.B. Ce rythme s'est même accéléré depuis 1970 et surtout depuis 1972 puisque, pour la C.E.E., la progression annuelle a été, selon les membres, de 15 à 24 % (1). Les taux les plus élevés d'augmentation portent, sauf exception, sur les frais de santé, avec des records pour l'hospitalisation : de 25 à 35 % par an !

La crise économique récente et la volonté des pays européens de mieux indemniser les chômeurs, au moment même où le nombre des actifs cotisant diminue et où la production chute, ont encore aggravé le poids des dépenses sociales sur l'économie, comme le montre le graphique page 20, où l'on voit que le quart, et parfois plus du tiers du revenu national, a été affecté aux institutions de sécurité sociale en 1975.

Cette irrésistible ascension des dépenses, commune aux neuf pays européens, repose néanmoins sur des politiques très différentes en matière de prestations comme de financement, et elle aboutit à des résultats encore éloignés des objectifs d'harmonisation du traité de Rome. Ainsi l'Allemagne a-t-elle mis très tôt l'accent sur la situation des personnes âgées, alors que la France portait son effort sur la famille. L'ancienneté des régimes d'assurance est plus ou moins grande selon les pays, et les niveaux de vie sont différents. Le poids respectif des types de prestations et le montant de ces prestations par habitant, en unités de compte, diffèrent donc encore beaucoup.

Chez tous les membres de la Communauté, les prestations vieillesse occupent, dans le budget social, la place la plus importante (36 % en Italie, aux Pays-Bas et au Danemark, 40 % en France, en Belgique et en Allemagne, 47 % en Grande-Bretagne et 55 % au Luxembourg).

(Lire la suite page 20.)

(1) C'est-à-dire 5,5 à 10,5 % à prix constants.

Un « contre-sommet ? »

L'EVENTUALITE d'une prochaine réunion « au sommet » du groupe des « 77 » — qui réunit, en fait, les cent quatorze pays en voie de développement membres de l'ONU — ne peut plus être exclue désormais, alors qu'en septembre, à Mexico, elle avait été catégoriquement rejetée par la grande majorité des pays en voie de développement.

L'Inde ayant fermé la porte du mouvement des pays non alignés au Pakistan, qui n'a pu ainsi participer, l'été dernier, au « sommet » de Colombo, M. Bhutto se fait désormais le champion du tiers-monde qui comprend, outre les non-alignés, quelques pays en développement ayant des liens étroits avec les grandes puissances, les Etats-Unis notamment. En proposant de réunir un « sommet » des pays en voie de développement, il s'efforce de conférer à ce groupe une influence politique comparable, et si possible supérieure, à celle du mouvement des non-alignés dont le Pakistan est exclu.

Mais, précisément parce que les membres de ces deux groupes sont les mêmes, à quelques exceptions près, la proposition de M. Bhutto est apparue jusqu'à présent, à la plupart d'entre eux, comme peu raisonnable et inutile. Un « sommet » des « 77 » ne pouvait, selon eux, que faire double emploi avec celui qui a réuni, à Colombo, les pays non alignés et au cours duquel ceux-ci ont évoqué tous les aspects de l'affrontement Nord-Sud.

L'amertume du tiers-monde

Aujourd'hui, la situation a changé. Depuis Colombo, les travaux de la conférence de Paris ont abouti à une impasse totale. Il a fallu ajourner la conférence ministérielle du dialogue Nord-Sud prévue pour le 15 décembre 1976. Et c'est à contrecœur seulement que les dix-neuf pays en développement participant à ce dialogue ont accepté de le renouveler en 1977. Plusieurs d'entre eux étaient partisans d'une rupture.

La déception profonde des pays du tiers-monde s'est exprimée dans le communiqué publié le 22 décembre à New-York par le groupe des « 77 ». Ceux-ci ont demandé au président de la trente et unième Assemblée générale de l'ONU de ne pas prononcer, le lendemain, la clôture de la session, comme c'est l'habitude chaque année à la veille de Noël, mais seulement de la suspendre afin qu'à la reprise de ses travaux l'Assemblée soit en mesure d'apprécier les résultats du dialogue Nord-Sud que les « 77 » souhaitent voir se conclure avant le printemps 1977.

Le groupe des « 77 » a exprimé en même temps le désir qu'avant la reprise des travaux de la trente et unième Assemblée, en 1977, les pays en voie de développement se réunissent à un niveau élevé pour évaluer la situation et coordonner la stratégie des « 77 ». Du même coup, la proposition de M. Bhutto retrouve des chances d'autant plus sérieuses que, de leur côté, les pays industrialisés, à l'instigation de M. Giscard d'Estaing qui en a fait la proposition à Pise en décembre, se consultent pour tenir un « sommet » des pays industrialisés au printemps prochain, et probablement au mois de mai, à en croire le pronostic récemment émis à Bruxelles par M. Mondale, le vice-président des Etats-Unis.

Sans doute ce « sommet » aura-t-il pour objectif premier l'examen de la situation économique et monétaire dans le monde pendant le premier semestre 1977. Mais il est évident qu'à cette occasion les pays industrialisés tenteront de surmonter les divergences qui les opposent en ce qui concerne l'attitude à adopter et les concessions à consentir aux pays en développement. Le président Giscard d'Estaing vient de le confirmer le 25 janvier dans sa conférence de presse à Ryad. Il a même ajouté : « Il nous a donc semblé, avec nos partenaires saoudiens, qu'il valait mieux que la conférence ministérielle ait lieu après cette réunion des pays industrialisés. »

Autrement dit, la conférence ministérielle Nord-Sud ne pourrait guère avoir lieu avant juin. Du même coup, la trente et unième Assemblée des Nations unies, qui avait suspendu ses travaux en décembre dernier pour être en mesure d'évoquer au début de l'année 1977 les résultats de la conférence de Paris, ne pourrait que clore sa session et laisser à l'Assemblée suivante, la trente-deuxième, qui s'ouvrira en septembre à New-York, le soin d'apprécier ces résultats. Mais les « 77 » accepteront-ils de tels délais ?

Les partenaires occidentaux de la France ne sont pas favorables eux-mêmes au report de la conférence de Paris après le « sommet » des pays industrialisés. Les Américains et les Canadiens seraient déjà d'accord pour proposer qu'elle se tienne en avril. De toute façon, les chances sont grandes qu'au « sommet des 77 » réponde celui des pays industrialisés. Certes, un seul pays, l'Iran, a accepté pour le moment de coparrainer la proposition de M. Bhutto. Mais celle-ci exige des clarifications. Le premier ministre pakistanais parle du « sommet » du tiers-monde de préférence au « sommet » des « 77 ». Or, si ces derniers inclinent de plus en plus à se réunir « au sommet », ils préfèrent éviter l'expression « tiers-monde », qui exclurait les pays en voie de développement européens, tels que la Yougoslavie.

JEAN SCHWOEBEL.

Les « chausse-trapes » commerciales du Japon

LES relations entre le Japon et l'Europe sont embuées par le différend qui les oppose sur la question de leurs échanges commerciaux. Le dialogue n'est guère facile : quand les uns parlent du droit, les autres parlent de la pratique, et vice versa. Il est vrai que les obstacles aux échanges ne sont pas toujours réglementaires. On le voit ici.

EN 1947, la régie Renault signait avec la Société Hiho, petit constructeur automobile japonais, un accord de construction sous licence de quatre chevaux. La coopération dura dix ans, dix ans pendant lesquels l'industrie japonaise encore embryonnaire acquit lentement du poids, et apprit à « copier » les modèles européens. Puis, après l'expiration en 1957 de la licence, suivirent vingt ans de vide complet. « Nous n'avons pas fait de gros efforts », reconnaît-on à la Régie. Le poids des droits de douane (40 % environ), la sévérité des réglementations limitant tout investissement commercial ou industriel étranger sur le sol japonais suffisaient à décourager toute initiative en enfermant l'industrie nationale dans un cocon confortable qui lui permit un développement rapide.

Depuis cinq ans environ, la plupart des obstacles tarifaires ont été levés. Pourtant l'an passé la régie Renault, qui exporte dans le monde plus de 50 % de sa production, n'a vendu au Japon qu'une voiture ! C'est, assurent ses représentants, que d'autres obstacles, plus subtils, ont entre-temps été érigés pour permettre pratiquement aux responsables japonais de choisir les modèles importés. Et de citer l'homologation mouvementée de la Renault cinq, dont la procédure a commencé dans les premières semaines de l'année 1976, et qui ne s'est terminée qu'en décembre de la même année. « On n'a pas su pourquoi. Un jour on nous a dit : bon, maintenant on homologue votre modèle. Cela aurait pu se faire de la même façon trois mois plus tôt. Les Japonais ne nous ont même pas réclamé les papiers qui nous avaient été demandés auparavant ! » assure-t-on. Exemple typique.

Homologation arbitraire

Lorsqu'on leur demande les causes de leur insuccès sur le marché japonais — la France n'y a vendu l'an passé que cent vingt-huit unités — les états-majors des firmes automobiles françaises semblent saisis par le même embarras et la même mauvaise humeur qu'un joueur d'échecs malchanceux. « Protectionnisme sournois », « marché impossible », grommellent-ils à l'envi, avant d'énumérer la liste des « chausse-trapes » qui guettent l'exportateur audacieux. Au premier rang des griefs arrive le problème des normes. Qu'elles concernent la pollution, la sécurité ou le bruit, celles-ci sont différentes et incomparablement plus sévères qu'en Europe. « Pour s'y conformer, il faudrait presque fabriquer des voitures différentes. Ce ne serait valable que pour un volume de ventes important », explique-t-on chez Renault. Cercle vicieux, car, compte tenu de l'écart de prix (du simple au double) existant entre les modèles français et nippons, le créneau offert aux premiers restera en tout état de cause limité. La régie Renault estime par exemple qu'au prix d'effort importants elle pourrait vendre au Japon à terme au maximum vingt mille voitures, ce qui n'est pas suffisant pour engager d'importants investissements commerciaux.

Outre le contenu des normes, leur application constitue le principal point de friction entre les firmes européennes et l'administration nippone. Les premières se plaignent notamment de ne pas être informées assez tôt des modifications — nombreuses — qui leur sont apportées. « Lorsque les Japonais élaborent un projet, ils se concertent entre eux, et dès que celui-ci est publié il devient quasiment intangible. On ne se déjuge pas au Japon », assurent les constructeurs. « Mais un beau matin, on vous apprend que la voiture présentée ne peut être acceptée, car elle ne correspond « plus » aux nouvelles normes. »

La procédure d'homologation représente une épreuve d'autant plus redoutée que les firmes européennes ne savent pas, au départ, ce qui sera exigé d'elles. « On vous demande constamment de nouvelles notes, de nouveaux rapports d'essais », et si le moindre détail n'est pas conforme, il faut recommencer toute la procédure à son début. Or toutes les réglementations comportent un certain nombre de normes non quantifiables dont l'interprétation reste subjective et soumise à la bonne volonté de l'inspecteur. L'exemple de la R-5 est là : la réglementation japonaise précise que la température dégagée par le système d'échappement des gaz ne doit pas être dangereuse, mais aucun chiffre de température maximum n'est prescrit. « Nous pensions être bien placés, dans la mesure où la température de la R-5 était inférieure à celle d'autres véhicules déjà homologués. Pourtant on a exigé que tout notre système d'échappement soit protégé par une tôlerie très coûteuse.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 21.)

Soyons sérieux

Hallstein rides again

WALTER HALLSTEIN, first President of the EEC Commission, once said « We're not in business — « We're in politics ». Now the dictum seems to have been revived. The Commission's new President, Roy Jenkins, has reminded the European Parliament that the Community is an economic means to a political end. Anthony Crosland, the new Chairman of the Council, has spoken of its « political reality ».

Fine : but two parodoxes remain.

The first is further enlargement. Everyone wants Greece and other countries to join — for political reasons. But no one explains how the Community's modest political content could then avoid being spread too thin.

The second paradox suggests an answer. Since 1954, when the European Defence Community failed, economic integration has been the detour round that political roadblock. Now, with inflation, unemployment, and widely divergent growth, the detour has become a roadblock in its turn.

Perhaps the time has come to make a detour round the detour, and head straight for Europe's political goal. With defence budgets cut and defence costs soaring, a European weapons pool looks more attractive.

Objectors could always be told « We're not in politics — we're in business ». Otherwise, we may not be in business very long.

PANGLOSS.

L E panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Un début de consensus international

IL y a peu de temps, l'avenir hésitait encore, malgré quelques bonnes nouvelles, telle une légère reprise aux Etats-Unis et en Allemagne. C'est que les incertitudes politiques et économiques restaient alors encore nombreuses.

Ainsi s'interrogeait-on sur la hausse du pétrole. On craignait le pire avec des hausses de 20 %, ou même 30 %. Ces craintes alimentaient à leur tour une spéculation dégradant balance commerciales et monnaies des pays faibles. On ne voyait d'ailleurs pas bien comment ces derniers pourraient réussir leur assainissement sans une autérité profonde.

Or voici que, en un mois à peine, quelques faits majeurs, en se renforçant mutuellement, ont brusquement fait pencher la balance du côté de l'optimisme. Ils ont même fait remonter partout les Bourses.

Le premier de ces faits est sans conteste la décision de l'Arabie Saoudite de n'augmenter le prix de son baril que de 5 % et de mettre tout son poids dans la balance pour faire respecter cette modération. Elle a toutes les chances de réussir. L'exemple de l'Iran voulant appliquer le tarif fort et n'arrivant que difficilement à écouler sa production est là pour le prouver.

Du coup, on peut espérer dans l'immédiat une amélioration des balances des pays qui, comme la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, ont été fortement affectés par la spéculation sur la hausse du pétrole. Effectivement, la balance des paiements anglaise, au grand étonnement des autorités, a même affiché un excédent en décembre.

Mais, fait plus important, les pays industrialisés peuvent échapper aux pressions à la fois inflationnistes (par l'accélération des hausses de prix) et déflationnistes (par la stérilisation d'une partie des revenus supplémentaires non utilisés) qu'aurait entraînées une augmentation trop forte du prix du baril. On a donc pu ainsi conjurer un marasme profond.

Les leçons de l'expérience des trois dernières années, qui ont montré la solidarité de tous les pays, ont-elles fini par s'imposer ?

On peut le penser en considérant un deuxième exemple de ce consensus international devant la montée des périls. C'est celui de l'aide massive qui vient d'être accordée à la Grande-Bretagne : 3,9 milliards de dollars de prêt du Fonds monétaire international, et encore une fois 3 milliards fournis essentiellement par les trois pays riches : Etats-Unis, Allemagne et Japon, pour consolider les balances sterling.

L'incidence de cette aide a été rapide : la livre est remontée, favorisant la stabilité monétaire internationale et facilitant la meilleure tenue du franc et de la lire. Ainsi peut-on espérer voir les pays vulnérables sortir du cercle vicieux qui, de faiblesse monétaire en inflation, les entraînait toujours plus bas, en les condamnant à plus d'austérité. Les résultats sont déjà très nets pour la France, un peu moins pour la Grande-Bretagne. S'ils se confirment et se renforcent, ils doivent permettre à ces pays de rejoindre le peloton des trois coureurs de tête de l'économie occidentale. Ceci est indispensable pour stimuler ces derniers, et plus particulièrement l'Allemagne et le Japon, dont ils sont les clients.

Une différence trop importante des taux de croissance entre pays forts et pays faibles, comme celle dont parle l'O.C.D.E., n'est pas souhaitable, car elle ne manquerait pas de freiner les premiers. Certes, les croissances, quand elles sont en phase, sont moins stables, mais c'est justement à la solidarité internationale d'en assurer la coordination.

Voici donc le monde occidental replacé dans des conditions nettement meilleures qui lui permettent d'aller vigoureusement de l'avant. Aux Etats-Unis, les signes de reprise se multiplient. On peut plus particulièrement souligner l'amélioration simultanée de la confiance des particuliers, telle qu'elle ressort d'une récente enquête du Conference Board, et l'augmentation sensible des ventes au détail qui, après 0,3 % à peine en octobre, ont fait successivement deux bonds de 1,9 % en novembre et 3,1 % en décembre.

En revanche, du côté des investissements, il n'y a toujours aucune amélioration significative, du moins pour ceux qui sont offensifs et stratégiques, c'est-à-dire ceux qui, misant sur l'avenir, se traduisent par de nouvelles usines, des équipements neufs, et de nouveaux emplois.

Malheureusement les seuls investissements qu'on observe sont plutôt du type défensif. Ils visent la rationalisation, les gains de productivité et les suppressions d'emplois, traduisant en fait la crainte de l'avenir et de la concurrence internationale. Dans une économie en croissance normale on devrait observer les deux types d'investissements, et pas seulement un seul. Tant que cet équilibre ne sera pas rétabli, la croissance restera hypothéquée à terme.

Pour y arriver, une des conditions semble déjà réalisée, grâce à des taux d'intérêt en baisse sensible. Mais ceci ne suffit pas : il faudrait aussi des incitations directes. Or le programme de 30 milliards de dollars étalé sur les années 1977 et 1978 que M. Jimmy Carter vient de proposer n'apporte pas grand-chose : à peine 2 milliards. D'ailleurs, il s'agit de réductions de charges sociales consenties aux entreprises, mais non de véritables stimulants. Rien de décisif n'apparaît d'ailleurs non plus pour le moment dans les plans allemand et japonais.

Si l'investissement est quelque peu négligé, il n'en est pas du tout de même pour l'emploi. Pour les pays ayant réussi à vaincre l'inflation, le chômage devient maintenant la préoccupation majeure, même si, comme en Allemagne, on ne l'admet pas encore, en considérant toujours l'inflation comme l'ennemi numéro un.

Malheureusement, ce problème est encore plus difficile que celui de l'investissement. Il est caractéristique ici d'observer les changements d'objectifs de M. Carter : ayant promis pendant sa campagne électorale de ramener le taux de chômage de 8 % à 6 % en 1977, c'est-à-dire de le diminuer de 20 %, il s'est prudemment rabattu dans son récent programme sur un objectif plus modeste de réduction de 10 %. La croissance « naturelle » de 5 % envisagée aux Etats-Unis pour 1977 ne suffit donc pas pour assurer le plein emploi.

On peut certes forcer cette croissance à 6 %, ou encore, et c'est ce qu'envisage le plan de M. Carter, avoir recours à de grands travaux permettant d'embaucher les huit cent mille chômeurs à résorber. Mais, dans l'un ou l'autre cas, c'est un déficit budgétaire important qui menace, et donc l'inflation. Le problème apparaît tout aussi difficile en Allemagne fédérale. Celle-ci a réussi jusqu'ici, en arrêtant l'immigration et en incitant les travailleurs étranger à retourner chez eux, à dégonfler son chômage potentiel. Mais il faut maintenant trouver d'autres solutions. Il est intéressant de rappeler ici les mesures qui ont été décidées fin 1976, et qui poussent les travailleurs à la mobilité avec des aides atteignant 1,6 milliard de deutschemarks. Ces mesures sont demeurées sans succès jusqu'ici, puisque le dernier chiffre du chômage de décembre vient, en données brutes, de battre le record des huit derniers mois avec un effectif de près d'un million cent mille chômeurs. Aux Etats-Unis comme en Allemagne, et encore plus dans les autres pays, il ne suffit pas de retrouver la croissance, il faut encore la rendre socialement acceptable et lui assurer la continuité. Ceci n'est possible qu'à condition de venir à bout du casse-tête du chômage et de l'investissement. C'est probablement plus affaire de mesures structurelles que conjoncturelles.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+	++	—	+	++	++
FRANCE	—	—	— —	—	— —	+
ITALIE	+	— —	— —	— —	— —	— —
GRDE BRETAGNE	—	— —	— —	— —	— —	+

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [grisé] tendance précédente

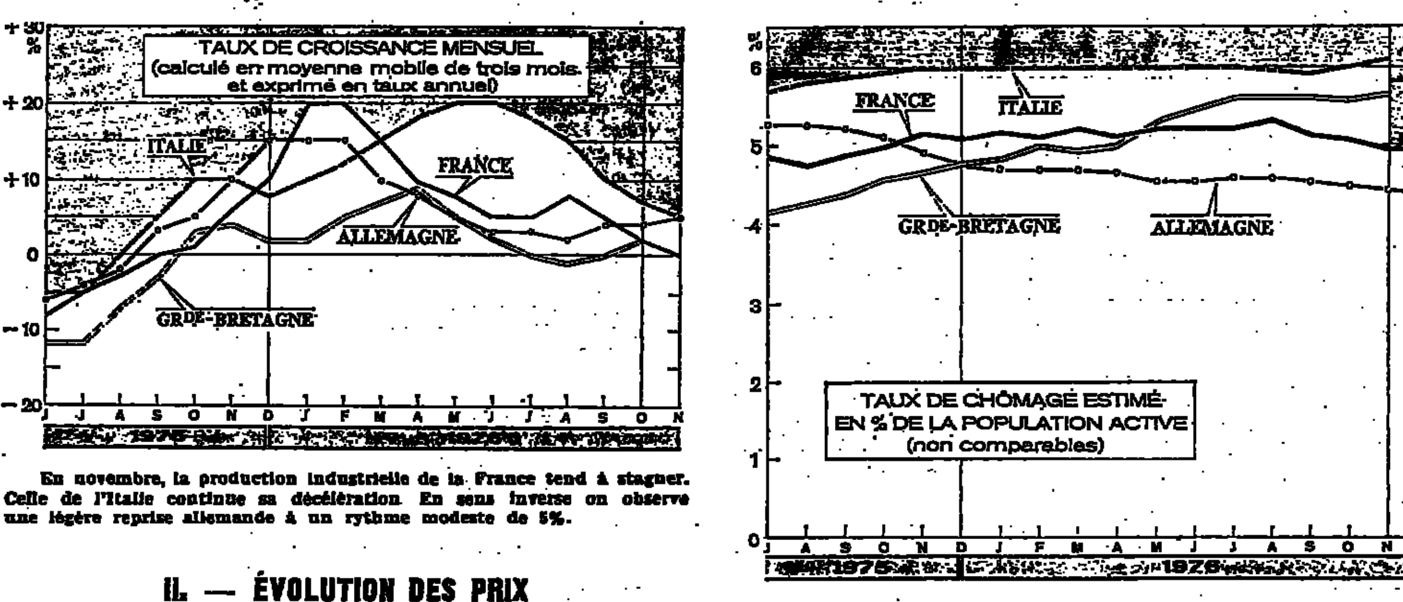
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	+ (+)	Les signes de reprise de l'activité se multiplient. L'indice des indicateurs en avance est à nouveau en hausse de 0,6 % en octobre et de 1 % en novembre, retrouvant ainsi son niveau élevé d'avant la récession. Les commandes nouvelles à l'industrie augmentent de 0,8 % en octobre et encore une fois de 1 % en novembre. De même les ventes au détail ont progressé sensiblement de 1,9 % en octobre et 3,1 % en novembre.
PRIX	+ (++)	Le contraste entre l'évolution des prix de détail et les prix de gros continue. Les premiers font toujours preuve de sagesse avec un rythme de 4,5 % modéré, mais supérieur à celui de l'Allemagne (3 %). En revanche, les deuxièmes deviennent préoccupants : leur montée s'accélère entre novembre et décembre à un rythme d'environ 10 % l'an.
CHOMAGE	— (— —)	Le taux de chômage par rapport à la population totale qui était passé de 7,9 % en octobre à 8,1 % en novembre est de nouveau revenu à 7,9 % en décembre. Cette amélioration est due à un léger recul de l'effectif des chômeurs (de 7,8 millions à 7,6 millions) combiné avec un accroissement de la population active (de 88,1 millions à 88,3 millions).
CAPACITE	+ (+)	Le taux d'utilisation des capacités de production qui a faibli entre le deuxième et le troisième trimestre 1976, se redresse légèrement en novembre au-dessus de 80 %. On retrouve ici l'incidence de la pause de l'activité suivie de la reprise qu'on observe à fin 1976.
ECHANGES	— (—)	La balance commerciale de novembre voit son déficit s'aggraver encore par rapport à celui d'octobre calculé en FOB-FOB. Il est de 900 millions de dollars et en FOB-CAF (comme pour les pays européens) il passe à 1.660 millions de dollars. Comme en Europe le déficit a été accentué par le pétrole importé avant la décision de hausse de fin 1976.
MONETAIRE ET FINANCIER		Grâce à la stabilité des changes, la baisse des taux d'intérêt constatée aux Etats-Unis a continué à se répercuter sur les taux européens. Ainsi en Grande-Bretagne le Minimum Lending Rate, qui était déjà revenu de 15 % à 14 %, a été à nouveau baissé à 12 1/4 %. En France, l'argent au jour le jour a même réussi à se maintenir quelque temps en dessous de 10 %.
ECONOMIQUE		Après une longue attente M. Carter a commencé à donner quelques indications sur le plan qu'il envisage : injection de 30 milliards dans l'économie américaine en deux ans et priorité à la création de nouveaux emplois. Les Etats-Unis sont donc bien disposés à jouer le rôle de locomotive occidentale. Mais les effets de cette décision sont encore difficiles à évaluer, car ils vont se conjuguer avec une reprise spontanée dont l'ampleur n'est pas connue.

I. — TAUX DE CROISSANCE

III. — NIVEAU DE L'EMPLOI



En novembre, la production industrielle de la France tend à stagner. Celle de l'Italie continue sa décélération. En sens inverse on observe une légère reprise allemande à un rythme modeste de 5%.

Les taux de chômage par rapport à la population active, corrigés des variations saisonnières, restent stationnaires à 4,35 % pour la France et à 4,60 % pour l'Allemagne. Ils remontent légèrement de 5,50 % à 5,65 % pour la Grande-Bretagne et de 6 % à 6,1 % pour l'Italie (et même un peu plus en janvier 1977).

II. — ÉVOLUTION DES PRIX

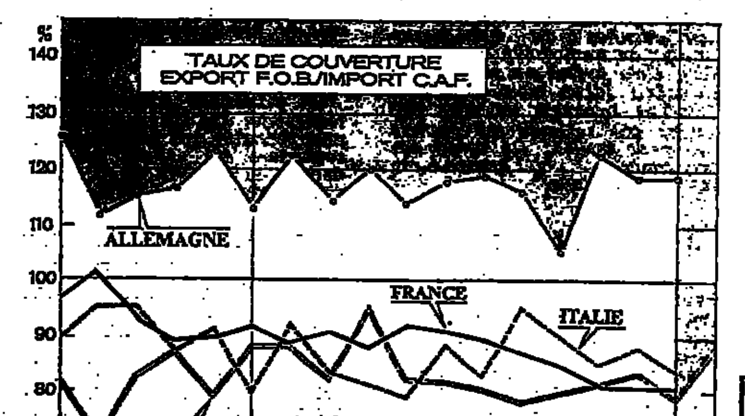
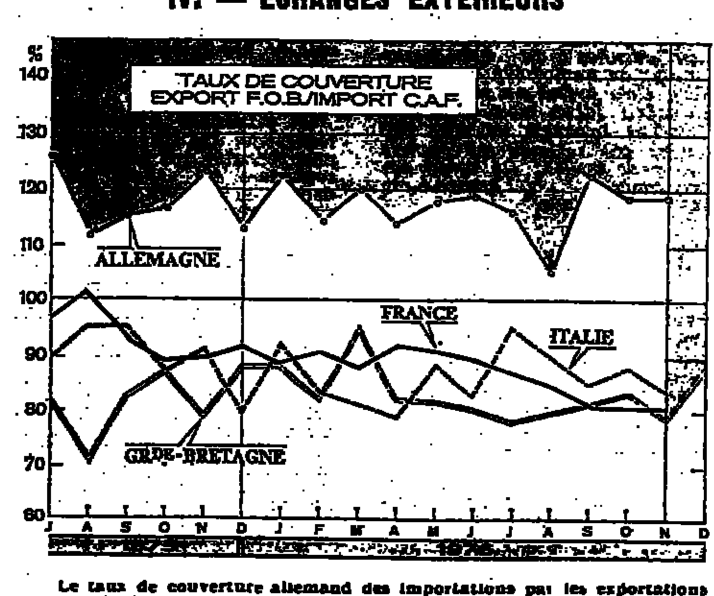
MOYENNE DES QUATRE PAYS

ÉCARTS PAR RAPPORT A LA MOYENNE

SOURCE : CHIFFRES DE BASE O.C.D.E.

Sur le front des prix la fin de l'année a amené une légère détente qui fait redescendre la hausse moyenne des quatre pays entre octobre et novembre de 13 % à 12,50 %. Ce recul s'observe plus particulièrement en France, où le taux passe de 11,5 % à 10 %, et même en dessous en décembre, et en Italie, où il baisse légèrement de 20 % à 18 %. Comme le taux allemand augmente de son côté légèrement de 2 % à 3 %, la distorsion entre les quatre pays tend à se réduire.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Le taux de couverture allemand des importations par les exportations calculé FOB-CAF et corrigé des variations saisonnières a retrouvé sur septembre-novembre son niveau élevé habituel de 120 %. Celui de la France sur la même période stagne à 89 % et remonté à nouveau en décembre.

Celui de l'Italie, après une légère remontée en octobre, rechute à 84 % en novembre. Mais le fait le plus remarquable est la remontée spectaculaire du taux anglais qui passe de 79 % à 89 %.

ÉCHOS DE BRUXELLES

L'INFLUENCE DES EUROPÉENS DANS L'ÉQUIPE CARTER :

D'autant plus grande qu'elle est plus discrète

PAR rapport à l'équipe Ford, l'Europe, dans la formation du « team Carter », a perdu un secrétaire d'Etat d'origine allemande, le docteur Kissinger ; mais elle a gagné un secrétaire au Trésor d'ascendance allemande, M. Blumenthal, et un assistant à la Sécurité nationale d'origine polonaise, M. Brzezinski. Si on l'évalue en termes de jeu d'échecs, le changement peut sembler défavorable — une reine contre un fou et un pion, — mais, politiquement, il s'annonce comme nettement avantageux. La réalité de l'état civil, en effet, ne traduit guère la vérité sur l'influence de l'ancien continent sur la formation, la pensée, et, pour ce qu'on peut en attendre, sur l'action des nouveaux dirigeants américains.

M. Kissinger, on ne l'a que trop dit et répété, pouvait sembler en quelque sorte un épigone de Metternich, donc un architecte de restaurations politiques, et le partisan d'un contrôle rigide du *statu quo*. Comme les éditorialistes américains le découvrirent tardivement, il avait trouvé en M. Nixon le miroir de son pessimisme « mittel-européen » : un manque total de confiance dans la possibilité de gouverner les hommes et les choses, créant le besoin obsédant de contrôler tout le monde. On a aussi écrit abondamment que M. Nixon avait reçu de M. Kissinger une fausse conception de l'hégélianisme, une étrange dialectique dans laquelle la thèse aurait dû coïncider avec la synthèse, créant les prémisses d'un écroulement vertical du système de sécurité et de contrôle.

La nouvelle équipe au pouvoir se présente au contraire avec des garanties d'optimisme et de confiance. L'Europe, qui, au cours des huit dernières années, a représenté à Washington un signal de danger, semble apparaître aujourd'hui comme une occasion d'actions politiques nouvelles. On voit plus de bonne volonté que de propositions, mais, dans le jugement des Vance, des Brzezinski ou des Gardner (l'ambassadeur en Italie), une chose est révolue : le dualisme dans la vision d'une Europe à la fois en pleine croissance, formant un bloc compétitif anti-américain, et en régression, donc à la pointe de déséquilibres économiques entre le Nord et le Sud, et à la croisée de l'eurocommunisme et de l'euroconservatisme. La reconnaissance que l'Amérique a besoin de l'Europe est aujourd'hui, au contraire, tout à faite nette.

Des « idéalistes pragmatiques » ?

Mais si, dans l'administration sortante, les traces de la « pensée européenne » étaient évidentes (il suffit, pour s'en convaincre, de relire les ouvrages historiques de M. Kissinger avant son entrée au gouvernement), dans l'administration Carter, au contraire, l'influence continentale semble plus pragmatique que théorique. Il existe assurément certaines composantes personnelles, comme pour M. Blumenthal, juif berlinois émigré avec sa famille de l'Allemagne national-socialiste, ou pour M. Brzezinski, Polonais de Varsovie, et marié à la petite-fille du président tchécoslovaque Benès. Mais il est nécessaire de résister à la tentation de faire de la psychanalyse et — comme on l'a fait parfois pour M. Kissinger — de reconnaître l'origine de décisions diplomatiques dans des *trauma* anciens.

Tout ce que l'on peut attribuer à l'histoire personnelle des « Européens » du gouvernement Carter, c'est une solide intolérance à l'égard de toute forme de régime totalitaire (et ce n'est pas là un mince héritage de la vieille Europe). Le reste de l'influence continentale, chez les hommes de Carter, appartient à leur expérience plus récente. Presque sans exception, les personnages choisis par le nouveau président pour les postes qui se rattachent à la politique étrangère ont été confrontés de façon répétée au cours des dernières années à des intellectuels, à des hommes politiques, à des journalistes européens, et bon nombre d'entre eux possèdent une connaissance directe des problèmes de nos nations.

Ils ont respiré l'Europe, et leur poumon, ce fut New-York, les organisations internationales, les groupes de consultation et de discussion tels que la Commission trilatérale, le Council of Foreign Relations, les universités, le domaine international de la culture. Certains d'entre eux ont même suscité un scandale en invitant un communiste à parler et à discuter à New-York, et le département d'Etat dut intervenir pour les en empêcher.

Paradoxalement, donc, tout en étant plus américains que leurs prédécesseurs (l'ambassadeur Gardner les définit comme des « idéalistes pragmatiques », mais un Américain est-il autre chose ?), les prochains administrateurs de l'Amérique possèdent un bagage européen qui est meilleur, s'il n'est pas plus lourd. De tous, le moins bien muni en ce sens est précisément James Earl Carter. Mais c'est une démonstration de son habileté que d'avoir choisi pour la gestion des problèmes internationaux des gens qui possèdent une vaste expérience cosmopolite, sans craindre de faire piètre figure par rapport à eux. Il sait bien que, si Metternich fut l'inspirateur de Kissinger, ce sera de toute façon toujours Carter qui inspirera Vance et Brzezinski.

VITTORIO ZUCCONI.

SOUS LA FÉRULE BRITANNIQUE

« Le Roy le veult »

PENDANT des mois, le cri : « Les Anglais débarquent ! » a retenti dans les couloirs de Bruxelles. La panique, pourrait-on dire sans trop d'exagération, régnait dans certains milieux. Qui pouvait savoir les perfidies qu'Albion risquait de perpétrer, une fois investie de la double présidence de la Commission européenne et du conseil des ministres ?

Eh bien ! les Britanniques sont là et, après quelques alarmes initiales, la vie semble continuer à peu près comme avant. M. Roy Jenkins — vite surnommé le Roi Jean XV par jeu de mot sur la prononciation « française » de son nom — est bien assis sur le trône de Berlaymont, tandis que M. Anthony Crosland, faisant mentir sa réputation de ne guère s'intéresser aux affaires européennes, a fait lui aussi des débuts bien accueillis.

La première présidence britannique n'a fait qu'ajouter un peu de sel aux intrigues pour les places qui accompagnent toujours la nouvelle désignation de la Commission tous les quatre ans. Rien n'indique mieux le climat dans lequel cette opération s'est déroulée, cette fois, que l'anecdote selon laquelle les membres du cabinet d'un commissaire sortant ont fait passer à la déchiqueteuse la totalité de leurs dossiers tant ils répugnaient à les laisser tomber aux mains de leurs successeurs.

Le baptême du feu de M. Jenkins a été la distribution des portefeuilles dans la nuit longue et confuse du 6 au 7 janvier. Assez curieusement, l'adéquation entre les hommes et les emplois qui en est finalement résultée est beaucoup plus raisonnable que celle de la Commission précédente.

Bien entendu, on n'a pu faire totalement la sourde oreille aux exigences de l'amour-propre national. Le choix de M. Wilhelm Haferkampf pour le poste des affaires extérieures ne s'imposait guère. M. Jenkins, en fait, ne voulait pas de lui dans la Commission. Mais, les Français ayant réussi à obtenir que le portefeuille capital des affaires économiques et monétaires soit attribué au prédécesseur de M. Jenkins, M. François-Xavier Ortoli, qualifié pour cela, les Allemands avaient un droit pratiquement irréversible à l'un des autres postes de premier plan.

Ordre et discipline

A part les inévitables marchandages de ce genre, on veut bien généralement reconnaître à M. Jenkins le mérite de quelques réorganisations astucieuses des postes de la Commission. Il est intéressant, par exemple, d'avoir confié à l'un des commissaires, le socialiste italien, Antonio Giolitti, la tâche de coordonner les divers fonds de la Communauté.

De même, on trouve, à Bruxelles, qu'il a été sage de fondre la responsabilité du marché interne de la C.E.E. (c'est-à-dire le démantèlement des obstacles au commerce) et celle de la politique industrielle en un portefeuille unique confié aux mains expertes du vicomte Etienne Davignon (Belgique). Le regroupement des politiques de l'énergie et de la recherche sous la seule responsabilité de M. Guido Brunner, le second commissaire allemand, fut aussi une mesure sensée de rationalisation.

Jusqu'ici, le nouveau président n'a guère eu le temps d'imposer son style personnel à la machine administrative et bureaucratique complexe de la Commission.

Il a cependant déjà fait savoir qu'il a l'intention d'exercer sur les affaires de la Commission un contrôle personnel bien plus étroit que celui de son prédécesseur.

Quelques jours après sa prise de fonctions, M. Jenkins avait déjà diffusé à ses douze collègues une série d'instructions plutôt sèches. Tous les commissaires ont été avisés de s'assurer qu'ils seraient présents à la réunion de la Commission chaque mercredi ou de consulter le président à l'avance au cas où ils auraient l'intention de s'absenter. A ce qu'on sait, l'assiduité s'était un peu relâchée dans le passé, les commissaires arrivant nonchalamment bien après le début des séances, d'une façon qui ne serait pas tolérée dans les conseils des ministres des gouvernements nationaux.

M. Jenkins a nettement fait savoir, également, à ses collègues qu'il attend d'eux le respect de la « solidarité ministérielle » de la Commission. Cela signifie que, une fois une proposition adoptée par la Commission à la majorité des voix, tous les membres devront soutenir cette proposition en public, qu'ils aient ou non voté personnellement en sa faveur. Le texte du traité de Rome justifie cette conception « collégiale » de la Commission, bien que l'article en question ait été interprété de façons diverses.

Les commissaires ont été avisés, en outre, par leur nouveau président qu'ils seraient répartis, le jeudi, en groupes pour examiner des sujets choisis, sous la supervision du secrétariat général de la Commission, lui-même placé sous l'autorité directe de M. Jenkins. Le but de cette mesure semble être de permettre au président de se tenir au courant de ce qui se passe dans les divers domaines des politiques.

Les milieux britanniques estiment depuis longtemps que le fractionnement excessif des activités de la Commission a encouragé les commissaires à forte personnalité, en particulier ceux qui sont chargés de questions très techniques comme l'agriculture, à en faire à leur tête, sans consulter leurs collègues qui, de ce fait, ne sont guère en mesure de remettre en question les propositions qui sont finalement présentées. Le nouveau président souhaite une fertilisation croisée et continue des idées...

Réveil de M. Crosland

Tandis que M. Jenkins asseyait son autorité sur la Commission, M. Crosland manifestait des signes de vie inattendus au conseil des ministres qu'il va présider jusqu'à la fin du mois de juin. Jusqu'ici, il ne s'était guère départi d'une attitude de condescendance amusée, laissant paraître clairement qu'il ne pouvait prendre vraiment au sérieux une institution à laquelle participent tant d'étrangers. Le seuil d'ennui notoirement bas du secrétaire au Foreign Office était, à l'évidence, constamment en danger d'être franchi.

Chacun, cependant, a vite reconnu le sérieux du discours de M. Crosland au Parlement européen le mois dernier, même si la vision de l'Europe qu'il a développée est loin d'être du goût de tout le monde. Ce discours représente à ce jour l'exposé le plus réfléchi et le plus rigoureusement argumenté de la conception « pragmatique » britannique de l'avenir de la Communauté — conception reflétée par beaucoup de gestes britanniques, mais qui n'avait jamais été élevée auparavant à la hauteur d'une théorie politique cohérente.

Deux thèmes principaux inspiraient les propos de M. Crosland devant ce Parlement. En premier lieu, toutes les idées de progrès nouveaux et spectaculaires vers l'intégration politique doivent être reléguées dans le domaine des rêves fumeux tant que la C.E.E. n'aura pas maîtrisé les effets de déséquilibre interne de la récession, ce pour quoi elle aura besoin de l'aide de pays extérieurs à la Communauté. En second lieu, la C.E.E. doit être acceptée comme un organisme unique et en cours d'évolution, dont la forme constitutionnelle ultime ne peut ni ne doit être définie.

En assumant pour la première fois, le mois dernier, la présidence du conseil des ministres, M. Crosland a expédié au trot l'ordre du jour, refusant de se satisfaire de réponses négatives et envoyant sèchement ses collègues dont les tergiversations retardaient un accord téléphoner à leurs capitales pour obtenir le feu vert. Commençant le matin, M. Crosland a réussi à comprimer en une seule journée des travaux qui occupent habituellement deux jours, tout en respectant la pause du déjeuner à l'heure prévue, pratique qu'il a l'intention de maintenir.

MICHAEL HORNSBY.

PRIX D'EXCELLENCE ET LOT DE CONSOLATION

L'Europe est — heureusement — pétrie d'hommes au moins autant que de règlements et de statistiques. Chaque mois, certaines personnalités attirent l'attention, soit parce qu'elles font avancer les idées ou les actions communautaires, soit parce que, au contraire, elles les font reculer. Selon les critères de la solidarité européenne, et avec, bien sûr, un zeste de subjectivité, nous nous efforçons d'épingler ici ceux qui ont mérité ou démérité du Marché commun.

M. GIORGIO AMENDOLA UN COMMUNISTE « EUROPÉEN »

POURQUOI les communistes italiens sont-ils favorables aux élections européennes et à l'unité de l'Europe, à la différence des communistes français ? Giorgio Amendola, membre de la direction du P.C.I. depuis 1943, président du groupe communiste au Parlement européen de Strasbourg, « européen » convaincu pour des motifs politiques et aussi pour des raisons personnelles, s'explique : « Mon père mourut en exil à Cannes en 1926, après avoir été victime d'une agression des fascistes. En 1931, la France m'accueillit aussi, alors que j'étais émigré clandestin. J'y suis retourné, comme exilé, de 1937 à 1943. Dans l'intervalle, j'avais épousé Germaine, une Française, qui me rejoignit en résidence surveillée dans l'île de Ponza. J'ai participé à la Résistance française. Mais c'est en parlant avec ce grand esprit que fut Romain Rolland que j'ai compris les raisons de l'Europe. »

A soixante-dix ans, ouvert et juvénile, il semble encore respirer comme à dix-huit ans, quand la romancière Matilde Serao le définit : « Tu n'es pas 'no stipone inserrato » *(une armoire bien fermée). Vigoureux, 1 m. 85, il représente l'ascendance de son père, Giovanni Amendola, chef célèbre de l'antifascisme italien, et de sa mère, Eva Kuhn, une Lituanienne, femme de lettres qui fit l'une des premières traductions en italien des œuvres de Dostoïevski.*

Lui aussi s'est découvert une vocation littéraire à soixante-dix ans. Un choix de vie, *premier volume de ses Mémoires, un best-seller en Italie, couronné par le prix Prato et retenu avec deux autres ouvrages comme* « livre de l'année ». *Il écrit chaque nuit et, afin d'avoir plus de temps, il a renoncé à la présidence de la Chambre des députés et à certaines charges au P.C.I.*

« Nous autres, communistes italiens, nous approuvons la décision d'élire le Parlement européen, même si l'absence d'une loi électorale unique fondée sur la représentation proportionnelle empêche un résultat démocratique. Toutefois, l'expression de la volonté populaire pourra mettre en route la transformation démocratique de la Communauté européenne en adaptant les structures de celle-ci aux exigences d'une politique autonome des pays membres », *dit-il.*

La prise de position des communistes français contre les élections ne porte-t-elle pas préjudice à l'esprit européen et à l'eurocommunisme ? « Chaque parti communiste suit une ligne autonome, selon sa vision des intérêts de son propre pays. C'est dans ce respect réciproque que réside ce que l'on appelle improprement eurocommunisme. »

L'unité européenne est en crise. Pourquoi ? « Parce qu'au degré avancé d'intégration économique ne correspondent pas des structures capables de réaliser une politique communautaire indépendante des pressions extérieures et des manœuvres des groupes multinationaux. Les décisions sont prises par le conseil des ministres où les pays les plus forts — aujourd'hui l'Allemagne — réussissent à imposer leur direction. La France, actuellement, cherche en vain à demeurer associée à un directoire qui est opposé aux intérêts des pays les plus faibles. »

Comment modifier ce jeu d'intérêts ? Divisés, les Etats de la Communauté européenne subissent de forts conditionnements. Afin de combattre ces conditionnements, il faut un pouvoir nouveau qui soit l'expression de la volonté des peuples et qui puisse réaliser des transformations sur le plan social également. »

LAMBERTO FURNO.

M. RENÉ HABY A OUBLIÉ L'EUROPE

GRACES soient rendues à la prudence du ministre français de l'éducation, M. René Haby. Sans sa vigilance, confortée par celle de son cabinet, les jeunes Français de seize à dix-neuf ans candidats du vingt-quatrième concours de la Journée européenne des écoles auraient eu à traiter, au cours du mois écoulé, le sujet de dissertation le plus explosif qui se puisse concevoir puisqu'il concernait l'élection du Parlement européen au suffrage universel :

« Les citoyens des pays membres de la Communauté européenne vont être appelés à élire au suffrage universel le Parlement européen. Qu'est-ce que cela signifie pour notre pays ? Analysez et appréciez : les changements que cette première élection imposera aux partis politiques de votre pays... ; la nouvelle dimension européenne des responsabilités politiques de chaque électeur... » Ce brûlot fut peut-être jugé digne d'un ancien prophète méconnu de l'Europe nommé Frédéric Nietzsche. Prématuré, sûrement : pour ne pas préjuger de l'avis du Conseil constitutionnel français, qui ne s'était pas encore exprimé... sur le sujet, et du vote du Parlement national, le *« vont être appelés »* du texte est devenu, une semaine avant le début du concours : *« sont susceptibles d'être appelés ».* Il n'y était plus question que des changements que *« cette première élection imposerait ».*

C'en était trop encore. Redoutant que le sujet, même tempéré de cette façon, ne provoque des « incidents » dans les établissements scolaires de l'Hexagone, déjà agités, comme chacun peut le constater, par une intense fièvre politique, le ministère de l'éducation recommandait la suppression pure et simple du sujet-bombe. Cette suppression fut annoncée deux jours avant le début du concours, et les jeunes Français traitèrent, avec retard, un sujet différent de celui proposé à leurs camarades de onze autres pays d'Europe.

Fragile idée européenne... Quel est donc le mauvais génie qui la fit si rapidement rentrer dans l'encrier des lycéens français, d'où elle devait d'ailleurs s'échapper, comme le djinn de la légende orientale, sous d'autres formes ? Il se nomme René Haby. Et, pour qu'on en vienne là, il a bien fallu que l'un des deux démons qui habitent cet ancien géographe terrasse l'autre.

Celui de la réforme et du mouvement a eu le dessous. Pourtant, M. Haby s'y entend en matière de réforme. Depuis son arrivée au ministère, le 28 mai 1974, il n'est bruit que de sa réforme. Passionnément discutée, souvent vilipendée, elle n'en continue pas moins d'être mise en place.

D'autre démon qui habite M. Haby, et qui a mieux réussi à faire entendre sa voix, est celui de l'ordre. Le ministre de l'éducation a peu de goût pour le chahut, et tout ce qui ressemble à des révolutions. Même si elle est fausse, la rumeur selon laquelle les craintes téléphonées d'un seul chef d'établissement auraient suffi à remettre en cause, puis à compromettre, le sujet incriminé, a valeur d'allégorie. Mais on sera plus près de la vérité si l'on imagine que M. Haby a pu craindre d'entendre claquer des pupitres de députés ou voler à travers la classe politique des maroquins ministériels.

MICHEL KAJMAN.

LE DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'heure est au pluralisme

(Suite de la page 17.)

La réduction du sous-emploi est tout aussi urgente. Le seul remède durable consisterait à investir de telle sorte que les entreprises se développent et que leurs productions deviennent concurrentielles. S'il n'en va pas ainsi, c'est, au premier chef, à cause de l'hypothèse que constitue le niveau excessif des salaires réels si l'on conserve les structures de production anciennes : toutes choses restant égales par ailleurs, ce niveau est incompatible avec le plein emploi. Rien ne sert donc d'appliquer la recette keynésienne et d'ouvrir les vannes monétaires : l'inflation intérieure, que de la sorte on accepte, ruinerait sur les marchés internationaux la compétitivité indispensable au maintien de l'emploi et au paiement des importations.

Ainsi, c'est de la politique salariale des syndicats que dépend, de façon décisive, la réduction plus ou moins rapide du chômage. Si l'on veut obtenir que les entreprises (et peu importe en l'occurrence qu'elles soient privées ou publiques) offrent plus d'emplois, il ne faut pas que l'évolution des salaires éponge totalement les progrès réalisés dans la productivité. Mais cela signifie que la politique salariale doit modifier l'ordre de ses priorités et sacrifier la redistribution entre salariés à la solidarité avec ceux qui ne sont plus ou pas encore au travail. C'est une lourde contribution que les salariés doivent apporter à la lutte contre le chômage, mais elle correspond à leur propre poids dans la vie économique. En revanche, les mesures visant à « gérer » la pénurie d'emplois, comme celles qui sont actuellement prises en République fédérale (allégement des horaires de travail sans diminution de salaire, avancement de l'âge de la retraite, etc.), sont à classer dans la catégorie des mesures désespérées. Elles ne provoqueront guère d'embauche, mais provoqueront une cascade de difficultés au sein des entreprises. Et surtout, elles ne créeront pas un seul emploi nouveau.

Une réorientation vers l' « activité »

La diminution du taux d'inflation et la réduction du chômage devraient avoir un effet secondaire favorable sur la sécurité sociale, qui serait moins sollicitée, et dont le financement se trouverait amélioré. Il n'en reste pas moins que des réformes sont nécessaires dans le domaine de la politique sociale proprement dite. Et l'on ne saurait escamoter la nécessité d'une réflexion sur les principes mêmes de son orientation. Certes, un bon système de prestations sociales est l'un des piliers de la stabilité de nos sociétés. Mais cette sécurité n'est pas tout. Une société de bien-être — et, ajoutons, une société adulte — repose sur d'autres choses aussi : l'esprit d'entreprise, le goût du rendement, sans oublier la faculté de s'adapter à cette dynamique techno-économique dont dépendent à leur tour les progrès de *notre productivité*. Une politique sociale qui pénalise l'effort individuel et frappe perfidement la mobilité finira par scier la branche sur laquelle, économiquement parlant, elle est assise. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la stabilité sociale, en fin de compte, exige des individus productivité et adaptabilité.

C'est pourquoi, à moyen terme, le citoyen et le corps social tireraient un plus grand profit d'une politique sociale réorientée dans un sens plus « actif » : augmentation des investissements de formation (professionnelle et continue), multiplication des possibilités de mobilité, amélioration des conditions de travail (humanisation de la vie professionnelle). Il est vrai qu'en la matière, les interdictions et les obligations légales demanderont à être très exactement pesées. Car les interventions de l'Etat n'ont que trop tendance, lorsque leurs bonnes intentions se traduisent par un schématisme brutal, à agir comme un boomerang et à défavoriser, finalement, ceux-là mêmes qu'elles étaient censées favoriser. Il ne rime pas à grand-chose, par exemple, de demander un effort supplémentaire de formation professionnelle aux entreprises quand, de toute façon, le nombre des places d'apprentis est insuffisant. Il ne semble pas opportun non plus que la loi protégeant les vieux travailleurs contre les licenciements soit encore renforcée au moment même où l'on se préoccupe de... trouver un nouvel emploi à de vieux chômeurs. Si l'on n'y prend garde, les réformes réputées « peu coûteuses » pourraient bien se révéler, finalement, les plus chères.

Privatisation et fiscalisation

Dans le domaine spécifique de l'assurance, il faut souligner que la protection collective n'est pas la seule technique qui existe. Il y a d'autres possibilités, comme les assurances privées et la capitalisation individuelle sous toutes ses formes. Cette dernière est favorisée en République fédérale, où l'Etat y contribue par un système très élaboré de primes, par les syndicats qui ont obtenu du patronat qu'il participe également à la constitution de ce type d'épargne. Compte tenu du niveau général atteint par les revenus et du développement actuel de la législation sociale, ces possibilités prennent une importance nouvelle. L'heure n'est plus à un système de sécurité sociale unique mettant tous les genres de protection dans le même sac ; l'heure est au pluralisme.

Cela suppose, il est vrai, que les hommes politiques fassent preuve d'autodiscipline et de confiance dans la maturité des citoyens. Il faudrait qu'ils se décident à fixer le taux maximal des cotisations par rapport aux revenus des salariés. Quand le système de sécurité sociale nécessiterait des ajustements, ceux-ci s'opéreraient en respectant ce taux maximal. Les seules augmentations de dépenses envisageables seraient celles qui s'inscriraient dans le cadre de la croissance périodique des revenus et de l'augmentation correspondante des cotisations. Ou celles que rendraient possibles des rationalisations du fonctionnement interne du système, cette dernière possibilité n'étant pas à négliger, tant il est vrai que les organismes collectifs ont généralement des coûts de gestion élevés, et que les fonctionnaires qui les administrent ne leur confèrent pas toujours l'efficacité optimale.

L'assainissement des organismes de protection sociale devrait porter sur trois points principaux. D'abord, la limitation de l'obligation d'affiliation aux seuls salariés qui ont besoin de la protection publique. « Ouvrir » la sécurité sociale aux professions libérales et aux revenus élevés n'a d'autre effet que d'atténuer son aspect répartitif. Ensuite, l'application rigoureuse du principe de la sécurité sociale. Par exemple, il est bon d'avoir introduit une certaine souplesse dans la fixation de l'âge de la retraite, mais encore faut-il que la retraite anticipée soit assortie d'une réduction de pension calculée mathématiquement au prorata du délai d'anticipation. Les hommes politiques qui décident d'accorder des prestations allant à l'encontre des règles des assurances, par exemple une pension minimale, doivent financer de telles décisions par le recours à l'impôt. Enfin, pour endiguer l'augmentation explosive des dépenses « maladie », le seul remède consiste à recourir à une participation appropriée des assurés, en particulier pour ce qui est des médicaments et autres thérapeuthiques médicales.

Il ne s'agit en aucune façon d'un « démantèlement » du système, il s'agit purement et simplement, dans une période économique difficile, de défendre ce qui est acquis. *Mais*, pour cela, il est indispensable de stopper l'hypertrophie du système et de mettre le holà au comportement des hommes politiques qui, en période électorale, ont tendance à faire assaut de promesses sociales dont le financement ultérieur est pour le moins incertain.

BRUNO MOLITOR.

L'irrésistible ascension

(Suite de la page 17.)

Ces dépenses arrivent loin devant les allocations familiales, sauf en France, en Belgique et au Danemark, où les écarts sont moins prononcés. Les prestations maladie constituent le deuxième poste du budget social (22 à 30 %). Et si l'on exclut la très forte progression partout en Europe de l'assurance chômage (+ 30 à + 40 % par an depuis 1970), ainsi que celle de l'assurance vieillesse en Italie et en Grande-Bretagne, ce sont les dépenses d'assurance maladie qui ont grimpé le plus rapidement dans toute la Communauté (+ 16 à + 24 % par an depuis 1970).

Comment s'explique cette croissance explosive des régimes sociaux ? Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la pression des organisations syndicales et l'influence des courants socialistes ou sociaux et chrétiens-démocrates ont conduit les gouvernements européens à améliorer, par jets continus, les institutions de sécurité sociale. Réservées à l'origine aux salariés et souvent même aux travailleurs les plus démunis, les assurances ou systèmes de protection ont été progressivement étendus à toute la population : en 1955, 60 % des Italiens, 64 % des Français, 80 % des Allemands, bénéficiaient de formules d'indemnisation ou de remboursement, mais, aujourd'hui, 91 à 98 % de ces populations sont garanties contre les risques de la maladie ou de la vieillesse.

Ces dernières années, même en 1976, de nouvelles extensions ont été décidées : allocations familiales au premier enfant en Allemagne et en Grande-Bretagne : élargissement de l'assurance-chômage aux travailleurs indépendants au Danemark et au Luxembourg et de l'indemnisation pour incapacité de travail aux non-salariés en Hollande ; extension encore de l'assurance-maladie aux détenus en France et en Allemagne ; enfin, un peu partout, amélioration des pensions ou reconnaissance d'un droit à la retraite avant soixante-cinq ans pour certains salariés.

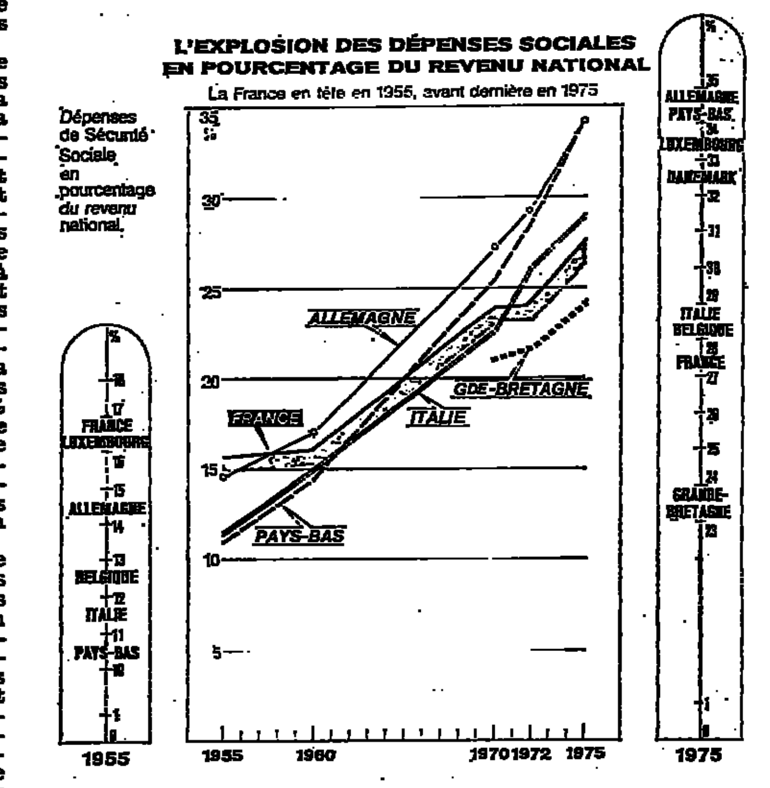
A ces causes d'accroissement des prestations sociales se sont ajoutés d'autres phénomènes inflationnistes d'ordre sociologique, économique et démographique : un recours de plus en plus systématique à des hôpitaux que l'on a modernisés ; un développement extraordinaire, mais coûteux, des techniques médicales, et aussi une course éperdue insuffisamment contrôlée à la consommation des biens ou des services de santé.

Le phénomène n'est certes pas aussi nouveau qu'on l'affirme. Le commissaire royal belge, M. Petit, cite, dans un intéressant rapport de *mai* 1976, le cas de ce médecin qui, au dix-septième siècle, avait prescrit à un patient deux mille cent quatre-vingt-dix lavements en deux ans pour ajouter : « *Aujourd'hui, les malades prennent de la pénicilline pour un mal de gorge ; en Grande-Bretagne, un adulte sur deux, un enfant sur trois, ingurgitent un médicament par jour.* » La multiplication des cabinets médicaux n'est certes pas étrangère à cette attitude : voir un « docteur » il y a vingt ans coûtait le prix d'une consultation et de quelques produits pharmaceutiques ; aujourd'hui, la consultation d'un généraliste provoque une série d'examens de laboratoire et un ou plusieurs rendez-vous avec des spécialistes.

D'autres facteurs de dépenses, tenant cette fois aux méfaits de la vie trépidante de nos sociétés industrielles, sont à noter : si la tuberculose coûte à chaque cotisant belge moins qu'il y a dix ans, les maladies mentales, elles, entraînent des charges croissantes (262 francs par assuré belge au lieu de 99 francs en 1966). Toujours dans ce même pays, le nombre des invalides a doublé de 1958 à 1974... en raison des accidents du travail, mais aussi des accidents de la route, des loisirs, etc.

Abus ? Gaspillage ? Tribut payé aux sociétés modernes ? Ces explications ne suffisent pas. Certaines d'entre elles sont même marginales. L'une des causes essentielles de l'ascension des dépenses est, et sera, de plus en plus le vieillissement de la population européenne. Aux retraites versées aux personnes âgées s'ajoutent des dépenses de soins deux à trois fois plus élevées que celles d'un adulte en activité. Or, le poids de la population inactive va encore s'alourdir à l'avenir.

Mais qu'elles soient voulues par les pouvoirs publics, justifiées par la solidarité entre actifs et inactifs ou provoquées par un certain état d'esprit irresponsable, ces dépenses, par leur évolution plus rapide que les ressources, sont et seront une cause de déséquilibre financier permanent, même si leur poids sur la production d'ici à 1980 va se réduire par rapport à l'année exceptionnelle de 1975 (mais progresser néanmoins par rapport à celui observé en 1974). En Italie, le déficit des mutuelles s'élèverait à 3 000 milliards de lires ; la plus importante, l'INAM, qui compte trois millions de membres, a avoué, en novembre 1976, qu'elle n'était plus en mesure de rembourser les quarante six mille médecins qui travaillent avec elle. En Belgique, le déficit de l'assurance maladie serait de 12,5 milliards de francs belges en 1978 et certains évaluent à 58 milliards de francs belges le trou financier en 1980. En Allemagne, le déséquilibre des caisses de retraites est estimé de 70 à 80 milliards de deutschemarks en 1980 et des spécialistes, à Bruxelles, constatent qu'au rythme actuel de progression des frais de santé (+ 20 %) les cotisations allemandes représenteraient, en 1985, toute la masse des salaires ! En France, selon les dernières prévisions, le déficit de l'assurance-maladie, à législation constante, est évalué à 50 milliards de francs en 1985 !



Des mesures ponctuelles de redressement

Comment ont réagi les membres de la Communauté ces dernières années, et surtout quelle politique vont-ils adopter à l'avenir pour combler tous ces déficits ? Tous les pays ont engagé, avec des succès divers, la lutte contre l'inflation et le chômage et il n'est pas inutile de rappeler que rien de solide ne peut être bâti dans le domaine social sans une situation économique favorable : en France, par exemple, on a calculé que la variation en plus ou en moins d'un point des effectifs salariés représente des ressources ou des pertes de 2 milliards de francs. Mais partout aussi en Europe des mesures ponctuelles ont été prises : diminution des allocations familiales au Danemark, freinage des retraites en Allemagne, blocage ou réduction des prix des médicaments en Belgique, en Allemagne et en France, appel à la modération des revenus des médecins, subvention des pouvoirs publics et accroissement, un peu partout, des cotisations par le relèvement des taux ou des plafonds de cotisations, voire parfois par la suppression de ce plafond, en 1974, en Belgique, pour les prestations en nature.

Mais partout aussi on admet qu'il s'agit de mesures insuffisantes ou de replâtrage. Plus sévères, certains observateurs affirment : « *On grappille ici et là sans adopter vraiment une politique de la santé.* » Comme le commissaire royal belge, de nombreux autres rapporteurs dans la Communauté déclarent qu' « *une appréhension globale des mécanismes financiers est indispensable* » et que l'on ne pourra aggraver les charges sociales des entreprises, comme c'est le cas en France, du moins pour ce qui concerne les cotisations.

Libéralisme ou socialisation ?

Que faire ? Dans certains pays, des organismes patronaux plaident pour un retour au système libéral de l'assurance : une garantie minimale serait accordée à tous les citoyens et pour le surplus les ménages auraient le choix entre une prise en charge directe des frais de santé sur leur budget ou l'adhésion à des régimes d'assurances complémentaires. Mais un tel système comporte l'énorme danger d'accroître les inégalités sociales puisque seuls les plus favorisés et les mieux éduqués créeront des régimes complémentaires ou y adhéreront.

Les syndicats et de nombreux hommes politiques favorables à la socialisation pensent, au contraire, que l'avenir est au développement mais aussi à l'aménagement de la Sécurité sociale par une participation accrue des assurés et surtout par un appel croissant à l'impôt. Les observateurs les plus avertis pensent, en effet, que la ponction fiscale et sociale n'a pas encore atteint tout à fait la cote d'alerte, et les Allemands, dans leur document prévisionnel, annoncent un accroissement des cotisations d'ici à 1979.

Mais ces mêmes observateurs ne cachent pas que le niveau de saturation sera prochainement atteint, surtout si le changement constaté dans le rythme de croissance des pays occidentaux au profit du tiers monde se confirme. Au siège de la Communauté et dans certains gouvernements, on est persuadé que l'appel aux recettes nouvelles ou le freinage de la consommation médicale auront une efficacité relative et, en tout cas, temporaire.

Il faudra surtout renoncer aux discussions actuelles qui consistent, dans plusieurs pays de la Communauté, à examiner séparément les différents budgets de l'Etat des institutions sociales, etc., pour examiner globalement toutes les dépenses de société. Ces trente dernières années, d'autres budgets que ceux de la Sécurité sociale ont progressé à un rythme plus rapide que la production : les disques, la télévision, les loteries, le P.M.U., les autoroutes, la voiture dont l'utilisation, par exemple, occupait en France, en 1970, 31 % du budget loisirs des ménages au lieu de 12 % en 1950. Bientôt, les citoyens européens devront choisir : une amélioration du niveau de vie sous le signe de l'individualisme et de la consommation de luxe en laissant loin derrière eux de nombreux exclus, ou une amélioration collective de la société en freinant certaines dépenses de prestige, qu'elles soient nationales ou individuelles.

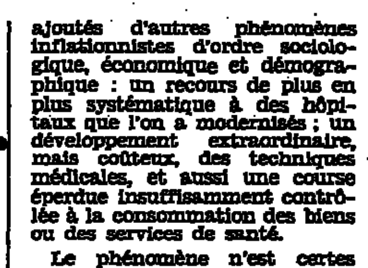
JEAN-PIERRE DUMONT.

LES MODALITÉS DE FINANCEMENT
Importance des recettes selon leur nature, en pourcentage des recettes totales en 1975

	FRANCE	ALLEMAGNE	GRANDE-BRETAGNE	ITALIE	BELGIQUE	DANEMARK	PAYS-BAS
ÉTAT	11,6%	26,8%	42,1%	19,8%	30%	84,1%	15,8%
EMPLOYEURS	65,5%	44,9%	35%	59,7%	45,5%	10,4%	41,8%
TRAVAILLEURS	20,3%	24,3%	16,9%	15,2%	21,3%	2,0%	33,6%

Aux cotisations patronales et salariales et aux subventions de l'Etat représentées dans ce tableau s'ajoutent les revenus des capitaux placés, qui sont d'importance variable selon les pays.





Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (*le Monde*), Piero de Garzarolli, Carlo Sartori (*la Stampa*), John Greig, David Spanier (*The Times*), Hans Baumann, Gunter Boeddeker (*Die Welt*).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Michel Gérard (*le Monde*), Riccardo di Corato (*la Stampa*) Garry Thorne, coordonnateur (*The Times*), Dietrich Windberg (*Die Welt*).

...plus agricoles européens
...lutte mondiale contre la...

Les « chausse-...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA QUALITÉ DE LA VIE
GROUPE INTERMINISTÉRIEL VÉHICULES ÉLECTRIQUES
2e AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL

هكذا من الأصل

FORUM

Surplus agricoles européens et lutte mondiale contre la faim

L'Europe agricole hésite entre le monde de la faim et celui des surplus. Elle se protège de l'extérieur, et l'extérieur se protège contre elle. Les Etats-Unis la verraient d'un mauvais œil dans un rôle concurrent du leur. Pourtant, le défi de la faim dans le monde ne saurait être examiné sans tenir compte de ses ressources trop souvent gaspillées.

par MICHEL PETIT (*)

LE déséquilibre démographique entre pays développés et pays en voie de développement ne cesse de s'accentuer. La variante « moyenne » des dernières projections de population faites par les Nations unies annonce une augmentation de 200 millions pour les pays développés et de 2 milliards pour les pays en voie de développement d'ici à l'an 2000. S'il en est ainsi, ces pays auront alors 79 % de la population *mondiale*. *Les conséquences* politiques de cette évolution seront probablement considérables, *même s'il n'est pas facile* de les imaginer aujourd'hui avec beaucoup de précision. Deux ans après la conférence mondiale sur l'alimentation, qui a eu lieu à Rome en novembre 1974, on peut faire le bilan des réalisations de la collaboration internationale destinée à mettre en œuvre les résolutions de cette conférence.

En matière d'aide alimentaire, l'objectif de 10 millions de tonnes a été presque atteint (9 millions de tonnes). Mais l'aide bilatérale demeure prédominante. En outre, cette aide alimentaire continue d'être frappée d'une double ambiguïté. D'une part, même lorsqu'elle vise des buts strictement humanitaires, elle s'inscrit toujours dans le cadre des rapports politiques entre Etats. D'autre part, même lorsqu'elle atteint effectivement les groupes-cibles visés — en général les catégories les plus défavorisées ou les habitants d'une région soumise à un cataclysme, — elle influence directement les conditions du marché *local des produits* alimentaires. Il est donc difficile d'éviter qu'elle ait un effet dépressif à *moyen ou à long* terme, sur la production agricole locale.

En matière de sécurité alimentaire, les négociations progressent lentement ou pas du tout. *Il est clair que pour certains* pays les exportations de tel ou tel produit agricole doivent être accrues, ne serait-ce que pour pouvoir financer leurs achats d'autres produits agricoles. Ainsi par exemple, l'Inde a-t-elle accru ses exportations de sucre de 113 à 3 390 millions de roupies entre 1972-1973 et 1974-1975 tandis que, pendant la même période, elle accroissait ses importations de céréales de 801 à 7 638 millions de roupies. La pression sur les pays développés pour qu'ils facilitent l'entrée des produits agricoles sur leur territoire est donc considérable, et il devient de plus en plus difficile d'y résister. C'est dans cette perspective que des pressions croissantes s'exercent sur la politique agri*cole commune. Ainsi la convention* de Lomé a-t-elle donné à un certain nombre de pays un *quota d'exportation de sucre* vers la C.E.E. de 350 000 tonnes et un quota de viande de bœuf de 45 000 tonnes. Dans le cadre de la CNUCED, le principe d'une négociation sur les produits de base, incluant le sucre, a été accepté.

Si l'on en croit les projections de l'International Food Policy Research Institute, les pays en voie de développement devront doubler leurs importations de céréales au cours des dix prochaines années. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, il faudrait que les nations déficitaires doublent le rythme global d'accroissement de leur production alimentaire, que ce rythme passe à 4 % par an alors qu'il n'a été en moyenne que de 2 % au cours des quinze années antérieures, et même moins au cours des années les plus récentes. Si ce rythme plus faible devait se poursuivre, le déficit des nations déficitaires pourrait atteindre 200 millions de tonnes par an. Séjournant en Inde depuis un an, nous pensons qu'un accroissement du rythme de croissance n'est pas impossible. Mais un doublement est très peu probable, tandis qu'un ralentissement n'est malheureusement pas exclu.

Ces considérations devraient être suffisantes pour rassurer les agriculteurs européens sur leur utilité sociale pour l'humanité.

A ces pressions des pays en voie de développement s'ajoutent celles des pays développés gros exportateurs de produits agricoles (Etats-Unis, Canada, Aus*tralie, Nouvelle-Zélande). Depuis* longtemps, la politique agricole commune a constitué une *pomme de discorde dans* les relations économiques et politiques entre les Etats-Unis et l'Europe. Plus récemment, les pays d'Océanie ont élevé des protestations de plus en plus vives contre son caractère protectionniste. Il est certes facile de démontrer et de dénoncer le caractère intéressé de ces plaidoyers libre-échangistes. Il n'empêche que les pressions ne font que s'accroître et que la politique agricole commune risque de faire les frais des marchandages globaux qui s'amorcent dans le cadre du dialogue Nord-Sud à Paris ou dans celui des négociations du GATT.

Il serait démagogique de clamer que les intérêts légitimes des agriculteurs européens vont être bradés au nom d'intérêts moins légitimes, mais qui disposent *de moyens* plus puissants pour s'imposer. Un compromis ménageant les intérêts essentiels *des agriculteurs européens* semble possible. Il s'agit en effet de permettre l'accès au marché européen de produits agricoles venant des pays tropicaux.

La plupart de ces produits ne *sont pas, ou sont peu concurrents* des produits agricoles des pays tempérés. Pour ceux qui le sont, les quantités en jeu sont faibles par rapport aux immenses besoins des pays en voie de développement. Certes, ces derniers ne sont pas forcément solvables, et un besoin non solvable ne fait pas une demande. Mais on peut à la fois craindre et espérer que l'évolution des rapports internationaux ne permettra pas de *laisser* ces besoins inassouvis. Il faudra bien que les pays développés accroissent *le volume de leur aide, à la fois* alimentaire et financière.

On peut aussi penser que le *pouvoir politique* croissant, sur l'échiquier mondial, des pays en voie de développement leur per*mettra de trouver les moyens* économiques d'accélérer leur développement et donc de financer, au moins en partie, les besoins alimentaires des catégories les plus pauvres.

Dans un tel compromis, les différents produits agricoles ne seront pas traités de la même façon. Il y a certainement lieu à une croissance de la production de céréales, mais elle placerait alors l'Europe en concurrent direct des Etats-Unis... La pression sur le sucre sera forte, compte tenu de la concurrence due à l'accroissement de la production et à l'apparition des substituts amylacés provoqués notamment par la hausse considérable des prix en 1974. Quant aux fruits, la concurrence la plus vive proviendra des pays méditerranéens en voie d'association plus ou moins étroite à la C.E.E.

Pratiquer la politique de l'autruche en ignorant superbement le sort des trois quarts de l'humanité, comme le monde occidental l'a fait jusqu'à une date récente, n'est plus possible. La sauvegarde à tout prix de la politique agricole commune risque dans ces conditions de peser de peu de poids. Les pressions des pays sous-développés s'ajoutent à *celles* qu'exercent depuis plus ou moins longtemps les pays développés, exportateurs *de produits agricoles*. Les agriculteurs européens ont donc des raisons de craindre les *conséquences* des marchandages en cours au niveau mondial. Mais ils ont aussi des raisons d'espérer que les pays en voie de développement importeront des quantités croissantes de produits alimentaires. Le financement de ces importations sera certes difficile, mais qu'arriverait-il s'il n'avait pas lieu ?

(*) Conseiller agronomique de la Fondation Ford en Inde.

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Comment limiter les risques de la transmission des données à travers les frontières ?

L'intérêt croissant suscité par le développement rapide et quelque peu anarchique de la transmission des données informatiques à travers les frontières se traduira au cours de la prochaine quinzaine par diverses réunions internationales. La première aura lieu à l'O.C.D.E. le 3 février. On y envisagera la convocation d'un séminaire international sur la question en septembre prochain. Au cours de la deuxième, le 14 février, à Strasbourg, le comité des experts du Conseil de l'Europe tentera de tracer les grandes *lignes d'une convention internationale* sur la protection des informations.

MALGRE la masse de textes légaux et régle*mentaires actuellement* à l'étude dans la plupart des pays d'Europe pour freiner l'in*vasion de la vie privée* par les ordinateurs, il n'existe pas grand-chose, en matière de droit *international*, pour réglementer et protéger les opérations informatiques d'une société à l'échelon international.

L'absence d'un accord international régissant les réseaux d'ordinateurs et la transmission des données à travers les frontières nationales affecte les utilisateurs d'ordinateurs. Cela touche non seulement les grandes sociétés et les entreprises offrant des services informatiques, mais aussi les sociétés de plus faible dimension, dont certaines *voient traiter* leurs données à l'étranger à leur insu.

Les sociétés sont vulnérables à l'égard des événements et de la réglementation des autres pays. Cela signifie que des sociétés peu scrupuleuses peuvent échapper à la réglementation stricte de leurs propres pays en effectuant leur traitement de données dans des Etats où la loi est plus tolérante. C'est l'équivalent, dans le domaine de l'informatique, des paradis fiscaux.

Le 14 février prochain un comité d'experts du Conseil de l'Europe va tenter pour la pre*mière fois* de rédiger un projet de convention pour résoudre certains de ces problèmes, des représentants de *l'O.C.D.E.*, de la C.E.E. et de nations non membres du Conseil de l'Eu*rope étant présents en qualité* d'observateurs.

La plus grande partie des lois ou des projets de lois nouvellement votés ou en préparation à l'échelon national peuvent être regroupés sous la rubrique de la protection des données. Ces textes visent à empêcher l'utilisation nocive de banques de données informatiques se rapportant à des personnes nominativement désignées. L'exemple classique de cet abus est celui d'une agence de vérification du crédit qui transmet à un de ces clients des données erronées sur un particulier nominativement désigné.

Il semble que les nouvelles lois *diffèrent sensiblement* de pays à pays, malgré un degré relativement important de bases communes et de coopération internationale. La réglementation initiale sera sans doute très modérée, mais les lacunes et les chevauchements entre les lois nationales occasionneront inévitablement des dangers juridiques et des problèmes administratifs pour les organisations utilisant des réseaux internationaux — et toute entreprise utilisant un fichier de noms et d'adresses peut se trouver dans la situation de transgresser à son insu les nouvelles lois.

L'une des grandes inconnues auxquelles les experts doivent *faire face pour débrouiller* les ramifications politiques, juridiques et techniques de la réglementation internationale est que personne ne sait exactement quelle est la quantité de données qui franchissent actuellement les frontières aux fins de traitement. Une seule chose est certaine, c'est que la progression est rapide. On estime qu'entre deux cents et trois cents réseaux internationaux de données sont en usage actuellement dans le monde occidental. La plupart des grands groupes multinationaux utilisent désormais des réseaux internationaux perfectionnés pour diriger leurs filiales. Les activités telles que les services de réservation pour les compagnies aériennes, les *hôtels, la location de voitures* et les voyages sont, de par leur nature même, construites au*tour d'un réseau qui transmet* et conserve des informations sur les voyageurs dans le monde entier.

Des cas de dumping

Certaines sociétés de moindre importance font traiter leurs données non par leur propre ordinateur, mais sur un ordinateur appartenant à une société de services ; or certains de ces bureaux, lorsqu'il s'agit de sociétés internationales à capitaux américains, et aussi parfois de sociétés européennes, travaillent à partir de centres informatiques situés hors du pays où les données sont fournies par les clients.

Dans certains cas, un bureau, opérant exclusivement en apparence dans son propre pays, sous-traitera des travaux à une autre firme, qui traite peut-être les données à l'étranger parce que c'est moins coûteux. L'Europe de l'Est et Taïwan assurent régulièrement la perforation des cartes à bon marché pour d'autres firmes européennes et américaines. Les entreprises anglaises peuvent traiter les données à moindres frais en Irlande. Et pour des bureaux possédant une coûteuse capacité excédentaire, le « dumping » devient possible grâce à un réseau international.

Une réglementation particulière, de la part d'un Etat ou d'un groupe de nations, risque de provoquer des ratés dans ces opérations internationales qui se déroulent jusqu'ici sans à-coups. Les Pays-Bas vont être en mesure d'étendre les réglementations nationales aux réseaux de traitements des données situés en partie à l'étranger. Plusieurs pays, dont la Suède, la France, l'Autriche et l'Espagne, *ont une législation*, en vigueur ou à l'étude, autorisant les autorités nationales à restreindre ou à interdire les mouvements de données à travers les frontières s'il existe un risque pour la vie privée des personnes concernées ou pour les intérêts de l'Etat.

Ce que craignent certains experts, c'est que, en l'absence d'un accord international, un *pays puisse être tenté d'appli*quer sa législation nationale avec une rigueur excessive, soit en montrant trop de zèle pour sauvegarder la vie privée, soit pour protéger sa propre industrie de bureaux d'informatique, soit pour influencer, pour une raison quelconque, les opérations d'une firme internationale à capitaux étrangers. (D'un point de vue protectionniste européen, cela peut être, bien entendu, une bonne chose.)

Risques de blocages internationaux

Autre difficulté, très réelle : un réseau de données franchis*sant les frontières sera soumis* à plusieurs séries de réglementations nationales sur les données. Autre *appréhension encore* pour les sociétés qui envoient leurs données à l'étranger : c'est d'avoir de la difficulté à les récupérer, possibilité plus lointaine, mais néanmoins réelle. Un exemple très simple pourrait être une grève générale dans le pays où s'effectue le traitement, ou toute autre action privée ou publique qui ne pourrait être contrôlée depuis le pays utilisateur. Les Suédois, en particulier, sont conscients de ce problème, et ils prévoient théoriquement une situation où des milliers de leurs petites entreprises seraient dans l'impossibilité de fonctionner, ne disposant plus de leurs données. *Les risques* stratégiques qu'il y a à laisser détenir à l'étranger une *partie importante des données* permettant le fonctionnement des entreprises d'un pays ne *sont que trop évidents.*

Les organismes d'Etat courent également des risques. Assez *récemment*, un *certain nombre* de retraités d'un des principaux pays de la C.E.E. n'ont pas reçu *leur chèque habituel de pension*. Le pays en question faisait perforer dans un pays d'Europe de l'Est ses cartes d'*insertion des* données dans l'ordinateur. Un douanier avait retenu un certain nombre de cartes au retour — et les retraités intéressés n'avaient pas reçu leurs chèques.

Des « paradis informatiques »

L'utilisation comme « paradis informatiques » de pays où les lois assurant cette protection sont moins rigoureuses a déjà reçu une certaine publicité. Une officine allemande de police privée a annoncé que son fichier informatique de base était transféré à Luxembourg, afin de tourner la législation en préparation en Allemagne.

Tout accord international sur ces questions complexes, en supposant qu'il puisse être obtenu, devra être un compromis entre la protection des données, l'indépendance nationale et la liberté du commerce des données. Mais au moins le danger d'une série de conventions indépendantes *de* la part de l'O.C.D.E., du Conseil de l'Europe, de la C.E.E., sans parler *des pays pris individuellement*, a un peu reculé. L'O.C.D.E., la C.E.E. et les pays non membres du *Conseil* de l'Europe *participent* comme observateurs, nous l'avons dit, à la dernière série *de conversations*.

Certains fonctionnaires européens pensent avec un bel optimisme que les pays membres, aussi bien que les pays participant à titre d'observateurs, comme les Etats-Unis, le Canada et le Japon, seront signataires d'une convention du Conseil de l'Europe à laquelle on aboutirait en fin de compte. Mais d'autres, rappelant le temps qu'il a fallu à la France pour se décider à signer la Convention européenne des droits de l'homme, estiment qu'on est loin d'une issue dans un avenir prévisible.

ANDREW LLOYD.

Les « chausse-trapes » commerciales du Japon

(Suite de la page 17.)

En dépit des décisions récentes prises par le Japon en vue d'assouplir le processus d'homologation, les firmes automobiles ont l'impression — à tort ou à raison — d'être soumises à l'arbitraire le plus total et de dépendre de décisions politiques qui n'ont rien à voir avec les règles *strictes* de protection de l'environnement. Ces obstacles « *non tarifaires* » expliquent donc amplement les faibles per*formances* du secteur sur le marché japonais. Mais l'attentisme des exportateurs français dans ce pays ne se limite pas au secteur automobile. De fait, mis à part quelques rares exceptions — la firme Rossignol par exemple, — l'essentiel des ventes françaises au Japon est constitué de produits de luxe (vêtements, parfums, cristallerie, alcools, jouets, objets d'art) qui bénéficient directement de l'engouement des Japonais pour *la* culture et la griffe françaises.

« *La parfumerie et la couture françaises correspondent à un fantasme chez les Japonais, ils sont très sensibles aux marques, à la patte françaises. Vous n'imaginez pas le nombre de cuisiniers exécrables qui font fortune là-bas, sur la seule foi de leur nationalité* », explique M. Fuchs, responsable de l'exportation de Nina Ricci. Pourtant... la clientèle japonaise absorbe bon an mal an 15 % de la production de parfum de cette marque. *Le gros des ventes se* fait à... Paris, dans les boutiques « Duty free », dans les aéroports *et les avions, 5 % seulement du* total étant réalisé sur le sol japonais.

Les *parfumeurs* français ne rencontrent de réelle concurrence que celle — anecdotique — *des multiples* « *copieurs* » qui sévissent dans cette partie du globe. Un Chinois de Formose n'a-t-il pas inondé le Japon d'un parfum nommé « Chenel » dans le même emballage que celui de Chanel ? En outre, les problèmes administratifs sont ici beaucoup moins aigus que pour l'automobile. Certes l'administration exige la communication de la formule et de la composition de chaque produit, et refuse systématiquement certains ingrédients, mais « ils ne sont pas tatillons pour l'homologation », assure-t-on chez Nina Ricci.

L'obstacle majeur pour cette catégorie de firmes réside dans la difficulté de créer un réseau *commercial cohérent* sur le sol japonais. L'exemple de Nina Ricci est d'ailleurs édifiant. La *firme s'est associée* avec l'une des grandes chaînes qui font la loi dans la distribution nippone en contrôlant ou en « protégeant » un grand nombre de « clients » (au sens romain du terme) : petits distributeurs, né*gociants*, importateurs, etc. *Cette* chaîne a « présenté » à Nina Ricci « son » importateur. *Pourtant, explique M. Fuchs*, celui-ci a mis quatre ans pour parvenir à vendre les parfums dans tous les magasins affiliés à la chaîne.

Ceci pour deux raisons. D'une part, en province les acheteurs ont l'habitude de traiter avec un nombre limité d'intermédiaires. Pour vendre dans ces magasins, il lui a fallu avoir recours au grossiste accrédité auprès de l'acheteur. D'autre part, les grands magasins ont coutume de louer une grande partie de leur surface à de petites sociétés indépendantes. Pour occuper un stand, il a fallu souvent s'adresser non à la chaîne pro*priétaire, mais* à la société locataire. Si on ajoute que l'importateur choisi a grand-peine à s'introduire dans un magasin appartenant à une chaîne concurrente, et que la plupart des petites boutiques spécialisées *dépendent des quelques grandes* marques de cosmétiques nippones, on comprend *mieux* les difficultés des marques françaises à se constituer un réseau et à conquérir plus qu'une part symbolique du marché japonais.

Il est pourtant difficile dans ce cas de parler de « protectionnisme sournois ». Les firmes françaises n'ont d'autre excuse que leur méconnaissance de la jungle commerciale japonaise. Car, au-delà des anecdotes, la cause essentielle de la faiblesse des exportations françaises au Japon est sans doute liée aux difficultés d'adaptation des firmes occidentales à l'esprit, aux structures, aux pratiques — et au langage — nippons.

VÉRONIQUE MAURUS.

UN ENTRETIEN AVEC M. WILHELM HAFERKAMP

« Il faut normaliser les échanges commerciaux sans accroître le protectionnisme »

nous déclare le commissaire européen chargé des relations extérieures de la Communauté

C'EST dans les relations extérieures que la Communauté européenne déploie actuellement le plus d'activité. Pour défendre l'emploi dans les pays du Marché commun, obtiendra-t-on des Américains et des Japonais une discipline plus grande dans leur commerce extérieur ? La montée du protectionnisme est-elle inévitable ? Europa a posé la question à M. Wilhelm Haferkamp, vice-président de la Commision des Communautés européennes et nouveau responsable des relations extérieures de la Communauté. Né à Duisbourg en 1923, M. Wilhelm Haferkamp a fait des études de sciences économiques et sociales. Sa carrière a été celle d'un dirigeant syndical au sein du bureau exécutif de la Fédération des syndicats allemands (D.G.B.). Il a été, également, vice-président du groupe parlementaire social-démocrate du Land de Rhénanie-Westphalie.

« La Commission des Communautés européennes vous a confié — et cela a surpris de nombreux observateurs — la responsabilité des relations extérieures de la Communauté. Quels seront vos objectifs dans vos nouvelles fonctions ?

— Les relations extérieures de la Communauté ont un caractère éminemment économique. J'ai consacré ces dernières années, où j'étais responsable de la politique économique interne de la Communauté, à lutter contre les mesures protectionnistes. Cette lutte a été couronnée de succès. En dépit de la récession, le Marché commun a pu être maintenu. Mon objectif principal reste aujourd'hui ce qu'il était hier : le maintien et l'extension de la liberté des échanges commerciaux, à l'intérieur et à l'extérieur de la Communauté.

— Le climat des échanges internationaux est aujourd'hui plus dur Pour assurer la défense de l'emploi, la Communauté va-t-elle être contrainte de reconsidérer le libéralisme qui caractérise, pour l'essentiel, la politique de son commerce extérieur ?

— Une vague de protectionnisme risquerait de provoquer une marée de mesures restrictives et de représailles qui affaiblirait l'économie mondiale et aggraverait le chômage. Ce n'est pas en fermant les marchés qu'on résoudra les problèmes de l'emploi. Nous avons besoin non de limiter mais, au contraire, d'accroître le commerce mondial. Imbriquée comme elle l'est dans l'économie internationale, la Communauté a tout particulièrement intérêt à ce que les frontières et les marchés soient ouverts.

— Les échanges avec le Japon et les Etats-Unis se soldent par un déséquilibre croissant au détriment de la Communauté. La Commission envisage-t-elle un durcissement vis-à-vis de Washington ?

— J'ai la conviction que la Communauté, les Etats-Unis et le Japon, comme d'ailleurs tous les pays industrialisés, ont des intérêts fondamentalement analogues. Il ne s'agit pas de « durcir » les positions vis-à-vis de tel ou tel. Il s'agit de se rendre compte que nous sommes tous dans le même bateau et d'en tirer les conséquences. Nos difficultés, y compris celles qu'éventuellement nous nous causons les uns aux autres, doivent être examinées franchement et résolues en commun. Je suis persuadé que nous y parviendrons.

— Les efforts pour endiguer l'offensive des exportateurs japonais sur le marché européen n'ont jusqu'ici remporté que des succès limités. Quelles mesures la Commission envisage-t-elle de prendre dans l'éventualité d'un échec définitif des négociations sur le contingentement des constructions navales ?

— Les négociations avec le Japon ont déjà eu quelques résultats. Par exemple dans le secteur de l'acier. Nous avons également l'espoir de faciliter l'exportation des automobiles en direction du Japon, en obtenant un délai pour l'application des mesures draconiennes que le Japon a décidées en matière de pollution. Les 7 et 8 février, nous entamerons des négociations sur l'amélioration des possibilités d'exportation vers le Japon en matière de produits agricoles transformés. Dans les domaines les plus divers, nous poursuivrons d'autres efforts pour que le marché japonais s'ouvre davantage aux produits de la Communauté.

» Pour ce qui est du difficile problème de la construction navale, nous avons déjà réalisé en commun quelques progrès. Ils sont encore insuffisants. Mais, par ailleurs, la Communauté ne reste pas inactive quand elle pense que l'offensive des exportateurs japonais ne respecte pas les règles normales de la concurrence. C'est ainsi que nous avons mis en place des dispositions anti-dumping visant les producteurs japonais de roulements à billes.

» D'une façon générale, je pars de l'idée que nos partenaires japonais sont convaincus, tout comme moi, que le déséquilibre de nos relations commerciales ne peut pas continuer à s'accroître et que nous devons résoudre ce problème d'une manière qui ne relance pas le protectionnisme.

— Les pays du Comecon refusent toujours de reconnaître la Commission de Bruxelles comme interlocuteur. Dans ces conditions, comment les relations entre la Communauté et les pays de l'Est peuvent-elles se développer ?

— La Communauté a fait aux pays du Comecon des offres de négociations commerciales fondées sur le principe de la réciprocité. Je rappelle nos propositions de novembre 1974 et de novembre 1976. La balle est maintenant dans le camp d'en face. Cela dit, il ne s'agit pas pour nous de voir « reconnaître » notre qualité d'interlocuteur. Que la Communauté, en tant que telle, soit responsable dans des négociations de ce genre, c'est une réalité. La C.E.E. et le Comecon diffèrent par leurs structures et par leurs points de départ. Leur dialogue est un apprentissage, progressif mais continu.

— On reproche fréquemment à la Communauté de se préoccuper exclusivement de développer des relations étroites avec les pays méditerranéens et les anciennes colonies d'Afrique La Commission prévoit-elle d'intensifier son dialogue avec les pays d'Amérique latine ?

— La Communauté poursuit une politique d'aide au développement qui ne concerne pas seulement telle ou telle région du globe, mais qui est une politique mondiale. Je citerai les préférences généralisées, l'abaissement des tarifs douaniers pour les produits tropicaux, l'aide financière et l'aide alimentaire accordée aux pays en voie de développement non associés. Nous intensifierons cette politique mondiale de coopération. Dans ce cadre, il va de soi qu'un continent aussi important que l'Amérique latine mérite une attention particulière.

Des décisions urgentes à prendre...

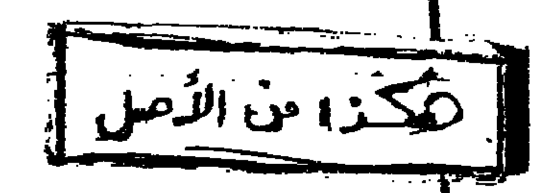
— Les négociations douanières multilatérales dans le cadre du GATT en sont encore aux phases préparatoires. Face aux perspectives incertaines qu'offre actuellement l'économie internationale, l'industrie européenne peut-elle compter sur une amélioration de ses possibilités d'exportation ?

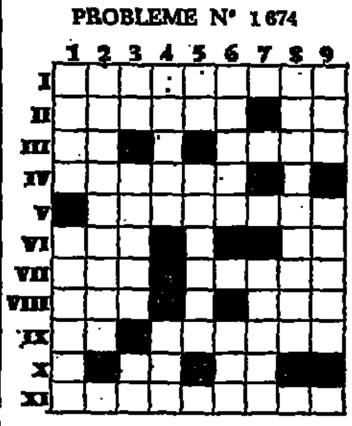
— Il faudra que les négociations, dans le cadre du GATT, aboutissent à une plus grande ouverture des marchés et à une extension du commerce mondial. Plus nous nous rapprocherons de cet objectif, plus les négociations du GATT donneront des résultats concrets, et plus les perspectives seront favorables pour l'industrie européenne et pour le renforcement de ses positions dans l'ensemble de l'économie mondiale. Une plus grande libéralisation du commerce mondial signifie pour l'industrie européenne des possibilités nouvelles, mais aussi, naturellement, des défis nouveaux. Toutefois, j'ai une entière confiance dans la qualité et l'inventivité de notre industrie, de ses chefs d'entreprise et aussi de ses travailleurs.

— Le rayonnement de la Communauté en direction des pays tiers semble, actuellement, plus grand que ne le sont les chances de voir se renforcer sa cohésion interne. En passant, comme vous le faites, de la politique économique et financière aux relations extérieures, escomptez-vous un plus grand succès politique que dans l'exercice de vos responsabilités précédentes ?

— Le succès politique n'est pas une affaire personnelle qui concernerait tel ou tel membre de la Commission, c'est l'affaire de la Commission tout entière, en tant qu'organisme communautaire. Il s'agit de savoir si les Etats membres sont disposés à accorder aux intérêts communautaires une importance au moins égale à celle qu'ils accordent à leurs intérêts nationaux particuliers. Voilà de quoi dépend le succès. Il dépend aussi simplement de la volonté de prendre des décisions au lieu de les remettre sans cesse à une date ultérieure. J'ai l'impression que, dans le domaine des relations extérieures, l'urgence des décisions est plus grande que dans bien des affaires internes à la Communauté. »

Propos recueillis par
WILHELM HALLER.





CARNET

AUJOURD'HUI

Naissances

— M. et Mme Dominique Fauvet et Aurélie ont la joie d'annoncer la naissance de

Gaëtan.

Le Banis, le 24 janvier.

— Claire et Michel Curie-Guillemain ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Maylis,

le 22 janvier 1977.

80, rue Delpech, 80000 Amiens.

— Le docteur et Mme Emmanuel Pozzo di Borgo, Vincent et eBnoit ont la joie de faire part de la naissance de

Hélène,

le 27 janvier 1977.

34, rue des Fossés, 53000 Laval.

Décès

— Mme S. Le Marchand,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme S. CHEVALLIER.

Ses obsèques ont eu lieu le 28 janvier 1977, en l'église Saint-Eustache, dans l'intimité.

41, rue Coquillère,
75001 Paris.

— Mme Georges S. Colin,
M. et Mme Louis Colin, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges S. COLIN,
ancien consul de France,
conseiller d'Orient,
professeur honoraire à l'Ecole nationale des langues orientales,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille coloniale,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 25 janvier 1977, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu, dans la plus stricte intimité, le 28 janvier, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue de Poissy, 75005 Paris.

— Mme Edgar Dreyfus,
Mme Viviane Forrester,
The Hon. David, Mrs. Montagu et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Stoloff,
M. Jean Stoloff,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edgar DREYFUS,
officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année, *le 26 janvier 1977*.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

5, rue de Chaillot, 75116 Paris.

— Christian et Renaud Metz ont la douleur d'annoncer le décès, survenu *le 8 janvier 1977 à Montferrier-sur-Lez* (Hérault), de leur père,

M. Marc-Fernand METZ,
ancien directeur
de la section d'allemand
de l'université de Montpellier,
croix de guerre 1939-1940,
Palmes académiques,
médaille de l'institut Goethe,
ordre du Mérite de la R.F.A.

Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 11 janvier 1977 au cimetière de Montferrier-sur-Lez.

[Ancien élève de l'Ecole nationale supérieure, Marc-Fernand Metz, professeur agrégé d'allemand, a été chargé, de 1936 à 1968, des fonctions de professeur d'allemand et de directeur de la section d'allemand de l'université de Montpellier, dont il était le fondateur.]

— M. Louis Morel Fatio,
Mlle Annie Morel Fatio,
M. et Mme Claude Hémar et leurs enfants,
M. et Mme Claude Auzanneau et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Touvay et leurs enfants,
M. et Mme Luc Morel Fatio et leur fille,
M. et Mme Michel Weber,
M. Michel Morel Fatio,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis MOREL FATIO,
née Suzanne Révillon,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 28 janvier 1977.

La cérémonie religieuse aura lieu *le mercredi 2 février*, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean FAURE,
directeur général honoraire de l'Escompte de la Banque de France,
ancien président et administrateur de diverses banques et sociétés,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier du Mérite agricole,

survenu à Paris, le 24 janvier 1977, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, dans l'intimité, le vendredi 28 janvier, à Ségur-le-Château (Corrèze).

De la part de sa famille et de ses nombreux amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme veuve *Léon Glas*, sa sœur,
Ses neveux et ses nièces, ses cousins et ses cousines,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Victor JACOB,

chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 24 janvier dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, avenue de Madrid,
92-Neuilly-sur-Seine.

— Le docteur et Mme Jean-Jacques Panthu, ses enfants,
Nicolas et Christophe Panthu, ses petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
font part du décès de

Mme Jean PANTHU,
née Germaine Girardot,

décédée le 28 janvier 1977.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le samedi 29 janvier 1977, en l'église Saint-Léon-IX de Nancy.

113, rue des Soupirs,
88000 Epinal.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve SARFATI,
née Rachel Maman.

De la part
De la part des *familles Maman*, Lévy, Saier, Briganti.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 28 janvier dans l'intimité.

La famille ne reçoit pas.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Charles VICOL,
née Béatrice Grupper,

survenu le 28 janvier 1977.

De la part de :
M. Jean Vicol et ses enfants,
Mme Carmen Vicol,
Mme Goldenberg et ses enfants,
Mme Boghen et ses enfants,
Le docteur et Mme Charles Grupper et leurs enfants,
Ainsi que de toute sa famille.

Les obsèques auront lieu le mardi 1er *février* au *cimetière de Bagneux*.

Réunion, à 14 heures, porte principale.

Remerciements

— La famille de

M. Lucien GIRMA,
sculpteur-statuaire,

remercie ses amis des marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil.

— Mme *Mérito Moyal* et ses enfants,
très touchés par les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur lors de la perte de leur très cher époux et père.

Mérito MOYAL.

Anniversaires

— En ce premier anniversaire de la mort du

professeur Jean EGRET,

à sa *mémoire*, le souvenir fidèle *de* ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 31 janvier 1957 décédait

Maxime LEHMANN,

directeur de la Caisse de prévoyance du personnel des organismes sociaux et similaires.

Ceux qui l'ont connu et aimé s'uniront dans la pensée en évoquant son œuvre.

— Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Fernand TERROU,

décédé il y a un an, le 31 janvier 1976.

Noces d'or

— M. Charles Gall et Mme, née Alice Fleurent, ont la joie d'informer leurs amis qu'une messe anniversaire de leur mariage a été célébrée en présence de leur famille le 29 janvier en la basilique de Saint-Denis.

Neuilly-sur-Seine.

Visites et conférences

MARDI 1er FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.

15 h., 6, rue La Rochefoucauld, Mme Chapuis : « George Sand à la Nouvelle Athènes ».

15 h. : 126, rue de l'Université, Mme Lamy-Lassalle : « Le Palais-Bourbon ».

15 h. : 58, rue de Richelieu, Mme Legregeois : « La Bibliothèque nationale ».

15 h. : métro Cité, Mme Oswald : « La moitié ouest de l'île *de* la Cité ».

15 h. : entrée de l'église, rue Sainte-Cécile, Mme Pennec : « L'architecte Boileau à Saint-Eugène ».

15 h. : 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. : métro Saint-Paul : « Chez un souffleur de verre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 30 : rue de Vaugirard, angle de la rue de Condé : « *Le palais* du Luxembourg » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h. : Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature. Cours d'histoire. » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

20 h. 30 : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, *Mme Claude* Thibaut : « *Le* Louvre ».

19 h. : galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, M. Werner Hofmann : « Les deux visages de l'art nouveau » (ASDA).

18 h. 30 : Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, Mme S. Masdupuy : « L'art sur les chemins de Compostelle » (Bible et Terre sainte).

18 h. 30 : salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Albert Mahuzier : « La vie du fleuve *Amazone* » (Connaissance du monde).

18 h. 30 : 35, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Hiteo Kitahara, ambassadeur du Japon (projections) (entrée libre) (Grandes Conférences de Paris).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 6. - Beaux bijoux.
S. 7. - Extr.-Orient. Antiqu. orient.
S. 15. - Meub. anc. et style. Timbres.

VENTES

S. 1. - Antiqu. Curios. Art popul.
S. 6-9. - Biblioth. M. R. Peyrefitte.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1674

HORIZONTALEMENT

I. Bon motif d'encouragement. — II. Prénom ; Participe. — *III.* Après avoir été convenablement traité, il peut être frappé ; Comportent un certain nombre de numéros et souvent quelques clous. — IV. Reste inébranlable. — V. *Agiras sur le chef.* — VI. Bruit ; Pronom. — VII. Reflète le ciel de l'Alsace ; *Il* sied de préciser à certains illettrés que son mari n'était pas un clown. — VIII. Prénom féminin ; Atome. — IX. En satin ; Doivent s'attendre à être très patients. — X. Lac ; Au bas d'un acte républicain. — XI. Serait à la rigueur pour une légère évolution, mais sûrement pas pour une révolution.

VERTICALEMENT

1. A simplifié le travail de bien des conquérants ; Ne laisse pas *tout passer.* — 2. *Fatales.* — 3. Ont la vie dure, en Angleterre ; *Roman* ; Ancienne adhésion. — 4. Fait état de maintes choses ; Abréviation. — 5. On connaît le jour où il expirera ; Pas à négliger. — 6. Vieux roi ; Figure héraldique. — 7. Approche. — 8. Commence par une ouverture, finit souvent par un retranchement. — 9. Tableaux ; Ont une déperdition utile.

Solution du problème n° 1673

Horizontalement

I. Intestin. — II. Mo ; Routes. — III. Iule ; Tâte. — IV. Train. — V. Erin ; Titi. — VI. Têtera. — VII. Acier ; Is. — VIII. Revuiste. — IX. Ire ; Are. — X. Hic ; Rias. — XI. Etalages.

Verticalement

1. Imite ; Arche. — 2. Nourrice ; It. — 3. Lai ; Ivica. — 4. Ereinteur. — 5. S.O. ; Erié. — 6. Tut ; TT ; R.G. — 7. Italie ; Taie. — 8. Net ; Trieras. — 9. Sérias ; Es.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
(En application du règlement de la tranche, le classement des séries est déterminé en fonction de l'ordre d'arrivée du cheval le mieux placé de chacune d'elles).

Classée première : la série 5 (Bellino II)
Classée deuxième : la série 4 (Eleazir)
Classée troisième : la série 6 (France Maria)

Terminaison	FINALES et NUMEROS	dans la série 5	dans la série 4	dans la série 6	dans les 5 autres séries
		F	F	F	F
1	1	250	néant	néant	néant
	10 521	1 000	500	400	300
	13 431	1 000	500	400	300
	19 051	5 000	1 000	500	400
	4 121	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 521	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 601	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 181	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 341	30 000	5 000	1 000	500
2	2	250	néant	néant	néant
	10 522	1 000	500	400	300
	13 432	1 000	500	400	300
	52	2 000	1 000	500	250
	19 052	7 000	2 000	1 000	650
	4 622	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 322	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 342	30 000	5 000	1 000	500
3	3	250	néant	néant	néant
	00 523	1 000	500	400	300
	13 433	1 000	500	400	300
	19 053	5 000	1 000	500	400
	2 453	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 133	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 343	30 000	5 000	1 000	500
	10 523	100 000	40 000	20 000	10 000
4	4	250	néant	néant	néant
	10 524	1 000	500	400	300
	13 434	1 000	500	400	300
	44	2 000	1 000	500	250
	19 054	5 000	1 000	500	400
	2 234	20 000	10 000	4 000	2 000
	2 574	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 344	32 000	6 000	1 500	750
5	5	250	néant	néant	néant
	10 525	1 000	500	400	300
	13 435	1 000	500	400	300
	45	2 000	1 000	500	250
	19 055	5 000	1 000	500	400
	385	10 000	4 000	2 000	1 000
	555	10 000	4 000	2 000	1 000
	3 205	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 215	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 345	32 000	6 000	1 500	750
6	6	250	néant	néant	néant
	03 436	1 000	500	400	300
	10 526	1 000	500	400	300
	19 056	5 000	1 000	500	400
	6 226	20 000	10 000	4 000	2 000
	01 346	30 000	5 000	1 000	500
	13 436	100 000	40 000	20 000	10 000
	11 346	3 000 000	500 000	100 000	40 000
7	7	250	néant	néant	néant
	10 527	1 000	500	400	300
	13 437	1 000	500	400	300
	09 057	5 000	1 000	500	400
	2 437	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 347	30 000	5 000	1 000	500
	19 057	500 000	100 000	40 000	20 000
8	8	250	néant	néant	néant
	10 528	1 000	500	400	300
	13 438	1 000	500	400	300
	78	2 000	1 000	500	250
	19 058	5 000	1 000	500	400
	2 548	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 808	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 028	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 678	22 000	11 000	4 500	2 250
	8 978	22 000	11 000	4 500	2 250
	9 048	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 348	30 000	5 000	1 000	500
9	9	250	néant	néant	néant
	10 529	3 000	1 500	800	550
	13 439	1 000	500	400	300
	29	2 000	1 000	500	250
	79	2 000	1 000	500	250
	69	4 000	2 000	1 000	500
	19 059	5 000	1 000	500	400
	169	14 000	6 000	3 000	1 500
	749	10 000	4 000	2 000	1 000
	1 949	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 739	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 099	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 449	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 349	30 000	5 000	1 000	500
0	0	250	néant	néant	néant
	10 520	1 000	500	400	300
	13 430	1 000	500	400	300
	19 050	5 000	1 000	500	400
	440	10 000	4 000	2 000	1 000
	2 800	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 830	20 000	10 000	4 000	2 000
	11 340	30 000	5 000	1 000	500

(1) LES LOTS DE 250 F SONT ATTRIBUES A L'EXCLUSION DE TOUT CUMUL AUX BILLETS DE LA SERIE 5 QUI NE BENEFICIENT D'AUCUN AUTRE LOT.

LISTE ETABLIE PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

PRIX D'AMERIQUE
TIRAGE DU 29 JANVIER 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 2 FEVRIER 1977
A BOIS D'ARCY (Yvelines)
77 — 5e

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 JANV. 1977 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 01-02-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas — Dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 31 janvier à 0 heure et le mardi 1er février à 24 heures :

Les hautes pressions relatives du nord *de la France* et de l'Allemagne ne s'affaibliront que très lentement par l'ouest. Le sud et l'est de notre pays resteront en bordure des perturbations qui circulent sur la péninsule Ibérique et la Méditerranée, tandis que sur l'extrême nord-ouest, *on* notera une entrée maritime faible. Le reste de la France restera sous l'influence de masses d'air assez froid mais sec.

Mardi, le temps sera très nuageux du sud du Bassin aquitain et de la Corse aux Alpes et au Jura, avec des pluies éparses ou quelques chutes de neige dans l'intérieur à assez basse altitude. Ces précipitations seront surtout localisées sur le secteur méditerranéen. *D'autre part*, après des éclaircies matinales et des gelées, les nuages deviendront plus abondants sur le nord de la Bretagne et la Normandie, où quelques faibles *chutes de pluie ou de neige seront* à craindre, pouvant être accompagnées de verglas et d'un léger redoux.

Sur le reste de la France, le temps restera *froid*, en particulier le matin, où les gelées dans l'intérieur atteindront par endroits —4 °C à —7 °C sous abri. On notera des éclaircies, mais aussi des formations brumeuses parfois givrantes.

Lundi 31 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 016,2 millibars, soit 762,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* au cours de la journée du 30 janvier ; le *second, le minimum de la nuit du* 30 au 31) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 7 et 1 ; Brest, 7 et —2 ; Caen, 5 et —5 ; Cherbourg, 5 et —4 ; Clermont-Ferrand, *6 et 1 ; Dijon, 4 et 0* ; Grenoble, 9 et 1 ; Lille, 4 et —4 ; Lyon, 7 et 3 ; Marseille, 15 et 5 ; Nancy, 1 et —1 ; Nantes, 5 et —3 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 3 et —5 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 13 et 7 ; Rennes, 6 et —5 ; Strasbourg, *2 et 0* ; Tours, 2 et —3 ; Toulouse, 14 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 8 degrés ; Amsterdam, 6 *et —2 ; Athènes, 17 et 10* ; Berlin, *0* et —4 ; Bonn, 3 et —8 ; Bruxelles, 3 et —4 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 1 et —3 ; Genève, 7 et 2 ; Lisbonne, 12 et 7 ; Londres, 3 et —3 ; Madrid, 7 et 5 ; Moscou, —5 et —8 ; New-York, —8 et —11 ; Palma-de-Majorque, *15* et *8* ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, 1 et —4 ; *Téhéran, 5 et —5.*

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant les conditions d'ouverture du droit et la durée d'attribution des prestations de l'assurance-maternité ;

● Modifiant le décret du 7 avril *1961 instituant* un *comité* de coordination entre les ministères de l'agriculture et de l'éducation nationale en application de l'article 6 de la loi du 2 août 1960.

UN ARRETE

● Fixant les conditions de nomination des capitaines professionnels de sapeurs-pompiers communaux.

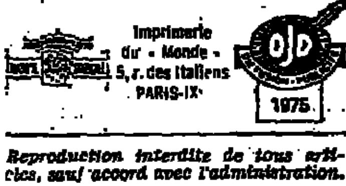
P. T. T.

● *Nouvel indicatif pour la Vendée.* — L'indicatif téléphonique *interurbain* des abonnés du département de la Vendée est *désormais le 51, au lieu du 30.*

Allocations familiales

● *Pour percevoir les prestations familiales après le 1er avril.* — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne rappelle aux chefs de famille allocataires que, pour percevoir les prestations familiales à compter du 1er avril, ils doivent adresser rapidement à la caisse l'attestation d'activité professionnelle que leur employeur doit leur remettre avant le 15 février 1977.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	95 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	185 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au *moins* avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

L'INAUGURATION DU CENTRE GEORGES - POMPIDOU

A l'échelle du siècle

(Suite de la première page.)

Beaubourg fit l'objet d'un concours international, jugé par un jury international, lequel prima le projet Piano-Rogers-Franchini à l'unanimité moins une voix. Il n'est pas inutile de le rappeler, d'autant que le choix d'architectes étrangers provoqua bien des rancœurs qui expliquent une partie des attaques dont l'édifice est aujourd'hui l'objet. Le projet Piano-Rogers-Franchini fut un peu l'œuf de Colomb et un membre du jury me confia un jour que, s'il n'avait pas été retenu, aucun ne l'aurait été. Au lieu de disperser les éléments du programme en une sorte d'Acropole étrangère à la ville, ce qui est un peu le cas du Lincoln Center à New-York, l'équipe italo-anglaise proposait de les rassembler en un seul volume ouvert, parlant après sur la dynamique réciproque des activités (qui a consulté un livre ira peut-être ensuite voir un tableau ou un spectacle), réservant devant la façade de l'édifice une place, un carrefour, un vaste élément de liaison avec l'ensemble du quartier. Et l'on peut ajouter que réunir trois ou quatre édifices en un seul représente une économie évidente sur le plan du fonctionnement comme de la construction.

Par sa franchise, sa brutalité même, et grâce à la qualité des espaces de dégagement, l'intégration du centre à un voisinage pourtant fragile paraît une réussite remarquable. Alors que la Maison de la radio pâtit d'un environnement assez morne, le quartier, sa trame, ses activités et ses façades contribuent à animer le Centre, et le Centre lui-même a permis la réhabilitation du quartier, naguère un des plus pourris de Paris (sans Beaubourg, il aurait été détruit). Pour peu que l'on conserve les façades de la rue Rambuteau, et que l'on peigne en couleurs mieux étudiées les pignons avoisinants, dans l'ensemble l'opération pourra être considérée comme une réussite, surtout si on la compare à ce qui a été fait ailleurs, Italie ou front de Seine. Qu'elle ait causé de nombreux désagréments aux riverains, cela est évident et cela était inévitable (Beaubourg ou non, on aurait construit et la moitié des Parisiens vivent en permanence avec un marteau-piqueur sous leurs fenêtres). Que l'opération soit socialement injuste (toutes le sont, celle-ci peut-être un peu moins qu'une autre), cela doit être dit, mais Beaubourg n'y est pour rien puisque, là où on a construit le Centre, il n'y avait rien.

Le prix de trois Concorde

Et l'édifice lui-même ? Même si l'expression est démodée, même si Beaubourg est *« le dernier exemple muséologique de l'imagination du capitalisme dans sa phase ultime »*, comme l'écrivait une journaliste américaine (Annette Michelson, *Art Forum*, avril 1975), il n'y a aucune raison de ne pas parler de chef-d'œuvre à son propos : un chef-d'œuvre qui sauve l'honneur et est à l'échelle du siècle. Que l'on regarde l'édifice ou que l'on y pénètre (on ne peut juger d'un édifice qu'après y être entré), il est bien difficile, si l'on est sans passion, de ne pas être saisi par la force et la rigueur des ensembles, la beauté, la convenance des espaces intérieurs, et je doute qu'aucun musée au monde dispose de surfaces aussi stimulantes et propices que celles qui ont été consenties au département des arts plastiques, où il faudra d'ailleurs revoir l'accrochage.

Beaubourg fera crier ? Tant mieux. Ceux qui crient aujourd'hui le plus fort auraient mieux fait de consacrer leur énergie pulmonaire à la tour de la Halle aux vins, à Maine-Montparnasse, au centre Morland, j'en passe et des meilleures, et, en matière d'architecture (celui de tous les arts qui bouge le plus lentement), ce qui est authentiquement créateur suscite toujours l'opprobre et le scandale. La tour Eiffel fit s'arracher de rage mainte lavallière et, lorsque fut inauguré le Théâtre des Champs-Elysées, certains des esprits les plus distingués du temps déclarèrent que cette chose-là était mastoc, munichoise et, pour tout dire, boche. Un seul reproche : la couleur. Agressive, inutilement décorative, elle fournit de trop faciles arguments aux adversaires de l'édifice.

L'argent ? Les folies Beaubourg ? La Villette ? Les comptes fantastiques ? Les horribles phynances ? Regardons-y de près. Selon les estimations officielles, Beaubourg a coûté 900 millions : 900 millions, c'est un peu moins que le budget de la préfecture de police pour 1977 (services d'incendie compris). Chaque Concorde revient à 350 millions environ et il aura fallu 1,6 milliard pour mener à bien la première tranche de Roissy. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles s'élèveront en 1977 à 130 millions : un peu moins que ce qu'a coûté à l'Etat la desserte de la Corse l'année dernière ; un peu moins que le budget de l'Opéra (143 millions) ; beaucoup moins que le déficit annuel d'Air France (354 millions en 1975) et de la S.N.C.F (1,3 milliard). Alors ? Pour une fois que la culture n'est pas la dernière roue du carrosse et l'orpheline du temple ! De toute manière ou bien l'on arrêtait l'entreprise alors qu'il en était encore temps (en 1974 par exemple) ou bien, puisqu'on l'a continuée, on lui donne les chances de sa réussite. Si Beaubourg était à refaire, on ne le referait pas. Mais on n'a de choix aujourd'hui qu'entre l'argent et la catastrophe, La Villette, en effet, la carcasse désaffectée, l'aqueduc de Maintenon. Le vin est tiré, il faut le boire.

L'affreux leadership

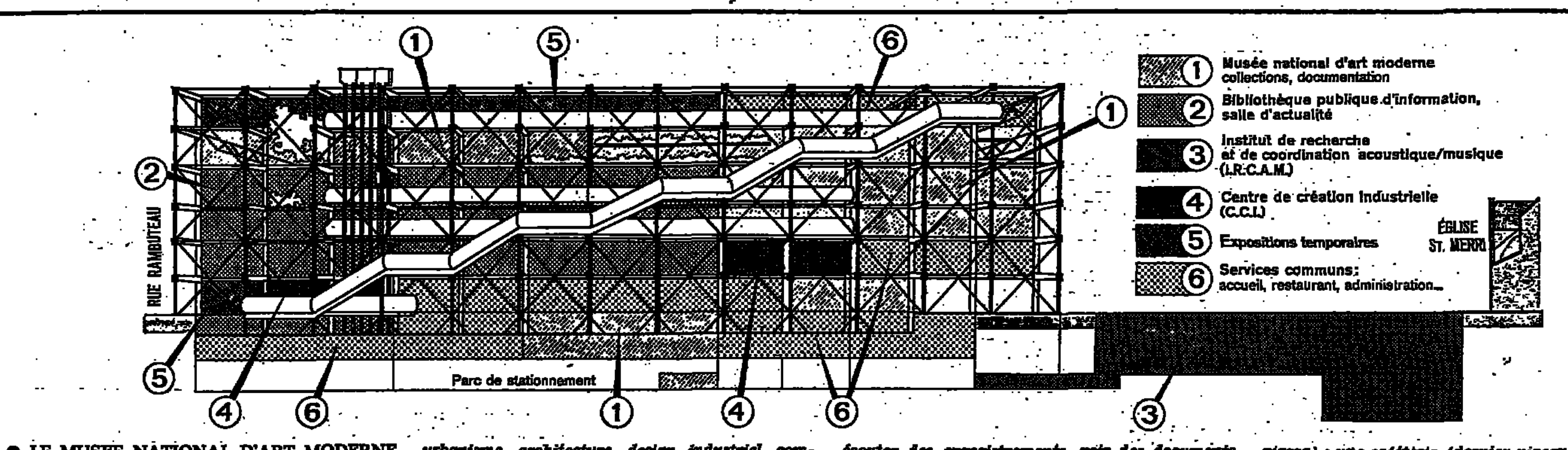
Un mot encore : l'argent de Beaubourg, disent certains, aurait été mieux employé en faveur du patrimoine ou de la décentralisation artistique. Peut-être, mais il est fort probable que si l'on avait renoncé au projet, ni le patrimoine ni les équipes décentralisées n'auraient reçu un centime de plus.

Un autre : les responsables du Centre attendent 10 000 visiteurs par jour, ce qui n'est pas déraisonnable et correspond à peu près aux entrées du Louvre. Mais, une fois la curiosité passée et en dehors des mois de surchauffe touristique, viendront-ils ces précieux 10 000 visiteurs, prompts, comme tous les publics, à la bouderie et à la retraite ? Les activités du Centre sont si diversifiées que l'on peut espérer une irrigation permanente, mais il faudra inventer sans cesse, et il n'est peut-être pas de très bon augure d'avoir placé Beaubourg, « par un choix déterminé et symbolique » (le président Robert Bordaz, conférence des Ambassadeurs, 18 janvier), sous le signe de Marcel Duchamp, mythe un peu gonflé et usé, père spirituel de tant de fruits secs et prophète de la mort de l'art. Ce que l'on peut craindre d'ailleurs, c'est moins le vide que le trop-plein, l'assaut du parisianisme. Voilà ce dont il faudra se garder : le snobisme, la mode, les colloques ineptes, les grippes intellectuelles, comme dit Marguerite Yourcenar, qui saisissent régulièrement notre élite pensante. Entre la coterie et le grand public, l'équilibre ne sera pas facile à trouver.

L'avant-dernier mot : Beaubourg, qui se présente surtout aujourd'hui comme une énorme banque d'informations, peut-il être aussi un lieu de création ? Le temps de ces énormes machines n'est-il pas révolu ? Comment associer les artistes à l'entreprise autrement que par le fait du prince, qui choisit par un geste nécessairement subjectif ceux qui lui paraissent dignes d'entrer dans le temple ? Certes la rhétorique de la marginalité peut être aussi déplaisante que celle de l'art institutionnalisé et du pontificat culturel. Mais on ne peut nier que le Centre Pompidou risque d'accentuer cette fatalité de la centralisation qui est inscrite dans notre histoire et dont la fécondité n'est plus aujourd'hui évidente.

Le dernier : la réussite de Beaubourg dépend, en grande partie, de l'opinion internationale. Les premières réactions sont assez curieuses, si l'on en juge par les deux articles d'Anthony Burgess et Hilton Kramer récemment publiés dans le *New York Times Magazine* (23 janvier). Passons sur l'article d'Anthony Burgess, pour lequel les principaux intérêts des Français semblent être le beaujolais, les croissants, Jerry Lewis, les grèves, la haute cuisine et « un western à la télé » (en français dans le texte), le tout d'ailleurs très gentiment dit. La réaction de Hilton Kramer surprend davantage (ou moins) lorsqu'il écrit que « le Centre Pompidou représente de la part du gouvernement et des cercles artistiques français un effort majeur pour retrouver une position de leadership mondial », effort dont l'échec ne ferait que renforcer la position américaine. Quand en finira-t-on avec cette absurde querelle et ce mot affreux de leadership ? La vérité est ailleurs : si Beaubourg était né au début du siècle, dans les années 20 ou, encore, en 1945, quel catalyseur il aurait pu être ! Aujourd'hui ? Le plus grand problème auquel sera confronté le Centre Pompidou est celui de la crise, du déclin de toute la culture de l'Occident, des deux côtés de l'Atlantique.

ANDRÉ FERMIGIER.



● **LE MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE** (17 325 mètres carrés).

Il regroupe les collections de peintures, sculptures, estampes, dessins, photographies et films d'artistes du début du vingtième siècle (1905) jusqu'à aujourd'hui. Les espaces de présentation (7 200 mètres carrés d'un seul tenant — avant-dernier niveau du centre — pour les œuvres de 1924 à aujourd'hui) sont complétés par des réserves parfois directement accessibles au public, des salles de conférences, de projections et des cellules d'information.

Dans l'espace commun du dernier niveau, à proximité de la cafétéria, le musée présente ses expositions temporaires : Duchamp, New-York-Paris en mai ; l'avant-garde dispose de galeries contemporaines au niveau de la rue (exposition Richter, A propos de Nice, Ça va ? Ça va).

● **LE CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE** (C.C.I., 3 730 mètres carrés).

Il est chargé d'étudier tout ce qui concerne la création et l'évolution de notre cadre de vie : urbanisme, architecture, design industriel, communications visuelles. Il dispose en avancée sur la piazza d'une galerie d'actualités de 1 200 mètres carrés (expositions Anatomie d'un bâtiment, Paul Davis, Femmes d'un jour, *trois « brèves » de design) et, dans son prolongement, d'une galerie rétrospective qui retrace l'histoire de la création industrielle.*

Pour l'inauguration, le C.C.I. propose au forum du Centre l'exposition Archéologie de la ville, qui donne lieu, le 2 février, à la création d'une partition de Giuseppe Sinopoli.

● **LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION** (B.P.I., 15.445 mètres carrés).

Elle occupe sur trois niveaux toute une aile du centre. Libre d'accès, elle doit pouvoir accueillir mille trois cents lecteurs. Elle possède trois cent mille documents pour commencer. Horizon encyclopédique : les derniers romans, des livres de base dans toutes les disciplines. La B.P.I. a un important matériel audiovisuel et une salle d'actualités où l'on peut consulter librement livres, périodiques, journaux, venus du monde entier, écouter des enregistrements, voir des documents filmés. Il y a aussi dans cette salle des expositions temporaires (Faire un livre).

● **L'INSTITUT DE RECHERCHE ET DE COORDINATION ACOUSTIQUE/MUSIQUE** (IRCAM, 4 880 mètres carrés).

L'IRCAM, construction souterraine reliée au Centre par un tunnel, est un domaine réservé aux acousticiens, psycho-acousticiens, théoriciens, ingénieurs, instrumentistes... où seront étudiés tous les aspects de la production et de la reproduction sonores. Quatre sections : informatique, électro-acoustique, instruments et coordination. Le public n'y aura accès qu'exceptionnellement.

● **LES ESPACES COMMUNS.**

Cinémathèque (dernier niveau) : deux salles de spectacle (en sous-sol) dont l'une, polyvalente, accueillera les concerts de l'IRCAM et les manifestations théâtrales ; l'autre, attenante, est destinée en particulier à des lectures poétiques ; des lieux de réunion ; les services d'accueil (celui des enfants avec un très grand espace niveau piazza) ; une cafétéria (dernier niveau) ; un parc de stationnement de sept cents places.

● **HORAIRES.**

Le centre sera ouvert au public les 2, 3 et 4 février de 15 heures à 22 heures, les samedi 5 et dimanche 6 de 10 heures à 22 heures. Ces horaires seront valables pour une quinzaine de jours. Ensuite, le centre devrait normalement être ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 22 heures.

● **TARIFS.**

L'accès aux espaces communs est gratuit, sauf pour les expositions temporaires (Duchamp, par exemple : 8 F ; entrée du musée : 5 F).

Un laissez-passer permanent *annuel de 50 F (25 F pour les moins de 18 ans et les groupes) permet la visite gratuite des collections du musée et des expositions temporaires, et donne droit à des réductions sur les tarifs des spectacles.*

Un laissez-passer découverte *de 10 F, valable pour un jour (5 F pour les moins de dix-huit ans et les groupes), donne droit aux mêmes avantages.*

Une technosphère pour la culture

par JACQUES MICHEL

PARIS compte donc un nouveau monument, dans la lignée des plus grands et des plus controversés, lignée qui passe par le béton « scandaleux » de Notre-Dame-de-Montmartre et le fer boulonné « outrageant » de la tour Eiffel. Il s'est installé dans le site, encore neuf et déjà incrusté. De loin, sa toiture que couronnent les réservoirs ventrus de réfrigération se mêle aux tours de Notre-Dame. La pierre de Dieu rejoint le fer peint de la nouvelle « usine culturelle ».

L'idée était bonne de l'inaugurer le soir. A la lumière électrique, Beaubourg se présente sous son meilleur jour, devient une maison de cristal et se « lit » esthétiquement. Les lourdes structures d'acier prennent alors leur envol et inscrivent dans l'espace leur jeu d'ombres et de lumières. Une superbe chronique du fer. Sur la façade, la « machine urbaine » est en mouvement, irriguée par le serpent des escalators transparents qui la gravissent et des coursives qui la longe. Beaubourg a un très « bon profil » : de trois quarts, côté nord, sur la rue Rambuteau et sur la place. Une façade de parade, vraiment impressionnante, où circulent les gens, et une façade de service, sur la rue du Renard, le long de laquelle montent toutes les circulations de fluides qui l'alimentent.

Elles sont à l'échelle des 100 000 mètres carrés de culture climatisée, éclairée et irriguée. Beaubourg, qui a mis son équipement dehors comme une parure, est arrogant.

C'est une machine nue qui nous redonne une complexité que l'architecture contemporaine, carénée et simplifiée, a perdue.

Beaubourg a été réalisé comme on fait un bateau, une machine-outil, sans concession pour le geste esthétique gratuit de l'architecte démiurge. Plutôt qu'un créateur, on sent bien que des centaines de créateurs — architectes, ingénieurs, industriels, entrepreneurs — ont apporté leur contribution à cette entreprise collective. Qui a construit Concorde, quel est l'architecte de Notre-Dame ? Beaubourg appartient à la tradition des grandes productions industrielles et en même temps renoue avec le système constructif de l'architecture gothique. Comme une cathédrale de fer, il montre l'effort des poutres portées par des colonnes et en fait un système ornemental. Les formes fonctionnelles sont belles.

La rigueur mécanicienne qui mène jusqu'au bout ses conséquences, comme si telle forme était inévitable, n'empêche nullement qu'au passage les architectes, car ils sont bien là — Renzo Piano et Richard Rogers — se fassent plaisir en dessinant avec sophistication ces énormes rotules d'acier qui s'articulent sur des poteaux porteurs larges de 80 centimètres. Le rationalisme mis en avant et le parallèle de la machine rejoignent ainsi tout de même une certaine quête irrationnelle du beau. Sauf qu'elle se veut aussi pragmatique : les formes fonctionnelles sont belles !

C'est sans doute en raison de son caractère rationnel et ouvert que ce projet avait été choisi parmi les six cent quatre-vingt-une propositions du concours. De tous, il avait le meilleur rapport de surfaces construites permettant de loger tous ces programmes qui rattraperaient le retard de l'équipement culturel parisien (musée d'art moderne, bibliothèque, etc.) et, également, de laisser assez d'espace libre pour ménager une place, comme le parvis d'une cathédrale.

En maquette, le projet apparaissait comme l'architecture la moins monumentale qui soit. La surprise a été la complexité de l'ensemble, des façades tridimensionnelles, qui, au lieu d'être une peau dissimulatrice, est un contenant avec ses machineries exhibées comme un décor.

L'architecture instrumentale

Les architectes sont conscients d'avoir eu avec les patrons du centre animé par M. Robert Bordaz le client idéal qui leur a permis de réaliser eux aussi un rêve. Et même d'influencer un destin. Ainsi, le programme initial avait une conception traditionnelle de la culture. C'est peu à peu qu'est apparue la philosophie de « maison du peuple » ouverte à tous, et d'université culturelle, pour le jeu et pour l'information. Le parti pris architectural d'ouverture, de flexibilité et de non-référence à la culture architecturale traditionnelle illustre concrètement une position engagée de la culture. Comme si les structures transformables programmaient d'avance les changements qui pourraient survenir.

Pour Renzo Piano, qui sait par expérience en Italie, d'où il vient, que les prises de conscience culturelles commencent à l'usine, Beaubourg est pensé comme un lieu de rencontre et d'échanges, de culture active et de participation. Pour lui, il y a autant de différence entre « *culture passive* » et « *culture active* » qu'il en existe entre « *architecture monumentale* » et « *architecture instrumentale* ».

Ce parti pris a déterminé l'image architecturale d'un édifice fabriqué dans l'usine et monté au fur et à mesure sur le chantier. Pour ces espaces ouverts à l'échelle d'un bâtiment où transitera tous les jours la population d'une petite ville, il fallait recourir aux techniques des ponts. Le centre est un pont à cinq étages de 160 mètres de longueur, 50 mètres de largeur et reposant sur des poteaux d'acier de 45 mètres de hauteur. Une seconde structure, fragile d'apparence, contrevente l'ensemble par d'élégants et fins croisillons tenus en porte à faux. Le plus fragile tient le plus lourd. Si les croisillons venaient à faire défaut, l'ensemble de la structure risquerait de se coucher sous son propre poids, comme une cage d'oiseau qui perdrait ses assises.

La structure de Beaubourg est le triomphe de l'acier moulé, comme la tour Eiffel celui de l'acier boulonné et les structures de Mies Van Der Rohe de l'acier soudé. Cette technique dispendieuse permet l'« ouverture » totale des étages, sans point d'appui, et l'aménagement des grandes nefs d'acier tenues par des poutres triangulées de 50 mètres de long d'un seul tenant.

Le fait d'avoir rejeté les « circulations » techniques à l'extérieur est le subterfuge qui a fait gagner une place considérable. Si elles avaient été réunies à l'intérieur comme cela se pratique dans l'architecture moderne, l'ensemble des gaines auraient occupé 20 % de la surface et déterminé son organisation.

Dissimuler la machinerie donnée en spectacle sur la rue du Renard par une seconde façade aurait demandé beaucoup d'argent et de place. Et, selon l'esprit du projet, aurait été mensonger. On en a fait un décor, coloré, baroque, plutôt délirant, qui transgresse involontairement la rigueur logique d'un système sans concession. La couleur et les dimensions aberrantes de certains conduits, comme ces pipes d'aération de superconteneur de 100 000 tonnes, donnent à ce bâtiment, d'autre part sérieux et grave, une ambiguïté salutaire et ironique où le fonctionnalisme frise l'exhibitionnisme.

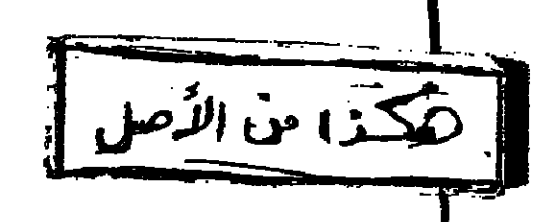
Du fer, rien que du fer. Et du verre. Rien ici qui soit combustible dans la construction. Partout l'obsession du feu. On parle de transparence mais la boîte de verre initiale est devenue en fer : la façade est constituée pour 50 % de panneaux métalliques opaques coupe-feu. Au fer et au verre, il faut ajouter l'eau : toute la structure en est irriguée. Les colonnes portantes sont creuses et pleines d'eau, avec une pompe sur le toit qui ferait circuler l'eau et déclencher les gicleurs pour « refroidir » la machine si d'aventure elle commençait à chauffer.

L'architecte donne le volume. Les utilisateurs l'aménagent. Sous ces grandes nefs de 7,50 mètres de haut, c'est peut-être le musée qui en tire le parti qui apparaîtra le plus acceptable. Il est le plus traditionnel. Grâce à ses cimaises-bungalow qui ont la blancheur neutre du musée moderne, il est presque en contradiction avec la *technosphère* à laquelle il se soustrait en quelque sorte. La bibliothèque, elle est en plein dedans.

Sous l'espace de cathédrale de fer, les alignements d'étagères un peu de guingois ne parviennent pas à se mettre à l'échelle de l'architecture.

Qu'on ne s'en étonne guère, les salles sont inachevées. Il y manque les « mezzanines » suspendues, qui jouent un rôle structurant dans ces espaces distendus, incomplètement occupés en hauteur, comme le montre l'unique mezzanine réalisée pour l'entrée du musée, sur les cinquante prévues à travers l'ensemble du bâtiment. Restrictions budgétaires : chacune des mezzanines représente une dépense de 700 000 F. Autre économie d'importance qui diminue les moyens du Centre, l'ajournement de l'installation du « mur d'images » qui devait faire de Beaubourg une cathédrale électronique illuminant la place.

On avait vu très grand et on a dû réduire, temporairement on l'espère, les équipements, ce qui appauvrit l'originalité du Centre. Cependant, si l'ensemble du projet avait été moins important, si on n'avait pas tenu à y mettre tant de choses comme pour tout régler d'un coup, il est à parier que le bâtiment aurait été plus fin, plus subtil et transparent, avec un rez-de-chaussée ouvert entre la place et la rue du Renard. En un mot, il aurait été moins écrasant et écrasé. En architecture, passé un certain seuil, les grandes portées accroissent les coûts et les efforts de structure dans des proportions géométriques. Les colonnes de soutien deviennent trop grosses, les gaines d'alimentation monumentales et innombrables. La prouesse est certes accomplie. Mais reste à vivre avec et à la faire vivre.



AU PLATEAU BEAUBOURG

ARTS ET SPECTACLES

Mme POMPIDOU : l'ancien président de la République avait trouvé le projet très beau.

Interrogée lundi 31 janvier au micro de France-Inter, Mme Claude Pompidou a notamment déclaré que l'ancien président de la République avait trouvé le projet architectural « très beau ». « Il a dit : « Ça va faire crier », parce que c'était vraiment une chose absolument nouvelle, que l'on n'avait jamais vue. Mon mari se préoccupait beaucoup des couleurs de ce Centre, et j'ai retrouvé, tout à fait par hasard, et très récemment, une note. Cette note disait qu'il souhaitait que les couleurs soient dans les bruns et bleus de Braque, bruns et bleus assez doux. Mais ceci dit, il aurait peut-être aimé les couleurs actuelles, s'il les avait vues, parce que moi je trouve que c'est très beau, bien que cela fasse crier beaucoup de personnes. »

FERMÉ MARDI

Ce n'est que le mercredi 2 février que le Centre sera ouvert au public, de 15 h. à 22 h. Il le sera également aux mêmes heures les jeudi et vendredi 3 et 4 février. Les samedi et dimanche 5 et 6 février, il sera ouvert de 10 h. à 22 h. Ces horaires seront valables pour une quinzaine de jours.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE JOURNAL DU DIMANCHE : de quoi construire cinquante collèges.

« (...) Sa construction a coûté 100 milliards anciens... Son fonctionnement coûtera au minimum 13 milliards par an. C'est-à-dire de quoi construire cinquante collèges ou bibliothèques chaque année !

» Qui paiera ? Nous, bien sûr. Mais quel ministère ? Mme Françoise Giroud pousse déjà des cris. La boîte va drainer tout son budget. C'est un sacré caillou pointu dans la chaussure du gouvernement. Tout le monde en est consterné et obsédé. Comme les jambes du cadavre d'Ionesco, ses tuyaux grandissent chaque jour. « Il » est là, il est laid, il est ruineux, comment s'en débarrasser ?

» Curieusement, c'est par la représentation de « l'Impromptu », d'Ionesco, que se terminera l'inauguration. M. Giscard d'Estaing trouvera sûrement ce choix symbolique. S'il réfléchit un peu, il pourrait...

» Il pourrait, dans un geste de géniale générosité, en faire cadeau à Amin Dada... »

(RENE BARJAVEL.)

L'AURORE : le génie n'y viendra pas sur commande.

(...) Mirage et Mystère peuvent sortir de bureaux d'études, mais les idées ou les formes nouvelles de l'art ne répondent guère à des critères d'aérodynamisme, de portance, de puissance et de conformité que la création industrielle, sous l'impulsion et le contrôle de fonctionnaires et des factionnaires de la culture ? L'artiste, s'il ne crée pas dans la misère, crée dans l'indépendance et dans la dissidence. On ne rêve pas dans les usines, il n'y a pas d'usines à rêver.

C'est pourquoi on se leurre et on nous leurre en nous faisant espérer que l'usine Beaubourg permettra d'augmenter le niveau et la qualité de la production culturelle française grâce à on ne sait quel encadrement de l'imagination créatrice ? Le cadre est propice aux expositions, non aux propositions. Le génie n'y viendra pas sur commande aux compositeurs de l'IRCAM, aux peintres, aux sculpteurs, ou aux architectes A.G.D.G.

Le mieux qui pourrait arriver à Beaubourg fût que cette institution qui n'a été ni conçue ni créée ni ne sera gérée par une volonté venue d'en bas, mais par une décision centrale et souveraine devint pourtant un lieu de rencontre et d'émulation, où l'esprit se choquerait contre l'esprit, un nouveau Bauhaus qu'annexeraient les professionnels de l'art. (...) »

(DOMINIQUE JAMET.)

LE FIGARO : une date.

« (...) La triste situation de la culture française n'est un secret pour personne. Voilà longtemps déjà que — malgré l'Opéra, ses théâtres et ses concerts — Paris n'était plus cette capitale des lettres et des arts qu'elle a été pendant des siècles et que Londres, puis New-York lui avaient ravi ses lauriers. Pour la première fois depuis des années, un événement culturel aux dimensions internationales se situe enfin à Paris. Nous nous bouchons trop souvent les yeux sur nos échecs, ne nous les bouchons pas sur nos succès : discuté, contesté, acclamé par les uns, vomi par les autres, le Centre Georges-Pompidou constitue une date dans l'histoire culturelle de notre pays et peut-être du monde. (...) »

(JEAN D'ORMESSON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : faux débats.

« (...) De quelle renaissance culturelle et artistique s'agira-t-il lorsque le vocabulaire officiel n'évoque que les concepts de « grandeur » et de « prestige », tandis que l'opposition ne songe qu'à la manière d'y prendre le pouvoir, en s'abritant derrière le slogan de la démocratisation ?

» De quelque côté que l'on se tourne, Beaubourg embarrasse, provoque de faux débats, et dérange les habitudes.

» Au-delà d'une inauguration fastueuse, et d'un grand mouvement de curiosité populaire, est-il raisonnable de ne compter que sur la mise en circulation des cartes oranges de la culture ? Faut-il diriger Beaubourg comme la R.A.T.P., en attendant de futures barricades ? »

(HENRY CHAPIER.)

L'HUMANITE : dans un régime démocratique...

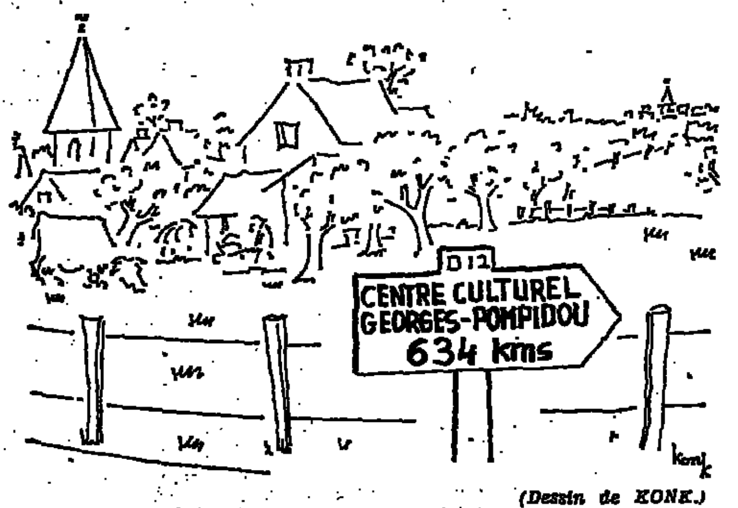
« Dépositaire d'un patrimoine artistique, Beaubourg est en fait l'œuvre de ses architectes, de ses ouvriers ces jours-ci engagés dans la lutte, de personnalités comme Pierre Boulez et Pontus Hulten. Dans un régime démocratique, il sera nécessaire d'imaginer, dans la pratique, un mode de financement très varié, et nouveau.

» Le développement des circuits de financement et une gestion démocratique constitueraient des garanties de la liberté de création et de confrontation, faciliteraient les échanges entre les artistes, associations et personnalités publiques, autant qu'entre Beaubourg, la région Ile-de-France et la province. »

LIBERATION : le dernier paquebot.

« (...) Quelques slogans au choix : Beaubourg, c'est le rêve éveillé d'un technocrate du contrôle et de la communication verni par l'alibi artistique. Beaubourg, c'est le prototype de la société de demain, celle de la sécurité totale de la communication à sens unique, omniprésente, autorégulatrice. Beaubourg, une grande baraque plus ou moins incontrôlable, soumise aux pressions multiples et contradictoires de l'Etat, des oppositions, du commerce culturel, de l'avant-garde. Beaubourg, dernier paquebot d'une culture officielle à la dérive... »

(ANTOINE LEFEBURE.)



(Dessin de KONK.)

UNE LETTRE DU DIRECTEUR DE LA SEMAH

Comment fermer le plateau Beaubourg ?

Nous avons reçu de M. Dominique Saglio, directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement du secteur des Halles (SEMAH), la lettre suivante :

L'article d'André Fermigier, intitulé « Comment fermer le plateau ? », paru dans *le Monde* du 13 janvier 1977, pose, peut-être involontairement, un problème *d'urbanisme majeur* : la ville, et surtout son centre, doit-elle être un décor ou bien plutôt un lieu d'habitation ? (...)

...Le Centre G.-Pompidou est en effet un événement considérable, *mais dans un* quartier que la Ville de Paris a voulu voir renaître. C'est bien pour favoriser cette renaissance que la commune — et elle seule — a largement financé la restauration des immeubles des 17e et 18e siècles de la rue Saint-Martin, réalisée par la SEMAH, et dont M. Fermigier a bien voulu souligner la qualité. N'y ont été relogés que des expropriés ou, à défaut, des personnes à faible revenu travaillant dans le quartier.

L'îlot situé au nord du centre constituait la zone d'habitat le plus vétuste et insalubre de Paris. C'est pourquoi, dans le cadre de l'opération d'aménagement des Halles, la Ville a décidé de procéder à sa complète reconstruction, hormis le maintien des façades de la rue Saint-Martin, de façon à préserver ce cheminement historique. Cette « rénovation » a été élaborée et décidée en accord avec l'association des habitants et commerçants du quartier et a donné lieu, dès 1973, à un accord du ministère des affaires culturelles. Contrairement à ce qu'indique M. Fermigier, les constructions prévues comporteront, pour moitié de la surface construite, des logements à objectif social (H.L.M., logements primés), des équipements communaux (école et crèche) et des surfaces de commerces destinés à la réinstallation des commerçants d'origine. Ce sont d'ailleurs des H.L.M. qui ont été édifiées en premier lieu.

La querelle actuelle porte sur le maintien des façades de cinq immeubles le long de la rue Rambuteau qu'il devient d'ailleurs difficile de bien voir de la piazza depuis que celle-ci comporte la reconstruction imprévue de l'ancien hangar d'un sculpteur. La question essentielle est bien de savoir si ce front d'immeubles doit constituer un décor ou abriter des habitants, car malheureusement l'état de vétusté des bâtiments conduit à un choix. Le problème de l'architecture est en fait soluble, dans la logique de M. Fermigier, *si l'on reconstruit* en recherchant des proportions et des galbes *qui soient identiques* à ceux des façades actuelles. Et ce débat n'est pas mineur puisqu'il entraîne des conséquences non seulement sur l'équilibre financier de l'opération des Halles, non seulement sur la remise en cause de décisions déjà prises, mais encore sur la conception que l'on se fait de la Ville elle-même et sur l'aptitude de l'architecte (Jean-Claude Bernard) à appréhender le problème.

Puis-je ajouter enfin, puisque M. Fermigier a bien voulu féliciter les services de la Ville et de la SEMAH, qui en sont responsables, de l'« intelligence » avec laquelle a été aménagé le quartier, qu'il serait surprenant que les mêmes responsables acceptent de prendre n'importe quelle décision sur le problème qu'il évoque.

[Au lieu de « reconstruire en cherchant des proportions et des galbes *qui soient identiques* à ceux des façades actuelles », pourquoi ne pas tout simplement conserver celles-ci ? Et que penser de la hâte avec laquelle, dès le lendemain de la parution de notre article, on a commencé à détruire ces immeubles de la rue Rambuteau, dont nous continuons à dire qu'ils auraient dû ou devraient à tout prix être conservés, tant ils assurent à l'ensemble du plateau harmonie et cohérence, ce qui ne sera peut-être pas le cas de ce que l'on édifiera à leur place, comme on peut le voir par le projet *que le COGEDIM a eu* l'obligeance de nous communiquer et que nous reproduisons.

Il convient d'ajouter que le quartier de l'Horloge n'offrira pas que « des bureaux, des appartements de haut et moyen standing », comme nous l'avions décrit, mais 50 % des logements sociaux « réservés aux habitants du quartier désignés par la SEMAH ». — A. Fg.]

LETTRES

CORRESPONDANCE

ANDRÉ SÉVRY ET LES ÉCRIVAINS PROLÉTARIENS

A propos de l'article nécrologique consacré, le 16 novembre 1976, à notre ancien collaborateur André Sévry, M. Jean Prugnot (Haguenau) nous écrit :

André Sévry n'a certainement pas fait partie d'un « groupe des romanciers naturalistes » (?), et je ne pense pas qu'il ait jamais connu Henri Céard, mort en 1924. Il y a là, à mon avis, une confusion avec le « groupe des écrivains prolétariens » et Henry Poulaille, dont on sait qu'il prit violemment position, dès l'origine, contre l' « école populiste ». André Sévry ne se rattachait nullement à ce courant littéraire. Il était un ami de longue date d'Henry Poulaille, et c'est à celui-ci, qui avait lu le manuscrit des *Mains*, qu'il dédia ce roman, ainsi que, plus tard, *Golconde*.

Poulaille, qui travaillait aux éditions Bernard Grasset, prodigua, dans les années d'avant guerre, une aide désintéressée (...) aux jeunes écrivains prolétariens, dont André Sévry faisait partie. Cette lettre est aussi une occasion de rappeler son nom, injustement oublié aujourd'hui.

Cinéma

« LA ROSE DE LA FLÈCHE », de Richard Lester

Robin, le cher Robin, revient de la Croisade. Vingt ans auparavant, il avait quitté *ses bois et ses gueux* pour aller défendre en Terre sainte *les couleurs du roi Richard.* Vingt ans de luttes indécises, de chimères et de déceptions. Le jeune homme d'autrefois est devenu un guerrier fatigué, capable encore de coups terribles, mais sur qui pèse la quarantaine. Presque un ancien combattant.

Richard Lester se moque volontiers des héros de légende. On se souvient du traitement qu'il avait fait subir à nos trois mousquetaires, transformés par ses soins en rustres gaffeurs et brouillons. Le résultat n'avait pas été très heureux. Beaucoup plus réussi est *la Rose et la Flèche*, film où l'humeur sarcastique de Lester s'accompagne de tendresse, et qui a moins pour objet de détruire le mythe de Robin que de le réduire à ses dimensions humaines.

Voilà donc Robin retrouvant l'Angleterre et les *fantômes* de sa jeunesse. Bien des surprises l'attendent. Richard, *le roi au cœur de lion*, n'est plus qu'une ganache cruelle qui attend la mort en se livrant aux plaisirs. Tuck et Will, ses fidèles copains, ont pris de la bedaine et vivent de misérables rapines. Quant à Marianne, sa bien-aimée, lassée de l'attendre, elle est entrée au couvent. Une nonne, Marianne ! *Robin n'en croit pas ses yeux.* Mais, Dieu merci, la nonne est toujours *aussi belle, toujours aussi amoureuse*, et il suffira que Robin lui montre son corps meurtri et la prenne dans ses bras pour qu'elle jette son voile aux orties.

Après l'*andante* des retrouvailles, l'*allegro* des dernières aventures. Car il y a encore des sots à bafouer, des méchants à terrasser, des *opprimés à défendre.* La forêt de Sherwood retentit à nouveau du cliquetis des armes. *Comme au* bon vieux temps, embuscades et mêlées se succèdent, jusqu'au jour où Robin se trouve face à face avec le shérif de Nottingham, son plus dangereux adversaire. Un duel est décidé. Duel implacable, dont Robin sort vainqueur, *mais blessé à mort.*

Et c'est alors le *largo* final, le *mythe de Robin rejoignant celui de* Tristan. Pour abréger les souffrances de son amant, Marianne lui fait boire un breuvage empoisonné, puis elle s'empoisonne à son tour. Les voilà unis pour l'éternité. La dernière image est superbe. Robin tire une flèche et demande à ses amis que son corps et celui de Marianne soient *enterrés là où tombera la flèche.* Mais la flèche s'envole dans l'azur *et file vers l'infini.*

Ainsi s'achève sur une note émouvante ce film dont on avait pu croire qu'il ne serait qu'une parodie, et qui, entre deux chevauchées, nous parle à mi-voix du temps qui passe, des rêves abolis, de l'amour inusable, de la vieillesse qui approche. Il y a de la poésie dans ce récit tumultueux et coloré, et, sous la goguenardise de certaines scènes, une *gravité latente. Richard Lester le* facétieux, le hargneux, fait place ici à Richard l'enchanteur, Richard le romantique. Nul ne le regrettera.

Quelques *cheveux* en moins, quelques kilos en plus, Sean Connery *n'est plus le fringant* aventurier de naguère. Mais il n'en exprime que mieux la vulnérabilité de Robin. Quant à Audrey Hepburn, que l'on avait perdue de vue ces dernières années, elle est toujours aussi séduisante. Un peu trop bien coiffée peut-être, mais si gracieuse, si sensible, qu'on lui pardonne ses bouclettes.

Pour nous dire que les héros sont mortels, Richard Lester a réalisé son *plus joli film.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Paramount - Champs - Elysées (v.o.), Paramount - Opéra, Rotonde, Paramount - Galaxie, Convention - Saint-Charles, Paramount - Maillot (v.f.).

« UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC »

Le grand succès commercial de *A nous les petites Anglaises* a permis à Michel Lang de réaliser ce film plus ambitieux, tiré d'un roman de Claire Gallois. Thème de l'adolescence encore, mais le ton s'est fait grave. Béatrice (quatorze ans) évoque, dans sa pension, la mémoire *de sa sœur Claire (vingt ans), morte,* au cours de l'été dans un accident de la route. *La personnalité de Claire* (qui menait une double vie), le caractère de Béatrice (désir d'identification à la grande sœur, sentiments ambigus à l'égard des adultes) se construisent dans un kaléidoscope de souvenirs et d'impressions où intervient également la subjectivité du père des deux filles.

Michel Lang joue comme à plaisir d'une écriture qui veut évoluer avec *virtuosité entre le présent et le* passé, qui établit, dans une chro*nologie brisée*, des associations d'idées et d'images. Or, cette écriture paraît factice, appliquée à la description d'un milieu bourgeois très traditionnel, à une psychologie de salons de la plaine Monceau et de luxueuses résidences secondaires. *Elle ne fait que compliquer un récit* qui n'aurait, il est vrai, sans cela, rien de bien original.

Les images sont belles, il y a quelques scènes d'émotion joliment enlevées. Des acteurs chevronnés jouent avec conviction des personnages stéréotypés. *France Dougnac* a beaucoup de charme et la jeune Aude Landry une présence prometteuse. — J. S.

★ Capri, Paramount - Marivaux, Boul' *Mich'*, Paramount - Odéon, Publicis - Champs - Elysées, Paramount-Bastille, Paramount-Gobelins, Paramount - Montparnasse, Paramount - Orléans, Convention-Saint-Charles, Passy, Paramount-Maillot, Paramount-Montmartre, Les 3 Secrétan.

Peinture

MORT DE JULES CAVAILLÈS

Nous apprenons la mort du peintre Jules Cavaillès. Il était âgé de soixante-seize ans.

[De Carmaux, où il était dessinateur aux mines, Jules Cavaillès était venu étudier la peinture à Paris et, en 1925, entrait à l'académie Julian. Il exposait d'abord au Salon des artistes français, puis aux Indépendants et au Salon d'automne, tout en tenant, pour vivre, une petite épicerie. En 1936, il obtint la bourse Blumenthal et en 1937 exécuta plusieurs panneaux décoratifs pour l'Exposition universelle.

Cet artiste fervent de couleurs vaporeuses, à la Bonnard, faisait partie du groupe qu'on a alors qualifié de « peintres de la réalité poétique ». Depuis la guerre, il a exposé dans de nombreux salons ; tout récemment, le Salon d'automne, dont il a été un des animateurs, lui rendait hommage en présentant *une sélection de ses œuvres.*]

Musique

DEUX SOIRÉES CARTER A L'IRCAM

Les deux concerts Elliott Carter organisés par l'IRCAM (au Centre universitaire américain Reid Hall et au Théâtre de la Ville) n'incitent guère à voir « passer le vingtième siècle » dans l'enthousiasme. Comme on aimerait cependant que ce compositeur américain à cheveux gris, au bon visage charmant et doux, qui parle fort bien et avec humour notre langue, eût du génie, ou du moins un génie accessible ! Ses œuvres en tout cas nous ont laissés affamés de musique.

Il nous a dit que, né en 1908, il avait grandi dans la musique d'avant-garde (Schoenberg, Bartok, Varèse), qu'il était « contre » jusqu'à la fin de la dernière guerre, parce qu'elle lui paraissait dépassée, et qu'il écrivait alors des œuvres « faciles ». Depuis il a changé.

Peut-être reste-t-il quelque chose de ce temps (et des enseignements de Nadia Boulanger) dans sa Sonate pour violoncelle et piano *(1948), qui garde une certaine expression romantique à travers des jeux vifs, des rythmes pleins de sel, et dont la fantaisie reste clairement orientée vers un langage.*

Carter entreprend alors des recherches d'écritures dans les Pièces pour timbales *(jouées avec une fureur dionysiaque par Sylvio Gualda) et les* Etudes pour quatre bois *(1949) qui, toutes, sont agencées avec beaucoup de finesse et d'intelligence sensible.*

Mais ensuite la musique se brouille à travers des expériences passablement hasardeuses. Dans le Deuxième Quatuor à cordes *(1959), chaque instrument est typé comme un personnage d'opéra : « le premier violon est très volage, le second essaie toujours de rétablir l'ordre, l'alto n'arrête pas de pleurer, le violoncelle est passionné ». Malheureusement, rien ne jaillit de ce choc de caractères qu'une mêlée opaque comme un combat de nègres dans un tunnel.*

Dans le Troisième Quatuor *(1971), c'est pire : premier violon et violoncelle jouent quatre mouvements, tandis que second violon et alto en jouent six, chacun étant relié à une cassette pour recevoir le tempo métronomique. Ces jeux de polyrythmie ou de « modulation métrique » (changements de rapidité contrôlés et interdépendants), qui fascinent Carter dans nombre de ses œuvres, sont sans nul doute une piste intéressante, mais ce qu'on nous présente comme une « conversation » ou un « débat » n'aboutit qu'à un torrent de séquences abstraites, juxtaposées et incohérentes où l'on ne saisit pas l'ombre de musique.*

De même dans le Duo pour violon et piano *(1974), encore un entrechoc de caractères, et dans le* Double Concerto pour clavecin, piano et deux orchestres de chambre *(1961) où, du moins, la richesse instrumentale, le talent d'orchestrateur de Carter et une certaine apparence de discours musical retiennent davantage l'attention.*

Est-ce la clé d'un langage nouveau qui nous manque ? Peut-être, encore que l'impression soit celle d'une absence de langage. Pourtant, dans une œuvre récente, A mirror on wich to dwell *(Un* miroir où demeurer, *1976), les poèmes d'Elizabeth Bishop, très hermétiques, mais d'un réel poids symbolique, semblaient enfin polariser cette musique autour d'un sens ; la voix intense, tendue et vibrante de Jane Manning accrochait avec un expressionnisme quasi schoenbergien les images, les sensations, les émotions, comme ces multiples interventions instrumentales d'un « impressionnisme » pulvérisé qui semblaient enfin rendues à leur destination musicale.*

Le Composers String Quartett, Michel Beroff, F.-J. Thiollier et les musiciens de l'Ensemble intercontemporain, sous la direction de Michel Tabachnik, se consacraient avec un acharnement méritoire à ces œuvres plutôt ingrates.

★ Dans l'article sur « Beethoven par l'Orchestre de Paris » (*le Monde* du 30 janvier), il fallait lire au troisième paragraphe : « *l'orchestre* devient un peu opaque » (et non pas *l'archet*). D'autre part, le compte rendu de l'enregistrement du *Faust* de Gounod, publié en rubrique « théâtre » dans *le Monde* daté 30-31 janvier, était évidemment une critique de disques

JACQUES LONCHAMPT.

Rock

UN CONCERT BEAUROCK

La préfecture avait donné son autorisation très tard, « exprès », disait-on chez les organisateurs, et il y avait peu de monde, samedi soir, pour le concert Beaurock présenté porte de Pantin, à *l'Hippodrome de Paris.* Quinze cents personnes, c'est bien sûr un public nombreux ; *quinze cents personnes, ce n'est* rien pour se réchauffer sous un si grand chapiteau.

Le Beaurock, c'est comme le Bearock. Du rock français qui surgit par longs concerts tristes qui n'ont rien à voir avec ceux dont ils sont les marginaux et *les prolétaires* : les *grandes manifestations* de musique pop (scandaleuses de violence, à différents niveaux) et le music-hall tel que le fait chanter Julien Clerc au Palais des Sports. A la soirée Beaurock, ni tapage ni gaieté, ni hystérie, ni gentillesse. Pas de charme, mais presque un désespoir. *La zone. Parfois* grands musiciens, souvent mauvais, les Lapins bleus des îles, West African cosmos, Soho, Téléphone : rien que des groupes qui travaillent le jour afin de pouvoir sauver leurs *nuits.* Et puis, incongrus, Bernard Lavilliers qui essayait de faire passer ses textes, et une très vieille chanteuse qui appuyait d'une méchante guitare des cordes vocales *rouillées.* — Cl. D.

Livres

Les surréalistes et le cinéma

Les écrivains surréalistes se sont, *dans les années 20*, énormément intéressé au cinéma ; ils ont écrit sur lui et pour lui et pourtant, il n'existe pas — hors deux ou trois œuvres et les films de Bunuel, — un cinéma de véritable esthétique et morale surréaliste, disent, démontrent dans cet ouvrage — paru il y a quelques mois — Alain et Odette Virmaux.

Au contraire d'Ado Kyrou qui, dans *le Surréalisme au cinéma, Amour, Erotisme et Cinéma* a cherché partout la trace, l'influence, volontaire ou non, du surréalisme, les auteurs ne font pas l'historique des films qui pourraient s'en réclamer plus ou moins, même pour appuyer leur thèse. Ils rétablissent, dans une étude un peu rapide mais fort éclairante, les rapports d'un mouvement littéraire avec ce *moyen d'expression porteur* de magie et de surréel que sem*blait être alors le cinéma muet.*

La plus grande partie du livre *est consacrée à une « anthologie* thématique » où sont réunis sous quatre rubriques (la fête, la soif de conquête, les rêves, le désenchantement et la nostalgie) commentaires, témoignages, lettres, scénarios, poèmes d'Aragon, Breton Soupault Artaud, Gilson, Péret, Man Ray, Hugnet Picabia Ribemont-Dessaignes, Eluard, etc. Tout cela restitue l'esprit particulier d'une époque, l'histoire d'un rêve de création *et d'une union manquée. C'est* passionnant.

(JACQUES SICLIER.)

★ Editions Seghers, 48 F.

■ Le concert donné par Champion Jack Dupree, le jeudi 27 janvier, à la faculté de droit de la rue d'Assas, a été interrompu par une manifestation d'un groupe d'extrême droite. Il a été nécessaire d'évacuer la salle. Le chanteur écossais Charles Brutus Mac Clay, qui assurait la première partie du spectacle, a été *agressé.*

■ Les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris organisent un débat sur le thème « Cinéma : culture ou profit », le 1er février, à 20 h. 30, E.S.C.P. : 79, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. 357-53-97.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Temps des cerises (soirée littéraire).
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts et techniques du cinéma ; 21 h. : Ensemble de l'Itinéraire, dir. A. Louvier, et l'Ensemble vocal Prima Materia (le son les architectures du temps).

Les autres salles

Comedie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitromagie.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Solo pour Vannia.
Les Blancs-Manteaux, 21 h. : Etrange pâleur ; 22 h. 30 : C'est la surprise.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Côté cour, coté en Bourse. — II, 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Topiques.
Cour des Miracles, 22 h. : les Mirabelles.
Dix-Heures, 20 h. 15 : Jacques Blot.
Le Fanal, 20 h. : le Président.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Une maille à l'envers, une maille à l'endroit ; 23 h. 30 : Hé ! Mec. — II, 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-Loups.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : le Pot de terre contre le Pot de vin.

Festival des cafés-théâtres

Blancs-Manteaux, 20 h. : l'Intervention.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 31 janvier

Sélénite, 20 h. 30 : Je fus nambula.
Cour des Miracles, 23 h. 30 : What a fair foot.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Jean Mauzac et Jacques Aveline ; 22 h. : Bébé-Phoque.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Stéphane Varègues ; 22 h. 15 : Valeria Munarriz.
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Djalma ; 22 h. : Claude Vence et Dounia ; 23 h. : J.-Claude Monnet.
Théâtre Plaisance, 22 h. 45 : l'Amour en visite.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : B. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

Le music-hall

Olympia, 21 h. : Johnny Mathis.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.

Les concerts

Le Palace, 18 h. 30 : J.-P. Rampal, flûte (Bach, Kuhlau, Franck).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Y. Tate, violon ; P. Devoyan, piano (Mozart).
Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. J.-F. Paillard, avec V. de Los Angeles (Vivaldi, Haendel, Bach).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Paris, dir. P. Duvauchelle (Vivaldi, Bach, Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec J.-B. Pommier, piano (Beethoven).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Trio Rialer et Trio Hemera (Beethoven).
Théâtre 13, 21 h. : Livia Rev, piano (Chopin, Mozart, Debussy).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

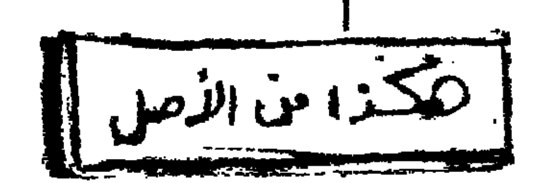
Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21)
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23)
L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86)
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33)
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 5e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70)
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
FRANCE, MERE PATRIE (Fr.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE GANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88)
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suiss.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42)
LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75)
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE JUGE FAYARD DIT « LE SHERIFF » (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
KING KONG (A., v.f.) : George V, 8e (225-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
L'APPAT (Fr.-All.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
1900 (1re partie) (**) (It., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (2e partie) (**) (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : Studio Logos, 5e (633-26-42)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)
LA PREMIERE FOIS (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; les Images, 18e (522-47-94).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; à 12 h. et 23 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86)
SUNDAY TOO FAR AWAY (Austr., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43)
THE MARATHON MAN (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
TODO MODO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
VIOL ET CHATIMENT (A., v.o.) (**) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les films nouveaux

LA MARCHE TRIOMPHALE, film italien de Marco Bellocchio, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN, film franco-canadien de Nicolas Gessner, v. ang. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ROSE ET LA FLECHE, film anglais de Richard Lester, v.o. : Paramount-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PRETE-NOM, film américain de Martin Ritt, v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC, film français de Michel Lang : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'AIGLE S'EST ENVOLE, film américain de John Sturges, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75)

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

INGÉNIEUR DES VENTES
POUR SYSTÈMES DE FREINAGE

Nous sommes une Société Internationale de construction de matériel de freinage pour véhicules. Pour l'expansion de notre marché en Europe, nous cherchons un ingénieur qualifié possédant une expérience des systèmes de freinage de véhicules, surtout dans le domaine des freins pneumatiques et, de préférence, également expérimenté dans le secteur commercial.

Le titulaire sera rattaché à notre société de vente à Liège, couvrant surtout les pays d'expression française et, occasionnellement, le reste de l'Europe. Il devra faire preuve d'une grande initiative, c'est-à-dire négocier des contrats au plus haut niveau, découvrir de nouveaux débouchés, maintenir des contacts et établir son propre programme de déplacements.

Il est indispensable de posséder une formation d'ingénieur, de parler couramment français et anglais avec, de préférence, des connaissances de base d'allemand, et d'être à même de communiquer avec les ingénieurs de développement et production.

Salaire intéressant à négocier, avec voiture de société. Remboursement des frais, autres avantages d'une grande société ainsi que, le cas échéant, la prise en charge des frais de déménagement.

Si vous cherchez un poste à responsabilité où votre initiative et votre enthousiasme seront récompensés, écrivez en joignant votre C.V., à :

Mr. R. KEME
CLAYTON DEWANDRE (Belg.) S.A.,
Bd FRERE-ORBAN 15, Bte 012
4000 LIEGE, BELGIQUE

IMPORTANTE FIRME AMERICAINE, recherche pour

l'AFRIQUE OCCIDENTALE

directeur de zone

30 ans minimum,
formation AGRONOMIQUE,
langue ANGLAISE indispensable.

Il sera chargé de promouvoir sur un plan technique et commercial ses produits anti-parasitaires en collaboration étroite avec ses distributeurs de chaque territoire. La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà une expérience africaine.

Lieu de résidence : ABIDJAN.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 11.733 à HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.



recherche pour

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE BOIS CONGO (Pointe-Noire)

1 DIRECTEUR FORESTIER

Il sera chargé :
- de la direction des chantiers forestiers ;
- de la création et de l'entretien du réseau routier ;
- de l'administration du chantier.

Salaire important.
Nombreux avantages sociaux.
Lieu de résidence : Chantier forestier.

Adresser C.V. manuscrit et photo à la S.I.E.I., 52, rue de Dunkerque, 75009 PARIS.

ENTREPRISE FRANÇAISE

recherche
pour important chantier

MOYEN ORIENT

électricité générale
et courants faibles

INGENIEUR - CHEF DE GROUPE

- Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.
- Déplacement seul ou avec famille.

Adresser curriculum vitae sous la référence 35.199
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

MAURITANIE
SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE

Employant plus de 6000 personnes dont 1000 expatriés, la SNIM comprend notamment des mines de fer, de cuivre, une raffinerie, etc...
Elle cherche à pourvoir pour l'une de ses unités le poste de

CHEF DU SERVICE ATELIERS

Rattaché au Chef du Département Technique, il aura pour fonction :
- la supervision de l'entretien et de la révision des engins miniers (pelles RB 110, chargeuses 992 et 988, etc...) de divers équipements auxiliaires et d'une station de pompage,
- la responsabilité de différentes sections : chaudronnerie - garage VL, PL - mécanique générale - vulcanisation.

Ce poste conviendrait à un ingénieur A et M ou équivalent, ayant 5 ans minimum d'expérience et une parfaite connaissance du matériel de Mines et Travaux Publics.
La rémunération, fonction du niveau du candidat, est assortie d'avantages substantiels (logement équipé, voiture, polyclinique et soins médicaux gratuits, 2 mois de congés annuels, etc...).

Snim

Adres. C.V., photo et lettre manus. s/réf. 4029/M à la SNIM, 42, rue Cambronne 75015 Paris.



Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Dresse chaque semaine le tableau récapitulatif des offres d'emplois encadrées, parues dans "Le Monde" concernant chacune des principales fonctions ou professions.

C'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou les fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions demandées	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandé.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ________________ ou SOCIETE : ________________

ADRESSE : ________________ TEL. : ________

Joindre le règlement par ch. bancaire à l'ordre du «Monde» ou ch. postal (CCP4207-23 Paris)
ETRANGER - envoi aérien : + 1 F. par fonction et par semaine

PA 1/2/77

REPRÉSENTANT TECHNICO-COMMERCIAL
Produits de Fonderie

Afin de répondre à la demande croissante de nos produits en Europe, nous avons besoin, pour couvrir les pays de la C.E.E., d'un représentant technico-commercial possédant une expérience complète de l'industrie de la fonderie.

Nos produits, comprenant les pièces coulées en aluminium, acier, fer doux, usages spéciaux (haute pression, gravité et sable), sont utilisés dans divers secteurs industriels, dont l'automobile et les véhicules commerciaux, ainsi que la technique générale.

Le titulaire opérera à partir de notre société de vente à Liège, Belgique, et nous prendrons en charge, le cas échéant, les frais de déménagement.

Il est indispensable que le candidat parle couramment français et anglais, avec, de préférence, des notions de base d'allemand.

Salaire intéressant à négocier, avec voiture de société et autres avantages.

Si vous désirez faire partie d'une organisation en pleine expansion, envoyez votre C.V. à :

Mr. R. KEME
CLAYTON DEWANDRE (Belgium) S.A.
Bd FRERE-ORBAN 15, Bte 012
4000 LIEGE, BELGIQUE

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
recherche

1°) Pour une importante étude routière en AFRIQUE de l'OUEST.

UN CHEF DE MISSION

Ingénieur, ayant au minimum 10 ans d'expérience dans le domaine des études routières, y compris topographie et géotechnique, et 5 ans au niveau de Responsable de projet.
Il sera chargé des liaisons avec le siège et le Bureau d'Etudes de Paris, de l'animation et du contrôle des opérations sur place, des contacts avec l'administration.
Durée de la mission : 2 ans minimum.
Possibilité de développement ultérieur, en fonction de la personnalité et des résultats.

2°) Pour son bureau d'Etudes à Paris.

UN INGÉNIEUR ROUTIER

Minimum 5 ans d'expérience dans le domaine des études routières (tracés, chaussées, ouvrages d'art, équipements ; études préliminaires et de projet, dossiers d'appel d'offres).
Possibilités missions à l'étranger.
Bonne connaissance de l'anglais vivement souhaitée.

Envoyer lettre manusc., C.V., photo et prétentions sous référence RR 17 à

PROFILS *CONSEIL EN RECRUTEMENT* 5 bis, rue Keppler, 75116 Paris.

SORGEM
recherche

1) ORGANISATEURS ÉCONOMISTES

- *grande école de gestion + formation complémentaire (économie, comptabilité ou gestion) ;*
- *expérience professionnelle cabinet d'organisation ou Audit (3 ans minimum).*

2) AUDITEURS

- *formation supérieure ;*
- *expérience AUDIT (3 ans minimum).*

Ces postes, pour lesquels un sens aigu des relations humaines est exigé, nécessitent de nombreux déplacements dans plusieurs pays d'Afrique (6 à 8 mois par an).

Une expérience africaine est appréciée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à no T 098.290 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

---

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes :
une Société du secteur tertiaire. Notre expansion nous a conduit à décider de mettre en place rapidement un système informatique en temps réel (réseau de 200 terminaux).

Nous recherchons
afin de renforcer nos équipes pour la durée du chantier

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION
pour concevoir et mettre en place notre Contrôle de Gestion

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
pour concevoir et mettre en place notre Base de Données.

Nous exigeons :
- une expérience réussie et prouvée de conduite de projet dans ces domaines
- une personnalité affirmée
- la grande disponibilité que suppose un tel démarrage.

Nous offrons :
- un salaire élevé
- des responsabilités réelles au sein d'un projet important
- un lieu de travail attrayant (ville moyenne à 200 km de Paris).

Adressez c.v. manuscrit, photo et prétentions, sous réf. 1026, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

---

chef de produits alimentaires

BSN-Gervais Danone recherche un HEC, ESSEC, ESCP, ISA, MBA... pour lui confier un poste de Chef de Produits dans la Société Jacquemaire.

Il aura la responsabilité de la gestion et du développement de la gamme de produits Blédina, pour lesquels ils disposera d'un budget publi-promotionnel important (TV, promotions, etc.).

Intégré à une équipe jeune, il contribuera par sa connaissance et son expérience des techniques modernes de marketing, à la formation d'un assistant. Par ailleurs, la taille du Groupe lui permettra d'envisager de larges perspectives d'évolution de carrière.

Ce poste intéresse des candidats qui, ayant reçu une bonne formation au marketing, disposent au minimum de 3 ans d'expérience acquise dans une entreprise de produits de grande consommation.

Lieu du poste : Villefranche-sur-Saône. Ville à taille humaine, à 30 mn du centre de Lyon par autoroute.

Adresser votre candidature avec c.v. détaillé sous référence F 06 M, à Françoise Mansion, BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

offres d'emploi





CONTROL DATA FRANCE
recherche le
RESPONSABLE
de son service
JURIDIQUE

Responsable au niveau des contrats clients, il devra, après analyse des risques commerciaux, techniques et financiers, optimiser les contrats conformément aux normes établies par la maison mère.

En liaison directe avec la Direction Générale il veillera à la protection juridique de la Société ainsi qu'à l'ensemble des problèmes juridiques et fiscaux de la filiale.

Le candidat que nous souhaitons, a 35 ans minimum, une licence en droit et une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans l'industrie.

La connaissance de la législation française et la parfaite maîtrise de l'anglais sont pour nous, des impératifs de sélection.

La connaissance du marché informatique, serait pour le candidat un atout supplémentaire.

La rémunération que nous envisageons pour ce poste sera bien sûr à la mesure de nos exigences.

Envoyez votre C.V. detaille a M. Gary - Control Data 195, rue de Bercy 75582 Paris Cedex 12.

Plain Champs

TRANSPORTS ROUTIERS ET AFFRETEMENTS

ADJOINT à P.D.G.

La réorganisation et l'extension d'une entreprise de Transports routiers et d'Affrètement de l'Est de la France (Filiale d'un Groupe Industriel très important) nécessitent de rechercher pour son P.-D. G., animateur de plusieurs Sociétés complémentaires, un Adjoint polyvalent qui se consacrera, dans un premier temps, à la gestion et pourra ensuite traiter progressivement les problèmes d'exploitation.
Il s'agit d'un poste d'avenir pour tout collaborateur actif.
30 ans minimum.
FORMAT. COMMERCIALE SUPERIEURE.
Allemand indispensable.
Facilités de logement.
Voiture fournie.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 95.682.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Important Groupe d'Assurances

RÉGION OUEST-FRANCE

recherche un

AUDIT

Cette fonction conviendrait à un

JEUNE DIPLOMÉ

H.E.C. - ESSEC - E.S.C.P.

Option finances, comptabilité, contrôle de gestion

- *Il recevra une formation spécifique en assurance.*
- *Il assistera l'Audit responsable du contrôle général des sociétés du Groupe, qui lui définira ses missions. Il conduira ses analyses et préparera les éléments des rapports destinés à la Direction Générale.*
- *De réelles et diverses possibilités d'ouverture dans le groupe lui seront offertes.*

Adresser C V. et prétentions sous référence 8.716 à M. Albert AUPETIT,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Le PDG d'une entreprise dynamique, située dans la vallée du Rhône, près de Lyon, **fabriquant et distribuant des chaussures de luxe et demi-luxe**, cherche son

directeur des ventes

Ses missions : orienter la politique de développement de l'entreprise, animer et dynamiser la force de vente.
Ce poste convient à un directeur des ventes diplômé d'une école de type ESC, ayant de préférence l'expérience de la vente de produits touchant à la mode.
Ecrire à Mme G. DILL sous référence 399 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ITT Société des Produits Industriels ITT division SEMI-CONDUCTEURS INTERMETALL, 68000 COLMAR Zone Industrielle.

Pour faire face à notre expansion continue à COLMAR, nous recherchons des hommes dynamiques et compétents. Nous offrons des postes stables et d'avenir dans une usine jeune d'un secteur industriel de pointe.

UN INGÉNIEUR MÉTHODES

de formation de base MECANIQUE (Arts et Métiers, INSA...), ayant une expérience industrielle de 3 à 5 ans dans la fabrication de grande série.

Il sera principalement chargé de l'étude des procédés de fabrication, leur mise en place avec, comme idée directrice, l'automatisation et la réduction des coûts de production.

UN TECHNICIEN

BTS MECANIQUE ou DUT Génie Mécanique

Chargé de la maintenance mécanique d'une chaîne de fabrication. Expérience de 3 ans dans emploi similaire nécessaire.

Pour les 2 postes, la connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est requise. Celle des techniques des semi-conducteurs serait très appréciée sans être indispensable.
Prière d'adresser curriculum vitae manuscrit dét avec photo et prétentions au Service du Personnel.

DISCRETION ASSUREE.

Société Minière en Développement
cherche
pour responsabilité exploitation d'une usine à créer Nord Limousin

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

E.N.S.I. ou équivalent - 35 ans minimum - 10 ans d'expérience chimie minérale, si possible traitement minerais.
Qualités pédagogiques et aptitude au commandem
Disponible immédiatement.
Ecrire avec curriculum vitae, à : C.M.D.-T., 30, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ DE PARFUMERIE

recherche pour son usine de

CHARTRES

ADJOINT AU DIRECTEUR

plus particulièrement chargé des problèmes d'organisation, de planning, des achats et des expéditions.
Expérience exigée même si en dehors de la parfumerie.

Salaire important — Avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo n° 95.822 CONTESSE Publicité, 20, Opéra, Paris-1er qui transmettra.

ENTREPRISE GENERALE
DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
A L'EXPORTATION
(siège à 150 km à l'EST de PARIS)

recherche LE

RESPONSABLE

DU DÉPARTEMENT COMMERCIAL

directement rattaché au Directeur

- Il aura à encadrer une équipe d'Ingénieurs technico-commerciaux et le service devis.
- Il devra rechercher de nouveaux marchés dans le cadre de la politique commerciale de la société.

INGENIEUR DE FORMATION
(CHEM, CENTRALE, A.M. ou T.P.)

- Il aura une connaissance approfondie de la construction industrielle à ossature métallique, l'expérience des marchés à l'exportation et l'habitude de la négociation à un niveau élevé. Bonne connaissance de l'anglais.

Ce poste implique de fréquents déplacements.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions et curriculum vitae avec photo, sous référence numéro 40554 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

USINE MOULINEX
SAINT-LO

recherche pour son BUREAU D'ETUDES

● UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Minimum trois ans d'expérience dans l'application des composants électroniques

pour études et lancement de dispositifs électroniques adaptés à ses produits.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 3.643 à :



SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

Pour consolider sa nouvelle structure des ventes répondant à son expansion, recherche

DIRECTEUR RÉGIONAL
DES VENTES

REGIONS NIELSEN III et V OUEST

IL DEVRA :
— Connaître la distribution des produits grande consommation ;
— secondé par deux inspecteurs, animer, coordonner et contrôler l'ensemble de l'activité de son équipe de représentants, merchandisers et animatrices. Il aura les moyens tant promotionnels que budgétaires pour assumer sa responsabilité définie par objectifs concertés ;
— être jeune et dynamique : min. 30 ans.

Le candidat retenu habitera la région parisienne
Priorité sera donnée au candidat ayant eu une responsabilité similaire.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à : Mlle S. MOLINTER, 23, bd Poissonnière, 75002 Paris.



recherche pour
MISSIONS DE LONGUE DURÉE
EN PROVINCE

RESPONSABLE DE GESTION

Formation supérieure ou solides références
- 30 ans minimum,
- expérience éprouvée dans le domaine commercial et des techniques d'organisation,
- esprit pratique et réaliste,
- sens des responsabilités,
- contact humain.

Position de CADRE SUPÉRIEUR
appelé à participer à la Direction Générale

Rémunération à débattre

Discrétion assurée

Envoyer C.V., prétentions et photo à :
Présidence Société coopérative de Gestion
27/33, quai le Gallo - 92100 BOULOGNE

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

La qualité de notre organisation, notre souci d'évolution, nous ont permis de devenir une entreprise de bâtiment et T.P. de taille Nationale.

Pour vous, ces éléments garantissent une formation complète et l'ouverture vers des responsabilités étendues.

Nous souhaitons entrer en contact avec vous pour mieux nous faire connaître et étudier votre candidature à une fonction ETUDES (ROUEN) ou TRAVAUX (Région Nord).

Envoyer C.V. à : Rouet J D/ 209, HAVAS, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 Neuilly-s.-Seine

---

NOTRE EXPANSION NOUS A PLACES
AU 3e RANG DE NOTRE PROFESSION

(FABRICATION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT)

Pour animer et développer notre réseau de distribution

NOUS RECHERCHONS UN :

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

collaborateur immédiat du directeur commercial

Il sera chargé de mener, au plus haut niveau, les actions de contact, de diagnostic, d'animation et de prospection auprès des principaux revendeurs.

Le poste, qui exclut absolument tout travail de routine, conviendrait à un homme

- De formation supérieure ;
- Très bon vendeur, actif, doué d'autorité naturelle ;
- Ayant au moins cinq ans d'expérience dans un poste à responsabilité ;
- Connaissant les techn. de Gestion des P.M.E.

NOUS PROPOSONS :
— Un emploi où l'esprit d'initiative sera justement appréciée ;
— Une ambiance de travail jeune et dynamiques ;
— Une rémunération à la mesure de l'importance du rôle joué dans le développement de l'entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit et photo au C.N.P.G. 105, av. Victor-Hugo, Paris-16e. éf. 9.827 D.E.V.





Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

ingénieur contrôle-qualité

Formation :
- génie chimique ou mécanique.

Sont nécessaires :
- une expérience industrielle de 2 à 3 ans si possible en contrôle: (contrôle statistique, cartes de contrôle, prélèvements, relations clientèle, etc.).
- une bonne pratique de la langue anglaise parlée.

Rôle principal :
- travailler en collaboration avec les services techniques de la Société à l'élaboration ou la modification
- des normes de qualité,
- des méthodes et moyens à mettre en œuvre pour que les produits satisfassent la clientèle et répondent à l'image qualité 3M.

Envoyer C.V. + photo et prétentions au Service Recrutement 3M FRANCE Avenue Bouló. 95250 BEAUCHAMP.

AMEP PA

Attachés commerciaux

Notre société, la première dans sa branche, est en constante expansion. Chez nous, la vente est à l'honneur : 700 personnes sont chargées de la commercialisation de nos biens d'équipement.

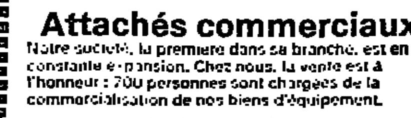
Qui sont-ils?

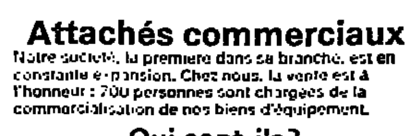
Les uns, vendeurs professionnels, sont venus chez nous pour élargir leur champ d'activité, élever le niveau de leur contacts.
Les autres, armés d'un diplôme de l'enseignement supérieur, désiraient faire leurs débuts dans un poste commercial exigeant compétence et ouverture d'esprit.
Tous sont responsables de la gestion de leur zone.

Vous ressemblez

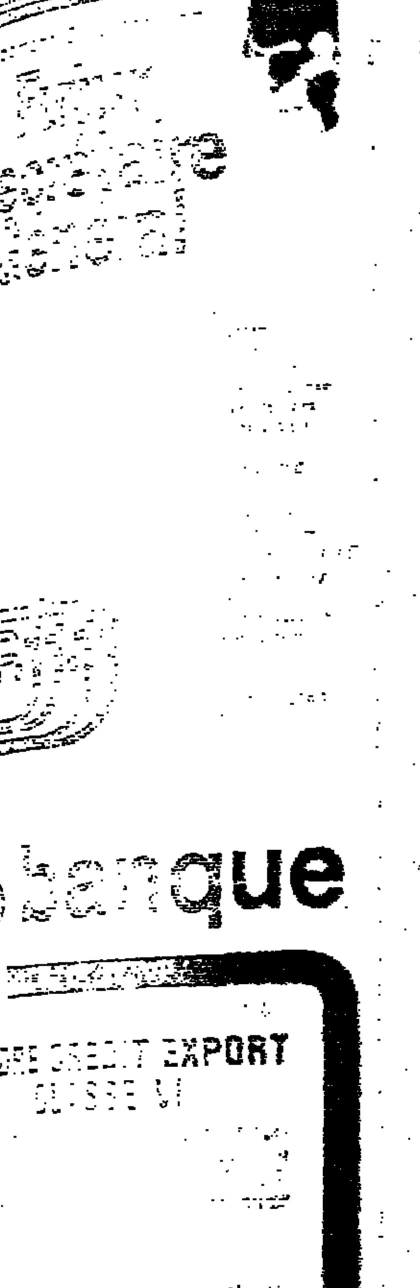
A l'un d'eux, et cette annonce vous intéresse.
Sachez que nous proposons :
- 5 semaines de formation rémunérées;
- un salaire élevé dès le départ (fixe + variable, 65 à 70 000 F annuel sur 13 mois) et participation aux fruits de l'expansion;
- un travail dans une équipe d'une dizaine de personnes jeunes et efficaces.

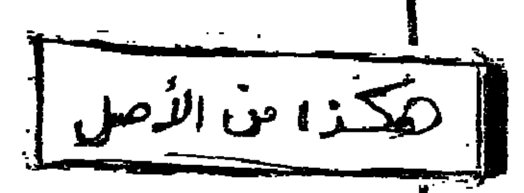
Des postes sont à pourvoir à Paris et Région Parisienne et dans les villes suivantes : Strasbourg, Marseille, Lille, Lyon et Bordeaux.
Ecrivez sous réf. X130 (en précisant l'affectation desirée) à Infraplan Carrières, Tour de Lyon, 185, r. de Bercy, 75012 Paris, qui traitera les candidatures.











offres d'emploi

Important Club parisien

Futur Secrétaire Général

PARIS - 32 ANS MINIMUM - ANGLAIS

Formation supérieure souhaitée + expérience.
Ce poste de responsabilités implique d'excellentes qualités de gestionnaire, d'administrateur et de meneur d'hommes. Une connaissance déjà effective de tous les problèmes d'un club, dans les dimensions les plus hautes mais aussi les plus pratiques et opérationnelles, le sens aigu du service, une réelle aptitude aux contacts à tous les niveaux sociaux, du savoir vivre, une très large disponibilité, une moralité à toute épreuve et beaucoup de bon sens.

Toutes les informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h, du lundi au vendredi qui fixera éventuellement rendez-vous, après examen préalable de votre candidature.

Information Carrière SVP.11.11

Réf. : 942

65, Avenue de Wagram
75017 PARIS

banque

Banque Internationale, Paris 8e recherche

CADRE CRÉDIT EXPORT CLASSE VI

- 5 années de pratique dans service spécialisé d'une grande banque dans le domaine du financement crédit M.T., L.T. Exportations, crédit acheteurs et crédit fournisseurs.

Anglais courant exigé.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 6805/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Distributeur de matériel péri-informatique (20 personnes) C.A. triplé en 1976, doublé en 1977, filiale française d'un Holding néerlandais (CA 15 milliards de NF, 40000 personnes), recherche urgent

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Il rapportera au Directeur Général et assurera la coordination avec les départements légaux et financiers du Groupe dans les domaines suivants :

1. RESPONSABILITES COMPTABLES
- Résultats comptables mensuels et annuels
- Déclarations fiscales - Facturation
- Trésorerie - Paye - Contrôle budgétaire.

2. RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES
- Gestion des commandes et des stocks
- Assistant du D.G. pour négociations avec banques, compagnies d'assurances et de crédit-bail
- Administration du personnel.

PROFIL DEMANDE
- Agé de 30 ans environ, le candidat aura une formation supérieure complétée par le D.E.C.S. et une expérience d'au moins 3 ans dans un groupe multinational.
- La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne est appréciée.
- La pratique courante de la langue anglaise (écrite et parlée) est indispensable.
- La connaissance du Néerlandais (ou de l'Allemand) serait un atout supplémentaire.

CONDITIONS OFFERTES
- Activité au sein d'une équipe dynamique et jeune
- Rémunération d'un cadre de valeur
- Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre de candidature + CV + photo et rémunération actuelle, sous référence 37/005
30, rue de Mogador 75009 PARIS
Discrétion assurée.

Centre de Psychologie Appliquée

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche pour LE PLESSIS ROBINSON :

INGENIEUR DE VENTE

Chargé de la vente et de la promotion du 5 TI (automates programmables) sur l'ensemble du territoire. Il aura également la responsabilité du suivi et de l'orientation des distributeurs et il aura la charge d'organiser des séminaires.

FORMATION : Ingénieur en électronique
Connaissance en programmation sur computers et/ou software.
Expérience de 2 à 5 ans dans ce type de vente.
Anglais courant. Permis de conduire.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions et date disponibilité sous référence EMCD 177/5-2 à Madame LE GUET - Boite Postale No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET.

PHONOGRAM

(Disques Philips - Leader de son marché)
recherche
pour son service Etudes Economiques

UN CHARGÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉ

FORMATION SOUHAITEE :
— Etudes économiques supérieures ;
— Anglais exigé.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à : PHONOGRAM - Service du Personnel, 24, boulevard de l'Hôpital, PARIS (5e).

offres d'emploi

Schlumberger

Études et productions Clamart

Spécialisé dans l'étude et la fabrication d'instrumentations de mesure pour l'exploitation pétrolière.

- Pour sa Direction Production
Département Qualité Fiabilité.

1 Ingénieur Electronicien

Diplômé Grande École (Supelec, Centrale, Supaéro...).

Il résoudra, assisté d'une équipe d'Agents Techniques, l'ensemble des problèmes de qualité et de fiabilité qui se posent, aussi bien sur les composants que sur les instruments et systèmes.

Une première expérience dans un poste d'Études, une bonne connaissance des microprocesseurs et mini-ordinateurs sont souhaitées.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

- Pour sa Direction Études
Département Informatique

2 Ingénieurs Informaticiens

Spécialisés en Maths ou Physique (Doctorat ou Grande École), plusieurs années d'expérience en informatique scientifique.

Ils seront chargés, en collaboration avec le responsable de projet et les utilisateurs; de l'analyse, la réalisation et l'évolution d'un software d'interprétation de mesures géophysiques. Ce programme, basé sur un modèle mathématique, permettra de calculer les paramètres pétro-économiques.

Un esprit concret et un fort potentiel créatif sont nécessaires. Des connaissances en analyse de données seront appréciées.

- Pour sa Direction Études
Département Mécanique

2 Ingénieurs Mécaniciens

Diplômés Grande École (Arts et Métiers, INSA, ENSM...)

Ils seront chargés, sous la responsabilité du coordinateur de projet :

– Soit de créer et d'améliorer des matériels de mise en production des puits et des systèmes annexes.

La connaissance des charges creuses utilisées dans ces matériels pourra être acquise dans le poste.
Quelques années d'expérience industrielle et la pratique de l'anglais sont souhaitées.

– Soit de concevoir et développer des sondes de prospection pétrolière analysant les formations géologiques.

Pour ce 2e poste, une formation spécialisée en hydraulique et la connaissance de l'anglais seront appréciées.

Écrire à E.P. SCHLUMBERGER
B.P. 202 – 92142 CLAMART CÉDEX.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES membre du S.M.I., 800 ventes en 1977, en forte expansion, recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Il participe à la définition de la politique commerciale et a, SUR PARIS ET REGION PARISIENNE, la responsabilité des services de vente, de promotion, de mise au point technique et d'administration commerciale, services regroupant une quarantaine de personnes.

Une expérience réussie à un niveau comparable est indispensable.

Ecrire avec C.V et prétentions s/réf 7011 M à SOGEPLO, 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue NORD de PARIS recherche

UN AGENT TECHNIQUE

niveau BTS ou DUT MECANIQUE

Ayant une experience dans le domaine de la résistance des matériaux, acquise dans un bureau d'études ou dans un bureau de calculs.

Intégré dans une équipe d'ingénieurs, il sera chargé d'exploiter des programmes de calculs de structures en statique et en dynamique sur ordinateur.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecr. avec C.V., photo et prét. no 96 182 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er

IMPORTANTE STÉ en pleine EXPANSION
19e, recherche :

CHEF COMPTABLE

D.E.C.S.
Connaissance informatique
Bon contact humain
Sérieuses réf. exigées
POSTE A POURVOIR IMMEDIATEMENT

Ecrire avec C.V. et photo : Mme BARDEL, Serv. du Personnel, 64, rue d'Aubervilliers, 75019 PARIS

- La qualité de nos services, la rigueur de notre organisation et de notre gestion désignent notre Société comme une Entreprise pilote dans la profession du

TRANSPORT ROUTIER

- De formation HEC, ESSEC, Sciences Po ou équivalent vous avez acquis, en milieu industriel, une première expérience d'un poste opérationnel où vous avez fait la preuve de votre efficacité, notamment en matière d'encadrement et d'animation du personnel.

- Nous vous offrons, après période de formation et d'adaptation à l'entreprise la

DIRECTION

de nos activités en

REGION PARISIENNE

- Responsable devant la Direction Générale, vous aurez à gérer un Etablissement d'une centaine de personnes, appelé à un développement important dans un proche avenir.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé précisant rémunération actuelle à No 95.309 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

offres d'emploi

IMPTE STE D'ETUDES et constructions de chaudières pour centrales thermiques et nucléaires, rég. parisienne, recherche pour son service nucléaire

1) UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

— Il sera chargé de suivre une ou plusieurs petites affaires ou d'assister un ingénieur d'affaires importantes (projet et réalisation).

2) UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

— Il sera chargé de suivre une ou plusieurs affaires, suivant l'importance, tant au stade du projet qu'à celui de la réalisation.
— Il devra coordonner sur les plans technique et commercial l'activité des différents services concernés.
— Il devra être expérimenté en tuyauteries conventionnelles ou nucléaires.

Pour ces postes, les candidats devront de préférence être diplômés Grandes Ecoles : ECP, MINES, A.M., posséder une très bonne connaissance de l'anglais lu et parlé, avoir le sens de l'organisation et des contacts humains faciles.
— Possibilité de courts déplacements en France et à l'étranger.

Adres. C.V et prét. s/réf. 677/M à SWEERTS, B.P. 259, 75424 PARIS Cedex 09, qui tr.

STÉ ÉQUIPEMENT AÉRONAUTIQUE
proche BANLIEUE SUD
recherche pour son Service Gestion-Qualité

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Le candidat devra posséder une solide expérience en milieu industriel, particulièrement en service méthodes, contrôle et bureau d'études.

Il devra avoir de bonnes notions en statistiques et savoir réaliser des études sur l'amélioration de la qualité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prét. à no 96.080, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pr son Siège Social (Métro Gare de Lyon)

CADRE COMPTABLE

Responsabilité Chef de Groupe. Formation BTS, BP, DECS ou équivalent.

Adresser C.V. détaillé sous réf. HOUM (ment. s/envel.) à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS

Sté de produits métallurgiques

CHEF DE GROUPE COMPTABLE

(homme) pour comptabilité fournisseurs et mécanographiq. Responsable de 10 personnes, sera chargé de coordonner et vérifier les travaux comptables du service.
Réf. exigées. Salaire suivant références + 13e mois + tickets restaurant. Adr. C.V détaillé et prét. à WEBER Mr Scharre, 8, rue Debelleyme, PARIS (3e).

offres d'emploi

Important Centre Informatique (Pte de Versailles) équipé d'un IBM 370/158 sous OS/VS1 recherche pour son service EXPLOITATION un

INFORMATICIEN

SA MISSION :
- jouer le rôle d'interface entre les études et l'exploitation ;
- assurer l'assistance technique pour l'implantation en exploitation des différentes chaînes de traitement ;
- mener à bien l'organisation et l'amélioration matérielles des conditions de travail du service

SON PROFIL :
- de formation supérieure (école d'ingénieur, MIAG, licence ou équivalent) plus 2 ans minimum d'expérience professionnelle en informatique de gestion ;
- ayant de solides connaissances de l'OS-IBM ;
- possédant une aptitude certaine aux contacts humains, la volonté d'entreprendre et le goût de réussir.

Les cand. intér. doivent env. leur C.V et prét. à CAP/SOGETI Sélection, 5, rue des Morillons, 75732 PARIS Cedex 15, sous référence 132/M.



SELECTION

BOSE, L'UN DES PREMIERS SPÉCIALISTES AMÉRICAINS DE MATÉRIEL HI-FI, cherche pour sa filiale française en création (Paris ou région parisienne)

jeune directeur

A 30 ans minimum, c'est avant tout un vendeur connaissant, si possible, le marché de la hi-fi ou, tout au moins, la vente de produits techniques par un réseau de magasins spécialisés. Seul pour démarrer, il s'entoure rapidement d'une équipe légère de représentants couvrant toute la France.
Cette situation est une bonne opportunité pour un homme jeune et dynamique voulant faire preuve de qualités de "patron".
Ecrire à J.-E. LEYMARIE sous réf. 3156 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

FENWICK

recherche pour son Département «hyperfréquences» situé à Paris

ingénieur technico-commercial

qui sera chargé de développer son activité dans le domaine des composants électroniques et de promouvoir la vente de produits nouveaux auprès d'une clientèle exigeante sur le plan technique.

En plus des connaissances techniques qui seront indispensables dans l'exercice de la fonction, le candidat retenu devra faire preuve de beaucoup de dynamisme et de grande qualité sur le plan des contacts humains.

Une expérience commerciale serait appréciée.

Envoyer lettre de candidature au Service du Personnel, FENWICK, 8, rue de Rocroy, 75010 PARIS.

Havas Contact

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

ASNIÈRES

Leader européen dans sa spécialité

recherche pour son service informatique

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

connaissant le COBOL le R.P.G. 2 et ayant au moins 2 années d'expérience d'analyse en gestion.

NOUS OFFRONS :
— l'intégration dans une équipe dynamique ;
— d'intéressantes perspectives d'avenir.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous no 91 634 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

transit international - Paris

Une société de transit international d'importance nationale, crée le poste

directeur des opérations

Rattaché directement au P.D.G., il sera responsable de l'exploitation, il dirigera et animera les différents services de la société (exportation, importation, aérien, douanes) et les succursales de province soit au total 70 personnes.

Il aura une expérience d'au moins 5 ans dans le transit et parlera au moins une langue étrangère (allemand ou anglais).

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 1189 A

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dps

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

LA DIRECTION DES ACHATS D'UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE

ayant des activités diversifiées (en particulier PIECES DE FABRICATION POUR L'AUTOMOBILE, ELECTROMECANIQUE, LAMINAGE A FROID D'ACIERS) et traitant un CA annuel d'environ 500 Millions de F.

RECHERCHE

JEUNE INGENIEUR grandes écoles

Ayant acquis si possible une expérience dans la fonction ACHATS.

Il lui sera confié la RESPONSABILITE D'UN SECTEUR D'ACHATS (responsabilité commerciale, administrative et financière).

IL DEVRA FAIRE preuve d'un grand dynamisme, d'un sens commercial développé, posséder des qualités de gestionnaire.

Nous lui demandons de pouvoir effectuer des déplacements fréquents mais de courte durée. De bonnes connaissances d'ANGLAIS et D'ALLEMAND seraient appréciées.

Le lieu de travail est situé dans la très proche BANLIEUE NORD OUEST.

Adresser curriculum vitae et prétentions à No 95683, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

CHERCHONS J. Fille pr garder 2 enf. (5 a. et 18 mois) durant séjour sports d'hiver à Thônes-la Cluzaz (Hte-Sav.) du 5 au 21 fév. Perm. cond. nécess. Tél. Monique CLERC, 583-60-14 dans journ. ou soir (avant 21 h.)

75009 PARIS
Cie d'ASSURANCES VIE
recherche

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

expérimenté
pour études et maintenance sur mini-ordinateur
La connaissance du matériel HEWLETT - PACKARD 9830 est souhaitée.
Lieu de travail : 75009 PARIS.
Adreser C.V. et prétentions, à M. HEIMBURGER, 50, rue Henri-Barbusse - 92110 CLICHY

Société de traitement d'eau rech. PARIS

TECHNICO-COMMERCIAL

— Etudes et suivi clientèle industrielle,
Env. C.V. avec référ. et prét., nº 2.599, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

IMPTE SOCIETE
BANLIEUE OUEST
27 km Paris St-Lazare
recherche

UN CHEF D'ATELIER

pour son service Entretien électrique
(effectif 50 personnes)

Le candidat doit être ELECTROMECANICIEN titulaire du B.T.S. ou D.U.T. et avoir quelques années d'expérience. Ecr. avec âge, réf. et prét., à nº 95.480, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Désire billettiste polyvalents
Débutants s'abstenir.
Se prés. ts les jours à FAV, 71 bis, bd Ornano, Paris-18e. Mº Clignancourt. 255-30-34.

Rech. CADRES SUPERIEURS formation cciale et relations milieu élev. appréciées. Début. s'abstenir. Poss. Gains très intéressants. Tél. ce jour pour R.-Vs. 9/12-14/17 h. 805-25-63.

Sté juridique rech. collaboratrice ayant gde expérience dans des sociétés. Se présenter le 1er fév. ou écrire à F.G.F., 107, rue Cardinet, Paris-17e.

---

promotion immobilière

RESPONSABLE D'OPÉRATIONS "MAISONS INDIVIDUELLES"

Une société immobilière de premier plan souhaite développer son activité dans le secteur de la construction de "maisons individuelles" : elle vous propose de devenir le responsable de ce groupe d'opérations.

Vous aurez l'entière responsabilité des programmes qui vous seront confiés : définition des objectifs compte tenu des moyens de la Société ; proposition, mise en œuvre et contrôle des opérations jusqu'à leur commercialisation.

Vous avez au moins 30 ans ; vous possédez une connaissance approfondie du produit "maisons individuelles" et vous êtes intéressé par le développement de ce secteur d'activité.

I.C.A. transmettra les candidatures : écrivez-leur sous référence 50-09-M en indiquant le nom des Sociétés auxquelles votre candidature ne doit pas être communiquée.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Groupe I.F.G.
offre formation de haut niveau en Informatique et en Gestion à des CADRES (3 ans d'expérience min.) désirant accéder aux fonctions de

CONCEPTEURS DE SYSTÈMES DE GESTION

Stage rémunéré de 9 mois à plein temps se déroulant à Paris (début le 18 avril 1977). Ecrire à INIG, 37, quai de Grenelle, 75738 PARIS CEDEX 15

ou téléphoner au 578-61-52 (poste 563).

UNION NATIONALE DE SYNDICATS PATRONAUX

recherche

UN SECRETAIRE GENERAL

POUR LA REGION PARISIENNE

FORMATION SOUHAITEE :
- Etudes supérieures, juridiques, économiques ou techniques.
- Expérience de 5 ans au moins dans des fonctions à caractère relationnel.
- Mobilité, expression écrite et orale de qualité, aisance dans les contacts, esprit d'équipe indispensables.

Adresser curriculum vitae à :
J. BLIQUE
14, rue des Déportés, 27000 EVREUX.

URGENT
Société de Conseil et de Service Informatique
recherche un

CADRE

pour lui confier la responsabilité du service

RECRUTEMENT

Le service assurant les RECRUTEMENTS INTERNES à la société (définition du poste, sélection des candidats, intégration, etc.) et le CONSEIL EN CLIENTELE.

Le poste nécessite :
- *une expérience réussie de la fonction recrutement (3 ans min.) acquise en entreprise ou en cabinet ;*
- *une aptitude à la négociation et le goût des contacts ;*
- *une connaissance de l'informatique et des informaticiens.*

Rémunération attractive.
Lieu de travail : PARIS rive gauche.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº 8.738,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Importante Société Financière crée un poste de

responsable des études et analyses comptables et de la fiscalité — 100.000 +

Ce poste directement rattaché au Directeur Financier, peut convenir à un candidat ayant le niveau de l'expertise comptable et une dizaine d'années d'expérience professionnelle variée dans une société disposant de l'outil informatique : élaboration et exploitation de systèmes de comptabilité analytique, prévisions de CA et de résultats, analyse des écarts, consolidations des comptes, études fiscales. Quelques déplacements au niveau des filiales étrangères sont à prévoir. Anglais lu, parlé et écrit indispensable. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. 3171 à Mme Butterlin.

sperar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

PROCHE BANLIEUE PARISIENNE NORD — ±120.000

Fonctions de Secrétariat Général

S'ADRESSANT A UN CADRE ADMINISTRATIF POLYVALENT 45 ans mini.

Filiale d'un des tout premiers Groupes Industriels Français, nous fabriquons des matériels très performants destinés à un marché en plein développement. Nos effectifs : 1.000 pers. Notre CA : 250 MF HT.

Nous recherchons le «CHEF DE CENTRE» d'une de nos divisions qui aura les responsabilités suivantes :
- le contrôle de gestion et la comptabilité de la Division
- l'application de la politique de personnel et les relations avec les partenaires sociaux
- les services généraux.

Rattaché au Directeur de la Division, il le secondera en outre dans diverses tâches d'ordre administratif.

Ces fonctions conviennent à une personnalité active, apte au travail en équipe *ayant eu des responsabilités analogues dans une société industrielle.*

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + CV détaillé à R. VERDET sous réf. 71401//M Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

Sté d'expertise comptable, 8e arrdt, rech. EXPERT COMPT. ou finaliste pr gestion clientèle. Possibilité participation immédiate ou future. Ecr. + C.V. nº 40579 AMEP P.A., 37, av. du Gal-Foy, 75008 Paris.

Négociateurs (Hme ou Fme) actifs et expérimentés pour mission recherche locations centres cciaux Paris. Urgent. GENERALE DE GESTION 633-37-25.

INGENIEURS DE FABRICAT.
Matériels électroniques
ayant dirigé une équipe
35 ans environ
MARKET 18, rue de Provence, Paris-9e - 824-60-40.

PREFECTURE des YVELINES
recherche

3 PROGRAMMEURS

confirmés, niveau IUT ou équiv. expér. exigée sur matér. C.I.I.

2 PUPITREURS

IRIS 42, ayant de 1 à 2 ans de pratique du SIRIS 3.
Adr. C.V. détaillé et prétent. à M. le Préfet des Yvelines, Centre de Traitement de l'Information, place Barthou, 78010 VERSAILLES.

IMPTE SOCIETE CONSTRUCTION de MATERIEL TELEPHONIQUE
Banlieue Ouest Paris
recherche pour son Service commercial à Paris

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL
DEBUTANT

Ecr. avec réf. à nº 96.008, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Rech CADRES SUPERIEURS Formation ccial et relation milieu élevé apprécié Débutant s'abstenir Possib. gains très intéressant TEL ce jour pour R. V 9/12 et 14/17 h 805-25-63.

Jeunes Ingénieurs

E.N.S.I., I.N.S.A., option électronique
libérés des obligations militaires

Vous avez le goût des activités concrètes et des relations humaines, le sens de la décision et les problèmes ferroviaires vous attirent.

Votre candidature intéresse la

RATP

pour ses services du matériel roulant et des sous-stations.

Adresser votre curriculum vitae à la DIRECTION DU PERSONNEL de la RATP Boîte postale 70.06 - 75271 PARIS Cedex 06

TECALEMIT FLEXIBLES
recherche

— 1 ACHETEUR pour l'usine de Blois ; expérience achats, pièces mécaniques, décolletage.
— 1 DELEGUE COMMERCIAL export pour Paris :
- bilingue français-anglais ;
- voyages fréquents Europe, Moyen-Orient, Afrique ;
- expérience export et bon vendeur.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions à l'attention de M. BUSSEAU, TECALEMIT FLEXIBLES, Tour Europa 116, 92532 RUNGIS CEDEX.

Management Consultant

Arthur D. Little, société internationale, spécialisée dans l'étude des problèmes de stratégie et de développement industriel, recrute pour sa filiale française et ses bureaux étrangers, plusieurs consultants de haut niveau.
Arthur D. Little recherche, en particulier, des experts spécialisés dans les problèmes de distribution des dérivés du pétrole : pétrochimie, plastiques, engrais, etc.
Formation : grande école + formation économique complémentaire (M.B.A. ou équivalent). Age : 30 ans minimum.
Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion et devront être adressées avec curriculum vitae détaillé au Directeur du Personnel d'Arthur D. Little - France.

Arthur D. Little
90, Champs-Elysées, 75008 PARIS

Juriste d'Entreprise

- Nous sommes la filiale française d'une importante Société Internationale de produits de grande consommation, leader sur plusieurs marchés.
- Vous avez une solide formation en DROIT (Doctorat ou D.E.S.) complétée de préférence par plusieurs années d'expérience en Droit des Affaires.
- Vous justifiez d'une très bonne pratique de l'anglais
- Nous vous offrons de venir étoffer notre Direction des Services Juridiques à notre Siège Social (proche banlieue Ouest de Paris).

Les candidats sont invités à adresser lettre manuscrite et curriculum vitae sous référ. NADEN (mentionnée sur enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

GROUPE CREUSOT-LOIRE

MARKETING INDUSTRIEL

M.2.I. (Marketing Industriel International), filiale du Groupe Creusot-Loire, spécialisée dans les études et le conseil en Marketing Industriel, recherche pour faire face à un fort développement (+ 40 % an depuis 5 ans)

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(MINES, CENTRALE, A.M., ETC., + M.B.A. (ou autre complément) ou H.E.C., ESSEC, etc.

Débutants ou avec une courte expérience dans le DOMAINE INDUSTRIEL
Larges perspectives de carrière au sein du Groupe (60 000 personnes)

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :

M. 2 I., Pierre LIBAUD - 27, rue de La Rochefoucauld 75009 PARIS

Groupe d'organismes de financement et de promotion sociale Paris et Région Parisienne

recherche

RESPONSABLE PROMOTION

Chargé de la prospection, du montage et du suivi des opérations immobilières

Situation appelée à un important développement.

Formation supérieure souhaitée.

Expérience responsabilité niveau élevé nécessaire.

C.V. manuscrit, photo, prétentions.

Ecrire sous nº 8.323, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

GROUPE IMMOBILIER - SECTEUR SOCIAL
recherche

RESPONSABLE D'AGENCE

30 ans environ

Bonnes connaissances de l'immobilier, formation universitaire ou I.C.H., animation équipe de six personnes, financement, gérance et commercialisation. Poste situé ville 70 km Nord de Paris.

Envoyer C.V. et prétentions au Service Personnel, Sté CILOVA, B.P. 220, 60200 Compiègne.

GUY GENDROT et ASSOCIES 26, av. George-V, Paris-8e rech. : COLLABORATEURS de niveau N1, N2, N3, format. supérieure souhaitée. Langue anglaise appréciée. Expér. récente cabinet exigée. 655-25-52.

ASSUREUR CONSEIL
recherche
sa future COLLABORATRICE 30 a. min., excel. présentation, aimant contact clients.

Env. C.V. et prétentions à B.G.P.A., 48, r. Taitbout-9e.

Rech. jeune collaborateur Hme, Cap. ou lic. en Droit. Adr. C.V. à M. Parent, Greffe trib. comm. 91100 Corbeil-Essonnes.

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
dans le cadre de sa diversification
recherche

CADRE, âge indifférent INGENIEUR A et M ou équivalent.

Disponibilité immédiate.

Pour contrat temporaire 3 mois, devra entreprendre enquête sélection entrepôts Région parisienne et négociation devis équipements.

Cette mission pourrait déboucher sur poste définitif, pour personnalité entreprenante et capable assumer responsabilités variées.

Ecr. avec C.V., photo, prétent. nº 95.200 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société d'Edition recherche comptable, 5 ans d'expér. min., attiré par traitements informat. Salaire de départ 4.000 x 13, av. possibilité progression. 5e semaine.
Ecr. nº 8.317 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMPTABLE

recherche à Paris pour missions Expertise comptable - Commissariat aux Comptes Audit

STAGIAIRES E.C. - AUDITEURS

diplôme commercial, juridique ou économique + niveau D.E.C.S.

Envoyer curriculum vitae détaillé avec prétent. à : F.C.P., 19, rue Clément-Marot, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DYNAMIQUE EN PLEINE EXPANSION DANS LE DOMAINE DE L'ÉQUIPEMENT DE BUREAU PORTE EST DE PARIS

recherche

ASSISTANT (E)

Service import-export ayant un minimum d'expérience de 5 ans dans un poste similaire, avec très bonne connaissance de l'anglais (écrit, lu, parlé) indispensable et de l'allemand souhaitable, ayant le sens des responsabilités et le goût des contacts. La mission comporte des déplacements occasionnels à l'étranger. Possibilités intéressantes d'évolution de carrière en fonction des réalisations.

Env. curriculum vitae, lettre manuscrite et photo, sous le numéro 91370 B, à BLEU Publicité, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra

---

Important Groupe Alimentaire Français d'implantation internationale recherche POUR SON SERVICE

« Organisation Administrative »
situé à PARIS

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

HOMMES ou FEMMES
— Formation I.U.T. d'informatique ou équivalent.
— 1 à 2 ans d'expérience en gestion ayant travaillé sur IBM OS/VS-langages PL1-COBOL.

Possibilité déplacements de courte durée en province.

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée nº 95.723 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, Cédex 01 q. tr.

SOCIÉTÉ INDUSTRIE PÉTROLE

recherche
pour son Siège Social à PARIS

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE FORMATION

EXPÉRIENCE D'ENTREPRISE DE 4 A 5 ANS
Poste semi-itinérant
Rémunération annuelle de départ : 70.000 F

Env. C.V. manuscrit, photo, références à nº 95.894 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

STE INTERNATIONALE
spécialisée dans les instruments de laboratoire de haute technicité

recherche

UN MONITEUR DE FORMATION

Chargé de la formation des techniciens et attachés commerciaux

Pour réussir dans ce poste, il faut avoir :

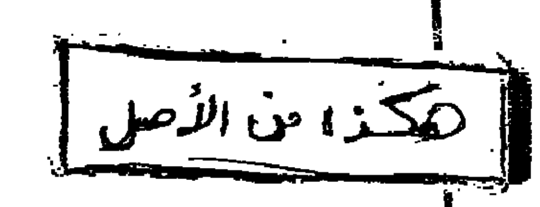
— un BTS — un DUT d'analyses biologiques ou biochimiques.
— 5 ans expér. minimum des laboratoires d'analyses médicales (privés ou hospitaliers).
— Le goût de la pédagogie, de la communication et de la vente.
— De grande facultés d'adaptation.

Lieu de travail : BANLIEUE NORD

Env. C.V., photo et prétent. nº 96 168 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er

---

COLLABORATEUR
Niveau Bac, anglais nécessaire, connaissances générales impression offset et bonne pratique préparation et correction d'épreuves est recherché par imprimerie intégrée banlieue Ouest Proximité R E R
Envoyer C.V., prét. et photo, nº 95.629 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Important Groupe Industriel
recherche pour établissement
PROCHE BANLIEUE NORD DE PARIS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

devant assurer la responsabilité d'un laboratoire électronique.
DIPLOME : E.C.E., GRENOBLE ou EQUIVALENT.
Ayant au moins 5 ans d'expérience en circuits logiques et éventuellement en électronique de puissance.
Anglais lu indispensable.
Allemand souhaité.
Ecrire avec C.V. et prétentions n° 95.739 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, PARIS-1er, qui tr.

FILIALE PÉTROLIÈRE D'UN GROUPE INDUSTRIEL ET MINIER

recherche pour le former en 3 ans à des responsabilités administratives et financières comportant les études et le contrôle d'importants contrats, un

DIPLOMÉ DÉBUTANT
HEC - Sc. Po - ESSEC - Sup. Co

répondant aux 2 conditions impératives ci-dessous :
- SPECIALISATION EN COMPTABILITE
- ANGLAIS COURANT

Le candidat retenu sera intégré dans un petit groupe très opérationnel.
Lieu de travail : Paris-Montparnasse.
Ecrire avec C.V. explicite sous référence FR/BE à

CETAGEP
30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI

Groupe d'organismes de financement et de promotion sociale Paris et Région Parisienne
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES FINANCIÈRES

Possibilité d'évolution professionnelle.
Formation I.U.T. GESTION - D.E.C.S. ou B.T.S.
Expérience 2 années minimum.
C.V. manuscrit, photo prétentions.
Ecrire sous n° 8.324, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

A PARIS, groupe PRESSE et EDITION
recherche
pour sa gamme de produits Presse enfantine

CHEF DE PRODUIT

sous la responsabilité du Directeur des produits il participera à :
— l'élaboration et la conduite de la politique marketing ;
— le contrôle et l'évolution des marges avec le service gestion ;
— le suivi de la politique promotionnelle (création et fabrication) et publicitaire.

Ce poste conviendrait à un Homme (ou Femme) de formation supérieure, ayant de 1 à 2 ans de pratique professionnelle, très sensibilisé aux problèmes de commercialisation et d'animation sur le terrain d'une force de vente.
Salaire brut (13 mois) : 65.000 F.
Adresser candidature avec curriculum vitae à : Numéro 565.497 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

FABRICANT D'ACCESSOIRES AUTOMOBILES
GROUPE INTERNATIONAL
recherche

ADJOINT (E) AU DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable du bureau commercial, assimilé cadre position IV ou V.
Salaire selon compétences. — Notions allemand, anglais appréciés.
Ecrire avec C.V. et prétentions à COCORDON EU LAPONT, 1, route d'Héricy, 77870 VULAINES-SUR-SEINE.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

JEUNES FEMMES

25 ans minimum - dynamiques - excellent standing sens aigu du contact pour visite Entreprises en vue négociation à haut niveau
Voiture souhaitée.
Salaire 60.000 F et plus.
Secteurs à pourvoir : Paris et Rég. Paris, Rég. Nord, Rhône-Alpes, Provence. *Belgique, Suisse.*
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à J. LE GUIRIEC, 51, av. des Ternes, 75017 Paris

---

ORGANISME CONSEIL
recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Recherche Opérationnelle
Informatique Scientifique
pour domaine aérospatial
Solides connaissances *calcul des* probabilités.
Expérience de programmes FORTRAN importants.
Ecrire n° 098.037 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

offres d'emploi

Groupe International de Matériel de Manutention PARIS-EST recherche

JEUNE ACHETEUR
(minimum 28 ans)

(Sous la responsabilité du Chef de Service, il sera chargé :
— des *achats industriels* ;
— de la sous-traitance en mécanique générale et mécano-soudure ;
— de la négociation avec les fournisseurs et de la recherche optimum qualité/prix.
Expérience achats biens d'équipement 3 ans minimum.
Notions allemand appréciées.
Env. C.V. manuscrit, photo (retournée) et prétentions sous n° 1.152
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

ENTRPERISE PRESSE PERIODIQUE recherche

CHEF DE PUBLICITÉ
SECRÉTAIRE RÉDACTION

Ne pas se présenter. Première lettre avec photo, prétentions et C.V. à M. G. GAHIER, *59, rue Lepic, 75018 PARIS.*

BANLIEUE OUEST (R.E.R.)
Société fabrication
MATERIEL SCIENTIFIQUE
Leader dans sa spécialité
en forte expansion
recherche

1 DOCUMENTALISTE RÉDACTEUR

pour le service EXPORT
Ce collaborateur sera, après formation assurée, plus spécial. *chargé des brochures technicocciales* (rédaction, composition, contacts avec nos imprimeurs).
Exp. ds poste similaire souhaitée
Niveau IUT ou équivalent
Adr. C.V. manuscrit indiquant derniers émoluments perçus à :
B.E.O. (réf. 6.718), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Pour étoffer capacité commerciale dans activité auprès clientèle industr. recherchons

ATTACHÉ CCIAL

vendeur confirmé, déplacements France. Connaissance emballage imprimerie appréciée.
Compréhension technique.
Ecr. avec C.V., photo et prét. sous réf. 5177 à
P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

SOCIETE PARIS-16e
recherche pour son département traductions

TRADUCTEUR
FRANÇAIS-ANGLAIS

Textes techniques exigeant bonnes connaiss. informatique. Langue maternelle anglais de préférence.
Env. C.V. + prétentions à : FASTRAL, 15 bis, rue Cimarosa 75116 PARIS

Sté fabriquant des emballages recherche

AGENT COMMERCIAL
EXCLUSIF
SECTEUR OUEST PARIS

Départements : 27 - 28 - 72
14 - 76 - 95 - 60
— Bon niveau de culture génér.
— Expérience professionnelle de vente et de négociation.
— Clientèle existante à dévelop.
Connaissance de la profession souhaitée.
Lieu de résidence : Paris ou région parisienne.
Envoyer C.V. et photo + lettre manuscrite sous réf. 142/M à
PERROT DESNOIX
217, rue St-Honoré, 75001 PARIS
Chargé de la Sélection. Réponse rapide et discrétion assurées.

Si vous êtes un

HOMME D'EXPÉRIENCE
32 ans minimum

qui s'est forgé dans l'entreprise, alliant :
— compétence ;
— talent ;
— forte personnalité ;
— capacité de gestion ;
immédiatement disponible

Nous sommes prêts à vous donner la possibilité *de nous CONVAINCRE*

Nous vous offrons *une opportunité* réelle dans un groupe en pleine expansion, N° 1 dans sa spécialité parce qu'il s'entoure d'Hommes de valeur.

Téléphonez pour prendre R.-V. à M. BLONDIN au 886-11-24.

Société Nationale recherche pour son siège de Toulouse

ATTACHE (E) DE DIRECTION

Susceptible d'aider efficacement P.-D. G. Animant un groupe de sept usines. Connaissances approfondies en comptabilité, droit commercial et administration générale indispensables. Sténodactylo souhaitée. Préférence sera donnée à candidat (e) jeune, dynamique, ayant le sens du *commandement. Nécessaire* d'être libre de suite et de résider sur place.
Ecr. Sté GRAPAL, *Mme Denis,* 20, quai de Stalingrad, 92100 Boulogne

secrétaires

CABINET BREVETS D'INVENTION
Quartier Saint-Lazare offre
SITUATION DE PREMIER ORDRE à

SECRÉTAIRE haut niveau

- Ayant expérience professionnelle ;
- Connaissant anglais et/ou allemand.

Ecrire sous n° T 098.028 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e). Discrétion absolue.

Société nouvellement créée recherche

SECRÉTAIRE (femme)

Formation chimie indispensable.
Libre rapidement si possible.
Lieu de travail : SAINT-MAUR.
Salaire à débattre, en fonction des connaissances requises.
Ecrire n° G 686 Régie Presse 85 bis, r. Réaumur Paris-2e q. tr.

Importante Société
PONT DE NEUILLY
recherche

SECRÉTAIRE parfaitement TRILINGUE
ANGLAIS/ALLEMAND

Sténo française et anglaise indispensable.
Si possible expérience dans un service exportation.
Tél. : pour R.-V. 775-21-93.

Société PROVINCE recherche

tr. BONNE SECRET. pr créer son antenne région parisienne.
1) Travail à temps partiel (les premiers mois)
2) Possédant téléphone.
3) Habitant la banlieue Sud (proche métro ou S.N.C.F.) avec possibilité aménagement *d'un grand bureau.*
Conviendrait à mère de famille *désirant retravailler.*
Ecr. n° T 98.275 M Rég. Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

capitaux ou proposit. com.

Hypothèques, PRETS, ts besoins RAPIDE. F.P. 14 %. 770-44-59, C.F.C., 18 fg Poissonnière (10e).

représentation offres

DEVANT L'AUDIENCE DE SES COLLECTIONS DE TRES HAUTE *QUALITE* UNE PRESSE UNANIME

CULTURE ARTS ET LETTRES

recherche
pour compléter ses équipes

VENDEURS (SES)
CONFIRMES (EES)

IL LEUR SERA DONNE :
— Un recyclage audiovisuel rémunéré ;
— Un minimum garanti ;
— De fortes commissions avec des primes de quota et de stabilité ;
— Une clientèle *hautement motivée* ;
— Une promotion rapide possible ;
— Un statut V.R.P.

VOITURE OBLIGATOIRE.
Se présenter Mardi 1er et Mercredi 2 février de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 ou écrire : 24, rue de Rocroy, 75010 PARIS.

MALBORO leisure wear vêtements de loisirs grand luxe soutenu par publicité nationale dès ce printemps.
Ch. VRP multicartes très bien *introduit* clientèle luxe hommes chemiseries, magasins sports, pour secteurs Est-Nord.
Scottish Diffusion,
36, rue d'Hauteville, Paris 10e.
Tél. : 523-28-25.

Ch. VRP multicartes très bien introduit boutiques jeunes pour chemisiers, jupes, kilts écossais d'origine. Secteurs : Paris-banlieue Est, Sud-Ouest.
Scottish Diffusion, 36, rue d'Hauteville, Paris 10e.

demandes d'emploi

DIRECTEUR
CADRE SUPÉRIEUR, 44 ans

actuellement en fonction, dirige au sein entreprise 1.000 personnes leader européen, département importation bien d'équipement.
Meneur d'hommes, rompu aux négociations niveau le plus élevé sur plan européen, grandes connaissances distribution-service à la clientèle-gestionnaire, recherche situation à responsabilité avec autonomie, préférence Province.
Salaire actuel 160.000 F à déb. Préavis à négocier.
Ecrire à N° 95.958 Contesse Publicité, 20 av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Cadre administratif, 37 ans, diplômé Enseign. Sup. commercial, solide expérience organisation du

RECOUVREMENT DE CRÉANCES

— dans plusieurs entreprises et dans cabinet personnel ;
— *sur secteurs public et privé* ;
— amiable et judiciaire.
cherche poste temps partiel (exemple : un jour par semaine) *ou temps complet.*
Ecrire sous n° 298 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 *Paris* (9e), qui transm.

HOMME 30 ANS, 2 années licence Droit, références profess. sérieuses, connaiss. profess. dans quotidien parisien, recherche situation position CADRE
— Contact *clientèle*,
— Relations publiques,
— Assistant direction commerciale,
(esprit de synthèse, responsabilités, initiatives décision)
Ecrire sous n° 6.426 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

ACTUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Société C.A. 160.000.000. F.F.
recherche situation équivalente dans société *ou groupe* à vocation industrielle.
- Centrale + M.I.T., 46 ans, bilingue anglais ;
- Organisateur et meneur d'hommes ;
- Ayant exercé avec succès responsabilité de direction et de gestion à l'échelon français et international.

Ecrire n° 61.739 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DOCTEUR EN DROIT

Plusieurs années fonctions de direction dans services publics.
Expériences diversifiées :
— Administration générale ;
— Gestion budgétaire ;
— Négociation, gestion de marché ;
— Management.
Recherche fonctions responsabilité en relation avec compétence. Préférence organisme ou établissement para-public.
Ecrire n° 299 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

JURISTE, 29 ans

- D.E.S. droit privé. Instit. droit affaires. I.E.P.
- Trilingue : français, anglais, italien.
- 3 ans officier marine nationale.
- 2 ans expér. entreprise en droit propriété ind. droit des sociétés, droit des contrats comm.

Libre immédiatement. Etud. toutes propositions Paris ou étranger. Ecrire n° T 098042 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Filiale U.S., 38 ans
Docteur en droit, diplômé études supérieures Sciences Politiques et Ecole Supér. de Commerce.
Anglais - Allemand.
Expérience : gestion, commercial, fabrication, financier.
Organisateur dynamique, excellente présentation.
Résultats prouvés
cherche direction générale *société* existante ou à créer ou direction service société importante.
Ecrire sous n° 273, « le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

Jeune ingénieur format. supér. technico-commercial, 3 a. expér. ds le cadre contrat licence, rech. situation nouvelle ds l'industrie électro-mécanique.
Ecr. N° 300 « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J. H., *dég. O.M.*, ch. situat. av. format. niveau second. + then.
Ecr. *M. Roussel Guy, 84, av. G.-Péri, 92230 Gennevilliers.*

J. F., DUG DROIT, niv. 3e ann. licence rech. emploi Service Contentieux ou Service du Personnel.
Ecrire Mlle Martine Robert, *45, rue Jeanne-d'Arc, Paris-13e* ou tél. à part. 17 h. 583-17-00.

H., 30 a., libre suite, recherche place à responsabilité Direction gestion adjoint dans la restauration ou tout autre commerce. *10 ans expér. gestion alimentaire* - grande surface.
Tél. : 285-06-87.

H., 37 a., Tunisien, cél., bac., exp. ens. et repr. hab. contacts. Parl. fr., arabe, ang., ch. sit. France, Afr. ou Moy.-Orient. Resp. adm. ou coordinat. Ecr. à S.E.P.P., 10, r. Chauchat, 75009 Paris (Rep. avt 4/2) LAF. 30-00.

LICENCIEE LETTRES, 27 ans, *4 ans expér. Enseignement,* cherche emploi. Tél. *496-24-17.*

31 ans. E.S.C. Anglais, allemand 2 ans études *marchés export.*, 4 ans commerce international, rech. poste Responsab. export.
Tél. : 702-83-53.

Fme, 26 ans, *Sc. Po. Ecofi. lic. anglais.* CADRE BANCAIRE 3 ANS EXPERIENCE souhaite s'intégrer à équipe opération*nelle réduite secteurs : études* économiques, marketing, études de marché. Ecrire n° T 098014 M *Régie-Presse,* 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 22 a., dég. O.M., Bac de techniques commerciales, *brevet* technic. supér., publicité, ch. emploi. Libre début mars.
Ecr. n° *6.415 « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

J. H., 22 ans, dég. O.M., maths sup. + *école commerce*, 1 an serv. gest. ds imp. sté ch. poste actif ds sté ccïale ou banq. priv.
Ecr. n° T *98258 M,* Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 29 a., 6 ans expérience secrétariat + licence de russe notions anglais et serbo-croate, cherche emploi *Paris, région parisienne.*
Ecr. n° T 98270 *M,* Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 23 ans, formation animateur socio-éducatif + directeur centre vacances *et loisirs cherche poste* RESPONSABLE dans comités d'entreprise, assoc. secteur loisirs, vacances.
Ecr. n° T 098030 *M,* Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Monsieur, 40 ans, cadre, expér. ch. pl. direction ou gérance de librairie. Etud. ttes proposit.
Ecr. n° T 098008 *M,* Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 26 a., excel. présentation Ecole traduction université Genève. Angl., espagn. courant, expér. assistante direction, traduction, interprète (mode, décoration, littéraire, économie, ccïale), libre voyager ch. situat. stable et travx à la pige.
Ec. n° T 098011 *M,* Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 25 a., Lic. Droit D.E.A. Droit des affaires en cours spécial. des problèmes immob., disponible, cherche situation.
Ec. n° T 098010 *M,* Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE DE DIRECT.
trilingue 26 ans

- Excellentes références.
- *Dipl. Univers. de traductrice-*interprète anglais, allemand.
- Habituée et aimant voy. aff., cherche situation stable.

Libre de suite. Sal. 4.200 × 13.
Ecr. n° *T 097.567 M,* Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

demandes d'emploi

AGRÉGÉ DES LETTRES
28 ans, dipl. d'Etudes supér. de Psycho. 5 années d'expér. de l'Enseignement, ch. emploi en rapport. Edition journalisme, publicité, formation, etc.
Ecr. n° 266, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

RÉDACTEUR EN CHEF
magazine économique internat.
REFERENCES 1er ORDRE
étudierait toutes propositions *presse, relations publiques, etc.*
Ecr. n° 253, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

GENERALISTE d'ENTREPRISE
Exp. AFRIQUE NOIRE rech.
poste Direction ou mission (gestion, animation, formation, organisation, développement).
M. Vickoff, 19, bd Lannes (16e).

J.F., 26 ans, débutante, maîtr. lettr. mod., bon. connaiss. ang., *dactylo, diplôme documentation,* cherche poste

DOCUMENTALISTE
stable et à temps complet.
Etudierait toutes propositions.
Ecr. à n° 165, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

CONSEIL JURIDIQUE FISCALISTE
lic. droit, 3 a. expér. fiduciaire, 3 a. entrepr., étud. ttes propos. collaboration Paris-Province.
Ecr. à n° 294, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

DIRECTEUR ADM. ET FINANCIER
Société *internationale, 44 ans,* Formation : expertise comptable et commerce international.
SPECIALISTE FINANCIER
Gds *MARCHES* à l'EXPORTAT.
Problèmes juridiques, fiscaux, comptab., contr. gest., *méthode* anglo-saxonne. Langue : anglais, *recherche poste similaire Paris.*
Ecr. n° 288, « le *Monde* » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

CADRE 29 ANS —
- *Doctorat en économie* + spécialisation en *marketing* ;
- Troisième cycle en physique des matériaux & R × D ;
- *Anglais*, allemand courant ;
- 2 ans expérience (formation, chargé de mission en milieu *industr., contrôleur de gest.*)

recherche poste dans le contrôle de gestion ou *les études technico-économiques.*
Ecr. n° T 97.999 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE BANQUE CLASSE VI, 42 a., 12 a. expérience études crédits équip. et relations clien*tèle. Connaiss. div. concours CT* cherche emploi stable Paris ds établissem. financier ou banque. *Pourrait envisager affectation* province après engagem. ferme. Libre rapidement.
Ecr. n° 286, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE INGENIEUR
(physique, électronique)
Formation en Gestion
(3e cycle J.S.G.)
6 mois stage électronique
2 ans d'expérience
(thermique du bâtiment)
Langues : *anglais*, arabe.
cherche poste en rapport.
T. : 380-60-47 ou écrire *De Pass* 9, bd de Dixmude, 75017 PARIS.

J.F. 27 a., SC. PO., bil. angl., 2 a. expér. ds service juridique et social, cherche poste Direction du Personnel ou Direction des relat. humaines et sociales.
Ecr. s/n° 565.298 M Rég. Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

ARCHITECTE D.P.L.G. 32 a. expér. concours et direction de projets études cinématog. et ét. music., ch. Paris situation dans acoustique architecturale ou électro-acoust. et audio-vis.
Daniel BOUTHORS, 73, rue de Suresnes, 92380 GARCHES.
Tél. : 970-68-64.

Homme 30 ans ch. à *s'orienter* au plus haut niveau vers l'assistance aux entreprises en difficulté, la reprise ou la *création d'entreprises. Etud. ttes propositions allant dans ce sens.*
Ecr. n° T 098.001 M Rég. Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F. 35 ans, habitant le XIIe arrondissement, secrétaire sténodactylo, bilingue anglais, sté*no dans les deux langues* cherche poste stable, préférence ds banque. Téléphone : 347-08-83.

Technico-ccial matières plastiq., polymères, 35 a., DUT chimie ch. sit. même dom. ou similaire.
Ecr. n° 265, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Journaliste économique, forte *expérience, spécialiste énergie,* monde arabe, étudierait toutes propositions presse, relations *publiques, études économiques.*
Ecr. n° 269, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

Cadre de Banque Cl. VI, expér. inspection-contrôle et gest. agce ch. emploi similaire, secrétariat général ou organisation dans banque ou direction financière entrep., préf. Rennes ou Nantes.
Ecr. n° 279, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

H. 28 ans, niveau DECS, chef comptable ds P.M.E. 50 salariés, 5 ans d'expérience dont 2 ds la fonct., recherche poste similaire *ou poste d'adjoint de sté imp.* Ecrire à *M. Alain PHILBERT,* 8, rue Emile-Zola, 92130 Issy-les-Moulineaux *(tél. : 644-21-69 apr. 18 h. 30).*

Célibataire, 30 ans, Français ch. place cadre comptable itinérant *sur Afrique noire, base Paris ou* Abidjan. BP DECS, 7 ans expér. Sérieuses références.
Ecr. n° *291 « le Monde » Pub.,* 5, r des Italiens, *75427 Paris-9e*

Etudiant, connais. comptabilité *ch. travail mi-temps, étud. ttes* propositions P. PORSAN, 9, rue de Crimée, Paris-19e. 205-18-34.

Doct. 3e *cycle,* chimie organ. dynam., 10 a. exp. en synth., ch. empl. de responsab. Rég. paris.
Ecr. n° *257, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

J. H. 28 ans, lib. O.M., dipl. psychologie (indus.) + IAE., plusieurs stages, ch. 1er empl. cadre ds FONCTION PERSON. Paris ou banlieue, disp. imm.
Ecr. n° 278 « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e

CADRE
AMERIQUE LATINE
Cadre haut niveau, 34 ans, droit, Sc. Po., directeur administratif et financier d'une importante entreprise française en Amérique du Sud, bonne expérience de la vie des affaires en Amérique latine *depuis 9 ans*
Recherche : poste à responsabilités générales en Amérique *latine, statut personnel expatrié.*
Ecr. n° 8.313 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H. 26 ans, *Sc. Eco + Drt du trav.* Lib. O.M., *disp.* imm., ch. emploi ds serv. gest. Pers. ou *secteur social.*
Ecr. n° 283 « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Secrétaire sténodactylo, longue *expérience,* 5 ans secrétaire direction, active, aimant contacts humains, *sens* de l'initiative, cherche poste à responsabilités proche banlieue Ouest.
Ecr. n° 6.427 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

information emploi

EMPLOIS CADRES '77

Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de *négociation. Déjà suivi* par plus de 3500 cadres (déterminant pour 87% d'entre eux.) Tél. 5387340

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans *d'actions détaillées.*
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- *Emplois les plus demandés.*
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, *6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.*

Le service SUPERSEARCH peut vous aider à trouver *votre emploi en France, aux* U.S.A., en Grande-Bretagne.
Ecrire à SUPERSEARCH, *dépt M.S.,* B.P. 169-07, 75326 Paris Cedex 07.

LE CURRICULUM VITAE
— C'est le premier contact avec votre employeur ;
— Ne *négligez rien.*
Tél. : 225-93-79 poste 35-62

cours et leçons

Etud. *françse parl. angl.* donnerait cours ou répétition de franç. Téléph. le soir 628-99-30.

Etudiant musique donne cours guitare (jazz, bossa) solfège. Tél. 205-18-34 après 19 h.

MATH. *Rattrap. par prof. exp.* Px modéré. T. 278-77-71.

Franç., orthogr. item. par spécialiste de rattrapage 250-77-71.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE
possédant machine recherche ts travaux. Ecr. Mme Brugere, 26, rue St-Fargeau, Paris-20e.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3
Niveau Bac - 180 h. de cours
OPERATEUR *PUPITREUR D.O.S.*
Niveau : 1re ou B.E.P.C.
140 h. de cours de jour ou soir.

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam : 874-95-69.
94, rue Saint-Lazare : 874-56-60.

autos-vente

Vd LAND-ROVER 1966, b. état, *châssis long tôlé, pces rechang.,* 10.500 F - Tél. 258-17-37.

Part. vend 304 1972, 71.000 km., *très bon état. Téléphoner à* partir de 19 heures : 469-91-26.

B M W
316 320 525 528 30. S
EX TT fin 76 - Prix intéressant
Auto-Paris XV - *533-69-95*
63, rue Desnouettes, Paris (15e).

autos-achat

VOUS VENDEZ
Téléphonez-nous
780-54-61/781-39-43

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 233-44-21
postes 392 et 364

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,08

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Mº MOTTE-PICQ.-GRENELLE
EXCELLENT PLACEMENT CONDITIONS EXCEPTIONNEL. IMMEUBLE RENOVE
1 PIECE CUISINE - W.-C. POSSIBILITE BAINS
J. et A., 5, r. Alph.-de-Neuville, Paris (17e). - 766-04-17 P. 255.

BEL-AIR Immeuble standing Etage élevé
Séj. dble, 3 chbr., gde cuis. éq., s. de bains, douche, placards, tél. 735.000 F. - 307-76-62.

EXCEPTIONNEL
DS IMM. PIERRE DE TAILLE 2e ETAGE. ASC. VOTE, PAYE
5 PIECES, cuisine, bains chauff. central
A RENOVER
PRIX 555.000 F
S/place, ce jour, 14 h à 19 h : **92** BIS, AV. DE VERSAILLES ou Tél. 723-91-22

CHAMPS-ÉLYSÉES
(près). Idéal profess. libérale **5 P.** cuisine, 2 bains, 5e étage, asc., balcon, moquette. TEL. REFAIT NEUF. 755.000 F. Tél. 723-91-53 (heures bureau).

TROCADERO - APPT 408 m2 environ,
10 P., 2 cuis. équipées, 2 bains, possible trois, 4 chbres service, garage. Prix 2.350.000 F. Tél. 824-83-28 ou 875-43-40

12e - 5' Gare de Lyon
P. à P. vd pet. Appt, 6e ét., prol. asc., 2 p., cuis., c. dche, chbre bne 7e, 2 cav. 135.000 - 344-77-89.

9e - Beau 2 p., entr., cuis., dche, wc, calme, clair, 40 m2 envir. Cave, 108.000 F (créd. foncier poss.). Lundi/mardi, 13 à 18 h : 25, RUE PIERRE-SEMARD

PASSY - Rez-chauss., 2 pièces, s. de bains, 45 m2, remis neufs, 220.000 F - 539-67-52

BD RICHARD-LENOIR - Superb. STUDIO, cft, terrasse. Téléph. Imm. récent. 220.000 - 278-09-40.

2 P. entrée, cuis., s. de bains, wc, chff. imm., placards, moqu., 5e ét., asc., téléph. 183.000 F. Lundi et mardi, de 13 à 18 h : 24, RUE CONDORCET - 9e

CŒUR MARAIS, près quai 3 vraies pièces, cuisine, bains. Téléph., entrée. Cave. 329-58-54.

Mº Pl.-Voltaire - 2 p. cuis. + chbre enft, conf., 50 m2, impecc. 145.000 F - 628-75-58 (matin).

4e VOSGES - Vend. STUDETTE. Confort. Cheminée. Etage élevé. Bel immeuble. - 531-85-56.

PRES AV. FOCH
dans imm. récent, belle récept. + 1 chbre, gde cuis., bains, wc, tél. 550.000 - ODE. 83-56.

BOULEV. de la MADELEINE 8, Résidence Madeleine-Opéra. Grd STUDIO, conft, 325.000 F. 2e étage, balcon sur boulevard. Lundi, mardi, mercr., 13 à 16 h.

PARC BUTTES-CHAUMONT
Original, 2 p., mezzanine, balc., tout confort, 170.000 - 326-08-94.

8e - RUE D'ARTOIS
TR. BEAU 5 P. 130 m2, 2 ch. serv., 2e ét. 770.000 F - 225-65-44.

AV. ST-MANDE - Petit imm. s/av., de 2 étages formant 3 Appts libres de 2 et 3 pièces, cuisine + garage. Intérieur à rénover. Px 450.000 - 344-71-97.

CENTRE POMPIDOU
2 p., cuis., bains, ent., 36 m2. Imm. rénové + asc., zone piéton. 202.000 F. 272-76-42, après 18 h.

12e - LE MAGELLAN
Imm. neuf pierre de taille Studio 26 m2 + terrasse. 8e ét. 178.000 F. 2 p. 48 m2, 271.000 F.
Appt témoin 16, rue de la Voûte (12e), 7 j. sur 7, de 14 à 19 h. 30.
SPIM Promotion 766-13-14

Paris Rive gauche

114, r. VAUGIRARD-6e, 2e, asc. 2P., gd conft. 250.000 F. Ce jour 17-19 heures.

ST-JULIEN-LE-PAUVRE SUR SQUARE somptueux, pied-à-terre. Charme exceptionnel. Tél. DAN 25-62.

ECOLE MILITAIRE
13, rue Chevert
PLUSIEURS STUDIOS et 2 PCES de différentes surf. s/rue et cour-jardin.
Imm. 1930 en cours de restauration, tt cft par imm. garage poss. Vis. lundi, mercredi, vendr., 14 h. 30 à 18 h. 30

5e - PORT-ROYAL Bel imm. ancien
Gd liv. Balcon. Soleil. 2 ch. Tt conft. Tél. 470.000 F. - 229-52-98.

PRIX EXCEPT. 5.000 F le M2
RUE DE VERNEUIL
Même imm. 2 APPTS. Travaux. 140 m2 chacun. - 633-29-17.

SEVRES-BABYLONE
5 P. sur cour-jardin Imm. ancien, asc. Park. - Tél. 633-29-17 / 577-38-38.

13, QUAI DE LA TOURNELLE
VUE SUR SEINE
Beau living + 2 chbres, tt cft. Urgent. Prix 570.000 F. 526-01-58. Sur place mardi, 13 à 17 h.

ODEON 4, RUE CREBILLON
PETIT DUPLEX, SALON, LOGGIA, cuis., s. d'eau, wc, tél. S/rue. IMM. DE CARACTERE. Mardi-mercredi 14 à 17 h.

CAMBRONNE Ravissant 2 P., cuis. équipée, s. d'eau, chff. central, tél., parfait état, calme, clair, 215.000 F. Visite mardi de 15 h à 19 h : 15, rue FRANÇOIS-BONVIN

MAINE - MONTPARNASSE
Bel Appt, tt cft, 3 p. 65 m2 + cave, 310.000 F. Facilités créd. Visites tous les jours de 12 à 17 h. : 1, R. ASSELINE.

Huchette - Pptaire vd surfaces à aménager - 227-19-75.

Unique, Studio, tt cft. 69.000 F, location possib. + gestion assur. « FAC » 337-69-59

ESPLANADE DES INVALIDES
Bel Appt 175 m2. Box. Chambre de personnel - 705-24-10.

Paris

7e - 25, QUAI VOLTAIRE
A saisir avant rénovation : bel appt. vue sur Seine, face au Louvre, 3e étage, ascens. Possib. parking. Vis. ts les après-midi.

43, BD SAINT-MICHEL
Très grd Studio, tt cft, soleil. Mardi, 13/17 h. ou 564-72-53.

7e - 25, QUAI VOLTAIRE
Beau Duplex 50 m2, soleil, calme, 420.000 F.
Vis. tous les après-midi.

Bel immeuble 1973 - 7e étage Living double, 2 chambres. Frais réduits. Exonération foncier. PRIX À DEBATTRE - 224-79-52.

RASPAIL - MONTPARNASSE
170 m2, terrasse s/jdin, Duplex, gd séj. + 4 p., 3 bains. Etage élevé, asc. Luxe - ODE. 42-78.

BD SAINT-MICHEL
CALME, SOLEIL. Living + 2 chbres, 70 m2, tél., chff. cent. 422.000 F. - MEL. 325-60-80.

Région parisienne

PANTIN (près métro)
Imm. récent, étage él., balcon, Studio tout confort - MARTIN, Docteur en Droit : 742-99-09.

ALFORTVILLE (près métro)
Récent, étage élevé, Studio, tt confort. Parking. - MARTIN, Docteur en Droit : 742-99-09.

MELUN/LE MEE
Part. vd Appt gd stdg, libre de suite, 5 pièces, duplex, cuisine, s. de bains, cab. toilette, séchoir électriq., nombr. placards amén. Cave. Park. en s/sol. Pr. écoles, centre ccial, S.N.C.F. – 899-45-11.

BOIS DE BOULOGNE
Imm. en pierre sur jardin, 11 Appts, du Stud. au 4 Pièces. Fin 77. Loyer S.A. - 277-97-26.

BOULOGNE
3 P., cuis., s. de bains, w.-c., chauff. central radiateurs, bon état. 214.000 F. - 825-60-40.

Province

VOTRE
STUDIO - APPT au bord
LAC LÉMAN
EST au bout de votre téléphone
887-43-40
AVIS, 68, bd Sébastopol (3e)

appartements occupés

OCCUPÉS
PRÈS CONVENTION
IMMEUBLE RENOVE
sur rue et cour/jardin
APPARTS 1, 2, 3 PCES
TEL. : 766-04-17 (p. 255)

appartem. achat

Rech. APPTS stand. 8e, 9e, 10e, 17e, 18e. Paie comptant. Tél. : 526-38-33.

Rech. PARIS 15e, 7e arrdts pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e). T. 566-00-75.

DISPOSE PAIEMENT COMPT CHEZ NOTAIRE, achète urgent 2/3 p. Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. 873-23-55.

ACH. DIRECT CPT URGENT 2 à 4 Pces PARIS, rive gauche PRES FACULTE, avec ou sans travaux. Ecrire LAGACHE, 16, avenue de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

RIVE GAUCHE recherche 50 à 80 m2 préférence avec travaux. 532-29-29, poste 301.

constructions neuves

9, rue Geoffroy-St-Hilaire - 5e
LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité, façade classée. Disponible 12 appts luxueux : de la chambre au 4 pièces
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison : fin 1er trimestre 1977
Visite sur place tous les jours de 14 à 19 h. (sauf mardi)
SAGE - 874-49-32

Mº CHATEAU-VINCENNES
Studios, 2 et 3 pièces, Habitables 1er trim. 77. 225-93-69.

XVIIIe, près R. CHAMPIONNET
Studios, 2, 3 et 4 pièces, habitables 2e trimestre 77. 225-93-69.

15e - DUPLEIX
53, RUE ROUELLE
Dans petite résidence standing de 6 étages privés
4 APPTS DE 4 PIÈCES
clés en main. Visite : lundi, mercredi, samedi (les ap.-midi)
S A G E, 5, rue de Calais, 75009 Paris. — Tél. : 874-49-32.

immeubles

18e (près avenue de CLICHY), vendons directement BEL IMMEUBLE restauré - 531-85-56.

bureaux

16e Standing. Bureaux 60 m2. 4 lignes téléphoniques 2.400 F/mois. — Tél. : 605-13-30.

8e SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble grand standing
BUREAUX
Climatisation Parkings - Tél. **293-62-52**

20e A louer Bureaux standing. 18 m2, 50 m2, 80 m2, 100 m2. Prix intéressants. - Tél. 371-50-53.

8e - PROPRIÉTAIRE
loue un ou plusieurs bureaux Refait neuf, tél. 758-12-40.

LA DEFENSE, à louer neufs 2 bureaux meubl., 35 m2, 1 bur. meublé, 20 m2, permanence tél. serv. secrét. parking assuré. Tél. 776-16-42

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (15e), LE VALMONT
57, RUE DU THEATRE
du Studio au 5 Pièces, cuisine équipée
Location sur place
tous les jours de 10 h. à 19 h., sauf dimanche.
TEL. : 578-83-66.

Gal-LECLERC maison 5-6 P., gd cft. Refait neuf. 4.000 F mensuels « FAC » 337-69-59.

AV. FOCH. Ref. nf. Gd. dble liv. 3 chbres, 2 bns, cuis. Tél. Serv. 9.000 net. 553-08-57.

17e entre Maillot et Champerret
MARABEL S.A. offre en location :
14 STUDIOS NEUFS
de grand standing
Rangements, s. bns et cuis. éq. DISPONIBLES MARS PROCH. Loyer total mens. moyen 1.400 F Cave, garage, téléphone, inclus.
S/PLACE : tous les apr.-midi, sauf dimanche, de 14 à 18 h, entrée provisoire : 71, r. BAYEN

A louer, 20e, F 2 ds tour Saint-Blaise, 28e ét., vue splend. sur Paris; lib. av. g.r mob. 797-41-85

Région parisienne

NEUILLY, 22, r. Delabordère. NF. Fin 76. Séjour 40 m2, 2 CHBRES, 2 s. de bns. Gar. dble. 4.900 + Ch. Pptaire 527-43-21.

ORSAY 28' DENFERT - Dans parc privé, neuf, tt cft, tél., park., 4 P., 84 m2. 1.400 F + ch. 99, rue de Paris. Lundi, mercredi et samedi, de 14 à 17 h. ou ALM. 13-72.

locations meublées Offre

Paris

MARAIS-BEAUBOURG : Studio caract. avec mez. Tout confort. 1.200 F ch. compr. Tél. 626-15-25 après 20 heures.

locations non meublées Demande

Paris

CHERCH. APPTS DE STAND. POUR LOCATIONS 1 à 12 MOIS OU PLUSIEURS SERIEUSES REFERENCES OFFERTES
PARIS PROMO - 325-28-77

Région parisienne

Pour Société Européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

CHERCH. APPTS DE STAND. POUR LOCATION 1 à 12 MOIS OU PLUSIEURS SERIEUSES REFERENCES OFFERTES
PARIS PROMO - 325-28-77

INTERNATIONAL HOUSE APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS ou DIPLOMATES GARANTIE PAR SOCIETE ou BANQUE DUREE 1 à 3 ANS - 551-22-66.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mº Opéra. Seuls frais 300 F. Tél. 742-78-93.

fonds de commerce

MADELEINE Cause maladie Cède **BRASSERIE-BAR** sup. affaire à saisir. - 551-68-39.

8e Gde artère commerçante Prix très intéressant Libre. Sup. MAGASIN 150 m2, grande façade. — Tél. 551-68-39.

Exceptionnel. Vends cause santé château, discothèque avec ou sans restaurant, avec ou sans murs. - Tél. 533-58-89.

A VENDRE FONDS ET MURS tous commerces, boutique rue Mouffetard, arrière-boutique, cuis., débarras 50 m² + grande cave aménageable 28 m², tél. Prix : 430.000 F. Ecrire sous référence 64.047 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

viagers

XVe - 2 ateliers d'artiste Chacun 70.000 + 1.500. Occupé. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

Vendez aux meilleures conditions **FONCIAL** 36 ans d'expérience Expertise gratuite 19, bd Malesherbes - 266-32-35

Dans BEL IMM. tt confort, 9e, très beau 2 P., 10.000 F cpt, 650 F mens. 2 têtes 80-65 ans. Tél. 878-97-52.

locaux commerciaux

LEDRU-ROLLIN Local 290 m2 Entrée cochère Toute propriété **346-11-76**

A ST-MAUR (94), pour profess. libérale, local en r.-de-ch. donn. sur Marne, 90 m², 1 gde p., 2 bur., couloir, tél., toilettes, cour, 350 m² env. clos murs. Prix : 250.000 F. Possibilité crédit. Renseignements : 028-14-96.

THÉATRE NATIONAL
cherche salle répétition 15 X 15 X 5 m
chauff., sans pilier, pour MARS, à PARIS ou périphérie. reliée par Mº. — Tél. 797-94-58.

locaux indust.

A louer 25 km. d'Avignon ancienne usine. Superf. couverte 3.100 m², possibilité de séparation de locaux, 3 bureaux, chbre froide, surface terrain clôturé 3.300 m², accès facile. Conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements, écrire « le Monde » Pub. nº 6.422, qui transmettra.

terrains

CALVI. Beau terrain 5.000 m², vue panoram., viab. 50 F le m², div. 5 lots. 288-87-54, le matin.

FORÊT DE MARLY
&
L'ETANG-LA-VILLE
TERRAINS VIABILISES
en tte propriété - 430 F le m2
Dans
RESIDENCE PARC BOISE
400 m gare
Pour vis. : F.P.I. - 976-07-86 - de 14 à 17 heures

villas

OREE DE LESIGNY (77)
Bord. bois, villa type Barbizon, 5 chambres, cuis. équipée, 2 bs, 1 s. d'eau, wc, cellier, garage, cheminée, dans pièce principale. Très calme. Superficie 1.318 m², prix 500.000 F - Tél. 405-05-16.

CHENNEVIERES-s-M. Proxim. RER, pptaire vend ravissante villa, liv. 50 m² + 6 chbr., tout conft, cave, parfait état, terrain 1.500m² (fruits, fleurs). Résidentiel, calme. 658.000 F. 606-39-45.

châteaux

YONNE, 200 KM. PARIS, CHATEAU 10 p. et dépendances, jardin 1 ha. 35, cft, bon état (sauf peinture). Libre. Bel environnement. Prix 650.000 F. LEIGNIEL ET COMPAGNIE, 13, rue de l'Horloge, 89003 Auxerre. T. (86) 52-14-09.

propriétés

BRUNOY. Propriété bourgeoise, 4 réceptions, 7 chbres, 5 bains, parc 3.500m². Aigrain, 285-09-59.

PROVENCE SUD LUBERON
MAS ANCIEN, RESTAURE Tt conft, 200 m2 habitab. + dépend. + 1 ha bx ombrages Bien exposé - VUE
Ag. Caffier, 84-Lauris - Tél. 46.

VIROFLAY. Près Versailles, sur 1.800 m2. 10 Pces, état parfait, résident. Exclusivité : 926-61-52.

fermettes

CŒUR MINERVOIS, fermette languedocienne, 3 gdes p., cuis. E. El. W.-C., gren. amén., hangar poulailler, gd jard. 170.000 av. 35.000. AVIS, 4, r. Verdun Carcassonne. (68) 25-03-91



هكذا من الأصل

MODE

LES COLLECTIONS DE PRINTEMPS

Vers un changement de silhouette

Sous les flots de mousseline vaporeuse et transparente, des collections de printemps, une nouvelle silhouette paraît s'amorcer pour l'automne. Trente ans après le new-look de Christian Dior, et dans un contexte différent, les couturiers cherchent une silhouette féminine au buste épanoui et à la taille fine.

Saint-Laurent innova la saison dernière avec ses corsages d'écuyère de cirque. L'idée a fait son chemin et se retrouve en gilets, pour le jour, chez Chanel, Givenchy, Lanvin, Rabanne, Torrente, Venet. Les mêmes thèmes sont repris pour le soir : décolletés profonds et épaules dénudées chez Dior, Scherrer, Cardin, Lepage-Schiaparelli, Féraud et Saint-Laurent.

L'accessoire le plus important pour madame « taille fine » est la ceinture : corselets drapés chez Dior, Rabanne, Balmain, Ricci, Lanvin, Féraud, Laroche, Saint-Laurent et Venet. Givenchy utilise la soutache brillante nouée parfois au-dessus de la taille ou des pampilles d'ameublement.

Les coiffures sont peu marquantes, à cheveux tirés vers l'arrière, plats et nattés. On n'a jamais vu autant de nattes. Elles s'allongent pour le soir et se piquent alors de fleurs, de cerises ou de feuillage. Certains chignons bas sont retenus par des catogans ou des nœuds de ruban et les grandes fleurs seules sont fixées derrière une oreille, sur le cou avec une longue écharpe nouée ou dans le corselet d'une robe.

Un mot encore : les chaussures. Elles sont fines, mais pas pointues, à talons bas pour le jour, souvent lacées comme des ballerines ou à talons très hauts pour le soir, toujours entortillées autour des chevilles en noir et or.

Courte est la robe à danser

Hanae Mori, la grâce du Japon personnifiée, crée un style tout de douceur d'une élégance discrète : des robes dont on se fait des amies. Ses soies italiennes et françaises aux tons naturels (des beiges, des roses, des bleus) sont ondulées. Tout est flou. Les robes d'après-midi et dîner — au mollet — sont taillées en camisoles, à grandes manches plissant sur un empiècement de taille. Certains modèles du soir s'accompagnent de longues écharpes, mais il y a aussi de grandes envolées de manches kimono sur des mousselines tombant droit.

Givenchy a retrouvé toute sa verve parisienne. Sa collection est d'une grande intelligence, chaque élément apportant une ligne, une harmonie de couleurs, une découpe ou un détail qui flatte la femme. Il a pris comme thème majeur le gilet, seyant et pratique, sur les ensembles de jour à grandes manches. Dès le crépuscule, il propose des corsages très décolletés, ceinturés ou non, sous une jupe à grand volant s'arrêtant au mollet. L'ensemble sous un manteau grège ou de couleur, à grandes manches et ceinture-corselet. L'idée du manteau-robe pour l'après-midi, s'ouvrant sur un modèle du soir à fines bretelles, taille marquée et jupe plissée, est reprise, en contraste de couleurs et en imprimés assortis, pimpants et frais.

Carven préconise le style ingénu et candide, cher à Colette, en sages tailleurs beu marine, aux parements et cravate de piqué blanc. C'est juste ce qu'il faut pour donner bonne mine aux futures conseillères municipales de la capitale. Elle arrondit ses carrures en douceur, en manteaux et en ensembles animés de jupes plissées au genou.

A l'inverse, ses modèles du soir libèrent une créature de rêve qui s'enroule en sarongs de tons acidulés, parfois même heurtés, couronnée de guirlande de fleurs, dont elle parsème aussi les robes et les coiffures de mariée pour lesquelles elle est célèbre.

Grès se veut discrète, cette saison, à la fois par ses coupes et ses couleurs. Ses amies fidèles trouveront, naturellement, les ensembles de plage en jersey, les robes de crêpe asymétriques, les modèles à grandes manches aux bustes ajustés par des découpes en X.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

MORI. — Robe d'après-midi en crêpe georgette beige aux liserés imprimés de bleu ardoise et de rose, blousant à la taille sur une ceinture nouée et portée avec un collier en forme de serpent en ivoire.

CARVEN. — Tailleur en pied-de-coq marine et blanc de Dormeuil, avec parements de piqué blanc et lavallière de mousseline marine.

GRÈS. — Robe du soir en taffetas de soie quadrillé bleu et blanc de Taroni au corsage drapé en bustier, formant collerette sous un collier de chien doré, et grande jupe longue.

GIVENCHY. — Robe à danser courte et noire en organdi de soie d'Abraham, au corsage à petite basque orné de pampilles comme le volant de la jupe.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL EN DÉCEMBRE (en %)

	EN UN MOIS (déc. 1976 comparé à nov. 1976)		EN SIX MOIS (déc. 1976 comparé à juin 1976)		EN UN AN (déc. 1976 comparé à déc. 1975)	
ENSEMBLE	0,3		5		9,9	
ALIMENTATION (y compris les boissons)	0,7		6,5		11,4	
Produits à base de céréales		0,1		7,4		12,3
Viandes de boucherie		0,6		5,5		11
Porc et charcuterie		— 1		0,2		8,2
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande		0,9		8		10,4
Produits de la pêche		0,7		6,5		11,1
Lait, fromages		0,3		5,7		9,8
Œufs		8,3		24,7		23
Corps gras et beurre		0,5		3,7		4,7
Légumes et fruits		1,8		9,9		15
Autres produits alimentaires		0,4		4,1		7,2
Boissons alcoolisées		0,1		2,7		8,7
Boissons non alcoolisées		1,7		20,3		28
PRODUITS MANUFACTURES	0,3		3,6		7,9	
1) Habillement et textiles		0,5		4,4		8
2) Autres prod. manufacturés		0,2		3,4		7,9
SERVICES	0,2		5,4		11,7	
Loyers		0		4,1		9,5
Soins personnels, soins de l'habillement		— 0,1		4,9		10
Services de santé		0		7		7
Transports publics		0		3,8		9,6
Services liés à l'utilisation des véhicules privés		0,2		5,1		12,3
Hôtels, cafés, restaur., cantin.		0,2		5,1		12,7

ÉNERGIE

Selon un rapport de l'O.C.D.E.

La demande de pétrole dépassera l'offre dans les années 80 si des politiques d'économie ne sont pas adoptées

Il est grand temps que les pays de l'O.C.D.E. mettent en place des politiques énergétiques vigoureuses. C'est le conseil que donne l'organisation dans un rapport sur les « *perspectives énergétiques mondiales* ». Si les pays de l'O.C.D.E. s'en tiennent à leurs politiques et à leurs pratiques actuelles la demande atteindra, en 1985, 35 millions de barils par jour (1 750 millions de tonnes par an) contre 23,4 millions de barils en 1975. Ajoutée à la demande des autres pays du monde, cette consommation risque fort de dépasser l'offre. Il n'est, en effet, pas certain que les pays exportateurs mettent indéfiniment sur le marché les quantités nécessaires. « *Leurs capacités de production* « techniques » *seront sans doute suffisantes mais ils auront de plus en plus tendance à limiter leur production effective* », certains d'entre eux par souci d'éviter un dérèglement de leur économie et un bouleversement de leurs structures sociales, d'autres appréhendant l'épuisement de leurs réserves. Or, à défaut de découverts importants, la production plafonnera à partir de 1990. Cela signifie que les pressions en hausse sur les prix se maintiendront, qu'il y aura un risque d'interruption ou d'insuffisance dans les approvisionnements et que les divergences économiques entre les différents pays s'accentueront.

Il est donc nécessaire, précise le rapport, d'économiser l'énergie et d'augmenter la production de sources intérieures. Un catalogue de mesures est ainsi dressé par groupes de pays : actions politiques d'économie, mesures contraignantes comme la limitation de vitesse, mesures à long terme : normes pour les automobiles, incitation aux investissements économiseurs d'énergie, normes d'isolation. Mais aussi, pour stimuler les productions internes, élimination des contrôles sur les prix du pétrole et du gaz, accélération des concessions de permis de recherche aux Etats-Unis, en Alaska et en mer du Nord, atténuation des contraintes d'environnement en matière de charbon et d'électricité nucléaire, encouragement aux techniques de récupération secondaire, promotion du charbon, aide à l'énergie solaire.

De telles actions devraient permettre de réduire la demande d'importation de pétrole de l'O.C.D.E. de 10,6 millions de barils par jour en 1985. « *Il est bien évident*, reconnaît le rapport, *que la mise en application d'importants programmes de développement accéléré ou d'économie n'ira pas sans entraîner un coût économique, sinon politique, pour les pays de l'O.C.D.E. qui les adopteront.* » Toutefois, ajoute-t-il, « *faute d'arriver à infléchir l'évolution de la consommation d'énergie, on s'exposerait à des coûts encore plus élevés* ».

★ *Perspectives énergétiques mondiales*, 120 pages, O.C.D.E., Paris, 1977.

Se loger à Paris : un luxe

La très populaire Confédération nationale du logement et sa fédération de Paris avaient, ce week-end, élu domicile au très snob Sheraton pour deux journées d'études consacrées à « la politique du logement social à Paris ». Le cadre de vie, la rénovation urbaine dans la capitale, la réforme du logement, la participation des associations, autant de thèmes abordés avec vigueur.

Les responsables de la C.N.L. plaident pour une politique dynamique du logement social dans Paris, qu'il s'agisse de réhabiliter les immeubles anciens ou de construire du neuf, après avoir rasé des îlots insalubres et irrécupérables. Encore faudrait-il que les populations les plus modestes, les plus traditionnelles ne soient pas chassées de la capitale.

La plus grande ville de France perd goutte à goutte ses habitants : en vingt ans, cinq cent mille Parisiens ont dû s'exiler en banlieue. C'est le résultat d'une « réhabilitation sauvage », disent les responsables de la C.N.L. Trente mille à quarante mille logements sont ainsi améliorés chaque année par les propriétaires privés, qui en profitent pour demander des loyers prohibitifs : cela aboutit à chasser les plus pauvres vers la périphérie, pour améliorer la qualité de la vie de plus privilégiés qu'eux. Il y a officiellement à Paris cinquante-cinq mille familles considérées comme « mal logées », dont vingt-trois mille sont prioritaires (elles disposent de moins de 4 mètres carrés par personne).

Et beaucoup de logements neufs ou réhabilités restent vides, parce que trop chers : la barre de la « pauvreté » s'élève dangereusement. Qui peut acheter un logement qui vaut 6 500 F le mètre carré ou consacrer 1 700 F ou 3 000 F par mois à son loyer? Rien d'étonnant que les adhérents de la C.N.L. à Paris (ils sont dix-huit mille, et leur nombre a triplé en trois ans) se recrutent de plus en plus dans les classes moyennes.

« Paris n'a jamais autant été le terrain privilégié des spéculateurs, *dit M. Jean-Pierre Giacomo, président de la fédération de Paris de la C.N.L.* Pour en venir à bout, il faut une orientation très sociale de la politique urbaine. Que la collectivité finance la construction de dix mille logements neufs par an et la réhabilitation de deux mille cinq cents logements anciens. » *Est-ce vraiment impossible ?*

J. D.

★ C.N.L., 9, rue Montera, 75011 Paris.

EMPLOI

LA DIRECTION DE MANUFRANCE ENVISAGE DES RÉDUCTIONS DE PERSONNEL

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — La direction de Manufrance a fait état, devant le comité d'entreprise, de son intention de procéder, pour raisons économiques, à des mises à la retraite anticipée de salariés âgés, d'abord, de plus de soixante ans, et, ensuite, de « volontaires » de plus de cinquante-sept ans. Aucune mesure définitive n'a encore été arrêtée, mais, à l'annonce de cette nouvelle, quelque 2 000 membres du personnel, mensuels et cadres compris, ont, selon la C.G.T., cessé le travail vendredi 28 janvier durant trois-quarts d'heure.

Les difficultés que connaît la manufacture d'armes et de cycles de Saint-Etienne sont dues à la mévente de ses principales productions.

Enfin, les difficultés que traverse la société Eyquem (*le Monde* du 14 janvier), avaient amené la direction à demander le licenciement collectif de 85 des 290 salariés qu'elle emploie dans ses usines de Chazelles-sur-Lyon. Le 7 janvier, l'inspecteur du travail avait refusé ces débauchages, mais la direction a introduit un recours gracieux auprès du directeur départemental du travail de la Loire, qui vient d'accepter 64 des licenciements réclamés.

SÉCURITÉ SOCIALE

LA DÉTENTE SE CONFIRME DANS LE CONFLIT SUR LES HONORAIRES MÉDICAUX

L'assemblée générale de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), réunie dimanche 30 janvier, a décidé, à une large majorité (75,6 %), de continuer à appliquer les tarifs conventionnels sans pour autant signer l'avenant tarifaire de 1976. Cette décision confirme la détente, amorcée le 12 janvier, dans le conflit entre médecins et caisses d'assurance-maladie.

Le 12 janvier, le bureau de la C.S.M.F. avait suspendu jusqu'au 30 janvier ses consignes de dépassement des tarifs, puis annulé son ordre de grève administrative après la suspension des sanctions prises par les caisses contre des praticiens qui avaient systématiquement appliqué les tarifs syndicaux.

La décision de la C.S.M.F. de prolonger « jusqu'à nouvel ordre » la mesure prise le 12 janvier devrait faciliter l'ouverture avec la C.S.M.F. de négociations déjà entamées avec la Fédération des médecins de France (F.M.F.) sur l'évolution des honoraires médicaux.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 1/4	5 1/4	4	5	1/4	1 1/4	10	10 1/2
1 mois	4 5/8	5 1/8	4 1/8	4 5/8	1 1/8	1 5/8	10 7/8	11 1/8
3 mois	5	5 1/2	4 1/4	4 3/4	1 1/8	1 5/8	11 5/8	11 7/8
6 mois	5 1/2	6	4 5/8	5 1/8	1 5/8	2 1/8	12 1/4	12 1/2

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

Le gouvernement suédois prend des mesures pour préserver l'emploi

De notre correspondant

Stockholm. — M. Per Ahlmark, ministre suédois du travail, a présenté, le 27 janvier, un train de mesures destinées à préserver l'emploi pour le premier semestre de cette année. Au total, le gouvernement consacrera 1 milliard et demi de couronnes (1) à des commandes anticipées de l'Etat à l'industrie, à des travaux réservés et aux collectivités locales.

Il augmentera aussi les subventions aux entreprises qui choisiront de mettre en formation continue et recyclage le personnel menacé de licenciement. Par ailleurs, le gouvernement veut développer la formation professionnelle pour faire face au chômage parmi les jeunes et les femmes.

M. Ahlmark pense que ces mesures sont « *suffisantes* » du moins pour les six premiers mois. Toutefois si la reprise de l'activité intervenait plus tard que prévu, « *le gouvernement n'hésitera pas à prendre de nouvelles initiatives* ». Les mesures annoncées par la coalition non socialiste rossemblent comme deux gouttes d'eau au programme en huit points présentés au Parlement voilà deux semaines par les sociaux-démocrates.

Tout bien réfléchi, les « *bourgeois* » poursuivent en ce domaine la politique menée par leurs prédécesseurs ces dernières années. Ils misent sur des mesures « *sélectives* » et renoncent pour le moment à une stimulation générale de l'économie. Le leader de l'opposition, M. Olof Palme, a d'ailleurs donné un bon point aux nouveaux gouvernants, le premier depuis les élections, en se déclarant satisfait de ces mesures.

Bien que le taux de chômage soit toujours très bas (1,5 %), la situation de l'emploi est préoccupante. De nombreuses grandes entreprises comme Volvo, S.K.F. et Grånges, envisagent de placer une partie de leur personnel en chômage technique, pendant une ou deux semaines, dès le mois de février. Au total, environ quatre cent mille travailleurs sont concernés.

Le dernier rapport de l'Institut de la conjoncture indique que les industries sont continuellement obligées de réviser leurs prévisions. Beaucoup se demandent quand et à quel prix elles arriveront, enfin, à écouler leurs stocks. Aussi, plusieurs experts recommandent-ils une dévaluation rapide de la couronne suédoise, avant que les négociations salariales n'entrent dans leur phase définitive. Certains parlent même d'un taux de 30 %. Mais le ministre de l'économie, M. Gösta Bohman, a assuré le 26 janvier que cette solution n'était pas envisagée par le gouvernement : « *Il y a peu d'exemples de dévaluations réussies* », a-t-il dit.

ALAIN DEBOVE.

(1) Une couronne suédoise vaut 1,16 FF.

Aux Etats-Unis

Le froid provoque la mise en chômage technique de près de deux millions de salariés

New-York. — Le froid glacial qui continue de sévir sur le nord-est et le Middle-West des Etats-Unis a déjà provoqué la mort d'au moins trente-six personnes. Il a aussi pour conséquence la mise en chômage technique de 1,5 million d'ouvriers. Ce chiffre pourrait atteindre 2 millions avant la fin de la semaine si les pronostics pessimistes de la météo se confirmaient.

Les deux secteurs les plus durement frappés sont les industries des Etats du Nord et du Middle-West et la culture des agrumes en Floride (30 % de la récolte sont considérés comme perdus). Dans le New-Jersey, sept cent mille ouvriers ont été mis au chômage. A New-York, deux cent mille se trouvent dans la même situation. La compagnie du gaz Con Edison a suspendu l'alimentation en gaz naturel à quatre cent soixante-quinze usines importantes dans la région de New-York. Dans le New-Jersey, en Pennsylvanie, dans l'Ohio, en Virginie, les magasins ont été obligés par les autorités de limiter leur durée d'ouverture à quarante heures par semaine. Dans onze Etats, environ huit mille cinq cents usines ont fermé leurs portes, et M. Schlesinger, conseiller du président Carter pour les questions énergétiques, a déclaré avec solennité qu'il s'agissait bel et bien d'une « *crise* ».

De notre correspondant

M. Carter s'est rendu à Pittsburgh en hélicoptère pour y visiter une usine de turbines électriques Westinghouse, menacée de fermeture. Il y a prononcé une allocution au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité pour les Etats-Unis de mettre un terme à leurs dépenses « *effrénées* ».

« *La situation actuelle*, a déclaré M. Carter, *est le premier avertissement d'une pénurie énergétique permanente et sérieuse.* » Il a ajouté : « *La crise actuelle aura peut-être été surmontée dans quelques jours ou dans quelques semaines, mais le manque d'énergie se fera sentir pendant longtemps et ne fera qu'empirer.* » Il a reconnu, au cours d'une interview, que, en préconisant une politique d'économie, il se heurterait à « *des résistances formidables* » de la part de la société américaine qui repose sur l'automobile. Mais M. Carter a le sentiment que la crise actuelle l'aidera à réaliser une véritable politique énergétique.

A court terme, le président des Etats-Unis envisage de réduire à quatre jours la semaine de travail dans les usines, aussi bien que dans l'ensemble des entreprises privées. Il se dit favorable, au moins de façon temporaire, à une réglementation des prix du gaz naturel. En attendant, la vague de froid va freiner — sinon stopper — la reprise économique.

Selon les indicateurs, le taux de chômage va remonter aux environs de 8 % de la population active et le niveau de la production industrielle baissera.

Selon M. Evans, un expert de Chase Econometrics, le froid va entraîner une augmentation du nombre de chômeurs de six cent mille et de la facture énergétique de 4 milliards de dollars au cours du premier trimestre.

Le détonateur d'une crise

L'apparition soudaine d'un hiver exceptionnellement rigoureux n'a été que le détonateur d'une crise qui couvait déjà pour d'autres raisons. La production de gaz liquide plafonne, à l'heure actuelle, et les importations ne peuvent être augmentées faute de moyens de transports adaptés.

Parmi les facteurs qui ont contribué à créer la situation présente, on notera :

● Le fait que les producteurs de gaz liquide n'ont pas augmenté les quantités qui alimentent le système de distribution inter-Etats parce qu'ils vendent plus cher le gaz en le livrant directement aux usines et aux distributeurs à l'intérieur d'un même Etat ;

● La production de gaz naturel à l'échelle nationale a baissé. Les porte-parole des firmes productrices de gaz imputent la faute aux prix artificiellement bas imposés par le gouvernement. Leurs directeurs reconnaissent qu'elles ont freiné l'exploration afin de faire monter les prix ;

● D'énormes quantités de gaz ont été gaspillées. En 1973, la production de gaz liquide aux Etats-Unis fut de 648 milliards de mètres cubes ; en 1975, elle tomba à 570 milliards (— 12 %). Les réserves sont passées de 7,9 milliards de mètres cubes en 1967 à 6,1 milliards en 1975.

La réglementation à l'origine de la pénurie ?

La réglementation gouvernementale du prix du gaz liquide est-elle à l'origine de la pénurie actuelle ? Rien ne permet de l'affirmer. En tous les cas dans plusieurs Etats et particulièrement dans le New-Jersey, nombre d'industriels, de prêtres, de directeurs d'école et de citoyens ont refusé de baisser leur chauffage et de répondre à l'appel des autorités. Cette résistance s'explique par le fait qu'un large secteur du public s'estime trompé et lésé par les compagnie de gaz ou par les politiciens. La presse et la télévision ont rapporté les déclarations de nombreux Américains qui soupçonnent la crise actuelle d'avoir été créée de toutes pièces afin de provoquer une hausse des prix. Le maire de Linden (New-Jersey), John Gregorio, a déclaré que « *l'immense majorité des gens pensent qu'on veut les faire grelotter chez eux pour que les compagnies de gaz puissent s'enrichir* ». Des voitures de police, munies de haut-parleurs sillonnent les rues du New-Jersey et invitent la population à baisser le chauffage, mais, chose insolite aux Etats-Unis, ces appels n'ont d'autre effet que de déclencher souvent de bruyantes protestations.

LOUIS WIZNITZER.

FISCALITÉ

Quand le fisc oublie les chiffres

COPIE BLANCHE...

Dans plusieurs arrondissements de Paris, les contribuables ont reçu, vierges de tout chiffre, des avis de payer au 15 février le premier acompte provisionnel de l'impôt sur le revenu. S'étant inquiétés auprès de l'administration, réponse leur fut faite que le système de papier carbone qui permet d'imprimer les feuilles d'impôt sous enveloppes fermées n'avait pas fonctionné.

Renseignements pris, dix-huit mille contribuables parisiens environ ont reçu non pas carte blanche (ils n'auront pas le choix), mais feuille blanche. Qu'ils se rassurent : le fisc va leur envoyer très rapidement une seconde feuille... imprimée celle-là.

FAITS ET CHIFFRES

Emploi

● CINQUANTE-CINQ PERSONNES ONT ÉTÉ LICENCIÉES SEANCE TENANTE à l'usine Savoie-Confection, spécialisée dans le traitement des produits textiles à Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie), qui a fermé définitivement ses portes le samedi 29 janvier. C'est le matin même que les ouvriers et les ouvrières de cette entreprise, rachetée il y a deux ans par la municipalité, avec l'aide du fonds départemental d'expansion économique, et cédée aux établissements Blanchin par un contrat de location-vente, ont appris cette décision brutale et définitive de la direction. Celle-ci invoque des difficultés conjoncturelles.

Étranger

● LA BALANCE COMMERCIALE ITALIENNE s'est soldée par un déficit de 4 756 milliards de lires (26,8 milliards de francs) pour les onze premiers mois de 1976. Pendant la même période, en 1975, le déficit avait seulement été de 1 773 milliards de lires (10,1 milliards de francs). L'importance de ce déficit est principalement due aux achats de pétrole, qui ont coûté 5 303 milliards de lires (30 milliards de francs) à l'Italie.

L'Institut des statistiques constate un ralentissement de l'inflation en décembre avec une hausse des prix de 1,2 %, contre 2,2 % en novembre. Paradoxalement, on annonce au même moment une augmentation de 40 % du prix du lait par rapport au prix du mois de juillet. — *(A.P., A.F.P.)*

● ONZE MILLIARDS DE LIRES D'AMENDES (60 millions de francs) ont été infligés à trois Italiens pour exportation illégale de capitaux vers la Suisse pour le compte de contrebandiers napolitains. — *(A.F.P.)*

● AU PORTUGAL, le chômage touche actuellement 503 700 personnes, soit 14 % de la population active, qui est estimée à 3 587 000 travailleurs, a indiqué Mme Silva, secrétaire d'Etat au Plan : 200 000 chômeurs sont des jeunes à la recherche de leur premier emploi, 125 700 des rapatriés des anciennes colonies et 178 000 des travailleurs ayant perdu leur travail. — *(A.F.P.)*

DÉMOGRAPHIE

La population mondiale augmente de près de 2 % par an

Nations unies (*A.F.P., Reuter*). — La population mondiale, qui atteignait 3,967 milliards d'habitants au milieu de l'année 1975, augmente au rythme de 1,9 % par an. C'est ce qu'indique l'Annuaire démographique des Nations unies pour 1975 publié le 30 janvier à New York. Plus de la moitié des habitants de la terre (3 256 millions, soit 56,9 %) vivent en Asie, 11,9 % en Europe (sans compter l'Union soviétique qui compte 255 millions d'habitants, soit 6,4 % de la population mondiale), 10,1 % en Afrique, 8,2 % en Amérique latine, 6 % en Amérique du Nord, et 0,5 % en Océanie.

C'est en Afrique que le taux de croissance démographique est le plus élevé, avec 2 % ou plus par an.

C'est en Norvège que l'espérance de vie est actuellement la plus élevée : 77,6 ans pour les nouveau-nés de sexe féminin. L'espérance de vie pour les filles dépasse 75 ans en Suède, aux Pays-Bas, en France, au Canada, au Japon, au Danemark, en Islande, en Suisse, à Portorico, etc.

Pour les garçons, la Suède vient en tête avec une espérance de vie de 72,11 ans, qui dépasse également 70 ans également en Norvège, aux Pays-Bas, au Japon, au Danemark, en Islande, en Suisse et en Israël.

La Suède est également le pays où le taux de mortalité infantile est le plus bas (8,3 pour mille), alors qu'il dépasse 150 pour mille au Liberia et au Burundi.

AFFAIRES

LES VENTES DE MONTRES ÉLECTRONIQUES ONT PLUS QUE QUADRUPLÉ EN 1976

Les Etats-Unis se sont taillé la part du lion

Sur la pression d'une demande en augmentation rapide, le marché mondial des montres électroniques à quartz a connu, en 1976, un nouvel et prodigieux essor.

Comme l'année précédente, les ventes — dépassant toutes les prévisions — ont plus que quadruplé, passant de 3,5 à 15 millions de pièces (6,5 % du marché horloger total) pour une valeur de 750 millions de dollars (3,75 milliards de francs).

Les Etats-Unis se sont taillé la part du lion avec plus de 7 millions de montres vendues. Ils sont suivis par le Japon (5,5 millions), la Suisse (2 millions) et la France (500 000), où Jaz a encore renforcé sa position de leader avec près de 120 000 pièces (plus 165 %).

Déjà handicapée par une monnaie très forte, la Suisse, numéro un mondial de l'horlogerie, a pâti de cette boulimie d'électronique. Pour la seconde année consécutive, ses exportations (tous produits confondus) ont fléchi (moins 2,2 %) pour tomber à 3,07 milliards de francs suisses. Leur baisse, depuis 1974, atteint désormais 17,4 %.

Toute médaille a, cependant, son revers, et des goulets d'étranglement commencent à se créer au niveau de la fabrication des composants. Ainsi la pénurie des systèmes d'affichage par cristaux liquides est fort préoccupante.

STABILITÉ...

Une soixantaine de personnes — banquiers, analystes, gestionnaires de portefeuille, conseillers « en tous genres » — ont participé jeudi 27 et vendredi 28 à Paris à un colloque fort technique. Organisé par le Centre européen de recherche sur l'investissement de Bruxelles et patronné par plusieurs revues françaises, ce colloque devait exposer les méthodes pour investir sur le marché immobilier américain.

On comprend pourquoi les hommes d'affaires d'outre-Atlantique sont ainsi prêts à guider des Européens dans le labyrinthe de la législation de leur pays. Le récent et relatif désintérêt des investisseurs locaux pour le marché immobilier suffit à justifier leurs démarches.

Les motivations des investisseurs éventuels — français notamment — sont tout aussi faciles à deviner : la « stabilité politique » du plus grand Etat libéral a sans doute plus d'attrait que la stabilité... du franc.

LES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES PRÉVOIENT UNE CROISSANCE DE 6 A 7 % EN 1977

La production des industries électriques et électroniques devrait progresser en 1977 de 6 à 7 %, estime la F.I.E.E. (Fédération des industries électriques et électroniques) dans une note de conjoncture. Cet « *affaiblissement du taux de croissance* » serait dû aux effets du plan Barre sur le revenu des ménages, au fléchissement des investissements en France et des commandes à l'exportation pour les gros équipements et à la disparition du mouvement de reconstitution des stocks.

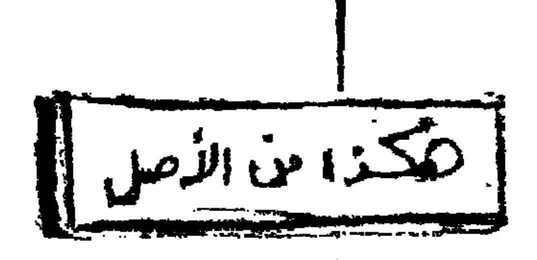
On peut donc penser que l'exercice 1977 ne sera pas aussi favorable que l'a été celui de 1976 qui a vu le chiffre d'affaires de ce secteur augmenter de 17,5 % (67 milliards de francs) et de 10,5 % en termes réels. L'ampleur de la reprise a varié assez sensiblement selon les branches : + 7 % pour les biens d'équipement ; + 15 % pour les biens de consommation ; + 17 % pour les biens intermédiaires. La croissance s'est effectuée en 1976 avec des effectifs constants (475 000). Si les exportations ont progressé de 26 % en valeur (23 milliards de francs), l'augmentation de 38 % des importations se traduit par une dégradation, en valeur relative, de la balance commerciale du secteur. Le solde positif a été le même qu'en 1975 : 5,1 milliards de francs.

FUSION DES FIRMES TEXTILES ROUDIÈRE ET ALBERT MASUREL

La société Roudière, qui occupe une place de premier plan dans les tissus en mélange de polyester et de laine, et la société Albert Masurel, spécialisée dans les tissus de coton, toutes deux filiales du groupe financier Revillon, vont fusionner.

Le nouvel ensemble devrait réaliser un chiffre d'affaires de 470 millions de francs en 1977, contre 408 millions de francs en 1976, dont 300 millions pour Roudière. Il constituera le premier groupe européen de tissage de coton et de laine entièrement intégré.

● « VERS UN RENOUVELLEMENT DE L'ECONOMIE DU BATIMENT : une politique de composants ». — Ce rapport, rédigé par M. Paul Bernard, à la demande de la Direction du bâtiment et des travaux publics et de la conjoncture du ministère de l'équipement, est désormais public. Il s'agit d'une étude, en France et dans plusieurs pays étrangers, d'une industrialisation plus poussée des méthodes de construction par l'utilisation d'éléments standardisés, les « *composants* », qui doit permettre des gains de productivité tout en sauvegardant l'originalité architecturale. (CIDELT, 32, avenue du Président-Kennedy, 75016 - Paris. 20 francs.)


هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

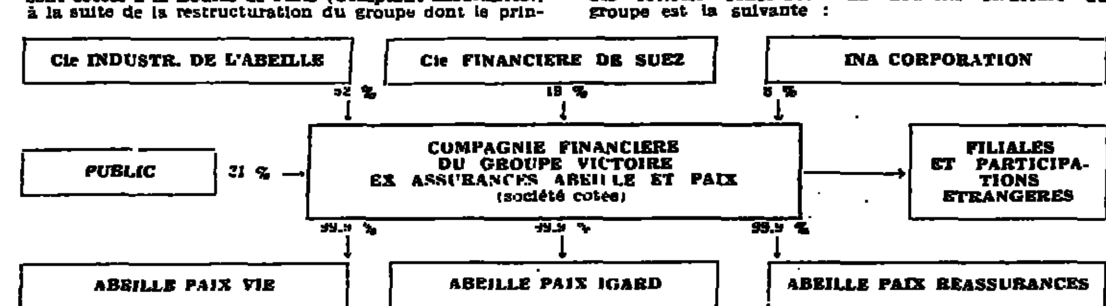
COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE

(Anciennement ASSURANCES ABEILLE ET PAIX)

GROUPE VICTOIRE

COTATION DES 1 952 000 ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL

Depuis le 31 janvier 1977, les 1 952 000 actions de la COMPAGNIE FINANCIERE DU GROUPE VICTOIRE sont cotées à la Bourse de Paris (Comptant Assurances), à la suite de la restructuration du groupe dont le principe a été annoncé le 15 septembre et qui a été approuvée entre le 15 et le 17 décembre par les actionnaires des sociétés concernées. La nouvelle structure du groupe est la suivante :



(chiffres arrondis)

Les nouveaux actionnaires de la compagnie, qui sont les anciens actionnaires des sociétés absorbées ABEILLE IGARD, PAIX AIRD, ABEILLE VIE, PAIX VIE, ABEILLE INTERNATIONALE se trouvent ainsi intéressés à l'ensemble des activités, tant françaises qu'étrangères d'un groupe qui se situe au premier rang du secteur privé de l'assurance en France.

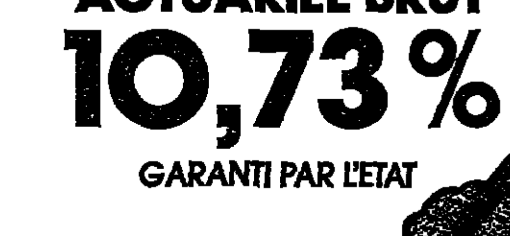
Extraits de l'allocution du président Gachet à l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre :

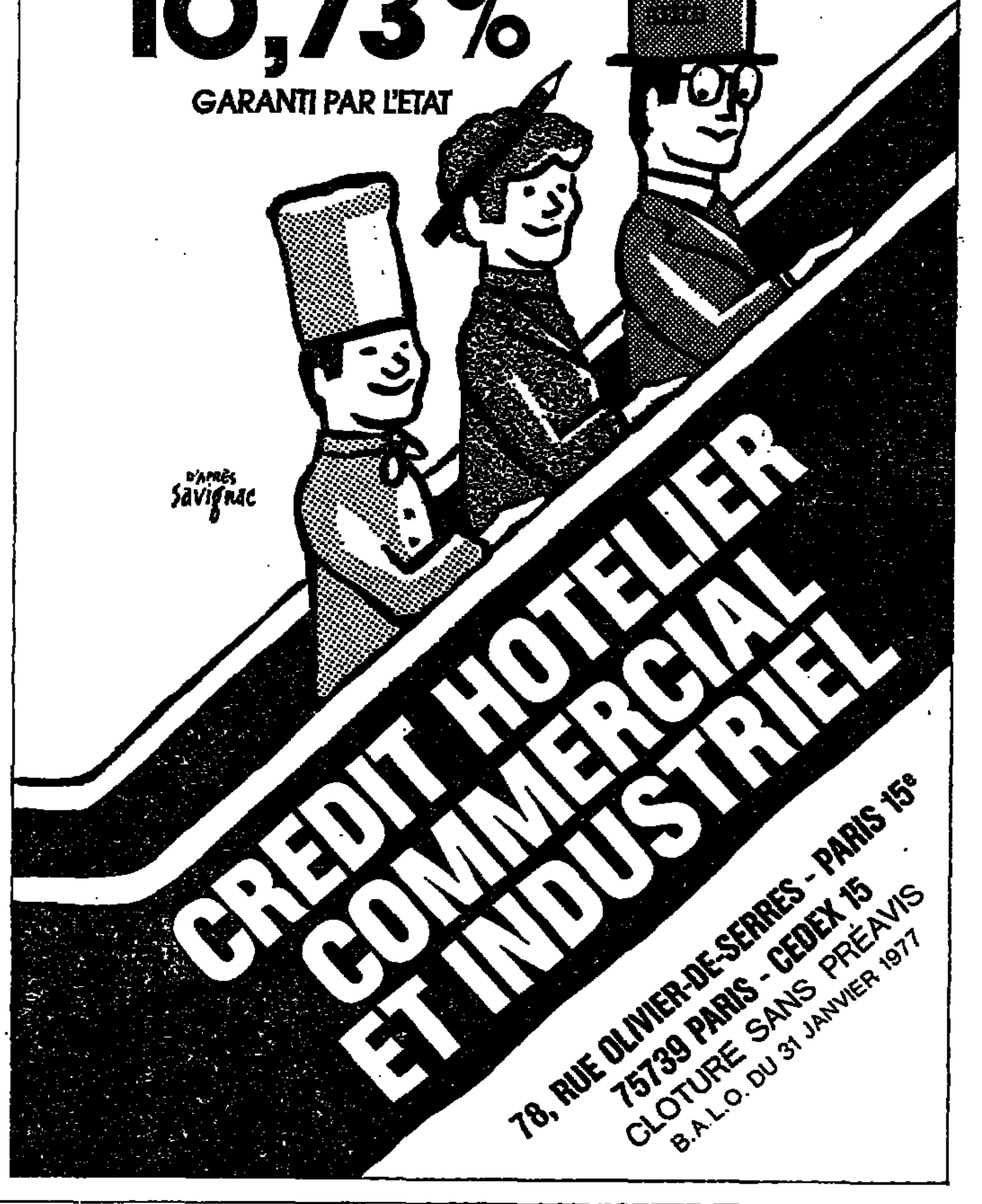
« Simplicité et solidité des structures, renforcement des moyens de la compagnie, tels étaient les buts recherchés, et qui, je le pense, seront atteints... »

« ...Je suis convaincu que nos nouveaux actionnaires ont et auront dans l'avenir tous les motifs de reporter sur notre compagnie la confiance et la fidélité qu'ils n'ont cessé de témoigner dans le passé à leurs sociétés respectives. »

BALO - 17 janvier 1977.

Note C.O.B. - Visa n° 77.02 du 4-1-1977.





L'HOTELLERIE FRANÇAISE DANS LE MONDE

CRÉATION DE FINEXHOTEL

La Société générale, la Banque française du commerce extérieur, et le Crédit hôtelier, commercial et industriel ont décidé de constituer entre eux une société d'études au capital de 100 000 F, dénommée FINEXHOTEL, en vue d'étudier en commun la création d'une Société pour le développement international de l'hôtellerie française.

Cette dernière, qui pourrait être ouverte, lors de son démarrage, à de nouveaux associés, aurait pour vocation de faciliter, directement ou indirectement, au moyen de concours financiers divers — y compris éventuellement des participations en capital — et de prestations de services, le développement international de l'industrie hôtelière française.

IMMOBANQUE

Le conseil d'administration d'Immobanque, au cours de sa dernière réunion, a constaté la conversion pendant l'année 1976 de 3 352 obligations de l'emprunt émis en 1974 (80 millions de francs, divisés en 470 600 obligations), ce qui a pour effet de porter le capital d'Immobanque de 80 000 000 de francs à 80 335 200 F.

Au 31 décembre 1976, les engagements bruts H.T. d'Immobanque s'élevaient à 700 millions de francs, marquant une progression de près de 70 millions de francs par rapport à la fin de l'année 1975. Cette augmentation est conforme aux objectifs qui avaient été fixés en fonction des mesures d'encadrement du crédit.

Parmi les douze opérations initiées au cours de l'exercice, on note deux opérations d'un montant de 14 millions 700 000 F portant sur des immeubles à usage de bureaux destinés à la location simple, situés dans Paris intra-muros. Le montant brut des immeubles destinés à rester dans le patrimoine de la société atteint désormais un montant proche (76,8 millions) du capital social (80 millions), assurant ainsi aux actionnaires une meilleure garantie contre l'érosion monétaire.

La progression des recettes locatives, de l'ordre de 19 %, résulte notamment d'une augmentation très sensible des recettes de location simple à la suite de la location en cours d'année de l'ensemble des locaux à usage de bureaux qui restait à louer. *Bien que les résultats* ne soient pas définitivement arrêtés, on peut penser que le bénéfice devrait permettre la distribution d'un dividende en sensible augmentation par rapport à celui afférent à l'exercice 1975, qui était de 14,75 F.

DOCKS DE FRANCE ET ÉCONOMIQUE DE RENNES

La société Docks de France et la Société économique de Rennes communiquent :

Un accord est intervenu entre ces deux sociétés, toutes deux associées de la centrale Paridoc, aux termes duquel les Docks de France ont cédé la gestion de leurs sept supermarchés de Nantes à la Société économique de Rennes.

Cette opération permet à la Société économique de Rennes d'étendre son activité à une métropole régionale facilement desservie depuis ses entrepôts de Rennes : son réseau de supermarchés comprend désormais trente-quatre unités, dont vingt-huit à l'enseigne « SUMA ».

Les Docks de France, pour leur part, rationalisent l'organisation logistique supermarchés autour des nouveaux entrepôts de Tours-Saint-Pierre-des-Corps. Par ailleurs, les deux hypermarchés Record de Nantes restent dans leur dispositif commercial.

Le transfert de chiffre d'affaires résultant de cette opération est de l'ordre de 80 millions de francs par an.

EMPRUNT GROUPE 11 % 1977 DE 183 000 000 F DES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION RHONE-ALPES

AIN	2 000 000 F
ARDECHE	20 000 000 F
DROME	10 000 000 F
ISERE	36 000 000 F
LOIRE	3 000 000 F
RHONE	70 000 000 F
SAVOIE	19 000 000 F
HAUTE-LOIRE	23 000 000 F

EN 183 000 OBLIGATIONS DE 1 000 F NOMINAL

INTERET ANNUEL : 11 %, soit 110 F par titre.

PRIX D'EMISSION : 1 000 F par obligation.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT : 10,85 %.

JOUISSANCE : 6 mars 1977.

DUREE : 15 ans.

AMORTISSEMENT : en 15 ans, à partir du 6 mars 1977, par annuités constantes soit par remboursement au pair, soit par rachats en Bourse.

INCONVERTIBILITE : les départements émetteurs s'interdisent tout amortissement anticipé de cet emprunt par remboursement.

COTATION : cote officielle (Bourse de Lyon).

Les demandes seront reçues dans la limite du nombre de titres disponibles aux guichets des établissements chargés du placement.

Le paiement des intérêts et le remboursement des titres s'effectueront aux guichets des établissements désignés à cet effet.

DATE D'EMISSION : 31 janvier 1977.

FINANCIÈRE PRIVÉE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 20 janvier 1977 sous la présidence de M. Raymond Morin, afin d'approuver les résultats du cinquième exercice de la société.

Au cours de cette assemblée, le président a prononcé l'allocution suivante :

« Vous aurez remarqué, je pense, l'évolution de la composition de notre portefeuille tout au long de l'année vers des placements plus défensifs ; depuis le 30 septembre 1976, cette politique a été poursuivie. De façon plus précise, un programme d'allégement du portefeuille « actions françaises » a été mis en œuvre au profit de placements en valeurs à revenu fixe libellées en monnaies étrangères.

En résumé, du 30 septembre 1976 au 14 janvier 1977, la répartition de l'actif de Financière privée a évolué de la façon suivante :

	30 septembre 1976	14 janvier 1977
France :		
Obligations	28.44 %	28.32 %
Actions	28,19 %	23.01 %
Etranger :		
Obligations	1.41 %	6.68 %
Actions	32.71 %	31,42 %
Liquidités	9,25 %	10.57 %
	100.00 %	100.00 %

Au 25 janvier 1977, la valeur liquidative de Financière privée se trouvait à F 316.03, en progression de 2,25 % par rapport au 30 septembre dernier. »

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée a décidé la mise en paiement, à partir du 10 février prochain, d'un dividende de F 14.08 assorti d'un crédit d'impôt de F 2.19, voté par l'assemblée. Ce dividende sera représenté par deux coupons :

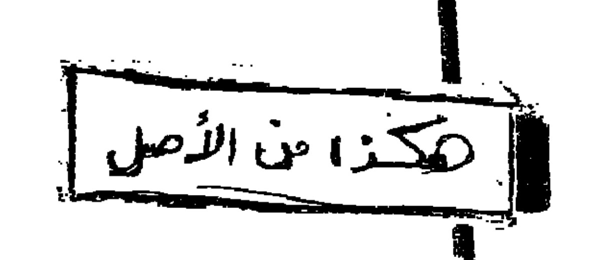
— Le coupon n° 10, représentant le revenu des obligations françaises non indexées, d'un montant de F 6.86 assorti d'un crédit d'impôt de F 0,73;

— Le coupon n° 11, représentant les autres revenus, d'un montant de F 7.22 assorti d'un crédit d'impôt de F 1.46.

Les actionnaires auront la faculté de souscrire à des actions nouvelles en réemploi de leur dividende, sans droit d'entrée, jusqu'au 30 avril 1977.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE (SITUATION AU 31 DECEMBRE 1976)	INDO-VALEURS	SICAVIMMO	GESTION RENDEMENT	GESTION SELECTION (France)
Actif net (en millions de F)..	72,70	80,79	115,26	46.67
Nombre d'actions	433 493	454 832	576 394	338 736
Valeur liquidative par action (en F)	167.70	177.62	199.98	137,77
Répartition de l'actif net :	%	%	%	%
Valeurs françaises				
— Obligations	27,47	20.68	80.43	35,70
— Actions	18,11	45,23	—	55.67
Valeurs étrangères				
— Obligations	0,29	4.64	15,15	3
— Actions	44.86	9,68	—	5.63
Disponibilités	9.27	19,77	4,42	—
	100	100	100	100
Dividende par action	Francs	Francs	Francs	Francs
— Dividende net	6	9.47	13,23	7.78
— Crédit d'impôt	0,84	0,75	0,64	1,20
— Revenu global	6,84	10,22	13,87	8,98
— Date de mise en paiement	17/12/76	2/7/76	2/4/1976	9/4/76





هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	21 janv.	28 janv.
Indice général	81,2	80,6
Assurances	121,8	120,1
Banq. et sociétés financ.	68,8	68,7
Sociétés foncières	82,7	82,2
Sociétés investiss. portef.	81,9	80,6
Agriculture	73,4	72,4
Aliment., brasseries, distill.	77,7	78,7
Autom., cycles et l. équip.	84	82,7
Bâtim., matér. constr., T.P.	85,8	85,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	69,7	71,6
Carrières, salines, charbon.	96,2	95,7
Constr. mécan. et navales.	70,6	69,7
Hôtels, casinos, thermal.	95,7	94,8
Imprimeries, pap., cartons.	69,3	71,8
Magas., compt. d'exportat.	57,7	57,1
Matériel électrique	87,9	87,5
Métall., com. des pr. métal	66,1	65,1
Mines métalliques	105,3	106,1
Pétroles et carburants	73,5	72,8
Prod. chimiq. et él.-mét.	84	81,9
Services publics et transp.	81,7	81,3
Textiles	83,5	81,7
Divers	101,4	101,2
Valeurs étrangères	102,6	101,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	113,4	113,7
Rentes perpétuelles	56,7	56,5
Rentes amort., fonds gar.	146,1	146,1
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,3	92,5
Sect. ind. publ. à rev. ind.	197,3	197,5
Secteur libre	101,6	101,6

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

	21 janv.	28 janv.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	198,7	199,2
Val. franç. à rev. variable.	562,07	558,6
Valeurs étrangères	758,3	751,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	21 janv.	28 janv.
Indice général	64	63,4
Produits de base	40,5	40,3
Construction	90,8	89,9
Biens d'équipement	60,1	59,3
Biens de consom. durables	111,5	111,2
Biens de cons. non durabl.	56,4	56,4
Biens de consom. aliment.	69,8	67,8
Services	96,5	95
Sociétés financières	72,4	72
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	159,1	159,7
Valeurs industrielles	57	56,5

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Centrest, c. 24	3 p. 4	o 0 45
Champex, c. 22	1 p. 2	.. ..
Chiareau, c. 22	1 p. 2	.. ..
CREG, c. 44	1 p. 3	6 50
Dével. Rég. Norm., c. 24	2 p. 3	6 80
Dév. Rég. Sud-Est, c. 27	1 p. 2	4 10
Sodecco, c. 23	1 p. 1	o 0 04
B.A.S.F., c. 32	1 p. 15	2 85
Rolinco, dr. ou c. 10	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Prises de bénéfice

Après les vifs progrès de la semaine dernière, des prises de bénéfice provoquent des reculs sensibles dans presque tous les compartiments, notamment les industrielles et les pétroles. Légère reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 132 10 contre 131 30

VALEURS	CLOTURE 28/1	COURS 31/1
War Loan 3 1/2 %	29 1/2	29 1/2
Beecham	415 ...	408 .
British Petroleum	880 ...	874 ..
Shell	497 ...	493 1/2
Vickers	158 ...	157
Imperial Chemical	365 ...	358 1/2
Courtaulds	109 ...	106
De Beers	199 ...	203 1/2
*Western Holdings	11 1/2	11 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	187 ...	186 ...
*West Driefontein	15 ...	15 ...

(*) En livres.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du 31 janvier 1977 publie notamment les insertions suivantes :

Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel (C.C.C.H.C.I.). — Emission au pair et cotation d'un emprunt obligataire (garanti par l'Etat) de 1 milliard de francs divisé en 1 million d'obligations de 1 000 F nominal, au taux de 11 F amortissable en quinze ans.

Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 110 F. Compte tenu des caractéristiques de cet emprunt, le taux de rendement brut ressort à 10,73 %. L'émission sera ouverte le 31 janvier 1977 et sera close sans préavis.

Electro-Banque. — Admission à la cote officielle de la Bourse de Paris des 856 800 actions de 50 F représentant le capital actuel de 42 840 000 F.

Lafitte-Bail. — Introduction à la Bourse de Paris des 912 261 actions de 100 F nominal représentant le capital de la société.

Constructions métalliques de Provence. — Admission à la cote officielle des actions émises ou à émettre en conversion des 90 000 obligations 9 % octobre 1974 convertibles à tout moment depuis le 1er janvier 1976.

Société française d'emballages et de conditionnement (S.F.E.C.). — Cotation au hors cote de la Bourse de Nancy de 7 000 actions de 100 F représentant le capital de la société.

Société de confections textiles et plastiques (SOCOTEP). — Introduction au hors cote de la Bourse de Nancy de 1 400 actions de 100 F représentant le capital de la société.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DOW CHEMICAL. — Bénéfice net pour 1976 : 612,8 millions de francs contre 632,4 millions (3,30 dollars par action contre 3,41 dollars).

COMPAGNIE PARISIENNE DE BANQUE. — Bénéfice net pour 1976 : 4,14 millions de francs contre 4,11 millions de francs.

PETROFINA S.A. — En 1976, le groupe a réalisé un bénéfice net consolidé de 6,03 milliards de francs belges contre 5,93 milliards en 1975. Le dividende, net de précompte mobilier, sera de 174 francs belges par action. Compte tenu de l'attribution gratuite d'une action pour vingt, ce dividende s'inscrit en hausse de 8,35 %.

S.C.O.A. — Dans la situation provisoire au 30 septembre 1976, le bénéfice de l'exercice ressort à 26,49 millions de francs contre 24,07 millions.

LILLE-BONNIERES-COLOMBES. — Les revenus du portefeuille, les loyers et les intérêts des prêts et divers se sont élevés, en 1976, à 15,36 millions de francs contre 17,88 millions.

NOVAFER. — Le bénéfice provisoire au 30 septembre 1976 s'établit à 2,14 millions de francs contre une perte de 5,30 millions.

ALSPI. — Les revenus du portefeuille, les intérêts des prêts et les loyers de l'exercice 1976 s'élèvent à 37,61 millions de francs contre 38,33 millions.

GOLD FIELDS S.A. Ltd. — Le groupe déclare un dividende intérimaire de 50 cents contre 75 précédemment. Le bénéfice avant impôt du second semestre de l'exercice 1976 s'est contracté à 16,6 millions de rands contre 20 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	27 janv.	28 janv.
Valeurs françaises	98,1	98,1
Valeurs étrangères	97,7	98

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

	27 janv.	28 janv.
Indice général	63,7	63,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 1	31 1
1 dollar (en yens)	289 475	288 85

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 13/16 %

BOURSE DE PARIS - 28 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	474 10	474 10	Créd. gén. indust.	150 10	155	(M) S.O.F.I.P.	. ..	62 20
E.D.F. parts 1959	.	487 ..	Cr. ind. Als.-Lor.	141	143 50	Fonc. Lyonnaise.	602 .	602
Ch. France 3 %.	129 90	129 90	(M) Crédit Mod.	58 .	56 10	Immob. Marseille	828 ..	828
Abeille I.G.A.R.D.	540	570 .	Financière Sofal.	175 .	175 .	*Louvre*	198 ..	198
Abeille (Vie)	228 ..	226 50	Finextel	127 90	128	Midi	550 ..	540
A.G.F. (Sté Centr.)	390 ..	394 .	*Fr. Cr. et B. (Cie)*	53 80	53 80	Rente foncière	659 ..	680
Ass. Gr. Paris Vie	1198 ..	1197 .	France-Bail	198	199	SINVIM	157 30	157 ..
Concorde	253	262 ..	Hydro-Energie	27 60	o 26 50	Voitures à Paris.	d271 ..	280
Epargne France	292 ..	290	Immobail B.T.P.	137 30	138 .	Cogifi	117	117 10
Fonc. T.I.A.R.D.	81 10	81 10	Immobanque	173 50	174	Foncina	106 40	105 50
France I.A.R.D.	178	178 ..	Immofice	134 10	134 60	Gr. Fin. Constr.	118 50	118 ..
France (La)	368 .	349 .	Interbail	170	168	Immindo	116 50	116 80
			Locabail Immob.	198	193 50	Immeinvest	89	87
			Locafinancière	145 60	146	Cie Lyon Imm.	108	96 20

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Minerais-Ressourc.	10 10	9 80	Financière privée	329 78	314 75
Noranda	145 ...	143 20	Fructidor	142 31	135 36
Vieille-Montagne.	391 20	389 ..	Gestion Mobilière	200 19	191 11
Am. Petrofina	...	178 ..	Mondiale Invest.	181 04	172 83
British Petroleum	73 50	75 ..	Oblisem	124 12	118 49
Gulf Oil Canada	127 ..	124 ..	Optima	140 17	133 81
Petrofina Canada	.. ..	80 .	Planinter	282 81	269 99
Shell Tr. (port.)	41 ..	41 50	Sicavimmo	186 75	178 28
Akzo	56 40	60 ..	S. I. Est	370 08	353 30
Dart Industries	175 .	174 ..	Sogiaco	125 41	119 72
Dow Chemical	C194 40	188 ..	Sogiater	430 71	411 18
Foseco	... ..	13 20	Univaler	151 40	144 63
			Valorem	159 25	152 03

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
612	4,50 % 1973	615 ..	614 ..	614 ..	612 80
1658	C.N.E. 3 %	1650 ..	1650 ..	1650	1650 ..
400	Afrique Occ.	399 60	396	399 50	398 .
320	Air liquide	326 .	324 50	322 10	326 50
61	Als. Part. ind	62 50	63 80	63 80	63 80
185	Als. Superm.	184	182 20	182 20	182 20
475 ..	Cie Gle Eaux.	474 ..	471 .	475 ..	[illegible]
193 ..	E. J. Lefebvre	191 50	191 50	193	[illegible]
53 ..	Esso S.A.F.	54 ..	54 ..	54 50	[illegible]
167 ..	Eurafrance	169	171 ..	171 50	[illegible]
360 .	Europe no 1	375 .	375	374 90	[illegible]
210	Dome Mines.	215 ..	216	216 .	215 .
640	Du Pont Nem.	640 ..	638 ..	638 ..	627 ..
385	East Kodak.	387 ..	379 ..	379 ..	380
15	East Rand	14 85	14 95	14 85	14 65
102	Ericsson	97 ..	96 ..	97 ..	98
260	Exxon Corp.	262 80	265 50	265 50	263 50
300	Ford Motor	302	300 .	300 .	298 ..
57 ..	Free State	56 90	55 60	55 80	56 10
265	Gen. Electric	261 90	263 ..	262 90	260 10
370	Gen. Motors.	371 ..	373 ..	373	370 ..
13 50	Goldfields	12 35	12 20	12 20	12 ..
16 50	Harmony	16 30	16 05	16 10	15 80
288	Hoechst Aktl.	285 ..	288 50	288 50	285 ...
31	Imp. Chem.	31 65	31 40	31 20	31
184	Inco Limited	165 ..	166 50	166 90	165 20
12	Union Corp.	11 60	11 35	11 20	11 55
135	U. Min. 1/10	133 80	132 50	133 80	132 60
106	West Driet.	104 ..	104 ..	103 90	102 10
48	West Deep.	48 20	40 80	48 90	40 ..
80	West Hold.	78 20	76 80	77 30	76 50
1 10	Zambia Cop.	1 08	1 10	1 10	1 09

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 971	4 976	4 98
Canada ($ can. 1)	4 876	4 855	4 91
Allemagne (100 DM)	204 825	205 925	204 50
Autriche (100 sch.)	28 830	28 900	29 15
Belgique (100 F.)	13 347	13 420	13 30
Danemark (100 krd)	83 720	84 070	83 50
Espagne (100 pes.)	7 221	7 226	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 545	8 542	8 52
Italie (1 000 lires)	6 642	5 542	5 375
Norvège (100 k)	93 220	93 520	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	196 750	196 675	195 50
Portugal (100 esc.)	15 425	15 470	14 25
Suède (100 krs)	116 380	116 870	116 50
Suisse (100 fr.)	196 925	197 860	197 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/1
Or fin (kilo en barre)	21650 ..	21640 ..
Or fin (kilo en lingot)	21690 .	21690 ..
Pièce française (20 fr.)	236 90	235 ..
Pièce française (10 fr.)	213 80	213 90
Pièce suisse (20 fr.)	207 .	207 ..
Union latine (20 fr.)	190 ..	188 ..
Souverain	215 .	214 ..
Pièce de 20 dollars	1020 40	1010 40
Pièce de 10 dollars	534 ..	525 ..
Pièce de 5 dollars	346 ..	.. ..
Pièce de 50 pesos	878 50	872 ..
Pièce de 10 florins	205 50	205 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30-31 janvier 1977 a été tiré à 542 573 exemplaires.

LA MAJORITÉ A UNE VOIX PRÈS

Élection difficile pour la présidence du conseil régional d'Auvergne

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Le conseil régional d'Auvergne élit ce lundi 31 janvier son nouveau président. Cette élection politiquement importante — il s'agit du fief du président de la République — est très incertaine.

Le docteur Jean Morellon, député républicain indépendant du Puy-de-Dôme, suppléant de M. Valéry Giscard d'Estaing, réélu à cette présidence depuis le 11 janvier 1974, ne briguera pas un quatrième mandat. De toute évidence, s'il en avait été autrement, le scrutin l'aurait irrémédiablement desservi puisque lors de l'élection législative partielle du 14 novembre 1976 c'est un socialiste, M. Louis Eyraud, maire de Brioude, qui a été choisi comme député par les électeurs de la deuxième circonscription de la Haute-Loire en remplacement de M. Jean-Claude Simon (R.I.), décédé accidentellement durant l'été. Ainsi dans les chiffres l'opposition et la majorité se sont trouvées depuis cette époque à égalité à l'Assemblée régionale (vingt-trois en face de vingt-trois).

Comme en pareil cas l'élection du président est prévue au bénéfice de l'âge, mathématiquement, disait-on ces derniers jours, la majorité avait tout intérêt à présenter à la présidence le doyen d'âge du conseil, M. Augustin Chauvet, soixante-seize ans, député R.P.R. et maire de Mauriac (Cantal) et de voter pour lui dans sa totalité. Sera-ce le cas ? Le 27 janvier, M. Hector Rolland, député et maire de Moulins, porte-parole du R.P.R. au conseil régional, déclarait à la presse régionale : *« M. Chauvet ne sera candidat que s'il est assuré de réunir les vingt-trois suffrages. Car, au fond, nous voulons bien sauver la majorité, mais il ne faudrait pas que l'échec des républicains indépendants devienne celui du R.P.R. »*

De surcroît, certains conseillers régionaux appartenant à cette « *majorité des vingt-trois* » ne sont pas inscrits (ainsi M. Maurice Brun, socialiste indépendant, député de Montluçon), et l'hypothèse n'était pas exclue qu'un vote, voire une simple abstention, permette à un candidat de la gauche (dont l'unité est sans faille) d'obtenir de rallier une majorité absolue des suffrages.

La « bataille de Paris »

M. JACQUES CHIRAC RETARDE L'OUVERTURE DE SA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le secrétariat de M. Chirac a publié lundi matin 31 janvier le communiqué suivant :

« En raison de l'inauguration par le président de la République du Centre Georges-Pompidou, et par déférence pour la mémoire de celui-ci, M. Jacques Chirac a décidé de reporter de vingt-quatre heures l'ouverture de sa campagne électorale pour les élections municipales de Paris. En conséquence, la conférence de presse qu'il devait tenir lundi à 15 h. 30 aura lieu mardi 1er février, à la même heure, à la Mutualité, salle D. »

Les grèves dans le secteur nationalisé

PLUS DE 90 % DES MINEURS DE FOND ONT SUIVI LE MOT D'ORDRE DES SYNDICATS

Après les grèves des cheminots et des fonctionnaires, qui ont été largement suivies la semaine dernière, c'est au tour des mineurs et des gaziers et électriciens d'entrer dans l'action après qu'une clause de leurs contrats salariaux, relative au pouvoir d'achat, eut été dénoncée par les directions de ces entreprises nationalisées. Ce lundi 31 janvier, quatre-vingt mille mineurs de charbon, de potasse et d'uranium ont été appelés à cesser le travail pour vingt-quatre heures par tous les syndicats : C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. — à l'exception toutefois des ingénieurs C.G.C., qui, contrairement à une partie des techniciens et agents de maîtrise, ne se sont pas associés à cette forme d'action, tout en exprimant leur sympathie au mouvement (*le Monde* daté 30-31 janvier).

Selon la direction des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, la grève était presque totale ce lundi matin pour les ouvriers du fond : cent seize mineurs de fond sur sept mille six cent dix-sept prévus (soit 98,50 %) se sont présentés au premier poste pour l'ensemble du bassin. Le mouvement était également très suivi par les techniciens et agents de maîtrise : quatre-vingt-dix-sept sur huit cent quarante-quatre se sont présentés à leur travail. En Lorraine, selon les Charbonnages de France, la grève était suivie à 79,16 % pour les ouvriers du fond et un peu moins pour les ouvriers de la surface. Dans les bassins du Centre, du Midi et du Sud-Ouest, la grève était totale, selon les syndicats, pour les ouvriers du fond, et suivie à plus de 90 % d'après les directions. Selon M. Achille Blondeau, secrétaire général de la fédération du sous-sol C.G.T., *« il y a longtemps que l'on n'a vu une grève de vingt-quatre heures d'une telle puissance »*, et ce succès démontre, après celui des fonctionnaires et des cheminots, que *« les travailleurs ont compris que le plan Barre visait à leur faire payer, à eux seuls, les frais de la crise »*.

A l'E.G.F.

Prenant le relais des mineurs, les cent vingt-cinq mille agents de l'E.G.F. sont appelés eux aussi, pour la troisième fois depuis la rentrée — les grèves précédentes ont eu lieu le 7 octobre et les 14 et 15 décembre. — à cesser le travail selon les mots d'ordre de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O., qui représentent globalement 90 % du personnel aux élections professionnelles. Ce mouvement pourra se traduire, rappelons-le, par des coupures du courant, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 16 h. 30. Les baisses de pression du gaz ne devraient pas avoir de répercussions sur la consommation domestique.

Autres grèves prévues : celle des salariés des arsenaux et manufactures, le 1er ou le 2 février, selon les régions, celle des cinquante-cinq mille employés du Crédit agricole, le 2 février, et celle des trente-six mille agents de la R.A.T.P., le 9, si les négociations, dans ce dernier secteur, n'aboutissent pas le 7 février prochain.

LA C.F.D.T. CONFIRME SA VOLONTÉ DE FAIRE ÉCHEC AU PLAN BARRE

La C.F.D.T., qui a réuni son conseil national les 27 et 28 janvier, a confirmé son *« opposition totale au plan Barre et à la nécessité de lui faire échec »*. M. Edmond Maire a déclaré, le lundi 31 janvier, au cours d'une conférence de presse, qu'il était nécessaire de poursuivre dans le secteur nationalisé et public *« les actions multiples, diversifiées et coordonnées dont l'initiative première doit revenir aux fédérations »*. Il a ajouté que la Confédération avait l'intention *« de développer la riposte, y compris par des actions d'ampleur nationale »*.

Les dirigeants de la C.F.D.T. ont dénoncé d'autre part les transformations *« des élections municipales de Paris en un combat personnel sans programme et en un jeu de cirque »*. Le conseil national, *« faisant écho aux inquiétudes de certains militants qui craignent de voir la gauche mettre certaines priorités au second plan »*, a insisté sur la nécessité pour cette gauche *« de ne pas remettre à plus tard les changements structurels permettant aux travailleurs d'avoir plus de pouvoirs dans les entreprises »*.

En Chine

La nomination d'un nouveau ministre de l'éducation prélude à d'autres changements dans le gouvernement

De notre correspondant

Pékin. — Un nouveau ministre de l'éducation, M. Liu Hsi-yao, vient d'apparaître à l'occasion des obsèques d'un ancien responsable du même ministère. M. Liu Hsi-yao succède à M. Chou Jung-hsin, qui avait été la première personnalité officielle nommément critiquée pendant l'hiver 1975-1976, lors de la campagne contre « le vent déviationniste de droite » et qui, croit-on savoir, est décédé au début de l'été dernier.

Le nouveau ministre de l'éducation appartenait déjà au gouvernement en qualité de titulaire du second ministère des industries mécaniques (où l'on ignore encore s'il a été remplacé, et par qui).

Le ministère de l'éducation est le troisième à être pourvu d'un nouveau titulaire depuis la nomination de M. Hua Kuo-feng à la présidence du P.C. Le 2 décembre, M. Huang Hua avait remplacé M. Chiao Kuan-hua aux affaires étrangères, et le 14 janvier l'agence Chine nouvelle a cité le nom de M. Chen Mu-hua comme nouveau ministre des relations économiques avec l'étranger. L'ancien titulaire de ce dernier poste, M. Fang Yi, a, depuis, été mentionné comme vice-président de l'Académie des sciences.

On savait que, outre le changement de ministre affaires étrangères, le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire avait, lors de sa session du 30 novembre au 2 décembre, procédé à d'« *autres nominations et destitutions* ». Les affectations révélées ces derniers jours ne mettent certainement pas un terme au remaniement ministériel en cours. On s'attend notamment que trois autres ministres, plus ou moins compromis avec la « bande des quatre », et qui n'ont pas été vus depuis le début du mois d'octobre, soient également remplacés. Ce sont M. Yu Hui-jung à la culture, Mme Liu Hsiang-ping à la santé publique et M. Chuangtse Tung à l'éducation physique et aux sports. Enfin, il paraît probable que le président Hua Kuo-feng devra se trouver un successeur au ministère de la sécurité publique, dont il détient toujours théoriquement le portefeuille.

De multiples changements de personnel sont d'autre part en cours en dehors du gouvernement. Plus de trente chefs de missions diplomatiques à l'étranger ont été rappelés à Pékin depuis octobre, ce qui annonce le mouvement d'ambassadeurs sans doute le plus important que la République populaire ait connu depuis sa fondation.

Diverses personnalités sont en instance de nomination à de nouveaux postes dans l'administration centrale et provinciale, ainsi qu'à la tête de plusieurs organismes. Une importante réorganisation est notamment en cours dans le secteur de la propagande et de l'information. Le bruit court que les responsabilités détenues par M. Yao Wen-yuan dans ce domaine seraient confiées à M. Keng Piao, qui dirige depuis 1971 le département des liaisons internationales du comité central du parti. Un nouveau directeur serait sur le point d'être nommé au *Quotidien du peuple*, en remplacement de M. Lu Ying, et le directeur de Chine nouvelle, M. Chu Mu-chih — critiqué l'été dernier, mais qui avait reparu depuis la chute de la « bande des quatre », — serait appelé à d'autres fonctions.

LE DANSEUR JOSÉ TORRES EST MORT

Le danseur espagnol José Torres est mort le 29 janvier à Paris. Il était âgé de soixante-six ans.

[José Torres avait débuté au Liceo de Barcelone, puis s'était installé à Paris en 1933 ; il avait appartenu successivement aux ballets de l'Opéra (en 1943) et de l'Opéra-Comique, où il avait occupé, en 1947, le poste de directeur de la danse.

Parti pour New-York en 1950, il avait dansé avec les Ballets russes et avec la troupe de Metropolitan Opera avant d'épouser Marianne Ivanov, ballerine de l'Opéra de Paris, avec laquelle il devait fonder une école de danse. José Torres se consacrait à l'enseignement depuis une dizaine d'années. Il était le père de Jean-Marc Torres, étoile du Ballet de Roland Petit, à Marseille.]

ROBERTO ROSSELINI PRÉSIDERA LE JURY DU FESTIVAL DU FILM DE CANNES

Le cinéaste italien Roberto Rossellini présidera le jury du prochain Festival international du film de Cannes, qui aura lieu du 12 au 27 mai. Le réalisateur a souligné que son concours « devait être interprété comme une participation à l'effort de réflexion que nécessite la crise du cinéma mondial ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Le journal marocain « l'Opinion »* (organe de l'Istiqlal), a annoncé lundi 31 janvier, « *de source informée* », que M. Abou Daoud a été arrêté à Damas par les autorités syriennes, rapporte l'A.F.P. Le journal déclare tout ignorer « *des circonstances dans lesquelles a été opérée cette arrestation, et de ce que compte faire le régime de Damas d'Abou Daoud* ». A l'ambassade de Syrie à Paris, on se borne à déclarer « *n'être pas au courant* ».

● *Le prix des alcools augmente à partir du 1er février.* — Comme le prévoit le budget de l'Etat pour 1977, certains droits de consommation et de fabrication sur les alcools sont majorés de 10 % en moyenne. Les prix des apéritifs vins doux, mousseux, alcools à base de céréales, rhum et crème de cassis, mais aussi des produits médicamenteux et de parfumerie subiront une hausse variable selon la dose d'alcool contenue dans le produit. Ne sont pas touchés par cette hausse entre autres, les cognacs, champagnes et eaux-de-vie et liqueurs à base de fruits ou vin.

● *Le Dauphiné libéré* a célébré, samedi 29 janvier, la parution de son 10 000e numéro. Le quotidien de Grenoble publie en page une le message que le président de la République a adressé à M. Louis Richerot, P.-D.G. du *Dauphiné libéré*, à cette occasion.

Cet événement coïncide avec le service de nouveaux locaux, construits à Vaurey-Voroize, dans la banlieue de Grenoble, dotés d'équipements techniques ultra-modernes (lectures optiques, écrans de visualisation, ordinateurs de grande capacité, trois rotatives offset, salle d'expédition entièrement automatisée, etc.).

L'avenir de Djibouti

LA « TABLE RONDE » DE PARIS SE TIENDRAIT DANS LA SECONDE QUINZAINE DE FÉVRIER

Djibouti (*A.F.P., Reuter*). — La « table ronde » organisée à l'initiative du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM se tiendra, en principe, au cours de la seconde quinzaine de février, indique l'agence Reuter, qui cite une « *source informée* » à Djibouti. Initialement prévue pour le début de janvier 1977, elle aura pour objet de déterminer le processus politique devant conduire le Territoire à l'indépendance et d'arrêter le cadre des accords de coopération qui pourront être conclus entre la France et le futur Etat.

Cette conférence réunira les représentants du gouvernement français, de tous les partis politiques légaux existant à Djibouti et des mouvements de libération du Territoire.

La commission de la C.E.E. propose d'accorder un soutien financier à la péri-informatique

M. Christopher Layton, un des responsables de la direction générale de l'industrie à la Commission européenne, effectue une tournée des capitales européennes pour présenter aux Etats membres le « programme quadriennal de développement de l'informatique dans la Communauté », que ses services ont élaboré. Un conseil des ministres des Neuf examinera, dans quelques semaines, les propositions contenues dans ce programme.

Voilà plusieurs années que les services de la C.E.E. se sont saisis du dossier de l'informatique, sous l'impulsion notamment des hauts fonctionnaires français qui avaient en charge le développement du plan-calcul. L'objectif était clair : développer une stratégie européenne pour s'opposer à la prépondérance des fabricants américains, et plus spécialement d'I.B.M. C'est la même volonté qui guide aujourd'hui l'action de M. Layton. A une différence près. Entre-temps, la première tentative de constitution d'une industrie informatique européenne (l'association Unidata entre C.I.I., Philips et Siemens) a tourné court... la France ayant préféré s'entendre avec l'américain Honeywell.

« *La localisation du pouvoir réel* » de la nouvelle société, C.I.I.-Honeywell-Bull, reste, pour M. Layton, « *incertaine* ». De plus, des combinaisons industrielles de « *grande envergure* » entre cette firme, l'anglais I.C.L. et l'allemand Siemens, n'ayant pas actuellement de « *perspectives pratiques* », la commission se refuse à « *proposer des mesures de soutien ou de financement communautaire pour le secteur des ordinateurs de grande et moyenne puissance* ».

Le programme de M. Layton s'articule autour de deux grands axes. Le premier, d'ordre général, traite de l' « environnement » de l'informatique. La commission souhaite notamment une harmonisation des législations sur la confidentialité et la sécurité des données ; le développement d'un langage commun de programmation en temps réel ; une collaboration entre les centres européens de recherche en informatique ; un respect par les divers fournisseurs de marchés publics des normes communautaires, une fois celles-ci établies.

Le second axe vise à mettre en place une politique de soutien financier pour développer « *une industrie de souche européenne* ». Les moyens et grands ordinateurs étant exclus, ces aides seraient concentrés sur des créneaux industriels bien précis : les applications informatiques (le logiciel), la mini et péri-informatique, les composants (circuits intégrés pour l'informatique). M. Layton propose une aide totale pour les quatre années couvrant la période 1977-1980 de 100 millions d'unités de compte (550 millions de francs). Les secteurs de la péri-informatique et des « applications » se verraient attribuer chacun 32 millions d'unités de compte, et les composants 12 millions d'unités de compte, le reste étant utilisé pour diverses actions en faveur d'une harmonisation des normes entre les Neuf. — J.-M. Q.

A B C D E F G

